V. J. & M. !

ANNALES

DES RELIGIEUSES DE

NOTRE-DAME DE CHARITÉ

DU

Bon Pasteur d'Angers

▲

MONTREAL.

DEPUIS LEUR ETABLISSEMENT 1844 JUSQU'A 1896.

TOME PREMIER.

MONTREAL

MONASTERE DU BON-PASTEUR

500 RUE SHERBROOKE.

1895.

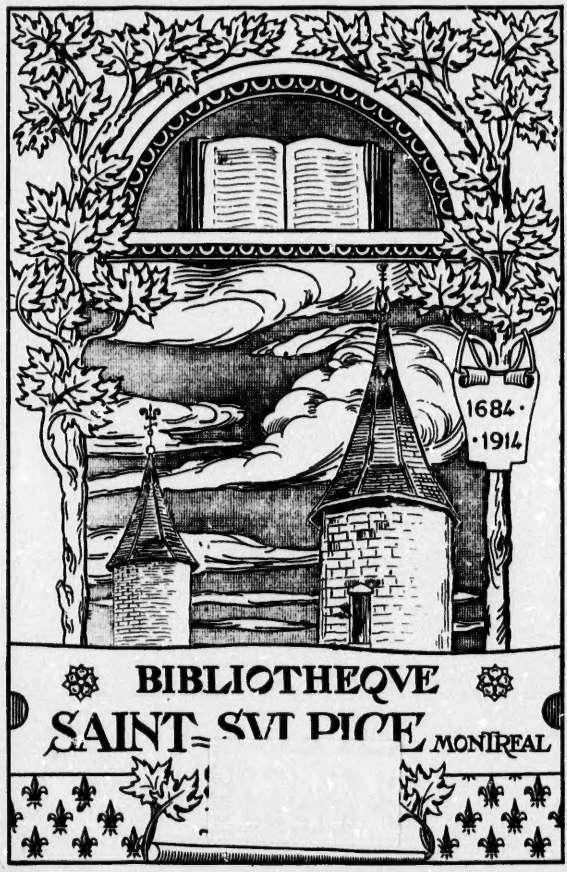
1684 · 1914
BIBLIOTHEQVE
SAINT-SVLPICE MONTREAL

Le Vénérable Jean Eudes,

Instituteur de la Congrégation de Jésus et Marie de l'Ordre de Notre-Dame de Charité et de la Société du S. Cœur de la mère Admirable.

023

ANNALES

DES RELIGIEUSES DE

NOTRE-DAME DE CHARITE

DU

BON-PASTEUR D'ANGERS

A

MONTREAL.

71439

V. J. & M. !

ANNALES

DES RELIGIEUSES DE

NOTRE-DAME DE CHARITÉ

DU

Bon Pasteur d'Angers

A

MONTREAL.

DEPUIS LEUR ETABLISSEMENT 1844 JUSQU'A 1896.

TOME PREMIER.

MONTREAL

MONASTERE DU BON-PASTEUR

500 RUE SHERBROOKE.

1895.

IMPRIMATUR :

† EDUARDUS CAR. ARCH. MARIANOPOLITANUS.

Le 1er mars 1895.

B. Q. R.
NO. 427

BX
4485.5
Z6M6
R4
V.1
Ts

AVANT-PROPOS.

La congrégation de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur d'Angers, érigée par Grégoire XVI, en 1835, n'est pas à proprement parler un nouvel Institut, mais plutôt une branche de celui de N-D. de Charité ou du *Refuge* fondé en 1642. C'est donc à cette date que remontent nos origines.

L'établissement d'un généralat dont relèvent plusieurs monastères jadis indépendants les uns des autres n'a rien changé de l'esprit et des règles de l'Ordre primitif, et chacune des maisons du Bon-Pasteur conserve pieusement les traditions de la famille religieuse dont le P. Eudes fut le fondateur.

Le Père Eudes naquit au village de Ri, dans le diocèse de Séez, le 14 novembre de l'année 1601. Il fut le contemporain de saint Vincent de Paul et de Monsieur Olier, et, comme eux, travailla avec une infatigable ardeur au salut des âmes, à la formation du clergé et au soulagement des misères humaines.

Le P. de Montigny a écrit sa vie. Après avoir fait ses études chez les Jésuites, le P. Eudes devint Oratorien. Mais porté vers l'œuvre des séminaires qui était la grande œuvre du temps, il quitta bientôt l'Oratoire pour s'en occuper plus librement. Plein de cette pensée, il institua la *Congrégation de Jésus et de Marie*, dite des *Eudistes*. Son premier établissement fut le séminaire de Caen.

Mais une autre œuvre de dévouement et de miséricorde ne tarda pas à s'imposer à son zèle, et le pieux serviteur de Dieu fut au comble du bonheur lorsqu'il lui fut donné de l'accomplir en fondant l'Institut de Notre-Dame de Charité.

La ville de Caen, en Normandie, fut notre berceau. Le P. Eudes rencontra chez Monseigneur d'Angennes, évêque de Bayeux, la plus grande sympathie ; et les religieuses de la Visitation furent priées d'apporter leur concours à l'établissement de la communauté nouvelle. La Mère Françoise Marguerite Patin fut désignée pour cette mission qu'elle remplit avec un zèle et une sagesse admirables pendant plusieurs années.

Des liens sacrés, on le voit, nous unissent à l'Ordre de saint François de Sales et notre Institut lui a gardé une profonde reconnaissance.

Le Père Eudes adopta, pour ses filles spirituelles, la règle de saint Augustin et les Constitutions de saint François de Sales observées par les religieuses de la Visitation, sauf quelques changements nécessités par l'œuvre spéciale à laquelle elles devaient consacrer leur vie : la conversion des âmes dans l'enceinte du cloître.

Reconnue et bénie par l'évêque de Caen en 1651, la nouvelle Congrégation fut confirmée et approuvée par Alexandre VII le 11 Janvier 1666, et plus tard par Benoit XIV le 26 Septembre 1741.

Au moment où éclata la Révolution Française, l'Institut comptait environ douze monastères. Nos mères partagèrent le sort des autres religieuses de ces tristes jours : elles furent dispersées, emprisonnées, exilées. Après ce terrible orage, le monastère de Tours fut un des premiers à se relever. Il ne comptait qu'un petit nombre de sœurs lorsque, le 20 octobre 1814, jour où l'on solennisait la fête du Sacré Cœur de Jésus, une jeune fille se présenta au parloir de la communauté

Elle se nommait Rose Virginie Pelletier : c'était l'envoyée du Seigneur. Ne pouvant soutenir l'ardeur dont elle était consumée pour le salut des âmes, elle s'était échappée du pensionnat de Madame de Lignac et venait demander à vivre dans l'asile béni, vers lequel la poussait un attrait irrésistible. La mère Marie de Saint-Joseph Leroux, prieure, reconnut dans la démarche de cette enfant le signe d'une vocation toute spéciale et la reçut à l'instant comme postulante. Elle ne se trompait point ; Virginie devait être l'instrument des miséricordieux desseins de la Providence envers le Bon-Pasteur.

Née à Noirmoutiers, en Vendée, le 31 juillet 1796, elle était restée orpheline dès ses premières années. C'était une grande épreuve et une perte sensible. Son père, Julien Pelletier, médecin, était un homme remarqnable par sa science et plus encore par sa charité. Sa mère, Anne Mourin était la femme forte dont parle l'Écriture, donnant dans sa famille, comme au milieu du monde, l'exemple des plus belles vertus. La mort de ses parents si chrétiens privait donc l'enfant du plus précieux appui et des plus sages conseils. Mais Dieu veilla sur elle, la protégea contre les dangers et les séductions du monde, et lui mit au cœur un ardent désir de se donner à lui pour toujours. En se présentant au *Refuge*, Mlle Pelletier se rendait à la voix de la grâce qui l'appelait déjà depuis longtemps. Mais les hommes ne voient pas, ne pensent pas comme Dieu. Le tuteur de la jeune fille, M. Marceau, s'opposa à son entrée en religion. Il prétextait sa jeunesse et exigeait encore quelque temps de réflexion. Agir contrairement à une volonté si formelle n'était ni facile, ni prudent. Il fut décidé que Mlle Pelletier prolongerait son postulat jusqu'à sa majorité. Cette épreuve la trouva inébranlable. Après onze mois d'attente, elle revêtit le saint habit le 8 septembre 1815

et reçut le nom de Marie de Sainte-Euphrasie : elle prononça ses vœux deux ans plus tard le 9 Septembre 1817. Le jour de sa profession une des religieuses lui dit en lui serrant la main avec émotion : " Ma sœur, vous serez un jour obligée de changer la formule de vos engagements. " Paroles prophétiques, qui s'accomplirent à l'érection du Généralat.

Élue Prieure du monastère de Tours en 1825, la mère Marie de Sainte-Euphrasie fut appelée en 1829 à établir une maison de notre Institut à Angers sur la demande et avec le concours de Monseigneur Monteault, évêque de cette ville, et d'autres personnes charitables, parmi lesquelles nous devons surtout mentionner M. le Comte de la Potherie de Neuville, et Mme Cesbron de la Roche, qui devint Assistante Générale de la Congrégation. Cette importante fondation assurée, elle en fit de nouvelles à la sollicitation de l'épiscopat dans plusieurs diocèses de France, notamment à Metz, à Grenoble et à Poitiers.

Jusqu'alors, l'Ordre n'avait eu que des maisons isolées, indépendantes les unes des autres, dirigées par la Supérieure locale, sous la juridiction immédiate de l'évêque diocésain. La mère Marie de Sainte-Euphrasie, poursuivie par la pensée des grands avantages qui résulteraient d'un Généralat, s'en ouvrit à Monseigneur Monteault qui, appréciant lui-même tout le bien qui résulterait de cette réforme, présenta en vue de l'accomplir, une supplique au Saint-Père, en union avec les évêques de Poitiers, de Metz et de Grenoble. De leur côté, la Mère Marie de Sainte-Euphrasie et les pieux bienfaiteurs d'Angers, M le Comte de Neuville, Mme la Comtesse d'Audigné et Mme de Cesbron de la Roche firent la même demande. Ils unirent leurs prières dans cette intention, et après quelque temps d'épreuve et d'attente ils eurent le bonheur de voir leurs vœux exaucés.

Un décret et un Bref furent expédiés par l'ordre de Sa Sainteté Grégoire XVI, en date du 3 avril 1835, érigeant le monastère d'Angers en Généralat ; la supérieure de cette maison devenait la supérieure de l'ordre entier, sa juridiction s'étendait en conséquence à tous les couvents que les Religieuses d'Angers avaient fondés et fonderaient à l'avenir. Les règles et constitutions du vénérable Père Eudes restaient les mêmes, à l'exception de certains points dont le nouveau mode de gouvernement exigeait la modification. Mais les monastères qui acceptaient le Généralat devaient changer leur nom, afin qu'on ne les confondît pas avec les monastères de N.-D. de Charité, qui restaient indépendants les uns des autres comme ils l'avaient été jusque là, et, comme ils le sont encore aujourd'hui. Ils furent désignés sous le vocable de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur. Le décret réglait de plus que les religieuses conserveraient le même costume, si ce n'est qu'au lieu du cordon blanc qu'elles avaient à leur ceinture, elles en auraient un de couleur bleue. Sur le cœur d'argent qu'elles portaient sur leur poitrine elles devaient faire graver une image du Bon-Pasteur.

La Mère Marie de Sainte-Euphrasie Pelletier, notre première Supérieure générale, mourut au monastère d'Angers le 24 avril 1868, à l'âge de 71 ans, 8 mois et 24 jours. Elle avait passé en religion 53 ans, 6 mois et 5 jours. Après avoir fondé dans l'espace de 39 ans, cent dix monastères disséminés dans les cinq parties du globe.

A cette même époque, notre Institut comptait dans son sein environ deux mille six cents religieuses.

NOTRE-DAME DE CHARITÉ

DU

Bon Pasteur d'Angers

A

MONTRÉAL.

PREMIÈRE ANNÉE,

1844.

EN tête des Constitutions qui la gouvernent, la religieuse du Bon-Pasteur lit les paroles suivantes sur l'œuvre à laquelle elle consacre sa vie :

" I. C'est le plus digne service, et le plus grand honneur qu'elles puissent rendre à Dieu, et l'œuvre la plus agréable à sa divine Majesté qu'elles puissent faire, parce qu'il n'a rien tant à cœur que le salut des âmes.

II. C'est une œuvre qui contient en elle-même et par excellence toutes les autres bonnes œuvres, tant corporelles que spirituelles qui peuvent se pratiquer, parce que celles-ci ne sont que des moyens pour parvenir à celle-là comme à leur fin.

III. Une âme vaut mieux qu'un monde, et par conséquent lui prêter la main pour la retirer de l'abîme du péché, est une chose plus grande que de créer un monde tout entier, et de le tirer du néant à l'être : diriger et conduire une âme dans les voies spirituelles de la grâce, est une chose plus excellente que de gouverner un monde dans les choses temporelles.

IV. Une seule âme est plus précieuse devant Dieu que tous les corps qui sont dans l'univers, et par conséquent, contribuer à la revêtir de la grâce de Dieu, à la nourrir et fortifier par les bons exemples et par les saintes instructions qu'on lui donne, est une action plus sainte, que de revêtir tous les corps qui sont sur la terre ; et délivrer une âme de l'esclavage du péché et du démon, est une œuvre plus digne, que de mettre en liberté tous les captifs et prisonniers qui sont au monde ; faire mourir un péché dans une âme, est un plus grand bien, que d'étouffer une peste qui serait universelle ; et faire passer une âme de la mort du péche à la vie de la grâce , est une chose plus agréable à Dieu, que de ressusciter tous les corps qui sont dans les tombeaux. "

Plein de ces grandes pensées, Mgr Ignace Bourget songea dès les premières années de son épiscopat, à posséder dans son diocèse, une maison du Bon-Pasteur. Il fut pour nous le père le plus dévoué et le plus tendre.

En 1841, il s'adressa à notre très honorée Mère Marie de Sainte-Euphrasie Pelletier, alors supérieure générale, pour obtenir des religieuses qui vinssent fonder une maison du Bon-Pasteur dans sa ville épisco-

pale. Une pareille demande ne pouvait que sourire à la pieuse servante de Dieu. Comment n'eut-elle pas été heureuse à la pensée de travailler à la conversion des âmes dans la Nouvelle-France ? Mais l'entreprise présentait des difficultés et demandait des réflexions sérieuses. Trois années se passèrent, pendant lesquelles Mgr Bourget réitéra plus d'une fois son désir de voir réaliser l'œuvre qu'il avait tant à cœur. La Providence lui envoya un précieux intermédiaire qui plaida sa cause et fit disparaître tous les obstacles. Mgr Provencher, Vicaire Apostolique de la Rivière Rouge et premier missionnaire de cette contrée partait pour l'Europe. L'évêque de Montréal le pria de se rendre au monastère d'Angers, afin de négocier avec la supérieure générale l'affaire de la fondation. Mgr Provencher s'acquitta de cette mission avec le zèle qu'il apportait dans toutes les choses où la gloire de Dieu et le salut des âmes étaient intéressés.

Arrivé en France, il se rendit à Angers, où nos Mères lui firent le plus touchant accueil. Toute la communauté se réunit pour l'entendre. Il parla de ses travaux au milieu de pauvres peuplades du Nord-Ouest et ne tarda pas à exposer le message que l'évêque de Montréal lui avait confié. Il le fit avec un accent ému qui toucha tous les cœurs. " Eh quoi ! mes sœurs, dit-il, Dieu vous appelle et vous hésiteriez ? Il y a sur les rives du Saint-Laurent des âmes qui se perdent, qui ont besoin de vous et vous resteriez insensibles à leurs misères ? " La cause était gagnée. Sœur M. de Sainte-Céleste Fisson s'avance aussitôt vers le prélat, en qui la foi lui montre Jésus-Christ lui-même et s'offre à partir avec lui pour le Canada.

Ce généreux dévouement fut imité par plusieurs. Au commencement de mai 1844 nos fondatrices disaient adieu à la France : anges de la paix qui venaient planter sur notre sol la tente du Bon Pasteur. C'étaient Sr M. de Sainte-Céleste, née Marie Fisson, supérieure, Sr M. de Saint-Gabriel, née Eliza Chaffaux, assistante, Sr M. de Saint-Ignace, née Alice Ward et Sr M. de Saint-Barthelemy, née Andrews. Elles firent joyeusement leur sacrifice et partirent heureuses pour leur nouvelle patrie comme étaient parties jadis les Sœurs de l'Hôtel Dieu de Dieppe, Mlle Mance et les Religieuses de Saint-Joseph, la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation et la Vénérable Mère Marguerite Bourgeois.

Un facheux accident marqua le début de leur voyage. La diligence qui les conduisait au port de mer, d'où elles devaient s'embarquer, versa. Toutes les missionnaires en éprouvèrent quelques blessures. Sr M. de Saint-Barthelemy eut plus de mal que les autres et se releva toute meurtrie. Cette épreuve ne les découragea point. Elles la prirent au contraire gaîment comme un de ces contre-temps qui généralement signalent l'origine des œuvres de Dieu.

Elles firent la traversée sur un voilier. Les splendides bateaux à vapeur dont le progrès a fait de véritables palais flottants n'étaient pas connus alors. Elles furent près d'un mois sur l'Océan. Elles avaient gardé leur costume religieux. Tout l'équipage n'avait cessé de les entourer de respect et d'égards. Mais peu de temps avant de débarquer à New-York elles apprirent du commandant qu'il ne leur était point possible de paraître ainsi dans les rues de la

ville et qu'elles couraient risque d'être bafouées par le peuple. Les idées et les sentiments ont bien changé depuis lors dans la République voisine. Mais, à cette époque, le fanatisme protestant faisait la loi : le catholicisme était timide parce qu'il était faible. Qui eût dit alors que moins d'un demi-siècle plus tard l'Église catholique jouirait d'une liberté absolue, qu'elle serait respectée de tous, et qu'un peuple entier s'inclinerait devant la pourpre romaine placée sur les épaules d'un cardinal américain ? Mais en 1844, il fallait se plier aux circonstances. Nos mères se mirent à confectionner des habits laïcs du mieux qu'elles purent. Il faut dire qu'elles n'étaient pas riches en étoffes. Une pièce de batiste noire : voilà à peu près tout ce que contenait leur malle. Elles se firent des robes très simples, on le devine, et leurs tabliers noirs qu'elles se mirent sur les épaules leur tinrent lieu de manteaux. C'est ainsi vêtues qu'elles mirent pied à terre à New-York.

A Montréal on les attendait avec impatience. M. l'Abbé Arraud, en particulier, prêtre charitable et zélé de Saint-Sulpice se réjouissait de leur venue et se proposait de les seconder dans leurs œuvres de miséricorde par tous les moyens qui seraient en son pouvoir. En apprenant leur arrivée, il ne put contenir son bonheur et s'écria : " Enfin voici nos Sœurs d'Angers, je suis content. Dieu soit béni ! " Cet excellent prêtre devait être l'ange tutélaire de notre communauté.

La Mère M. de Sainte-Céleste et ses trois compagnes arrivèrent à Montréal le 7 juin. Mgr Bourget, M. l'Abbé Arraud, plusieurs autres prêtres et un

grand nombre de dames de charité les accueillirent comme des envoyées du Seigneur.

La maison qui leur était destinée n'étant pas encore achevée, on les conduisit immédiatement à l'Hôtel-Dieu où la révérende Mère Mézière, alors supérieure, et toutes les religieuses, les reçurent comme des sœurs. Elles vécurent sous leur toit pendant quelques semaines, partageant leurs exercices de piété, s'initiant aux coutumes du pays, jusqu'à ce qu'elles purent entrer dans leur propre couvent.

Peu après leur arrivée, Monseigneur de Montréal leur adressa le mandement suivant, expression touchante de sa bienveillance et de son affection paternelle à leur égard.

MANDEMENT D'ÉTABLISSEMENT DES FILLES DU BON PASTEUR À MONTRÉAL.

Ignace Bourget, par la miséricorde de Dieu
et du Saint Siège Apostolique,
Évêque de Montréal.

A nos très chères Filles Marie de Sainte-Céleste, Marie de Saint-Gabriel, Marie de Saint-Ignace, Marie de Saint-Barthelemy, Religieuses du Monastère de Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur d'Angers, salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

Comme il a plu, N. T. C. F., à l'illustrissime et révérendissime Guillaume Laurent Louis Angebault, évêque d'Angers, et à la révérende Mère Marie de Sainte-Euphrasie, supérieure générale de votre Congrégation, de se rendre à nos pressantes sollicitations, en vous donnant une obédience pour venir fonder

une maison de votre institut dans notre chère ville épiscopale, Nous vous adressons le présent mandement, pour vous dire que vous êtes les bienvenues, parceque vous venez au nom du Seigneur tout bon et miséricordieux, pour Nous aider à travailler au salut de celles de nos brebis qui sont le plus à plaindre, parcequ'elles sont le plus abandonnées.

Nous savons, N. T. C. F., que votre mission dans le monde et vos travaux dans la sainte Église de Dieu, ont pour objet principal de sanctifier les âmes qui après avoir donné au monde les plus affreux scandales, en sont devenues le rebut. Votre gloire et votre couronne est de rendre à ces fleurs que le vice avait ternies, l'éclat de leur première innocence. Votre bonheur est de pouvoir dire avec Notre-Seigneur, jusqu'à un certain point : Nous sommes venues dans le monde, non pour les justes mais pour les pécheurs : non seulement pour servir, comme tant d'autres communautés, d'un de ces asiles heureux où des âmes chastes et pures se mettent à l'abri de la corruption du siècle, pour mener ici-bas la vie des anges ; mais aussi pour établir un refuge à la plus grande des misères humaines. C'est pour courir après les brebis perdues d'Israël que vous avez quitté votre patrie, que vous avez traversé les mers et que vous vous êtes exposées aux plus grands dangers. Vous venez vous fixer sur cette terre étrangère, déterminées à endurer toutes les peines et les tracasseries qu'entraîne nécessairement toute fondation afin d'imiter votre Sauveur qui a fait le grand et pénible voyage du Ciel en terre, non pour ceux qui étaient en santé, mais pour les malades. A l'exemple de ce bon Pasteur, vous

prodiguerez aux pauvres âmes, confiées à vos soins, tous les services que votre charité vous inspirera, afin de gagner d'abord leur confiance, et ensuite faire entrer dans leur cœur les saintes vérités de la religion. Vous les dirigerez dans les routes pénibles de la pénitence et vous les y ferez persévérer avec courage. Vous en ferez des Madeleines, des Thaïs, des Pélagies, etc ; lesquelles, après avoir été le scandale du monde, sont devenues heureusement par leur pénitence, des modèles de toutes sortes de vertus ; si bien que l'Église n'a pas craint de les placer sur ses autels, afin d'inspirer aux âmes les plus abandonnées, une juste confiance en la miséricorde infinie du Seigneur.

Nous ne sommes point surpris, N. T. C. F., de ces excellents fruits que par la grâce de Dieu, vous produisez dans les âmes. Car le Bon Pasteur, qui vous a appelées à sa suite, vous a non-seulement donné le nom de " Bon-Pasteur, " mais encore il vous a donné son Cœur, qui est le plus précieux trésor de votre Société : ce Cœur adorable qui brûla toujours d'un zèle si ardent pour le salut des âmes ; ce Cœur si tendre qui lui fit verser des larmes et pousser des gémissements sur son ami Lazare, mort depuis quatre jours, et qui était la figure de ceux qui sont ensevelis dans le tombeau du péché ; ce Cœur si débonnaire qui lui fit entreprendre avec tant de fatigue le voyage de Samarie, pour y convertir une femme qui vivait dans le plus affreux libertinage. Est-il étonnant qu'ayant pour ainsi dire à votre disposition ce Cœur tout divin, vous retiriez tant d'âmes du malheureux état du péché, pour en faire de dignes épouses du Dieu trois fois saint. Ce n'est donc pas sans raison que vous

avez pris pour principal ornement de votre Institut, le Cœur de ce Dieu infiniment bon qui se sacrifia pour les pécheurs.

Comme nous connaissons ces dons excellents que le Cœur de Jésus a versés dans votre Institut, nous avons cru devoir faire les plus vives instances auprès de vos Supérieures, pour que vous fissiez ici un établissement, afin que les âmes confiées à nos soins, et qui sont les plus abandonnées, pussent y participer.

En vous appelant à notre secours, pour sauver ces âmes si précieuses aux yeux de Dieu, Nous vous avons informées que vous ne deviez compter que sur la divine Providence, pour opérer cette grande œuvre ; et Nous vous le répétons encore aujourd'hui. Mais Nous vous avertissons en même temps, que Nous vous avons confiées aux soins de notre ville épiscopale : de cette ville qui a reçu dans son cœur le souffle divin de la charité, de cette ville qui s'est levée en masse, chaque fois que Nous avons cru devoir l'appeler à notre secours, pour exécuter les plans des œuvres charitables dont Dieu Nous avait donné la pensée ; de cette ville qui mérite à juste titre le nom de ville des aumônes, comme une de celles de l'ancienne France que vous venez de quitter. Vous aurez donc, pour vous seconder dans votre zèle une foule de Dames pieuses, qui font la gloire de leurs respectables époux, lesquels se plaisent à leur donner toute liberté de vaquer à l'exercice des œuvres de charité, et de courir au secours des pauvres, des veuves, des orphelins et de tous les malheureux. Aidées puissamment par ces ferventes coadjutrices, vous travaillerez efficacement à relever la gloire de votre sexe, en faisant régner la justice avec

toutes ses aimables vertus, là où régnait auparavant la concupiscence avec ses honteux déréglements. Vous partagerez vos entrailles maternelles avec ces courageuses collaboratrices qui feront ce que vous ne pourrez faire vous-mêmes ; c'est à-dire, qui iront à la recherche de ces âmes infortunées, qui cachent leur honte et leur désespoir dans ces tristes lieux où par le plus grand de tous les malheurs, elles perdirent ce qu'elles avaient de plus cher au monde, leur innocence, et avec leur innocence, tout le bonheur de leur vie.

A ces causes, le saint nom de Dieu invoqué, et de l'avis de Nos vénérables Frères les Chanoines de notre Cathédrale, que Nous avons eu soin de prendre avant notre départ pour notre Visite Pastorale, Nous avons réglé, statué et ordonné, réglons, statuons et ordonnons ce qui suit :

1° Nous permettons à vous, Sœur Marie de Ste-Céleste, Marie de St-Gabriel, Marie de St-Ignace. Marie de St-Barthelemy, de fonder à Montréal une maison de Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur.

2° Nous voulons que vous suiviez en tout les règles et les constitutions qui régissent et gouvernent votre Maison-Mère, établie dans la ville d'Angers.

3° Nous permettons que vous jouissiez dans ce diocèse de tous les privilèges et avantages qui vous ont été accordés, soit par les faveurs spéciales du Saint-Siége Apostolique, soit en vertu de vos dites règles et constitutions.

4° Vous célébrerez les offices et les fêtes, comme partout ailleurs, dans les diverses maisons de votre Institut.

5° Vous pourrez ouvrir un noviciat, et admettre dans votre Société toutes les personnes qui vous paraîtront appelées de Dieu pour partager vos travaux et avoir part à vos mérites.

Enfin, Nous vous mettons sous notre entière dépendance et celle de nos successeurs évêques, et Nous vous donnons de tout notre cœur notre bénédiction, au Nom du Bon Pasteur que Nous sommes chargé, malgré notre indignité, de représenter sur la terre. Soyez donc bénies, vous qui venez exercer ici la charité de Jésus-Christ, qui presse toutes les âmes de se consacrer à son amour. Soyez bénies, vous qui avez l'honneur incomparable d'être consacrées à *Notre-Dame de Charité*, à la divine Marie dont le très saint Cœur fut toujours le siège de l'amour le plus pur ; vous qui avez reçu en partage, non les richesses du monde, mais le précieux trésor de la charité de Marie, le refuge assuré des grands pécheurs. Croissez et multipliez-vous à l'ombre et sous la protection de celle qui, par sa tendresse maternelle, fait toute l'espérance des justes et des pécheurs. Accomplissez les grands desseins que Dieu a eus sur vous, en vous amenant ici. Faites connaître, aimer et servir Jésus, le Bon Pasteur, et Marie, la Souveraine du Ciel et de la terre, par tant d'âmes qui hélas ! ont aimé si longtemps les plaisirs séduisants d'un monde corrompu, qui a fait leur malheur. Faites-leur aimer cette beauté toujours ancienne et toujours nouvelle, qui ravissait le cœur d'Augustin pénitent. Mettez en honneur la vertu de pénitence ; et que les gémissements qui vont bientôt retentir dans votre humble demeure, se fassent entendre au dehors et aillent toucher de douleur et de

repentir les malheureux qui ont osé précipiter, dans le plus profond abîme du péché, des âmes pour le salut desquelles Jésus-Christ a versé jusqu'à la dernière goutte de son précieux Sang. Qu'eux aussi ils apprennent à recourir à l'infinie miséricorde du Seigneur. Que s'il y a dans votre maison des Aglaé pénitentes, il y ait dans le monde des Boniface expiant par le martyre, c'est-à-dire, par le sacrifice de toutes les convoitises, par la prière, l'aumône et les bonnes œuvres, les tristes années qu'ils passèrent à outrager le Seigneur avec ces infortunées victimes de leurs passions. Telle est, N. T. C. F., la mission que vous avez à remplir avec la grâce du Bon Pasteur, et le secours puissant de Notre-Dame de Charité.

Sera le présent mandement, lu à la messe qui se célébrera dans l'oratoire des Filles du Bon-Pasteur à Montréal, le jour que l'on en fera la bénédiction, et ensuite conservé dans les archives de la communauté.

Donné à l'Assomption, dans le cours de nos visites, le onze juin mil huit cent quarante quatre, sous notre seing et sceau et le contre-seing de notre secrétaire *ad hoc*.

(Signé) † Ig. , Evêque de Montréal,
Par Mandement de Monseigneur.
(Contre-signé.) T. Plamondon, Ptre Secrétaire
ad hoc.

Pendant que les nouvelles missionnaires étaient à l'Hôtel-Dieu, M. Laframboise et Mme Quesnel, deux bienfaiteurs insignes, vinrent les chercher pour leur faire visiter la demeure que M. l'abbé Arraud avait fait préparer pour elles. Ce bon Père qui les y attendait.

écipiter, dans
nes pour le sa-
qu'à la derniè-
x aussi ils ap-
corde du Sei-
es Aglaé péni-
niface expiant
rifice de toutes
et les bonnes
ent à outrager
nes de leurs pas-
que vous avez à
r, et le secours

la messe qui se
Bon-Pasteur à
bénédiction, et
la communauté.
s de nos visites,
quatre, sous no-
de notre secré-

Montréal,
seigneur.
Ptre Secrétaire
} *ad hoc.*

naires étaient à
e Quesnel, deux
ercher pour leur
Arraud avait fait
les y attendait.

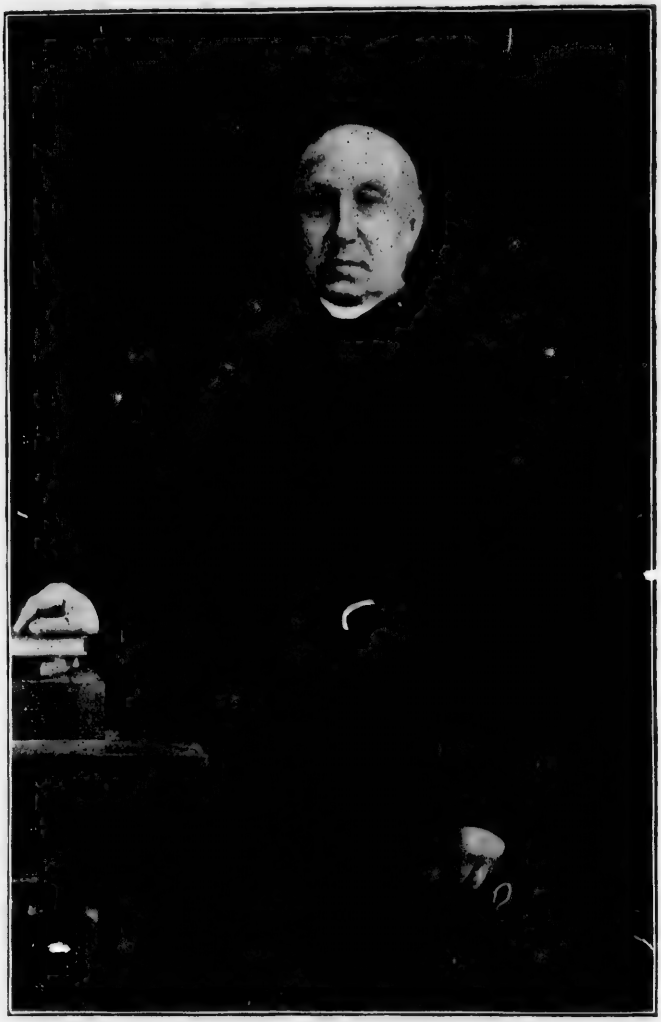

M. JACQUES ARRAUD, P.S.S.

put alors leur présenter leur première postulante : Mlle Marie-Louise Perrault, qui entra au noviciat dès qu'il fut possible de recevoir des sujets.

Nous ne saurions dire assez quel dévouement nous montra en toutes circonstances, et particulièrement dans ces premiers temps, M. Arraud. Il fut vraiment l'instrument dont Dieu se servit pour établir notre communauté à Montréal. C'est lui qui acheta notre premier monastère avec les seuls secours de la charité. Mais quels sacrifices, quelles démarches, quelles fatigues ne dut-il point s'imposer dans ce but ! De pieuses dames organisèrent, à sa demande, plusieurs bazars. On le vit lui-même tendre la main, en faveur de l'œuvre qui lui était si chère, et ce ne fut qu'après bien des épreuves et des humiliations toujours chrétiennement supportées, qu'il parvint à se procurer les fonds nécessaires à la congrégation nouvelle.

La maison qu'il acheta était en bois, à deux étages avec des mansardes. Elle mesurait 108 pieds de longueur et 84 pieds de profondeur. C'était une vieille caserne délabrée, située sur la rue Brock, dans le quartier Ste-Marie. M. l'abbé Arraud y fit faire d'abord les restaurations nécessaires, puis y ajouta une allonge en brique, à trois étages, large de 50 pieds et profonde de 40. Bien qu'il ne s'épargnât ni les peines, ni les démarches, parfois les ressources lui faisaient absolument défaut ; l'entrepreneur se trouvait souvent sans argent pour payer ses ouvriers. M. Joseph Beaudry, homme pieux et dévoué, qui avait fait cession de tous ses biens au séminaire, surveillait seul les travaux. Il s'acquittait de cette tâche avec zèle et esprit de foi. Il aimait à encourager dans la mesure de

son pouvoir les œuvres de charité, et la fondation du Bon-Pasteur avait toutes ses sympathies.

Cependant, la construction avançait peu à peu. On en était au-delà du second étage de l'allonge en brique, lorsqu'une nuit, un vent violent la renversa, détruisant ainsi en quelques minutes le fruit de tant de peines. Le matin, à la vue du désastre, M. Arraud éprouva une vive douleur. Mais il ne se découragea point, et adorant, dans cette épreuve, la volonté de Dieu, il se remit à l'œuvre avec une ardeur nouvelle qui fut couronnée de succès.

Quelques jours avant de quitter l'Hôtel-Dieu nos mères et les révérendes sœurs de ce monastère, firent la convention suivante destinée à perpétuer le souvenir des jours heureux qu'elles avaient passés ensemble :

†

J. M. J.

Nous, supérieure des Religieuses de l'Hôtel-Dieu et officières représentant notre communauté, désirant cimenter une union perpétuelle qui porte son avantage au-delà du tombeau, avec les révérendes dames Religieuses de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur, arrivées d'Angers le 7 du courant, pour établir une maison de leur Institut dans notre ville. Sa Grandeur Mgr notre Evêque leur ayant assigné notre monastère pour résidence de quelques jours, nous a donné l'inappréciable avantage de connaître leurs méritantes personnes, qui laisseront pour toujours, dans notre maison, la bonne odeur de leur dévouement pour la gloire de Dieu.

Sommes convenues mutuellement que le monastère où il décèdera une religieuse, en informera la supérieure de l'autre, qui donnera l'intention d'une communion générale pour le repos de l'âme de la défunte. Il sera dit un *De profundis* en commun pendant huit jours, et toutes les bonnes œuvres se feront à la même intention.

Fait et passé en notre communauté de l'Hôtel-Dieu de St-Joseph de Ville-Marie, à Montréal le 17 juin 1844.

Sœur MÉZIÈRE, Supérieure,
Sr MERCILLE, Sr BOURBONNIÈRE,
Sr LACROIX dite LAUNIÈRE,
Religieuses Hospitalières.

Sr Marie de Ste-Céleste FISSON, Supérieure,
Sr Marie de St-Gabriel CHAFFAUX, Assistante,
Sr Marie de St-Ignace WARD,
Religieuses de Notre-Dame de Charité du BON-PASTEUR.

En 1651 les Ursulines de Québec se séparant des Religieuses Hospitalières qui les avaient recueillies après l'incendie de leur monastère signèrent avec leurs vénérables bienfaitrices un pacte solennel analogue à celui que nous venons de citer. " Afin de conserver, était-il dit, entre les deux communautés une union et une affection perpétuelles et indissolubles, il y aura toujours entre elles une entière amitié, une participation dans les biens spirituels et un mutuel échange de bons offices et de prières. "

Ainsi se comprennent dans le cloître l'affection et

la reconnaissance. Après quarante années, nous observons scrupuleusement les pieuses obligations contractées par nos mères, heureuses de témoigner par là aux révérendes Sœurs de l'Hôtel-Dieu notre gratitude pour la touchante affection dont elles ont entouré notre berceau.

Le 10 juin, s'effectua la séparation. Nos Mères laissèrent l'Hôtel-Dieu pour aller s'installer dans leur monastère. Elles trouvèrent dix-huit pénitentes que M. Arraud y avait amenées dès le matin. C'étaient les premières brebis dont le Bon Pasteur leur confiait le soin. M. l'abbé Arraud avait réussi par sa piété et son zèle apostolique à les tirer de leur misère. Jusqu'alors il les avait placées dans une maison séculière du faubourg Québec sous la surveillance de quelques dames pieuses et les soutenait de ses aumônes.

Le couvent était à peine terminé lorsque nos mères en prirent possesion. Aussi, eurent-elles à souffrir pendant quelque temps de l'humidité. Les planchers étaient malpropres. Point de meubles : c'était véritablement l'asile de la pauvreté. Mais la Providence a-t-elle jamais abondonné ceux qui se consacrent à son service, et Jésus-Christ n'a-t-il pas dit : " Ne vous inquiétez point pour votre vie..... Regardez les oiseaux du ciel ; ils ne sèment ni ne moissonnent, ni n'amassent dans des greniers et votre Père céleste les nourrit ; n'êtes-vous pas beaucoup plus qu'eux ! Ne vous inquiétez donc point, disant : que mangerons-nous, ou que boirons-nous, ou de quoi nous vêtirons-nous ? Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice et toutes ces choses vous seront données par surcroît " (1) Nos pieuses Mères met

(1) Math. VI.

taient en pratique ces conseils du divin Maître. Leur foi ne fut pas déçue.

Le même jour Mme Quesnel envoya les lits et les autres objets nécessaires pour les cellules des quatre fondatrices. Mme Jacques Lafleur qui demeurait dans le voisinage, leur apporta pendant huit jours leur nourriture toute apprêtée à l'heure des repas. Elle leur procura aussi de la vaisselle. Elles en avaient besoin car chacune de ces vingt deux personnes n'avait pas son assiette, il leur fallut se passer la fourchette et le couteau à tour de rôle. Les pénitentes étaient arrivées dans un état de grand dénûment. Mme Quesnel fournit de quoi les vêtir toutes ; Mr. et Melle Berthelet donnèrent une partie du mobilier. Mgr l'évêque de Montréal voulut bien envoyer des ornements sacrés. Les dames de Charité du faubourg Québec firent une quête et achetèrent des bancs, une lampe et plusieurs autres choses nécessaires pour la chapelle. Mme Quesnel garnit d'une manière complète le vestiaire de la sacristie. Ces dons, arrivés à temps, permirent d'habiller les pénitentes et de rendre le monastère convenable pour la cérémonie de la bénédiction. Cette cérémonie, fixée au 27 juin, exigeait de la part de nos mères des préparatifs considérables. Elles travaillèrent jour et nuit. Melle Marie-Louise Perrault vint leur offrir ses services et surveilla les pénitentes pendant que celles-ci faisaient le ménage ; elle tailla les robes et fit les costumes. Plusieurs autres dames prêtèrent aussi leur précieux concours, et, le 27 juin, tout se trouva prêt pour la fête. Mgr R. Gauthier, évêque de Kingston, la présida, assisté de M. l'abbé Kelly, vicaire général du diocèse de Montréal

et de M. l'abbé Prince, chanoine de la cathédrale. Il y avait une assez nombreuse assistance parmi laquelle on distinguait, outre plusieurs membres du clergé, M. Laframboise, Mme Quesnel et quelques autres bienfaiteurs.

Le R. P. Tellier, Jésuite, fit à cette occasion sur l'œuvre du Bon-Pasteur un magnifique discours que nous sommes heureuses de reproduire en entier :

" *Quid vobis videtur ? Si fuerint alicui centum oves, et erraverit una ex eis ; nonne relinquit nonaginta novem in montibus et vadit quærere eam quæ erravit ?*——— Si quelqu'un a cent brebis, et qu'une d'elles se soit égarée, ne laisse-t-il point les quatre-vingt-dix-neuf autres à la montagne, pour aller chercher celle qui s'est égarée ? (1)

Monseigneur,

C'est sous l'emblême de cette parabole si touchante que le Bon Pasteur nous dépeint les sollicitudes de sa tendresse et les pieuses poursuites de sa miséricorde. Le troupeau d'élus que lui a confié son divin père, il le conduit aux gras pâturages, il le désaltère aux sources d'eau vives, et à l'ombre de sa houlette il le sauve de la dent meurtrière du loup et de la main furtive du ravisseur. Quelque brebis imprudente et volage s'est-elle éloignée du troupeau et soustraite à sa vigilance, il calcule aussitôt tous les dangers qu'elle peut rencontrer ; il est dans les transes, il la rappelle, il se transporte sur tous les points culminants, il plonge ses regards inquiets à travers toutes les ondulations des vallées, et de partout il fait entendre la voix du Pasteur. Ne répa-

(1) Math. 18, 12.

raît-elle point ? il laisse le troupeau sur le penchant de la montagne, et lui-même, en personne, il va à la recherche de la brebis errante. Voyez-le, mes frères, comme il accélère le pas, comme il franchit les distances, comme il pénètre partout, comme il module sur tous les accents de sa voix ? Un bêlement lointain répond enfin à son appel ! il court, il se précipite ; il caresse tout haletant la brebis qui lui est si chère ; déjà il l'a placée tout joyeux sur ses épaules, il la rend au troupeau. Eh ! félicitez-moi, dit-il à ses amis et à ses voisins, cette brebis je l'avais perdue, voilà que je l'ai retrouvée. Et moi je vous dis, conclut le divin maître, qu'il y aura joie et réjouissance dans le ciel pour un seul pécheur qui fait pénitence, plus que pour quatre-vingt-dix-neuf jutes qui n'ont pas besoin de faire pénitence : *Dico vobis quod ita gaudium erit in cœlo super uno peccatore pœnitentiam agente, quam super nonaginta novem justis, qui non indigent pœnitentia.* (1) Quelle doit donc être aujourd'hui la joie, la jubilation des anges et des saints ! comme le ciel doit sourire à la solennité qui nous réunit dans cette enceinte, puisque nous bénissons, nous consacrons, nous ouvrons un asile au repentir et à la pénitence ! Nous-mêmes qui n'avons que quelques étincelles de cette immense charité qui embrase les cieux, nous nous sentons attendris et profondément émus. La vue de ces héroïnes qui ont franchi les vastes mers pour une telle mission, le spectacle des filles heureuses qui forment le premier noyau de cette communauté, prémices du refuge, recueillies et présentées par un zèle admirable ; le concours, la présence des personnes res-

(1) Luc. 15, 7.

pectables et religieuses de tous les rangs, de tous les âges et de tous les sexes qui se pressent autour de cet autel, tout, mes frères, tout dilate nos cœurs et verse dans nos âmes le baume de la charité, de la religion la plus exquise et la plus suave. Que dirai-je dans cette circonstance solennelle, qui puisse satisfaire votre pieuse avidité et contribuer en quelque chose au bien de l'œuvre ? Deux mots, M. F., je vous dirai quelle est l'œuvre qui va s'accomplir dans cette sainte maison, et à qui la religion et la société en seront redevables. Tous ensemble invoquons cet esprit de lumière et de charité qui est le principe et l'âme de toutes les grandes œuvres ; et invoquons-le par la toute puissante intercession de celle qui est le refuge des pécheurs. *Ave Maria.*

I

Je me demande d'abord : quelle est l'œuvre qui va s'accomplir dans cette sainte maison ? un asile, *un refuge* s'ouvre au libertinage repentant. Et quel asile, quel refuge ! C'est là une œuvre dont notre société avait besoin, et qui sera aussi parfaite dans ses résultats, qu'elle est méritoire dans sa formation. L'orgueil humain a beau se révolter et se débattre : il est forcé d'admettre que l'homme a fait une chûte. La dégradation primitive perce à chaque pas ; l'ivraie étouffe presque partout le bon grain. La société n'est plus vierge, telle que le créateur l'a faite et qu'il la voulait. Elle a oublié son Dieu ; elle s'est oubliée elle-même, elle a sacrifié à l'erreur et au crime. La civilisation, survenant dans une société si malade, y développe des principes à fausses applications : elle

engendre autant de maux qu'elle enfante de biens. De là une inondation, un déluge de désordres et de besoins. Les maladies et les infirmités se disputent le corps de l'homme ; et comme si elles avaient mission d'en-haut, elles paraissent répéter à l'envi : nous immolons le coupable à ta vengeance, juste ciel ! Les incertitudes et les ténèbres ont envahi l'esprit de l'homme et le plus souvent il ne s'avance qu'à tâtons dans la recherche de la vérité. La raison elle-même paye chèrement ses hauteurs et ses dédains ; nous la voyons quelquefois s'évanouir, s'effacer, s'éteindre et abandonner l'homme devenu machine à la merci de l'aliénation, de la frénésie, de l'imbécillité. Impuissante à prévenir, à soulager toutes les misères, la société n'a souvent que le regard de la compassion ou le soupir stérile de la sympathie pour consoler dans leur détresse l'enfance, la vieillesse, la pauvreté, le malheur. Grand Dieu ! Votre religion sainte, cette religion de charité que vous avez apportée du ciel en terre, ne tendra-t-elle pas une main secourable à l'humanité souffrante ? N'en doutez pas, mes frères : voyez ces immenses et innombrables hôpitaux ! D'humbles vierges consacrées à Dieu, y sont les servantes des malades. Ici c'est un même toit qui abrite l'enfant trouvé, l'orphelin, le vieillard impotent ; là c'est St-Jean de Dieu qui se charge des aliénés. Et ces dépôts de mendicité confiés aux soins des corporations religieuses ! ils regorgent de pauvres honteux : il y en a qui portent la consolation et la paix au sein des prisons, au fond des cachots, dans les bagnes. L'enfant qu'une famille insouciante ou indigente laisse errer à l'aventure dans nos rues, l'humble frère des écoles

le recueille avec attendrissement ; pendant que la caducité de la vieillesse va se reposer dans une maison de Providence. Oui, la sphère de la charité chrétienne embrasse toute la sphère des misères humaines et sociales.

Mais au-dessous de toutes les misères il est une misère profonde, un abîme de misère que l'œil chaste ose à peine entrevoir ; au fond de toutes les plaies il est une plaie intime qui gangrêne la société et qui soulève le cœur ; c'est la maladie la plus invétérée, la plus mortelle, la plus contagieuse du cœur humain. Autant la femme mue par l'esprit de Dieu est vertueuse, noble et puissante pour le bien, autant la femme mue par l'esprit de la chair est-elle vicieuse, ignoble et puissante pour le mal. La séduction de la femme n'a pas seulement renversé le premier homme au paradis terrestre ; elle a successivement enivré et perverti les géants au temps du déluge, Israël dans le désert, (1) David et Salomon sur leurs trônes, des hommes éclairés et saints de tous les siècles et de tous les pays ; elle ravage la société dans toutes ses branches. Mais supposez que la séduction soit poussée par la misère, largement soudoyée, endoctrinée par les exemples et les encouragements, enhardie, exaltée par d'indomptables passions intérieures ; supposez qu'elle soit systématique, organisée, persévérante, généralisée, oh ! Dieu, que deviennent alors les âmes ! ces âmes créées à l'image de Dieu, rachetées par son précieux sang et suspendues entre deux éternités ? Que devient la jeunesse avec son inexpérience et sa fougue ? qu'en est-il des liens sacrés du mariage ? où en est la vertu chancelante qui se traîne nonchalamment au milieu de

(1) Nomb. XXIII.

tant de pièges ? Hélas, M. F., levez les yeux et voyez ! La religion sera-t-elle spectatrice impassible et impuissante de si grands maux ? n'a-t-elle donc aucun remède pour une si affreuse maladie ? n'a-t-elle donc aucune digue à opposer à ce torrent impur ? n'a-t-elle donc ni abri pour mettre à couvert la fragilté de ce sexe, ni asile pour accueillir son repentir après de lamentables écarts ? Que la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Angleterre répondent pour moi ; elles jouissent sous ce rapport aussi de le bienfaisante action du catholicisme. Et toi, brillante et magnifique capitale de l'Amérique Britanique du Nord, réjouis-toi dans le Seigneur : le jour qui luit sur toi est un jour de bénédiction et de salut. L'agglomération libre et le pêle-mêle de ton immense population, l'indifférence et le laisser-aller, la misère et le manque de travail, la mollesse de tes habitudes, la folie de ton luxe, tout a fait germer dans ton sein, a développé avec une effrayante rapidité la dépravation des mœurs et leplus alarmant libertinage. La religion sainte de Jésus-Christ, respecte les libertés de tous. C'est elle qui après t'avoir dotée déjà de tant d'utiles établissements, te vient encore aujourd'hui en aide dans cette grave calamité ! C'est elle qui ouvre au milieu de ton peuple ce précieux asile : elle s'offre à l'agrandir, elle s'offre à le multiplier au gré de tes désirs et suivant l'étendue de tes besoins. Et qu'était-ce, après tout, que ces villes de refuge, pourtant si précieuses, qu'ouvrait l'ancienne loi à l'homicide involontaire pour le soustraire à la vengeance ; qu'était-ce que ces villes de refuge en comparaison de ces asiles sacrés, où une génération criminellement

homicide vient demander pardon des milliers d'âmes qu'elle a tuées, et obtient grâce ? Car, c'est là le principal but du refuge.

Oui, mes frères, cet asile accueille les âmes coupables que la grâce a touchées, et qui veulent faire leur paix avec Dieu. Ici ces âmes apprendront ou se rappelleront les vérités saintes et consolantes, les obligations graves et salutaires de la religion, elles trouveront une existence honnête et paisible, elles reprendront le goût et la pratique du travail, ici en un mot elles se retremperont ; et revêtues enfin de Jésus-Christ, elles deviendront en lui de nouvelles créatures, qui ne garderont du passé que le repentir et la reconnaissance : *Si qua ergo in Christo, nova creatura ; vetera transierunt.* (1) Et remarquez avec moi, mes frères, que dans l'admission des repenties la maison du refuge ne fait point distinction de croyance ou de dénominations. Elle n'admet aucune pénitente, n'en retient, n'en renvoie aucune malgré elle : mais la porte s'ouvre à tous les cœurs contrits et repentants de quelque part qu'ils viennent.

Quelqu'un me demandera peut-être quel sera l'avenir de ces heureuses filles sorties de l'abîme et rendues passagèrement au bonheur et à la vertu. Suivez avec moi, mes frères, les opérations du refuge. J'entre dans cette maison au premier jour de l'année 1850 ; je viens aux nouvelles des repenties de l'année 1844, et voici ce que je trouve : le refuge s'est déchargé de toutes les incorrigibles et a ouvert les portes aux indisciplinées qui auraient pu vouloir les forcer. Quant aux repenties, vraiment pénitentes, je les trou-

(1) 2 Cor. c. 15.

ve réparties en trois classes. Toutes, elles ont fait leur paix avec Dieu, et cimenté le grand acte de leur réconciliation avec les larmes et la pénitence : toutes, elles sont revenues aux idées religieuses et aux sentiments de la crainte de Dieu : toutes, elles ont repris l'usage et le goût du travail : cette triple œuvre une fois accomplie aussi solidement que possible en plus ou moins de temps, avec plus ou moins de facilité et de succès, il s'en est trouvé qui ont mieux aimé retourner dans le monde que de rester dans la solitude ; et celles-là la maison du refuge les a rendues à leurs familles ou les a placées dans de bonnes maisons. Il s'en est trouvé qui, effrayées des dangers du monde et de leur propre fragilité, ou guidées par des sentiments de pénitence, ont préféré la solitude, et ont demandé comme la plus précieuse de toutes les grâces, de passer le reste de leurs jours dans le pieux asile qui les a recueillies ; celles-ci je les retrouve dans la maison, dans leur classe, comme disent les constitutions, et mêlées aux nouvelles converties qui se succèdent sous leurs yeux, elles aident puissamment l'œuvre par leurs prières, leurs discours et leurs exemples. Un vœu de stabilité pour un an seulement, et qu'elles renouvellent, chaque année les attache à la maison sans les y lier irrévocablement. Il s'en est trouvé enfin qui, travaillées par une grâce spéciale et pleine d'une admirable générosité, ont voulu se consacrer sans retour et sans réserve au Dieu des miséricordes, et expier par les rigueurs d'une pénitence à vie leurs erreurs passées : âmes privilégiées auxquelles le bon Maître a dit sans doute comme autrefois à la célèbre pénitente qui lui inondait les pieds de lar-

mes : parce que vous avez beaucoup aimé, beaucoup de péchés vous sont remis : et de cette troisième classe de pénitentes le refuge a fait une communauté à part, une communauté de religieuses proprement dites, appelées les Madeleines : je les vois soumises à la règle austère du Mont-Carmel, et liées à Dieu par les vœux perpétuels de religion. Tel est le spectacle si nouveau qu'admirera Montréal dans quelques années à la vue duquel nous nous écrierons tous : oh ! Dieu, que vos œuvres sont belles ! qu'elles sont parfaites ! comme elles embrassent tous les caractères de la divine charité !

Une réflexion se présente naturellement à l'homme qui examine l'œuvre du refuge. Est-ce que la vue de cette plaie cruelle qui afflige et humilie toute la société, ne porte point avec elle son remède ? Une âme religieuse et éclairée peut-elle voir de près les infortunées victimes du libertinage, sans se demander au même instant : " Mais qu'y a-t-il donc à faire pour préserver du même malheur les jeunes personnes exposées ? " Aussi, mes frères, ne suis-je point étonné de voir dans le même asile, à côté du refuge, l'œuvre de la préservation. Oh ! quels contrastes touchants vont se réunir et s'harmoniser dans une même maison ! à côté des larmes, du repentir et de la pénitence, va se nourrir et s'élever une troupe choisie d'enfants innocentes. Elles se formeront à l'ordre, à la décence et à la retenue, elles recevront les douces leçons et les exemples salutaires de la religion ou elles s'accoutumeront aux ouvrages et travaux de leur sexe et de leur âge, et elles s'affermiront dans un genre de piété solide et éclairée. Mille fois heu-

reuses les villes auxquelles Dieu dans sa miséricorde réserve une pareille ressource ! Et cette maison n'embrassât-elle que la *préservation* toute seule, elle serait déjà digne de notre admiration et de toutes nos louanges. Mais, mes frères, la charité a d'autres inventions encore, et c'est au sein même de Dieu qu'elle semble puiser sa fécondité. Dans ce siècle surtout le vice est précoce et souvent devance l'âge. Le magistrat et le prêtre savent que ce n'est pas seulement l'âge mûr qui peuple les prisons, mais que la jeunesse y fourmille. La société ne l'ignore pas, le jeune détenu ne trouve souvent dans les prisons qu'une école de crime et de libertinage, et au terme de sa détention il est ordinairement plus fourbe et plus adroit ; rarement est-il devenu meilleur. C'est pour arracher à cette affreuse position les jeunes filles tombées sous le coup de la loi, que cette institution peut aussi se charger de l'œuvre dite de *St Michel*. Que la magistrature d'une ville montre le désir de confier au Refuge du Bon-Pasteur les jeunes prisonnières, elle rencontrera un zèle empressé à les admettre, et qui ne voit la puissante et salutaire influence qu'une religieuse par ses exemples et ses discours exercera sur ces jeunes cœurs ?

Tel est, M. F. le plan grandiose, l'action magnifique du refuge, de ce refuge. Ici la même main arrachera les épines et cultivera les roses et les lys. Ici la même voix arrachera des soupirs et des larmes, elle fera épanouir à la joie des cœurs novices et innocents. Ici la charité se fera tout à tous, pour gagner à Dieu tous les cœurs. Telle est l'œuvre qui va s'accomplir dans cette sainte maison : mais à qui

la religion et la société seront-elles redevables ? C'est ce que je vais dire en peu de mots.

II

Le plus difficile d'une œuvre est souvent sa conception et son début. Le passage de la possibilité à l'existence demande une puissance créatrice et l'organisation veut une activité et une patience à toute épreuve. Depuis longtemps sans doute les âmes bien nées et les cœurs chrétiens gémissent sur les affreux ravages que fait la corruption des mœurs et sur les dangers que court une jeunesse volage et altérée de plaisirs. Mais qu'il y a loin des théories à une prompte, hardie et heureuse exécution ! Gloire donc au zèle éclairé et persévérant de l'homme de Dieu, auquel il a été donné de concevoir et de produire cette œuvre immortelle ! gloire à toutes les personnes charitables et généreuses qui l'ont soutenue de leur autorité, de leurs conseils et de leurs aumônes ! Gloire d'autant plus pure et plus méritoire, qu'elle est plus attentive à se dérober à nos justes éloges, et ne veut d'autres témoins que Dieu seul. Aussi l'histoire nous enseigne-t-elle que le génie des œuvres et des institutions se contente de donner son souffle de vie pour voler à de nouvelles entreprises, et laisse à d'autres mains la consolation et le mérite d'exécuter. Le refuge est établi à Montréal : pouvait-il tomber en des mains plus habiles et plus expérimentées ? Il y a deux siècles que les religieuses de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur vivent : c'est un grand serviteur de Dieu qui a passé en faisant le bien, le P. Eudes qui leur a donné l'existence et la formation : de-

puis lors elles ont rempli avec zèle leur angélique mission, la mission de travailler àla conversion des pauvres pécheresses. Que sont-elles dans l'Eglise ? Pendant deux siècles elles ont été une petite congrégation de quelques communautés. Mais voyez ! 1835 jette dans son sein un principe énergique de développement : le généralat ! Dix ans ne sont point encore écoulés ; et déjà plus de trente nouvelles communautés ont pris naissance et prospèrent : au noviciat d'Angers, en France, est venu se joindre celui de Munich, en Bavière, et Montréal ouvre aujourd'hui le troisième en Canada : car cette maison possède aussi un noviciat. Ce sera bientôt un grand arbre, qui offrira son ombre hospitalière et ses fruits délicieux aux âmes coupables mais repentantes et aux âmes volages qu'éblouiraient les vanités du monde ; et toute chair y trouvera la vie : *et ex eu vescebatur omnis caro.* (1) Il est beau le dévouement de ces vierges généreuses, qui consacrent leur existence à la classe la plus dégradée de notre civilisation. Il est admirable ce zèle qui va chercher au fond de l'abîme les âmes les plus désespérées. Elle est touchante la mission d'un ange de paix et de vertu, effaçant les traces du libertinage, cherchant à travers des souillures et des plaies la beauté primitive d'une âme, présentant à la fin au Dieu de toute sainteté son image régénérée et refaite de fond en comble, empourprée d'un sang divin, et ravivée par la grâce sanctifiante. Elle est miraculeuse la résurrection journalière et multipliée de ces heureux Lazares ensevelis depuis des années dans les horreurs du tombeau. Glorifiez Dieu dans Israel ! la ma-

(1) Dan. c. 4.

gnificence de ses œuvres, la puissance de son vouloir éclatent dans ces prodiges de la grâce : Dieu est admirable dans ses saints. *Date gloriam Deo super Israel, magnificentia ejus, et virtus ejus in nubibus : mirabilis Deus in sanctis suis.* (1) Et quel tribut de reconnaissance paierons-nous à ces vierges qui vont multiplier leurs sacrifices dans l'enceinte de ces murs ? Mesurons l'œuvre des pénitentes avec toutes ces ramifications : nous verrons qu'elle est plus que suffisante à elle seule pour absorber tous les soins d'une communauté religieuse. Concevons l'œuvre de la préservation : nous verrons que jointe aux observances régulières, elle remplit facilement le cadre d'une vie de communauté. Qu'ils vont donc être pleins les jours de ces saintes filles ! *Dies pleni invenientur in eis !* (2) Qu'il va donc être précieux l'holocauste de cette complication d'œuvres ! qu'elles seront donc abondantes les grâces que va répandre à pleines mains la libéralité divine sur une telle maison ! conséquemment les chances de succès sont indubitables et nous les devons à l'héroïsme de ces grandes âmes dont le monde n'était pas digne : *quibus dignus non erat mundus.* (3)

Toutefois, mes frères, pour le succès de l'œuvre il faut encore d'autres éléments. Il faut à cette machine d'autres rouages encore. Le refuge a une maison et quelque mobilier ; il aura les pensions de plusieurs repenties et de plusieurs jeunes filles ; mais il ne possède ni biens-fonds, ni revenus assurés. Je me trompe, mes frères, il est à Montréal : peut-il manquer du nécessaire dans une ville si dévouée aux bonnes

(1) Ps. 67.——(2) Ps. 72.——(3) Heb. 11.

et grandes œuvres ? Il est à Montréal, non-seulement pour le catholicisme, mais encore au service de toutes les fractions et dénominations quelconques : il a de droit la sympathie de toutes les classes : il aura pour son alimentation le concours le plus libéral. Il est à Montréal, pour la ville et la province : la ville et la province le soutiendront dans un état convenable d'aisance et de prospérité par leur protection et par leurs aumônes. Et qui est-ce qui ne comprend pas combien une aumône faite au refuge est une aumône bien placée ? elle va au soulagement et au bien-être corporel d'êtres infortunés ; elle va à leur honneur, au bien des familles, au repos de la société. L'aumône faite au refuge est une œuvre de zèle, un rempart contre le crime, l'aliment de la vertu : l'aumône faite au refuge rachète vos péchés, elle rachète aussi ceux des autres. Je le sais, mes frères, tout le monde n'est pas à même de faire des aumônes. Le superflu ne se trouve point dans toutes les positions, lors même que le luxe a été réduit aux termes de la plus rigoureuse convenance. Je le sais, c'est pour beaucoup d'âmes sensibles et vertueuses une pénible perspective que celle de ne pouvoir apporter au Refuge le tribut de quelques aumônes. Mais consolez-vous, âmes ferventes et zélées, vous aussi, oui vous aussi, vous en ferez plus souvent peut-être que vous ne vous l'imaginez : vous contribuerez, vous aussi, au maintien, à l'agrandissement de l'œuvre. Comment donc ? par vos prières et par votre crédit ? Oui, peut-être, j'aime à le croire. Par un prosélytisme bien entendu, par l'influence du zèle ? peut-être encore ; je n'ai pas de peine à le me persuader. Mais vous avez

en main une autre espèce d'aumône que réclame de votre libéralité chrétienne l'œuvre du Refuge. N'est-il pas vrai que tous plus ou moins vous faites travailler ? vous avez des ouvrages qui vous sont faits à prix d'argent. Or, M. F., un des points fondamentaux de la règle des repenties et de la règle de la préservation, c'est un travail assidu et journalier. Pourraient-elles prier, doivent-elles parler toute la journée dans leur cloître ? Une des grandes ressources du Refuge sera donc d'avoir toujours assez d'ouvrage pour occuper toutes les fractions de sa communauté ; et ces ouvrages vous les trouverez aussi bien faits et à des prix aussi modérés que partout ailleurs. C'est là, si je ne me trompe, l'aumône qui est à la portée du grand nombre. C'est ainsi, que vous apporterez, chacun, votre obole et que vous aurez votre part de coopération à la bonne œuvre. Car, M. F., telle est la marche ordinaire de la Providence : Le Seigneur choisit un homme auquel il communique son dessein : il choisit ensuite d'habiles exécuteurs de ce dessein : il appelle enfin les autres à un concours quelconque pour l'exécution de ce même dessein : afin que chacun ait sa part de travail, de mérite et de gloire. C'est à Moïse que Dieu donne le plan de l'Arche d'alliance ; c'est à Béseléel et à Ooliab qu'il donne le talent de l'exécuter : et c'est à son peuple tout entier qu'il fait appel pour les matériaux de ce riche monument. Que lisons-nous dans les Saintes Écritures ? Nous lisons que tous les hommes et toutes les femmes de la nation sainte, pleins d'un admirable enthousiasme et animés de la plus touchante dévotion, s'empressent de porter à l'envi des présents de toute espèce pour la cons-

truction et la décoration des ouvrages commandés par le Seigneur. " *Omnes viri et mulieres mente devota obtulerunt donaria, ut fierunt opera quæ jusserat Dominus per manum Moysi.* "(1)

Telle est l'œuvre qui va s'accomplir dans cette sainte maison ; telles sont les personnes auxquelles la religion et la société en seront redevables. Mêlons à nos prières et à nos vœux des actions de grâces anticipées pour un si grand bienfait ; et rendons en même temps à la vérité un hommage solennel. Tous les pays l'ont vu, tous les siècles l'ont pensé, tous les honnêtes gens l'ont dit, et il faut bien que nous le voyions, que nous le pensions et que nous le disions aussi. C'est au catholicisme, et au catholicisme tout seul qu'appartient l'inspiration des grandes œuvres : et s'il existe hors du catholicisme quelqu'institution vraiment grande, prononcez hardiment que quelque principe du catholicisme lui donne et lui maintien la vie. Je défie bien tous les schismes et toutes les hérésies de grouper tous leurs monuments de bienfaisance, et de concentrer toute leur énergie de bonnes œuvres : une ville, une seule ville catholique, la ville de Lyon les fera pâlir. C'est l'âme catholique qui sait se dilater et étreindre dans les embrassements de sa charité les siècles et les générations : c'est l'œil du catholicisme qui pénètre tous les réduits, qui saisit tous les besoins, qui domine et embrasse tous les points. N'est-ce point lui, le catholicisme, qui brise la chaîne de l'esclavage africain, qui ramasse l'enfant de la Chine, qui civilise le sauvage de l'Orégon ? N'est-ce pas lui, le catholicisme, qui métamorphose l'Océ-

(1) Exod. 53. 29.

anie tout entière ? Cet esprit vivifiant du catholicisme ! il a donné au monde ses plus belles institutions ; il a élevé au milieu des nations leurs plus beaux monuments ; il a imprimé aux sociétés le mouvement le plus vrai ; il a répandu dans les sociétés le plus de bonheur : ce même esprit répand aujourd'hui et répandra jusqu'à la consommation des siècles ses bénignes influences sur tout ce qu'il touchera. Il le faut bien. C'est un feu divin descendu du ciel et qui y remonte en traversant les fibres du monde, et ce n'est point une simple étincelle électrique ; c'est un immense incendie de lumières, de chaleur et d'amour, dont le passage et le contact entretiennent à perpétuité le feu sacré de la vie au sein de l'Église. Heureux, mille fois heureux les peuples qui marchent à cette lumière, et qui vivent de cette vie ! Le catholicisme ! c'est cette bergerie mystique, où le Bon Pasteur soigne et nourrit le troupeau que lui a confié son père céleste, ce troupeau d'élus où il ne laissera point pénétrer la mort. C'est là que la brebis jeune et imprudente trouve sa sauvegarde : là que la brebis égarée trouve un asile de salut. Mais j'ai encore s'écrie le Bon Pasteur, j'ai encore d'autres brebis qui ne sont point de cette bergerie ; et celles-là il faut que je les y amène aussi : elles écouteront ma voix, et il n'y aura plus qu'un troupeau et qu'un pasteur, " *Et vocem meam audient ; et fiet unum ovile et unus pastor.*"(1)

Oh ! Dieu de mon âme, je salue avec transport l'aurore de ce beau jour, et j'appelle de tous mes vœux sur le grand peuple à l'ombre duquel nous vivons

(1) Jo. 10. 16.

qui donnera au monde cette fête magnifique, j'appelle sur ce grand peuple toutes vos bénédictions, celles du temps et celles de l'éternité, afin qu'après avoir partagé sur la terre les mêmes pâturages nous nous trouvions tous réunis aux torrents des délices éternelles. Ainsi soit-il.

Ce même jour, le Dr Picault fit présent à la communauté d'une grande peinture à l'huile, représentant la sainte Vierge avec l'Enfant Jésus ; et Madame Leclerc donna de magnifiques bouquets artificiels pour le sanctuaire. Vers cette époque, Mme Viger donna une forte quantité de vaisselle et différents ustensiles. Les Dames Religieuses de l'Hôtel-Dieu envoyèrent une quantité d'objets d'une grande utilité.

Le 30 juin, Mlle Marie-Louise Perrault entra définitivement au noviciat. Le 15 Août, eut lieu la première prise d'habit. La cérémonie fut présidée par Mgr Bourget. Sa Grandeur donna le voile à Mlles Marie-Louise Perrault et Marie-Aurélie Cadotte et prononça elle-même une touchante allocution. Le 17 septembre, un chemin de croix fut érigé dans la modeste chapelle. Ce fut encore Monseigneur qui présida à son installation ; il était assisté de M. le chanoine Prince, M. le chanoine Truteau, premier supérieur de la communauté et du chapelain M.l'abbé Plamondon.

Nos Mères n'avaient exigé aucun contrat de fondation : elles avaient mis en Dieu toute leur confiance et elles s'abandonnaient à sa paternelle bonté. Quels étaient leurs moyens de vivre ? les secours de la charité d'abord, puis le produit des ouvrages qu'elles ad-

saient pour les personnes du dehors. Elles acceptaient les travaux les plus humbles, fabriquaient du savon et blanchissaient le linge comme de pauvres servantes : Vie rude et pénible, mais que le divin Maître ne pouvait manquer d'avoir pour agréable. Souvent, après avoir lavé avec leurs pénitentes toute la journée, il leur fallait veiller toute la nuit pour repasser le linge. Leur buanderie était beaucoup trop petite ; elles n'avaient ni séchoir, ni grenier ; une petite galerie extérieure de douze pieds et la cour en tenaient lieu. Le noviciat se chargea de la confection des ornements sacrés. Nous aimons à donner tous ces détails qui nous montrent l'esprit de foi, le désintéressement et le courage de nos fondatrices. Elles-mêmes au milieu de leurs épreuves gardaient la sérénité de leur âme, heureuses de voir les débuts de leur œuvre, marqués du divin signe de la pauvreté et de la contradiction.

Leur nourriture se ressentait naturellement de leur indigence. Le bon M. Joseph Beaudry, dont nous avons déjà parlé, allait sur les marchés deux fois par semaine pour implorer la charité en faveur du Bon-Pasteur. Il lui arrivait parfois d'essuyer des refus ; mais il ne se décourageait point et continuait de tendre la main pour les pauvres et les amis de Dieu. Quel bonheur pour lui lorsqu'il pouvait revenir au monastère avec de bons morceaux de viande, du pain et des légumes ; c'était alors un jour de fête, et du profond de son cœur il remerciait le ciel. Un trait entre plusieurs fera voir la compassion et le dévouement de ce mendiant volontaire : Il s'était rendu au marché de grand matin. Quelqu'un lui dit : " Père Beaudry, savez-vous qu'au Bon Pasteur on s'est couché sans sou-

per, hier soir ? Comment ! serait-il possible !..... Profondément ému, il commence sa quête ; plus éloquent que jamais, il représente la misère qui règne au Bon-Pasteur : on l'écoute, on est touché, on lui donne généreusement et il revient au monastère : ma sœur, dit-il en entrant, est-il vrai que vous vous êtes couchées sans souper hier soir ?—Non, lui répondit la religieuse, nous avons bien jeûné un peu, mais on a exagéré. Ces paroles parurent consoler le père Beaudry et il se détourna pour essuyer de grosses larmes qui coulaient de ses yeux.

Mme St-Julien et Mme Têtu, qui tenaient Hôtel, envoyaient à nos pénitentes les restes de leurs tables.

On vivait ainsi d'aumônes ; car tous les travaux faits au monastère rapportaient fort peu ; les blanchissages nécessitaient des dépenses considérables : les profits étaient presque nuls.——A toutes ces misères, à toutes ces souffrances, s'ajoutait l'insalubrité de la maison. La construction nouvelle était humide et malsaine. L'ancienne avait été restaurée, mais les travaux avaient été si mal exécutés, qu'il y avait encore des endroits où la pluie et la neige trouvaient passage. Nos mères eurent à souffrir d'un si misérable état de choses, et quelques-unes contractèrent des douleurs rhumatismales dont elles se ressentirent toute leur vie.

Vers la fin de l'année 1844, une maladie de poitrine se déclara chez notre chère sœur Marie de Ste-Chantal Côté. C'était une jeune novice d'une complexion très faible. On la ménageait autant que possible, mais elle, négligeant le soin de sa santé, travaillait souvent au delà de ses forces. Elle mourut le 20 janvier 1846.

Quelques jours avant sa mort on lui accorda le bonheur de prononcer ses vœux ; elle n'était au noviciat que depuis quelques mois. Son corps déposé dans le caveau des révérendes Sœurs de la Providence, fut transporté quatre ans plus tard, dans le cimetière de notre couvent de la rue Sherbrooke.

DEUXIEME ANNEE

—1845.—

A la fin de l'année 1845, notre très-honorée Mère Marie de Ste-Céleste, voyant l'extrême fatigue que donnaient les blanchissages entrepris pour les gens du dehors, voulut se rendre compte du profit qu'ils rapportaient. Ces profits n'étaient que de trois sous par jour ! Dès lors on abandonna ce genre d'ouvrage. On garda seulement quelques pratiques qui offrirent une rétribution plus libérale. La couture devint le travail préféré ; mais comme quelques-unes de nos pénitentes n'avaient aucune aptitude pour cette sorte d'ouvrage, on eut recours pour elles à une nouvelle industrie.

Le gouvernement faisait effiler du câble par les détenus de la prison. On obtint qu'une partie de ce câble fut envoyée au pauvre monastère. Il était imbibé de goudron et si dur, qu'il fallait le couper avec une hache et le faire bouillir pour en tirer quelque parti. Plusieurs de nos pénitentes se mirent volontiers

à cette ingrate besogne. Pour chaque livre de corde effilée elle recevaient quatre sous. On l'avouera, ce n'était pas le moyen de faire rapidement fortune.

Notre insigne bienfaitrice Madame Quesnel, qui avait habillé les pénitentes en 1844, renouvela cet acte de charité en 1845, et daigna le répéter ensuite pendant dix-huit ans. Cette dame était pour nous une providence visible : elle se plaisait à nous faire l'aumône de ses journées, dont elle passait souvent une bonne partie en la compagnie de nos mères ou de nos sœurs. Elle portait le plus compatissant intérêt à nos chères brebis, ayant pour elles une sollicitude et une tendresse maternelles. Grandes étaient la reconnaissance et l'affection que nos mères lui portaient en retour. Sa mémoire bénie est restée et restera toujours en vénération dans ce cloître, qui reçut d'elle de si grands bienfaits.

———ooo———

Le Bon Pasteur, qui cherche avec tant de sollicitude la brebis égarée, ne cesse pas pour cela de s'occuper des brebis fidèles. Il veille attentivement sur elles, il pourvoit à leur nourriture, il les entoure de toutes sortes de soins, afin de se les attacher et de les empêcher de sortir de la bergerie.—Tel est le rôle que remplit la religieuse du Bon-Pasteur.—Sans doute à l'exemple du Sauveur, elle se dévoue avant tout au salut des âmes malheureuses qui reviennent au bercail après s'en être éloignées, mais elle exerce aussi son zèle en faveur des âmes pures qui viennent se placer sous sa direction. De là, ces pensionnats de jeunes filles que la Congrégation du Bon-Pasteur

a cru devoir établir dans plusieurs pays. Ces pensionnats deviennent autant de pépinières qui fournissent d'excellents sujets à la maison ; de plus, ils créent une source de revenus, qui donne à la communauté les moyens de recevoir tant d'infortunées, non moins dépourvues des biens de la terre que des richesses de la grâce.—La congrégation favorise ces sortes d'établissements qu'elle considère comme un rouage nécessaire pour son bon fonctionnement. C'est ainsi que s'explique l'érection de pensionnats à Rome, à Viterbe, etc. (Italie) ; à Lile, à Avignon, etc. (France) ; à Mons, à Louvain, à Munich, (Bavière et Belgique); à Alger, etc. (Afrique) ; à Bangalore, etc. (Indes Orientales) ; à Santiago, à la Serena, à Lima, à Quito, etc. (Amérique du Sud). Cette branche de l'arbre du Bon Pasteur a produit d'excellents fruits dans tous les rangs de la société.

Dès l'origine de la maison de Montréal, il fut décidé de fonder un pensionnat de jeunes filles. On crut pouvoir mettre ce projet à exécution dans l'automne de 1846. On reçut des pensionnaires en petit nombre, vu l'exiguité du local, et quelques externes ; en tout une trentaine d'élèves.

TROISIEME ANNÉE

—1846.—

LE 15 février 1846, avait lieu la première profession religieuse. La cérémonie fut présidée par Mgr Bourget. Celle qui eut alors le bonheur de prononcer ses vœux n'avait que dix-sept mois de noviciat; mais une dispense lui fut accordée, parce qu'elle était réclamée à notre couvent de Louisville aux États-Unis, où l'on avait un pressant besoin de sujets.

Le 18 mai 1846, notre communauté fut incorporée. Les titres d'acquisition mentionnés par cet acte de notre corporation religieuse, " située dans cette Province du Canada, " sont fixés à une valeur foncière ou immobilière, n'excédant pas la rente annuelle de trois mille livres; ce qui représente un capital de deux cent mille piastres.—Il est bien douteux qu'en 1846, la maison possédât deux cent mille sous.

Le 22 juillet de la même année, jour de la fête de Ste Marie-Madeleine, se fit la première consécration

chez les pénitentes.—L'heureuse brebis, qui s'offrit en ce jour au Bon Pasteur, reçut le nom d'Euphrasie-des-Sept-Douleurs. Ce fut le révérend Père Saché, Jésuite, qui présida la cérémonie.

Ce retour sincère à Dieu produisit bientôt les plus heureux résultats. Plusieurs infortunées jeunes filles, rougissant de leurs égarements et désireuses de les expier par la pénitence, vinrent se jeter entre les bras du Père tout miséricordieux qui dit aux âmes coupables : " Pourquoi voulez-vous mourir, enfants d'Israël ; revenez à moi et vivez !....."

Ces conversions frappantes, ces miracles de la grâce n'étaient-ils pas les plus précieuses consolations que le ciel pouvait accorder à nos bonnes mères, en récompense de leurs héroïques sacrifices ? Parmi les chères pénitentes qui triomphèrent de leur mauvaise nature et se corrigèrent de leurs défauts, nous tenons à rappeler ici celle qui, à la classe, avait reçu le nom de Marie-Joseph. Elle arriva en 1845. Elle était à la prison depuis plusieurs années, lorsqu'on lui offrit de la libérer, à condition qu'elle voulût entrer au Bon-Pasteur et s'y bien conduire. Dieu, sans doute, avait déja touché de sa grâce toute-puissante ce cœur coupable et malheureux. Marie-Joseph accepta avec joie le changement qui lui était proposé, et promit d'observer fidèlement les règlements du monastère. C'était une jeune fille d'une force plus qu'ordinaire, et si méchante, qu'on l'avait surnommée à la prison, le " capitaine des démons. " Elle nous arriva donc. Nous l'accueillîmes comme une enfant chère au cœur du divin Maître ; mais qu'elle était loin d'avoir la *douceur d'un agneau !* Son regard faisait peur ; elle

inspirait une certaine terreur aux personnes qui l'approchaient. Après un séjour d'une année environ, parmi nous, elle fit privément les exercices de la retraite. Un changement visible s'opéra dans son âme. Elle montra d'excellentes dispositions, prépara avec soin sa confession et s'approcha de la table sainte. Depuis ce moment, on la vit soumise envers ses maîtresses, douce et prévenante pour ses compagnes, fidèle observatrice de la règle, pleine d'ardeur pour le travail. Bientôt cependant, on remarqua que sa santé s'altérait. Jugeant que la vie du cloître pouvait lui être contraire, nos mères l'introduisirent comme servante dans une bonne famille. Elle s'acquitta parfaitement de ses devoir et ne cessa de donner à ses maîtresses entière satisfaction. Il était facile de voir, par cet exemple, le bien que le Bon-Pasteur était appelé à faire au milieu de la société de Montréal.

De temps en temps, de nouvelles brebis frappaient à la porte du bercail du Bon Pasteur, dont elles venaient grossir le troupeau. Le personnel se trouvait ainsi augmenté ; bientôt la maison allait êtte trop petite ; et pourtant, comment renvoyer les pauvres enfants, qui viendraient travailler à recouvrer auprès de nous leur innocence perdue ? Que faire ? bâtir un monastère plus vaste ? mais où prendre les ressources nécessaires ? Se lancer dans une entreprise pareille, n'était-ce point imprudence et témérité ? Cependant, Dieu pouvait-il ne pas venir en aide à ses dévouées servantes ? N'y allait-il pas de sa gloire et du bien des âmes qui lui sont particulièrement chères ? Cette pensée poursuivait sans cesse notre vénérée Mère supérieure. Elle pria et fit prier, afin que

ui l'ap-
ıviron.
e la re-
on âme.
ra avec
sainte.
ses maî-
gnes, fi-
pour le
e sa sau-
pouvait
t comme
nitta par-
ner à ses
e de voir.
teur était
Montréal.
rappaient
elles ve-
e trouvait
être tro
s pauvres
ouvrer au-
faire ? bâ
rendre les
entrepri
témérité
en aide
e sa gloire
ulièremen
e notre vé
er, afin qu

MDE D. B. VIGER

la Providence lui vînt en aide et lui manifestât clairement sa volonté. Elle était animée d'une foi vive et d'une confiance extraordinaire. L'histoire des communautés religieuses ne nous montre-t-elle pas des bienfaiteurs suscités par le ciel au moment précis où elles en ont besoin ? Les secours, les donations pieuses, les miracles mêmes, ont-ils jamais fait défaut aux œuvres apostoliques ? Notre mère Marie de Ste-Céleste demandait à Dieu ce bienfaiteur charitable, et, pour mettre la Sainte Vierge dans ses intérêts, elle enjoignit à ses sœurs de réciter chaque jour l'Office de l'Immaculée Conception. Tous les matins, cette belle prière montait vers le ciel. Le temps qu'on lui consacrait était pris sur le sommeil. L'heure du réveil était avancée, afin que les autres exercices de piété n'eussent point à en souffrir. Notre pieuse mère avait une dévotion toute filiale envers Marie Immaculée. C'est elle qu'elle invoquera toujours pour obtenir de grandes grâces. C'est à elle qu'elle confiera toutes ses entreprises ; et jamais, nous le verrons, sa confiance ne sera trompée. Ses sentiments, elle les transmettra à ses filles, qui plus d'une fois éprouveront la puissance et la bonté de leur céleste protectrice.

Il y avait près de deux ans que la communauté priait avec ferveur, lorsqu'en 1846 ses vœux furent exaucés ; Dieu nous envoya une femme généreuse, Mme Denis Benjamin Viger, qui nous fit don du terrain où nous sommes aujourd'hui (1). C'était un présent royal évalué à douze mille piastres ou soixante

(1) Mme Marie Amable Fortier, épouse de l'honorable Denis Benjamin Viger, est décédée à Montréal le 22 juillet 1854, à l'âge de 75 ans.—Elle est inhumée dans le caveau du monastère.

mille francs. On devine quel cantique d'actions de grâces s'échappa du cœur de nos mères. Il n'y avait plus à hésiter ; il fallait aller de l'avant et commencer la construction d'un nouveau monastère. L'édifice devait avoir quatre étages, mesurer 156 pieds de profondeur et 50 de largeur. Dès le 20 du mois d'août, nous eûmes la consolation de voir bénir la première pierre. Mais ce n'était que le commencement d'une entreprise considérable. L'aide d'en haut nous était encore bien nécessaire ; l'Office de l'Immaculée Conception continua d'être récité pendant un an.

Les travaux furent poussés activement. Tout le temps qu'ils durèrent, notre mère prescrivit à la communauté des prières et fit faire de nombreuses communions, afin que les ouvriers fussent préservés de tout accident. Ses vœux furent exaucés : tout alla à souhait et nous n'eûmes à déplorer aucun malheur. On le voit, dans sa charité et sa sollicitude la digne supérieure n'oubliait personne. Elle s'appliquait surtout à faire le bonheur de ses pieuses compagnes. Malgré un grand surcroît d'ouvrage, malgré l'indigence et les privations de chaque jour, la petite communauté voyait règner au milieu d'elle la paix et la joie : cette paix que Dieu ne manque jamais de donner aux âmes qui se sacrifient pour lui.

A cette époque, un gala ne coûtait pas cher. Une personne charitable envoyait-elle des pommes de terre nouvelles, des fruits, quelques primeurs, il y avait festin ; on mangeait gaîment et l'on remerciait la Providence.

Notre mère savait encourager la famille confiée à ses soins, par ses exemples encore plus que par ses

paroles. Elle était vraiment cette femme forte dont l'Esprit-Saint a tracé lui-même le portrait. Chacune de ses filles était l'objet de ses plus délicates attentions. Elle compatissait à toutes les peines, prévenait tous les besoins. La première par dignité, elle était aussi la première au travail, se riant des fatigues et des veilles prolongées. Son humilité lui rendait toute occupation indifférente ; plus d'une fois, on la vit balayer la cour, aider à la cuisine, imitant les saints qui trouvaient leur bonheur dans les emplois les plus modestes.

La communauté ne comptait encore que neuf religieuses de chœur ; cependant notre mère Marie de Ste-Céleste tenait à ce que les offices se récitassent toujours en commun. Il en était de même pour les processions de règle, et pour celles des Rogations dont on ne se dispensait jamais. Ces processions se faisaient toujours dehors lorsque le temps le permettait. Comme l'enclos était très étroit, il fallait nécessairement passer dans le voisinage de la basse-cour. Il arrivait parfois, que les poules audacieuses et leurs petits poussins s'entroduisaient, sans scrupule, dans le cortège, mêlant leurs cris aux prières et aux chants des sœurs. C'était plus qu'il n'en fallait pour provoquer l'hilarité, mais la dévotion n'en souffrait pas. Nos bonnes mères n'avaient-elles pas alors sous les yeux *ce que Jésus-christ n'a pas dédaigné de nous donner comme l'image de sa tendresse* (1,) et Saint François d'Assise n'était-il pas heureux de joindre ses hymnes séraphiques au doux ramage des oiseaux? On trouvera peut-être que nous nous arrêtons à des

(1) Bossuet.

riens ; mais comment les omettre dans ces annales ? n'ont-ils point pour nous le charme de tous les souvenirs qui se rattachent aux années de l'enfance ?

QUATRIEME ANNEE

—1847.—

Au commencement de cette année, une de nos fondatrices, sœur Marie de St-Barthelemy fut envoyée de Montréal à notre couvent de Louisvile, où ell e devait mourir deux ans plus tard. C'était un sacrifice, que nous faisions en faveur de nos chères sœurs des Etats-Unis cruellement éprouvées par la maladie.

Au mois de mai, notre mère Marie de Ste-Céleste écrivait à notre vénérée supérieure générale : " Les prises d'habit sont rares maintenant. Nous n'avons que six novices, deux postulantes et douze professes. La sainte Vierge nous en prépare pour le nouveau monastère qui n'est pas encore terminé. Nous pensons l'habiter au mois d'août. Ne vous effrayez pas, ma très-honorée Mère ; mais nous devons à peu près 400 louis (8000 francs), dont il faut payer la rente (6 par 100). Et puis l'année est mauvaise, le com-

merce languit, les vivres sont hors de prix, les pauvres irlandais arrivent ici par milliers ; on craint la peste et la famine ; mais rien de tout cela n'ébranle ma confiance, Marie achèvera son œuvre. Nous recevons toutes les chères brebis qui se présentent ; il nous tarde d'en pouvoir loger un plus grand nombre, et d'avoir une belle classe de préservation.

Les craintes exprimées dans cette lettre n'étaient que trop fondées. 1847 fut pour le Canada une année de grandes épreuves, et fournit au clergé ainsi qu'aux communautés religieuses, l'occasion de prouver leur dévouement et leur charité. L'immigration irlandaise jeta alors sur les rives du Saint-Laurent près de cent mille infortunés, chez la majorité desquels le typhus se déclara avec des symptômes effrayants. Malgré les précautions d'usage pour installer une quarantaine à la Grosse-Ile, à trente mille de Québec, la maladie s'étendit bientôt jusqu'à Montréal où elle fit, comme à Québec, des ravages désastreux.

Aussitôt, des prêtres dont le zèle égalait la sainte audace, accoururent au chevet des mourants, et s'ils étaient impuissants à arracher les victimes à la contagion, ils les sauvaient pour le ciel, avant de succomber eux-mêmes au sein de leur triomphe. A Québec, cinquante-un prêtres se dévouèrent à tour de rôle à cet admirable ministère, tant à la Grosse Ile qu'à l'hôpital de la marine. Vingt-cinq furent atteints de la maladie cinq eurent la gloire de succomber, en recueillant la double palme du martyre et de la charité. A Montréal, Mgr Bourget marcha aux ambulances, à la tête de son clergé. Neuf prêtres trouvèrent la mort au milieu de ce dévouement apostoli

que : Messieurs H. Hudon, vicaire général, Antoine Rey, de l'évêché, John Richard, Pierre Richard, René Carof, Patrick Morgan, de la société de St-Sulpice, Thomas Colgan, curé de St-André et L. Mc Inerney, vicaire à Lachine.

Québec ne possédait à cette époque que des religieuses cloîtrées qui, à leur grand regret, ne purent voler au secours des pauvres pestiférés. A Montréal, les Sœurs Grises se rendirent aux ambulances érigées dans la campagne ; elles y restèrent du 8 juin au 7 juillet 1847. Mais un grand nombre d'entr'elles tombèrent malades ; sept moururent, et les sœurs de l'Hôtel-Dieu relevées alors de leur vœu de clôture, vinrent les remplacer à ce poste périlleux, regardé par chacune comme un poste d'honneur. Du 6 au 11 juillet, elles firent le service aux ambulances ; mais le typhus se déclara dans leur hôpital ; un grand nombre de prêtres malades qui y furent transportés demandèrent leurs soins ; elles durent céder la place aux sœurs de la Providence, auxquelles les Sœurs Grises purent venir prêter main forte, vers la fin du mois de septembre. " Une sainte émulation de vertus, dit un écrivain du temps, faisait briguer l'honneur de venir remplacer les victimes, et les rangs étaient toujours remplis sans laisser paraître leurs vides. Montréal n'oubliera jamais le touchant spectacle offert par ces âmes généreuses qu'on voyait chaque jour traverser nos rues, pour voler au martyre avec plus de véritable joie que le monde n'en vit jamais dans ses partisans pour aller à ses fêtes ou courir à ses spectacles " (1).

Notre communauté, vu le petit nombre de ses

(1) V. Les Servantes de Dieu au Canada p. 136

membres, ne pouvait songer à soigner les pauvres émigrés comme faisaient les congrégations sœurs : mais elle fut loin de rester inactive pendant tout le temps de l'épidémie, et nous sommes heureuses d'enrégistrer dans nos annales les actes de dévouement et de miséricorde accomplis alors par nos mères.

Le 10 juillet, Mgr Bourget pria notre vénérée supérieure d'envoyer quelques-unes de ses religieuses à notre couvent inachevé de la rue Sherbrooke, afin d'y recueillir des pestiférés. Elle s'y rendit elle-même aussitôt avec quatre sœurs et quelques pénitentes. C'était un samedi. Les victimes ne tardèrent pas à arriver. Dès ce premier jour, il en vint cinquante elles en reçurent, en tout, près de deux cents. Quel lamentable spectacle ! Il y avait des enfants en grand nombre et des jeunes filles. Dire l'état affreux dans lequel elles nous étaient amenées est impossible : à peine vêtues, couvertes de vermines, entassées dans les tombereaux, en proie à d'horribles souffrances, elles excitaient la compassion et arrachaient les larmes. Tout d'abord il fallait les laver et leur raser les cheveux. Pour lits on n'avait à leur donner que de la paille fraîche recouverte d'un drap. Les pauvres malades s'en trouvaient bien. Des ouvriers étaient nécessaires : il en vint quatre qui se mirent à faire des lits et des cercueils. Le gouvernement se chargeait des frais de ces travaux. Quel temps de tristesses et d'angoisses pour nos mères ! La fatigue cependant ne leur était rien ; elles ne s'épargnaient ni le jour ni la nuit. Elles mirent leur lingerie au service des pestiférés ne se réservant que le strict nécessaire : elles leur sacrifièrent aussi de grand cœur le

étoffes que Mme Quesnel venait de donner, suivant son habitude, pour habiller les pénitentes.

Les jours de la semaine ne suffisant pas pour la confection des vêtements de ces malheureuses jeunes filles, Mgr Bourget nous autorisa à travailler plusieurs dimanches.

Sur les deux cents malades reçues alors au monastère, une vingtaine seulement ne furent pas victimes du typhus; toutes les autres succombèrent dans l'espace de trois mois, du 10 juillet au 15 octobre. Il en mourait jusqu'à trois dans la même nuit. Une heure après qu'elles avaient rendu le dernier soupir, on les transportait dans une petite masure située dans l'enclos, en attendant qu'on put les faire inhumer au cimetière.

Pendant tout ce temps, nos sœurs se succédèrent auprès des pestiférés. Elles n'étaient que douze professes et sept novices. Chacune après avoir recueilli sa bonne part de fatigues et de mérites, retournait au faubourg Québec et une autre venait tout de suite la remplacer au chevet des mourants. Cependant notre chère sœur Marie de St-Ignace ainsi que deux novices eurent la force de soigner les malades jusqu'à la fin de l'épidémie. Nous devons mentionner aussi nos pénitentes qui nous rendirent de très grands services. Touchées par la misère qu'elles avaient sous les yeux, encouragées par l'exemple de leurs supérieures, elles se prêtèrent volontiers à remplir les plus pénibles devoirs de la charité envers les malheureuses victimes.

Tous les jours pendant les premières semaines, M. le chanoine Hudon, alors supérieur de la communauté.

les pères Jésuites, les prêtres du Séminaire, un père Dominicain et d'autres ecclésiastiques venaient porter aux malades les secours et les consolations du saint ministère, confesser les plus âgées, baptiser les enfants. Ils furent admirables de courage et de zèle. Au milieu de tant de fatigues, c'était une bien douce consolation pour nos sœurs de songer qu'elles travaillaient à donner des âmes au ciel.

Un jour, M. Hudon annonça aux petites filles qu'un ministre protestant viendrait chercher celles d'entr'elles qui appartenaient à sa religion et qu'elles pourraient le suivre si elles le désiraient. Les protestantes étaient au nombre de deux seulement. " Le ministre, dirent-elles, peut rester chez lui, nous ne quitterons point nos bonnes mères. " Puis, afin de se soustraire aux sollicitations importunes d'un homme qu'elles redoutaient, elles se firent cacher, à l'insu de nos sœurs, dans le cimetière. L'aînée de ces petites avait douze ans et l'autre sept. Peu de temps après, elles furent placées au couvent de la Providence, où elles eurent le bonheur de se convertir à la religion catholique.

Mgr Bourget, dans une aimable visite qu'il nous fit, ayant dit à une de nos orphelines âgée de seize ans, qu'elle devait songer à quitter le monastère, mais qu'on verrait à la placer dans une excellente famille, la pauvre enfant, le cœur brisé, demanda tout de suite au bon Dieu la grâce de mourir plutôt que de se séparer de ses chères bienfaitrices. Elle tomba malade presqu'aussitôt et mourut deux jours après, munie de tous les secours de la religion. Le médecin ne put se prononcer sur la nature de la maladie qui l'emporta.

Pour nous, nous aimons à nous rappeler la parole de nos saints Livres : " Il a été enlevé afin que la malice ne changeât point son esprit ou que l'illusion ne déçut son âme, car la fascination de la frivolité obscurcit le bien et l'inconstance de la concupiscence renverse le sens qui est sans malice " (1) ; touchante et mystérieuse parole appliquable peut-être à cette vie pure tranchée dans sa fleur.

Le gouvernement fournissait les préservatifs nécessaires contre l'épidémie : c'était une poudre que l'on faisait brûler et dont l'odeur désinfectait les appartements, puis une essence que les personnes employées aux services des pestiférés portaient sur elles. Mais, notre pieuse mère s'oubliant elle-même, omit souvent ces précautions exigées par la prudence : aussi, faillit-elle être victime de la maladie qu'elle soignait chez les autres avec un dévouement sans borne. Quelques jours après l'arrivée des pestiférés, elles ressentit les atteintes du typhus : mais elle persista à demeurer au poste où la voulait, disait-elle, la charité. Il fallut que notre supérieur lui ordonna de retourner au faubourg Québec. En y arrivant elle prit le lit et bientôt son état devint extrêmement critique. Mgr Bourget crut devoir lui administrer l'extrême-onction, le 22 juillet, fête de sainte Marie-Madeleine. Le médecin en désespérait : et par ses paroles il jeta la consternation au sein de notre petite famille. Etait-il vrai que notre bien-aimée fondatrice allait être ravie sitôt à notre affection ? Le saint prélat ranima cependant nos espérances. Dans une pathétique

(1) Sagesse IV. 11. 12.

allocution à la communauté et aux pénitentes, Sa Grandeur nous fit comprendre que le Tout-Puissant exaucerait nos vœux, présentés par l'entremise de la grande sainte que l'Eglise honorait en ce jour. Elle commanda la ferveur et une entière confiance dans la prière. Tandis que cette scène émouvante se passait au faubourg Québec, M. le chanoine Hudon, avant de célébrer le saint sacrifice à la maison de la rue Sherbrooke, sollicita aussi des prières ardentes pour la guérison de notre chère malade. Nos orphelines répondirent à ses paroles par des pleurs et des sanglots. Elles voulaient, en quelque sorte, faire violence au ciel, afin qu'il ne laissât pas mourir une mère qui leur était si tendrement dévouée. Jennie, ange de cinq ans, s'écria les yeux pleins de larmes : " Non, non, elle ne mourra pas ! " Puis, fixant sur nos sœurs un long regard inquiet, elle semblait demander une réponse rassurante. Elle joignit ses petites mains et pria de tout son cœur.—— On peut voir par là quelle gratitude et quelle affection filiale ces pauvres enfants portaient à celles qui les avaient adoptées dans leur malheur. Notre mère Marie de St-Gabriel, alors assistante, promit des messes au nom de la communauté, à Notre-Dame de Bonsecours, et, le lendemain, ô bonheur ! un changement soudain s'opéra dans l'état de la malade. On continua de prier et quelques jours après les supplications faisaient place aux actions de grâces : notre mère était sauvée ! Sa convalescence fut longue ; mais jamais on ne l'entendit proférer la moindre plainte. Dans la maladie comme dans la santé elle savait qu'elle faisait la volonté de Dieu. Deux autres de nos sœurs et quelques péni-

tantes contractèrent aussi le typhus en donnant leurs soins aux malades, mais aucune ne mourut.

Si Dieu protégea nos sœurs d'une manière si sensible, il leur demanda toutefois un grand sacrifice en rappelant à lui leur vénéré supérieur, M. le chanoine Hudon. M. Hudon, nous l'avons déjà dit, fut un des martyrs de la charité et du zèle apostolique dans ces sombres jours.

Dès l'arrivée des jeunes irlandaises à notre monastère, il en avait baptisé une trentaine et avait passé presque toute la nuit auprès d'elles, allant de l'une à l'autre, faisant à la fois l'office de prêtre et d'infirmier. Il ne songeait pas au danger qu'il courait. Ces misérables grabats semblaient avoir pour lui un attrait tout-puissant. Au milieu de tant de souffrances, il apparaissait comme un ange de la consolation et de la charité. Mais l'odeur infecte qu'il respirait ne tarda pas à le rendre malade lui-même. Il dut prendre le lit. On devine la désolation de la communauté. Pour lui, il vit venir la mort avec calme et résignation. Il s'endormit doucement dans le Seigneur, le 12 août 1846, à l'âge de cinquante-quatre ans et huit mois. Il était dans sa trentième année de prêtrise. Le Bon-Pasteur faisait ce jour-là une perte bien grande, mais il pouvait se dire qu'en même temps il acquérait au ciel un protecteur de plus.

L'admirable dévouement de nos mères attira sur notre communauté les bénédictions du ciel. La charité profite toujours à l'âme qui la pratique. C'est elle qui opéra parmi nos pénitentes une conversion remarquable et nous donna notre première *consacrée*.

Lorsque Mgr Bourget exprima le désir de voir notre nouvelle maison servir d'asile aux enfants et aux jeunes filles atteintes du fléau, notre Mère supérieure fit appel à la générosité des pénitentes ; car nos sœurs ne pouvaient suffire, à elles seules, à une tâche si rude et qui courait risque de se prolonger plusieurs mois. A sa grande surprise, la jeune Thaïs se présenta la première et sollicita avec instance l'honneur d'être envoyée auprès des infortunées victimes. Elle voulait, disait-elle, en se dévouant à cette œuvre de miséricorde, obtenir la grâce d'un parfait retour à Dieu. Ses paroles et ses larmes prouvaient la sincérité de ses sentiments. Or cette Thaïs était loin d'être un modèle d'obéissance et de travail. Colère, hautaine et sans respect pour ses maîtresses; dure envers ses compagnes, elle avait dans la communauté une existence à part. L'héroïque détermination qu'elle prit ne pouvait être qu'un effet de la grâce. Notre Mère supérieure se rendit avec joie à ses prières. Puissante influence de la pauvreté et du malheur ! Le spectacle douloureux des pestiférés opéra chez la nouvelle infirmière une véritable transformation. Rien d'édifiant comme l'ardeur qu'elle mettait à prodiguer les soins aux malades dont elle était chargée. Lui disait-on de se reposer ? Non, disait-elle : il ne s'agit pas de repos mais de travail ; je dois faire pénitence de mes péchés. C'était une conversion tout à fait sincère. Thaïs fut récompensée de ses généreux sacrifices. Dieu la bénit. Elle persévéra dans ses religieux sentiments et trois ans plus tard, le jour de la fête de sainte Marie-Madeleine, elle avait le bonheur de faire sa *consécration* entre les mains de Mgr Bour-

get qui, avec l'habit de *consacrée* lui donna le nom d'Ignace-des-Sept-Douleurs.

Une autre pénitente se voua en même temps au divin maître et reçut le nom d'Augustine des-Sept-Douleurs. C'étaient les prémices d'une partie chérie de notre troupeau.

Quelque temps après, Ignace-des-Sept-Douleurs tomba malade. Pendant deux ans elle endura ses souffrances avec une inaltérable patience ; sa mort fut des plus édifiantes. Le Bon-Pasteur avait été pour elle la voie du paradis.

Nous avons dit que sur les deux cents émigrées, amenées à nos sœurs, une vingtaine recouvrèrent la santé. Quelques-unes furent placées dans de bonnes familles ou confiées aux sœurs de la Providence ; nous gardâmes les autres dans notre monastère. Lorsqu'elles furent parfaitement rétablies et que tout danger eut disparu, on leur adjoignit des compagnes ; ce fut le commencement de notre classe de préservation, œuvre à laquelle notre vénérée supérieure tenait particulièrement.

Au mois d'octobre, la communauté reçut du gouvernement provincial une indemnité de mille quatre cent soixante-treize piastres, pour l'hospitalité et les soins qu'elle avait donnés aux émigrées. Mais nous aimons à penser surtout aux grâces que Jésus-Christ a dû répandre sur elle en retour de la charité exercée envers ses membres souffrants, car c'est pour lui, pour son amour, que furent endurées tant de privations et de fatigues. N'a-t-il point promis de récompenser le verre d'eau donné en son nom ? Ne s'est-il pas identifié avec les malheureux, les délaissés et les

pauvres, au point de dire à ses disciples : " Tout ce que vous faites au plus petit de mes frères, c'est à moi-même que vous le faites. " Et comment doit-il, au jour du jugement, accueillir les justes? Par ces paroles qu'il a daigné dire dans son Évangile : " Venez les bénis de mon Père ; possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde; car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire ; j'étais sans logement et vous m'avez recueilli chez vous ; j'étais nu et vous m'avez revêtu ; j'étais malade et vous m'avez visité " (1).

Les victimes ont trouvé dans notre monastère la grâce du baptême ou de l'absolution. Nous les comptons parmi les anges protecteurs qui veillent sur nous du haut du ciel.

Ce fut au mois d'août 1847, que nous prîmes possession du nouveau couvent de la rue Sherbrooke. Les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame eurent la bonté, dans cette occasion, de nous offrir leur voiture pour le transport des religieuses et des enfants.

Dans notre premier monastère, il s'était fait neuf professions, seize prises d'habit; et chez les pénitentes trois consécrations et deux abjurations.

A la suite du typhus, les santés se trouvaient notablement altérées. Tout le monde était d'une débilité alarmante. M. Nelson, alors médecin dévoué de la maison, en comprit vite la cause. Les effets de l'épidémie se faisaient sentir encore, les salles occupées pendant plusieurs mois par les pestiférés n'avaient pas été suffisamment désinfectées. Tous les murs du

(1) Math. XXV.

monastère furent de nouveau blanchis avec de la chaux. Mais cela ne rémédiait pas complètement au mal. L'état de langueur où se trouvaient les religieuses et les pénitentes avait une autre cause ; c'était le régime alimentaire auquel leur pauvreté les réduisait. Le temps de la disette n'était point passé.

Faut-il dire comment nos sœurs se nourissaient alors ! Au déjeuner on leur servait du pain, du café d'orge sans lait et sucré avec de la melasse. Au diner elles n'avaient que les produits des quêtes du bon *Père* Beaudry. Jamais on n'achetait de viande pour la communauté. On donnait aux pénitentes les restes de repas que l'on recevait des hôtels. Il n'y avait pas de soupe tous les midis. Du gruau ou des légumes composaient le repas du soir. On le voit, c'était presque un carême continuel. Comment avec un si misérable régime supporter les rigueurs du climat et résister aux fatigues de chaque jour ? Le docteur Nelson en prescrivit un nouveau que nos mères acceptèrent volontiers, comptant pour le suivre sur l'aimable Providence. Pleines de confiance elles attendirent la manne du pauvre.

Mgr Bourget s'occupait toujours de nous avec la plus tendre sollicitude. Nous l'aimions comme un père, nous le vénérions comme un saint. Chacune de ses visites nous donnait du courage et nous renouvelait dans la ferveur. Le 20 octobre 1847, jour où conformément à la règle nous solennisions la fête du Sacré Cœur de Jésus, il daigna venir présider une cérémonie de profession religieuse et de prise d'habit. Sa Grandeur fit elle-même le sermon de circonstance, reçut les vœux d'une novice et donna le voile à deux

postulantes. Immédiatement après, eut lieu la bénédiction du monastère. C'était pour nous une consolation bien douce d'entendre notre pieux évêque implorer la protection céleste sur cette maison, où nous allions travailler à convertir et à sanctifier les âmes. C'était notre œuvre par excellence et elle n'offrait pas moins de difficultés que celle à laquelle nous nous étions vouées pendant près de trois mois.—Plusieurs membres du clergé, un grand nomdre de laïcs, nos dévoués bienfaiteurs, assistaient à la fête. La quête que l'on fit à cette occasion rapporta la somme de cinquante trois piastres. Toute la journée, le Très Saint Sacrement fut exposé dans notre humble sanctuiare, en l'honneur du Sacré Cœur de Jésus.

CINQUIÈME ANNÉE

—1848—

Aucun évènement important ne vint signaler cette année. Il ne se fit qu'une seule profession dans les douze mois.

SIXIÈME ANNÉE

—1849.—

Le 24 avril 1849, nous dûmes nous séparer d'une de nos fondatrices : sœur Marie de St-Ignace Ward (1). Elle partit pour notre couvent de Louisville avec notre chère sœur Marie de St-Stanislas Lyon.

En l'été de 1849, le choléra éclata à Montréal et y fit de grands ravages. Notre très honorée sœur assistante Marie de St-Gabriel en fut atteinte : et en peu de jours elle fut réduite à l'extrémité. Elle reçut les derniers sacrements ; le médecin n'avait plus d'espoir. Notre vénérée supérieure s'adressa alors à la très sainte Vierge pour obtenir la conservation d'une existence qui nous était si précieuse. Elle promit des messes en l'honneur de celle que l'Église appelle le " salut des infirmes, " ainsi que

(1) Sœur Marie de Saint-Ignace Ward, mourut à Philadelphie le 30 mars 1872, dans sa cinquante huitième année. Elle était en religion depuis vingt-neuf ans.

des corbeilles de fleurs pour Notre-Dame de Bonsecours. La nouvelle du grave danger où se trouvait notre chère malade jeta la consternation dans la communauté. Alors, il se passa un fait qui n'est pas inouï dans l'histoire du dévouement religieux, et que nous raconterons bien simplement. Une pieuse novice converse, notre chère sœur Marie-de-l'Assomption Girard, non contente de prier pour la guérison de sœur Marie de St-Gabriel, s'offrit à Dieu comme victime à sa place. " Oh ! si le Seigneur voulait me prendre, dit-elle, moi qui ne suis bonne à rien, et s'il daignait laisser l'Assistante vénérée dont on a tant besoin ici ! " Le lendemain matin, 22 juillet, un dimanche, au sortir de l'oraison, elle rencontra Sr Marie de Ste-Thérèse Préfontaine qui se rendait au chœur, à l'heure où les sœurs choristes font leur méditation ; elle l'aborde, et lui dit à l'oreille avec une sorte de mystère : " Notre sœur Assistante guérira ; c'est moi qui mourrai, et vous, ma sœur, vous ne tarderez pas à me suivre. " Impressionnée vivement par ces paroles, surprise de les entendre dans ce temps du grand silence de la part d'une compagne, vrai modèle de fidélité au règlement, Sr Marie de Ste-Thérèse se rendit auprès de notre très honorée mère et lui fit part de son trouble. Celle-ci s'efforça de la calmer, lui recommanda de vivre en paix et de s'abandonner à la volonté de Dieu.

Cependant, le même jour, à midi, notre chère sœur Marie-de-l'Assomption se sentait tout à coup malade, quittait le réfectoire où elle travaillait et montait à l'infirmerie. Bientôt les vomissements la prirent : c'était le prélude du choléra : le médecin

fut mandé sans délai ; mais tous les remèdes furent sans effet. Dieu agréa-t-il le sacrifice que sa généreuse servante lui fit de sa vie ? nous avons raison de le croire : Elle expira doucement, le sourire des bienheureux sur les lèvres, le mercredi suivant, après avoir eu la consolation de prononcer ses vœux. De plus, dès que la maladie se déclara chez sœur Marie de l'Assomption, notre chère sœur assistante commença à prendre du mieux. A notre grande joie, elle recouvra parfaitement la santé.———La prédiction faite à notre chère sœur Marie de Ste-Thérèse se réalisa aussi. Atteinte d'une grave maladie de poitrine, elle mourut après quelques mois de souffrances, le 25 juillet de l'année suivante.

Sœur Marie-de-l'Assomption avait été constamment un sujet d'édification, depuis qu'elle était entrée dans la communauté. Elle s'était fait particulièrement remarquer par sa piété, son amour du recueillement et sa fidélité à la règle.

Dans le cours de cette année eurent lieu huit professions. Notre chère sœur Marie de St-Augustin Bourke, fut envoyée à notre monastère de Louisville : elle partit le 4 juillet.

SEPTIÈME ANNÉE

—1850.—

En 1850, les pénitentes irlandaises étaient assez nombreuses pour former une classe à part, où elles pussent faire leurs exercices spirituels en anglais. Pour leur procurer cet avantage, il fallut prendre une partie des appartements des préservées, et conséquemment, supprimer, à cause du manque de place, la classe de préservation.

En 1850, Monseigneur Prince, Évêque de Martyropolis et coadjuteur de Monseigneur de Montréal, fut nommé supérieur de notre communnuté. Cette charge avait été remplie provisoirement depuis la mort de M. le chanoine Hudon par M. J. Larocque, prêtre de l'évêché, qui était en même temps notre chapelain.

HUITIÈME ANNÉE

—1851.—

Les Annales ne font mention pour cette année d'aucun décès et d'aucune profession. Nous voyons par les livres, que la recette annuelle fut de $4283. 23 et la dépense de $4206. 23.

NEUVIEME ANNEE

—1852.—

Le 16 mai 1852, après vêpres, Mgr Bourget bénit la cloche extérieure du monastère. La Société Saint Jean-Baptiste et la Société de tempérance assistèrent à cette cérémonie. Cette cloche reçut les noms de Charles et Dorothée, prénoms respectifs du parrain et de la marraine, M. le maire Charles Wilson et Mme Van Felson. A ces deux noms on ajouta celui de Jean-Baptiste, en l'honneur de la Société patriotique du Canada qui avait tant contribué à la solennité de cette fête religieuse; celui de Bon-Pasteur, et enfin celui de Céleste, nom de notre très honorée mère. Cette cloche, du poids de 255 livres, nous avait été généreusement offerte par M. Isidore Gravel, prêtre de l'évêché et dévoué chapelain de la maison.

1852 fut pour Montréal une année terrible. Une partie de la ville devint la proie des flammes. Ce dé-

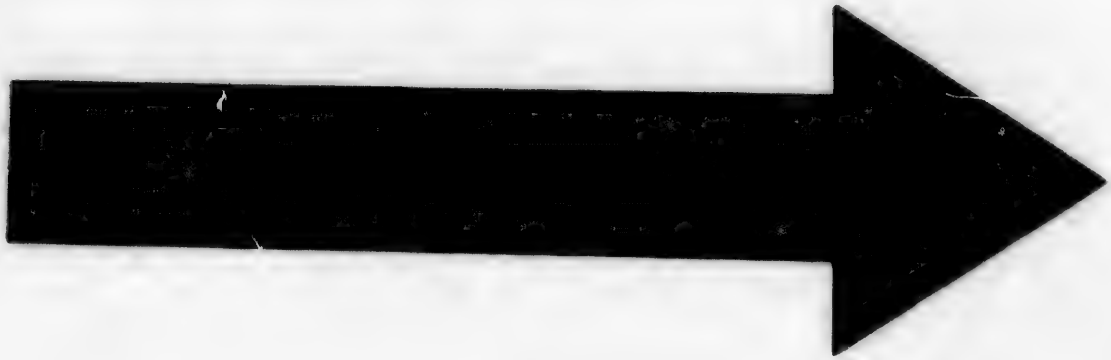

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

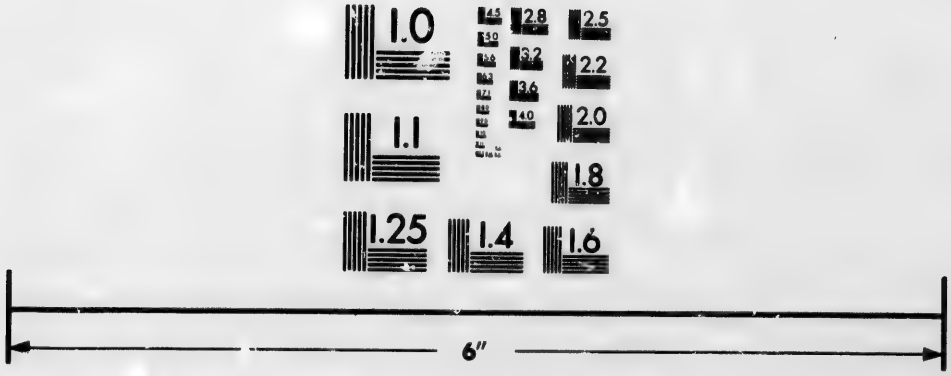

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
4.0
1.8
1.0

sastre donna lieu à de remarquables incidents au monastère, et nous fournit l'occasion de venir en aide à bien des infortunés. Tous les citoyens, du reste, se montrèrent admirables de dévouement et de charité.

Le feu se déclara le 8 juillet. Tous les efforts pour l'éteindre furent vains. La cathédrale et le palais épiscopal ne tardèrent pas à être réduits en cendre. Les flammes nous gagnaient déjà, lorsque notre très honorée mère eut la pensée de faire clouer des médailles de l'Immaculée Conception, de distance en distance, sur la clôture qui entourait notre enclos. Au même instant, comme par une protection visible de la très sainte Vierge, le vent qui poussait l'élément destructeur de notre côté, changea tout à coup. Les craintes et les angoisses firent place aux plus vifs sentiments de reconnaissance envers notre céleste protectrice.

La plus grande partie des reliques de la cathédrale avaient été sauvées ; Monseigneur Bourget voulut bien nous les confier. Plusieurs de ces reliques étaient considérables : nous mentionnerons en particulier le corps de Saint Zotique qui était enchâssé et les ossements de Sainte Janvière.

Conformément aux intentions de Sa Grandeur, le chœur des religieuses et celui des pénitentes furent érigés provisoirement en église paroissiale, le 18 juillet, et restèrent ainsi à l'usage du public pendant deux ans. On y fit faire des bancs qu'on louait. Les grilles qui dérobaient aux fidèles la vue du sanctuaire furent enlevées. La galerie du chœur des religieuses était la seule place qui restât à la disposition de la communauté. Quant aux pénitentes, elles demeu-

raient dans leur classe, qui était assez voisine du sanctuaire pour entendre les offices. Notre communauté, qui avait échappé au désastre par une protection si sensible du ciel, s'estima heureuse de pouvoir lui en témoigner sa gratitude en secourant les malheureux incendiés. Des femmes et des enfants sans abri se logèrent pendant plusieurs nuits dans notre chemin couvert, ainsi que dans nos salles hors du cloître ; et chaque matin notre très honorée mère leur faisait distribuer de la nourriture. Nous en reçûmes un grand nombre. Plusieurs familles s'étaient réfugiées aux alentours de notre monastère ; les unes s'étaient fait des tentes près de notre clôture d'enceinte, les autres étaient dispersées dans un champ voisin. Pendant une quinzaine de jours, nous leur donnâmes à manger régulièrement. Nous leur faisions servir aussi des rafraîchissements, parce qu'ils avaient beaucoup à souffrir de la chaleur qui, à ce moment de l'été, était très grande. Plusieurs de ces pauvres gens venaient nous supplier de recevoir en dépôt chez nous des meubles sauvés de l'incendie, en attendant qu'ils eussent un domicile. Nous reçûmes tout ce que purent contenir le hangar et les autres bâtiments dont il nous fut permis de disposer.

Notre monastère du faubourg Québec fut réduit en cendres, le 9 juillet ; mais à cette époque, il n'était plus la propriété de la communauté ; il avait été vendu.

Le 30 août, nous perdîmes notre chère sœur Marie du Cœur de Marie Tourville, qui partit pour notre maison de Philadelphie (Pensylvanie). C'était certainement un des meilleurs sujets de la communauté. Elle fut nommée, quelques années plus tard, Provin-

ciale de plusieurs de nos couvents des États-Unis. Elle mourut Provinciale de St-Louis Missouri, le 25 octobre 1887.

Cette année nous eûmes trois novices qui prononcèrent leurs vœux.

Notre vénéré supérieur, Mgr Jean Charles Prince, nommé évêque titulaire du nouveau diocèse de saint-Hyacinthe, quitta Montréal le 3 novembre 1852, pour aller prendre possession de son évêché. Monseigneur Bourget voulut bien alors nommer à sa place son coadjuteur, Mgr Joseph Larocque, évêque de Cydonia *in partibus infidelium*. Mais celui-ci ne put occuper ce poste longtemps. Obligé de résigner l'année suivante, à cause de ses nombreuses occupations, il eut pour successeur M. le chanoine Venant Pilon.

DIXIÈME ANNÉE

—1853.—

Au 31 décembre 1853, voici quel était le personnel de la communauté : 22 religieuses professes, 4 novices, 3 postulantes et 2 sœurs tourières; 61 pénitentes, 31 pensionnaires ou demi-pensionnaires et 20 externes.

ONZIÈME ANNÉE

—1854.—

NOTRE très honorée mère Marie de Ste-Céleste ne s'était jamais parfaitement remise de la maladie contractée pendant l'année du typhus. Sa faiblesse devint inquiétante. Le médecin conseilla alors fortement le séjour en campagne, et Mgr Bourget lui accorda de grand cœur le congé dont nous attendions un si grand bien. Invitée par les Dames du Sacré-Cœur, établies alors depuis peu à St-Jacques de l'Achigan, près de Montréal, elle se rendit à leur désir et alla passer quelque temps dans leur maison. Elle trouvait là des compatriotes et des sœurs dévouées. Inutile de dire que les soins les plus délicats lui furent prodigués. Le repos, les distractions, le bon air produisirent chez elle en peu de temps un mieux sensible. Mais ce mieux ne fut pas de longue durée. Revenue au monastère, notre vénérée mère retomba bientôt dans le même état de langueur. Elle lutta

contre le mal aussi énergiquement que possible ; Mais bientôt elle comprit qu'il fallait rompre avec les graves occupations de sa charge et elle demanda la permission de retourner à la maison mère d'Angers. Ce ne fut pas sans peine qu'elle prit cette détermination. Ses affections les plus vives étaient à Montréal. Le Canada était devenu pour elle une nouvelle patrie. Elle y avait fait du bien, elle y avait travaillé au prix même de sa santé pour la gloire de Dieu et la conversion des âmes coupables, et l'on ne s'éloigne jamais sans un certain brisement de cœur, des lieux où l'on s'est dévoué, où l'on a souffert. La nouvelle de son projet répandit la tristesse dans la communauté. Et notre peine s'accrut encore, quand nous apprîmes que notre mère voulait choisir son assistante comme compagne de voyage : double épreuve et double sacrifice pour nous. Que de prières nous fîmes alors à Dieu, pour qu'il ne nous enlevât pas à la fois les deux soutiens de notre communauté naissante et que notre bien aimée sœur Marie de St-Gabriel au moins nous fut laissée. En même temps, M. le chanoine Pilon, notre supérieur, écrivit en notre nom à notre mère générale, et lui fit nos respectueuses réclamations. Ces prières furent entendues et nous eûmes la joie de conserver notre chère sœur assistante. Notre mère choisit pour compagne de voyage sœur Marie de Ste-Élizabeth Reid, alors première maîtresse des pénitentes. Elles partirent le 20 octobre. Après nous avoir dit adieu, elles se rendirent, avec la bienveillante permission de Monseigneur, à l'hôpital Saint-Patrice où sœur Marie de Ste-Élizabeth avait une de ses sœurs, religieuse hospitalière

de saint Joseph. Elles ne se proposaient d'y faire qu'une courte visite ; mais notre mère fut prise, en arrivant, d'une indisposition grave qui l'obligea à y passer trois jours. On eut pour elle les soins les plus tendres ; rien ne fut épargné pour hâter sa guérison ; mais force lui fut de convenir qu'elle ne pouvait entreprendre le voyage de France et elle revint au monastère.

Ce retour inespéré fut, on le comprend, tout un évènement pour notre petite famille : nous voulûmes le célébrer. Il y eut grand gala, récréation tout le jour ; nos pénitentes prirent part à ces saintes réjouissances et bien des prières montèrent vers le ciel. Après le départ de nos chères voyageuses, trois des plus anciennes pénitentes avaient demandé et obtenu la permission de passer toute la nuit devant le Saint Sacrement. Dévouées à leur vénérée supérieure et à leur bonne maîtresse Marie de Ste-Élizabeth, on devine ce qu'elles avaient demandé à Notre Seigneur. Mais elles ne s'attendaient pas à être exaucées sitôt. Le retour de celles qu'elles aimaient tant les combla d'une grande joie.

Au mois de novembre de la même année, la corporation de Montréal nous confia une trentaine d'émigrées irlandaises. Nous en composâmes une classe particulière. Toutes étaient catholiques et semblaient provenir de pauvres et honnêtes familles. Leur âge variait de quinze à vingt-cinq ans. Leur conduite fut on ne peut plus exemplaire. Il nous en coûta beaucoup de nous en séparer ; mais au printemps suivant, à l'époque de l'ouverture de la navigation, les autorités civiles ordonnèrent qu'elles fus-

sent transférées en Haut-Canada : il fallut obéir. Ces jeunes filles étaient devenues très attachées à la maison et aux religieuses ; aussi, leur départ fut-il pour elles un moment d'inexprimable douleur. Elles éclatèrent en sanglots. L'homme de police les arracha pour ainsi dire de leur asile tant aimé. Pour nous, nous les voyions s'éloigner avec regret et les recommandions à la Providence, cette douce mère des malheureux et des abandonnés. Il en restait quinze seulement. Nous avions réussi à placer les autres dans de bonnes familles. Une de ces chères enfants qui était malade nous fut laissée. Pour nous indemniser de l'hospitalité que nous leur avions accordée durant six mois, la corporation de Montréal nous donna deux cent quarante-cinq piastres.

DOUZIEME ANNÉE

—1855.—

Le 28 février 1855 vit se renouveler le départ et les adieux du 20 octobre de l'année précédente ; mais, cette fois, l'adieu ne fut pas suivi de retour. Notre vénérée supérieure partit pour Angers avec la mère Marie des Anges, Prieure de notre monastère de Philadelphie, que des affaires importantes appelaient à la maison mère. Elle emporta les plus vifs regrets de la communauté et de toutes les personnes qui l'avaient connue. Nous nous sentions frappées au cœur en perdant cette bien aimée fondatrice, dont le gouvernement avait toujours été si sage, dont les vertus nous avaient si profondément édifiées. Le sacrifice fut bien sensible de part et d'autre ; car si nous l'aimions tendrement, elle nous aimait de même. Elle ne semblait vivre que pour nous : c'était une véritable mère au dévouement sans bornes, au cœur incomparable. Elle se donnait à toutes et à cha-

cune. En parlant à quelqu'une de ses sœurs, elle ne l'appelait jamais autrenent que " ma chère fille. " Et que ce mot dans sa bouche avait d'onction et de douceur ! Elle saisissait avec empressement toutes les occasions d'être agréable ou utile. Les pénitentes étaient l'objet spécial de son affection ; rien ne la réjouissait comme le progrès qu'elle leur voyait faire dans la vertu. Elle s'appliquait à communiquer à ses sœurs son zèle des âmes dont elle-même était embrasée. Dans ses instructions, au chapitre, elle revenait toujours sur ce point capital : l'amour des pécheurs, la compassion des coupables, l'encouragement et la charité envers nos pénitentes, ces chères pénitentes pour lesquelles elle aurait volontiers donné sa vie. " L'amour des âmes, nous disait-elle souvent, doit être le caractère distinctif de notre Institut. " Elle avait pour nos saintes règles le plus profond respect. Sa vertu caractéristique était peut-être la confiance en Dieu. Ne comptant jamais sur elle-même, elle se reposait absolument sur la Providence et ne se décourageait jamais dans les épreuves. En nous quittant, elle aurait pu nous répéter la parole de Notre Seigneur : " Mes enfants, je vous ai donné l'exemple afin que vous fassiez ce quej'ai fait. "

Pour bâtir notre couvent avec ses dépendances, elle avait dû faire des emprunts d'argent considérables ; mais, à l'époque de son départ, elle avait déjà presque tout acquitté : la communauté ne devait plus que deux mille quatre cents piastres. Nous suivîmes notre regrettée mère de nos vœux et de nos prières. Dieu nous exauça et lui accorda une très heureuse traversée. Nous avons omis de dire que

notre mère Marie de Ste-Céleste était née à Nancy ; elle avait trente-huit ans lorsqu'elle vint à Montréal. Elle fonda quatre maisons de notre Ordre, deux en France, une au Canada et l'autre en Italie. Après tant de travaux, elle retourna à la maison mère.

TREIZIÈME ANNÉE

—1856.—

Le gouvernement du monastère qui était entre les mains de notre digne sœur assistante, Marie de St-Gabriel, lui fut définitivement confié, l'année suivante. Nommée supérieure par le conseil de la maison mère, elle fut installée le 24 juin 1856. La cérémonie fut présidée par M. le chanoine Pilon.

Le pensionnat et l'externat furent supprimés dans le cours de cette année. Le surcroît d'ouvrage que l'enseignement donnait à nos sœurs et l'insuffisance du local furent les raisons principales qui firent prendre cette détermination. Car nous étions obligées de nous mettre à l'étroit pour loger les pensionnaires. Mais cela nous priva d'un revenu sur lequel nous étions heureuses de pouvoir compter ; et à partir de cette époque, nous dûmes commencer à nous endetter pour vivre et faire vivre nos pénitentes. Contrairement à ce qui avait eu lieu jusqu'alors les dépenses dépassèrent les recettes.

QUATORZIÈME ANNÉE

—1857.—

En 1857 nous eûmes le plaisir de voir une florissante institution canadienne nous venir en aide. La Banque d'Épargne de Montréal nous fit don de deux cents piastres, ouvrant ainsi la liste des octrois dont elle nous a depuis gratifiées chaque année. Ces octrois furent quelques années plus tard de $400 et s'élevèrent ensuite à $600.

QUINZIEME & SEIZIÈME ANNÉE

—1858 & 1859.—

Le 28 octobre, avait lieu au monastère la visite pastorale de notre saint évêque, Mgr Ignace Bourget. Après avoir fait l'examen des religieuses, Sa Grandeur nous fit au chapitre une exhortation sur la fidélité à la règle : " Vous êtes filles du Bon Pasteur, nous dit-elle, pour vous sanctifier et sanctifier les autres. Or cette sanctification dépendra de votre fidélité à votre sainte règle. Pour vous, la règle est l'étoile polaire qui vous guide sûrement dans le chemin du ciel ; c'est comme un miroir qui vous fera apercevoir vos moindres fautes. Dieu lui-même l'a inspirée à vos fondatrices. On peut dire qu'elle est l'expression certaine de sa volonté. En l'approuvant, les souverains Pontifes ont communiqué à votre congrégation quelque chose de la stabilité de l'Église, contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront jamais. Le Saint Siège en établissant une alliance

sacrée entre toutes vos maisons a fait de vous une grande famille, une famille puissante et féconde. C'est l'union qui rend vraiment fort. Ce sont là autant de motifs d'observer religieusement votre sainte règle. Oui, qu'elle pénètre votre esprit, qu'elle soit l'objet constant de votre pensée et de votre amour. Sachez que c'est une lumière qui éclaire et un feu divin qui embrase. Si vous êtes fidèles, elle fera votre bonheur. "

Monseigneur nous dit aussi d'étudier, de nous appliquer à l'oraison, de ne point distinguer entre les grandes et les petites obligations. " Tout est sacré, nous dit-il, puisque tout vient de Dieu. Obéir, vous mortifier, travailler à devenir des saintes, voilà donc le gage le plus sûr de votre succès dans l'œuvre si belle mais si difficile de la conversion des pauvres pécheresses. "

En terminant sa visite, Sa Grandeur nous donna de nouveau pour supérieur son coadjuteur, Mgr Joseph Larocque, évêque de Cydonia. C'était la troisième fois que nous avions le bonheur de l'avoir à la tête de notre maison. Pendant plusieurs années, il avait été notre supérieur et notre chapelain. Ce vénéré père était d'un zèle et d'un dévouement sans bornes. Après le bonheur de s'unir intimement à Dieu par l'oraison, il ne connaissait rien de plus doux que de faire du bien aux âmes. Plusieurs fois, durant les tempêtes d'hiver et par des chemins affreux, on le vit venir à pied au monastère pour dire la sainte messe. Si notre mère le priait de se ménager, de ne point braver ainsi la fatigue, il répondait que cette fatigue était peu de chose et que, pour rien

au monde, il voudrait nous priver des grâces de l'auguste sacrifice eucharistique. Ni le froid, ni les chaleurs, ni les occupations nombreuses l'empêchèrent jamais de venir accomplir son ministère. Combien de nos pénitentes fortement tentées de *retourner en arrière*, ont dû à ses avis et à ses encouragements leur persévérance ! Peu résistèrent à son zèle. Une de ces pauvres filles persistait un jour, malgré ses pressantes exhortations, à vouloir partir du monastère. Mgr Larocque lui dit (elle-même l'a raconté) que le bon Dieu pourrait bien la punir du mépris qu'elle faisait de ses grâces, en la frappant de quelque malheur. Cette menace ne l'empêcha pas de nous quitter. Mais le pieux évêque ne s'était pas trompé. Quelques jours après son départ, la pauvre fille fût assassinée, pendant la nuit, dans un champ voisin du monastère. Son cadavre gisait encore ensanglanté sur le sol, lorsque Mgr Larocque, qui venait dire la messe, l'aperçut. Il fut glacé d'épouvante et éprouva de ce malheur la peine la plus vive. Il célébra, ce matin là, le saint sacrifice avec une émotion visible et fit ensuite un sermon aux pénitentes. Il leur raconta la fin tragique et lamentable de leur compagne infidèle et en tira pour leur conversion sincère des conclusions, qui firent sur toutes, la plus salutaire impression.

Les saints exemples de ce bon père ne faisaient pas moins de bien aux âmes que ses paroles. Nous étions édifiées spécialement de son recueillement et de son amour pour la solitude : son goût eut été de passer sa vie dans le cloître. Dans sa petite sacristie du " *Bon Pasteur,* " il se trouvait chez lui ; c'est là qu'il aimait à dire son breviaire. Habituellement il s'y

rendait de bonne heure pour y faire sa méditation avant sa messe. La communauté n'a point cessé de conserver avec lui des relations respectueuses et filiales. Aux premiers jours de 1873, dans la lettre qui nous apportait ses vœux de nouvel an, il nous disait qu'il comptait toujours au nombre des plus heureuses années de sa vie, celles qu'il avait passées au Bon-Pasteur.

Pour nous, nous aimons à nous rappeler le temps où nous fûmes l'objet de sa pieuse solicitude. Sa mémoire sera toujours en bénédiction parmi nous.

DIX-SEPTIEME ANNEE

—1860.—

———ooOoo———

En 1860, notre très-honorée mère Marie de St Gabriel, dut entreprendre un voyage en France, dans l'intérêt de la communauté. Elle s'embarqua le 15 mai, accompagnée de notre chère sœur Marie-Agnès-de-Jésus Brodeur, qui venait de faire profession. Les vents furent favorables, la traversée heureuse et prompte. Avec quel bonheur notre vénérée supérieure revit-elle, après seize ans d'absence, Angers, cette chère *Sion* qui avait été le berceau de son enfance religieuse ! Elle et sa compagne furent de la part de notre Mère générale et de toutes nos sœurs, l'objet de la plus cordiale réception. Notre mère revint à Montréal, au mois d'août, amenant avec elle une de nos chères sœurs françaises, Marie de Ste-Émilie Caillard. Quant à notre chère sœur Marie Agnès-de-Jésus elle resta à Angers quelques années, pour y être formée à la direction *de la classe des*

pénitentes. Elle nous apporta des breviaires nouveaux, modifiés considérablement et augmentés de beaucoup de commémoraisons, qui ne se trouvaient pas dans les éditions de 1835. Elle avait aussi pour chacune de nous des objets de piété, que notre Mère générale et nos sœurs d'Angers avaient eu la délicate attention de nous adresser ; ces précieux souvenirs furent reçus avec joie et reconnaissance.

Cette année, nous perdîmes notre vénéré supérieur Mgr Larocque, qui quitta Montréal pour aller succéder à Mgr J. C. Prince sur le siège épiscopal de St-Hyacinthe. Notre saint prélat, Mgr Bourget, lui donna pour successeur M. le chanoine Edouard Charles Fabre, aujourd'hui archevêque de Montréal.

C'est en 1860 que nous avons été favorisées pour la première fois de l'allocation que le gouvernement provincial nous renouvelle chaque année, et dont la somme a varié de trois cents à sept cents piastres.

DIX-HUITIÈME ANNÉE

—1861.—

En 1856, l'exiguité du local nous avait forcées de supprimer le pensionnat. M. Berthelet, un de nos principaux bienfaiteurs, voulut nous donner le moyen de le rétablir en agrandissant notre maison. Le 19 mars 1861, grâce à sa générosité, on commençait la construction de l'aile nord-est du monastère, qui mesure 136 pieds sur 40 (mesure anglaise). Elle lui coûta vingt-quatre mille piastres.

Terminée au mois d'octobre 1862, cette aile fut solennellement bénite, le 13 de ce mois, jour où nous célébrions la St-Edouard, fête de M. le chanoine Fabre. La cérémonie fut présidée par M. Granet, supérieur du séminaire.

M. Berthelet, par ce don vraiment royal, a acquis des droits immortels à notre reconnaissance et nous transmettons à nos descendantes le souvenir de ses insignes faveurs.

DIX-NEUVIÈME ANNÉE

—1862.—

L'AILE bâtie, nous ne pouvions cependant songer à rétablir immédiatement le pensionnat. Le personnel de la communauté n'était pas assez considérable. Pendant les dix dernières années, onze religieuses seulement avaient prononcé leurs vœux. Nous avions donc besoin d'une nouvelle recrue. Nous la demandâmes à celui qui pouvait nous l'envoyer parce qu'il tient les cœurs dans ses mains. Toutes nos sœurs se mirent en prière ; on avait recours à la pénitence ; on faisait la communion des quinze samedis afin d'obtenir de bons sujets pour le noviciat ; mais le ciel semblait être sourd à toutes nos supplications : c'était une épreuve. Mgr Bourget, tout en y prenant part, avait toujours quelques paroles de consolation à nous adresser. Lorsqu'il nous honorait de sa visite, il se plaisait à nous dire comme le bon Maître à ses Apôtres : " Ne craignez rien, pe-

tit troupeau. " Oui, que de fois ce mot de confiance et d'espoir est-il tombé de ses lèvres ! " Point d'inquiétude ni de tristesse, mes bien chères filles, votre Père céleste vous donnera l'accroissement au temps marqué par sa Providence. " Sa Grandeur nous fit à ce sujet une pathétique exhortation pendant sa visite pastorale, que nous eûmes le bonheur d'avoir au mois de novembre 1862. Elle nous suggéra d'ériger à cette intention un petit oratoire à Notre-Dame de Pitié, et de faire des neuvaines en son honneur. Entre autres salutaires recommandations dont cette visite nous laissa le précieux souvenir, nous citerons celle-ci : " Il faut travailler à faire fructifier les talents que Dieu nous a donnés. Chaque religieuse doit tirer le plus grand profit possible de son petit savoir et de ses aptitudes naturelles pour le bien de la communauté. "

Sa Grandeur nous conseilla de tenir dans les parloirs extérieurs un petit magasin d'objets de piété, images, chapelets, scapulaires, que nous confectionnerions nous-mêmes et dont nous pourrions retirer quelque bénifice. Monseigneur poussa la bonté jusqu'à nous demander de lui donner des chapelets, qu'il se chargea lui-même de faire vendre à notre profit. Conformément à ses conseils, nous nous fîmes un devoir de profiter des quelques loisirs que nous laissaient nos emplois, pour travailler à monter le magasin en question. Quelques sœurs entreprirent de plus des ouvrages à l'aiguille, dont le produit était destiné à subvenir aux frais de l'ornementation de l'Oratoire de N.-D. de pitié. Les unes se chargeaient de l'achat d'une statue ou d'un cadre ; d'autres s'associaient pour

faire faire l'autel ; celle-ci gagnait des chandeliers, celle-là des rideaux, etc. Mais comme nos loisirs étaient courts et rares, il fallut un peu plus d'un an pour compléter l'ameublement et la décoration de notre humble chapelle.

Mde G. QUESNEL

se
du
Fa
pr
ma
roï

que
nou
que
Bie

VINGTIEME ANNEE

—1863.—

Le 11 juin 1863, nous avions la joie de fêter notre bienfaitrice, Madame Quesnel, à l'occasion d'un cadeau que ses nombreuses charités lui avaient valu de la part du Souverain Pontife, Pie IX, et que Mgr de Montréal voulut bien nous charger de lui faire remettre par nos pénitentes. Ce présent consistait en une riche épingle ornée du portrait du Saint-Père. Notre bon supérieur, M. le chanoine Fabre, rehaussa cette fête par sa présence. Plusieurs prêtres, quelques autres amis et bienfaiteurs de la maison y assistaient aussi. Une pénitente lut à l'héroïne du jour, l'adresse suivante :

Très digne bienfaitrice,

Nous sommes trop honorées du choix que Sa Grandeur Mgr de Montréal a voulu faire de nous, pour vous offrir un des précieux gages d'estime que notre Saint Père le Pape vient d'adresser aux Bienfaiteurs de ce diocèse.

Cette attention de Pie IX a pénétré nos cœurs de joie et de reconnaissance. Et pourrions-nous, Madame, remplir notre douce tâche sans manifester le bonheur que nous éprouvons d'être les interprètes du Souverain Pontife, que cette circonstance immortalise à jamais dans nos souvenirs ? veuillez donc recevoir de la main de vos humbles enfants ce cadeau que vos largesses pour les pauvres ont si justement mérité. "

Mme Quesnel était très touchée. Ces paroles lui allèrent au cœur. Elle remercia les chères pénitentes, auxquelles elle était si dévouée, et celles-ci, pour terminer la fête, lui chantèrent de gracieux couplets composés pour la circonstance.

Le 31 décembre 1863, le personnel de notre monastère comptait cent-onze sujets dont trente religieuses professes, trois novices et une postulante. soixante pénitentes et dix-sept préservées.——La classe de préservation, que nous avions été obligées de retrancher en 1850, avait repris sa place parmi nos œuvres, depuis le 15 octobre 1861.

VINGT-ET-UNIEME ANNEE

—1864.—

———ooOoo———

L'ANNEE 1864 vit enfin se réaliser l'érection de notre pieux oratoire en l'honneur de Notre-Dame de pitié. Il fut placé au milieu de l'étage des cellules dans une jolie chambre, qui semblait faite exprès. Cette aimable solitude devint bientôt comme un lieu de pèlerinage. On s'y rendait en procession, on y faisait des neuvaines, et tout cela, afin d'obtenir des postulantes,

Un jour, Mgr de Montréal qui nous faisait l'honneur de sa visite, voulut voir le modeste oratoire dont lui-même nous avait donné l'idée. Il s'agenouilla au pied de l'autel pendant quelques instants. Quelle prière s'échappa alors du cœur de notre saint Pasteur ? La mère de Jésus fut seule à l'entendre : mais pouvions-nous douter qu'il ne sollicitât la grâce que nous implorions nous-mêmes avec tant d'ardeur ! Cela ranima notre espérance et nous donna l'assuran-

ce que nous serions bientôt exaucées. En vérité, notre bonne mère du ciel ne tarda pas à nous faire sentir les effets de sa puissante intervention, en nous envoyant un essaim de postulantes. Bientôt la petite salle du noviciat fut remplie, et on dut, à la fin de l'année, lui substituer un plus grand appartement. Les novices et les postulantes n'étaient encore toutefois qu'au nombre de vingt et une ; mais quelque chose nous disait que N.-D. de pitié continuerait *le miracle* de notre accroissement ; ce qui se réalisa au delà même de notre attente, comme nous le verrons bientôt.

Le 10 août 1864, un sacrifice nous était imposé ; deux religieuses de notre communauté partaient pour le " Bon-Pasteur " de Chicago aux États-Unis, où elles avaient été demandées. C'étaient nos chères sœurs Marie de la Nativité Noreau et Marie de Ste Catherine de Sienne Lavoie ; la première devait remplir la charge de Prieure.

Au mois de septembre, avait lieu la réouverture de notre pensionnat. On commença les classes avec une dizaine d'élèves. A cette œuvre devait s'en ajouter bientôt une nouvelle. Depuis plusieurs années, nous aurions voulu pouvoir établir dans notre monastère une communauté de sœurs Madeleines, en faveur d'un certain nombre de nos chères pénitentes, qui désiraient embrasser la vie religieuse ; mais toujours le manque de place nous en avait empêché. M. Berthelet, avait eu aussi cette œuvre en vue, en agrandissant notre maison. La principale partie de l'aile bâtie par lui était réservée aux pensionnaires, mais il restait quelques appartements destinés aux

madeleines. On avait tout disposé de manière à ce que celles-ci fussent entièrement séparées des pensionnaires. La fondation d'une telle classe entrait parfaitement dans les goûts de notre pieuse bienfaitrice, Mme Quesnel. Aussi, voulut-elle y contribuer par de généreuses aumônes.

Pour faciliter l'entreprise, il nous parut avantageux d'avoir deux madeleines professes qui fussent comme les fondatrices et les modèles de la petite congrégation. Nous nous adressâmes pour cet effet à la mère Marie de St-Boniface, Prieure de notre monastère de Philadelphie. Elle acquiesça, sur le champ, à notre demande et nous envoya deux de ces bonnes filles, dont Mme Quesnel voulut bien payer le voyage.

Elles nous arrivèrent le 16 septembre, et le 18, plusieurs pénitentes furent admises comme postulantes madeleines. Dès lors, commencèrent les exercices journaliers de leur noviciat. La première prise d'habit eut lieu le 22 octobre. A la fin de l'année, elles étaient au nombre de six. La bénédiction du ciel sur cette œuvre était visible.

Pour nos chères pénitentes, c'était un grand sujet d'édification de voir leurs compagnes revêtues de l'habit religieux, et de les entendre au chœur psalmodier le saint office. Aussi, y avait-il parmi elles beaucoup d'émulation pour se rendre digne, d'une vocation si belle. Celles qui furent les premières à en jouir, appréciaient d'autant plus leur bonheur qu'elles l'avaient plus longtemps désiré. Dès l'année 1850, il y en avait qui soupiraient après la vie religieuse et ne cessaient de prier et d'offrir mille petits sacri-

fices pour obtenir la fondation d'une classe de madeleines. Une de ces plus ferventes aspirantes fut Ignace-des-Sept-Douleurs, cette jeune fille dont l'admirable conversion s'opéra, ainsi que nous l'avons raconté plus haut, pendant qu'elle se dévouait au service des pestiférées. La mort l'enleva, avant qu'elle pût réaliser son désir, mais, sans doute, une fois au ciel, elle ne manqua pas d'en demander l'accomplissement en faveur de ses compagnes ; elle qui s'était toujours montrée si zélée pour leur sanctification ! Les pénitentes anciennes ne l'ont pas oubliée et parlent encore aujourd'hui de ses actes de vertus et de l'espèce d'apostolat qu'elle exerçait auprès de ses consœurs. Quelqu'une par inconstance ou découragement était-elle tentée de quitter le monastère ? C'était alors surtout que se manifestait son zèle ; elle la suppliait de rester, se mettait quelques fois à genoux devant elle, comme s'il se fut agi d'une grâce à obtenir pour elle-même ; et bien souvent les efforts de sa charité étaient couronnés de succès. Nos chères madeleines doivent certainement beaucoup aux prières et aux mérites de cette pieuse pénitente.

Les deux professes venues de Philadelphie, après avoir dignement rempli leur mission, de nous aider par leurs exemples à former nos premières madeleines, s'en retournèrent à leur couvent, le 9 avril 1867.

En l'année 1864, nous eûmes pour médecin le docteur Basile Charlebois. Il succédait au docteur Nelson, qui depuis 1844 nous avait donné ses soins et ses remèdes gratuitement. Il imita la charité et le dévouement de son prédécesseur. Seulement à partir de cette époque, les remèdes nous furent four

nis par les Messieurs de Saint-Sulpice. Ce n'est pas la seule charité que nous fit le Séminaire ; il nous donnait régulièrement, depuis 1847, une subvention de deux piastres par mois pour chaque pénitente irlandaise, et il nous a toujours continué ce secours jusqu'à 1875.

SEMINAIRE DE QUEBEC

VINGT-DEUXIÈME ANNÉE

—1865.—

En 1865, Mgr Bourget, avec l'assentiment de notre vénérée mère générale, fit quelques modifications dans notre cérémonial pour la récitation de l'office, afin que toutes les communautés de son diocèse, suivissent sur ce point les mêmes cérémonies, d'après le rit romain.

VINGT-TROISIÈME ANNÉE

—1866.—

Nous entrons maintenant dans une année remarquable par plusieurs évènements. 1866 nous apporta de grands sacrifices et de grandes consolations ; mais c'est d'abord la croix qui nous fut présentée. Au mois de juin, Dieu nous en imposait une bien douloureuse, en appelant à lui notre insigne bienfaitrice, Mme Quesnel. Sa mort créait un vide, qui, nous le sentions, serait pour nous difficilement comblé. Elle mourut à Montréal le 6 juin, à l'âge de 74 ans, munie des Sacrements de l'Église ; riche de bonnes œuvres et de mérites. Nous lui fîmes célébrer un service solennel dans notre chapelle, et de nombreuses prières et communions y furent faites à son intention.

Il serait difficile de dire tout le bien que nous a fait Mme Quesnel. Outre qu'elle habilla complètement les pénitentes pendant dix-huit ans, elle nous

donna la provision de bois pendant cinq ans, nous fit faire six fournaises qui coûtèrent, les cinq premières, près de quatre cents piastres chacune et la dernière, mille huit cents piastres. Les aumônes qu'elle nous fit en argent montent à $ 3.575.

Notre bienfaiteur, M. Berthelet,qui portait le plus bienveillant intérêt à la communauté de nos chères madeleines, voulut orner leur chœur d'un magnifique tableau à l'huile de leur illustre patronne. Il fit venir ce tableau d'Italie et le leur donna le 21 juillet, veille de la fête de l'héroïque pénitente, Marie-Madeleine. Cette peinture représente la sainte dans sa grotte au désert, toute livrée aux sentiments de l'amour et du repentir. Son attitude est celle de la contemplation ou plutôt de l'extase : dans ses mains elle tient une croix, et auprès d'elle sont les instruments de sa pénitence.

Le 13 octobre, notre vénéré supérieur en nous honorant de sa visite à l'occasion de sa fête, nous présenta notre nouveau chapelain, M. F. Joseph Prud'homme.

Pendant l'espace de 22 ans, nous avions toujours été desservies gratuitement par l'évêché, qui pensionnait et entretenait nos chapelains.

Voici la liste de Messieurs nos chapelains jusqu'en octobre 1866.

1844, M. L. Théodore Plamondon.
1845, M. le chanoine Étienne Lavoie.
1847, M. Joseph Larocque.
1851, M. Isidore Gravel.
1853, M. Hypolite Moreau.
1858, M. Grégoire Chabot.

1862, M. Godefroi Lamarche.

1864, M. le chanoine Édouard Charles Fabre.

Cette année, nous reçûmes de notre premier Pasteur, deux bienfaits signalés : la visite pastorale, et en même temps, la retraite annuelle prêchée par sa Grandeur elle-même. Il nous serait impossible d'exprimer les délices que nous procurèrent ces huit jours, quoique le souvenir en soit encore bien vivant. Notre saint évêque semblait puiser dans le Cœur de Jésus chacune des paroles qu'il nous adressait, tant elles étaient embrasées de l'amour divin. L'exhortation que Sa Grandeur nous fit au chapître, surpassa toutes les autres par l'onction et la joie qu'elle répandit dans nos âmes. Monseigneur parla très longuement sur l'excellence et la sublimité de notre vocation, et cela d'une manière toujours nouvelle ; puis, Sa Grandeur, finit en nous témoignant la satisfaction qu'elle éprouvait à faire la visite et à diriger nos pieux exercices, si bien qu'à l'entendre, on eût cru que la faveur était plus pour elle-même que pour nous. Monseigneur voulut que toutes nos enfants des différentes classes se préparassent, pour communier le jour de la Présentation de Notre-Dame, où nous terminions notre retraite. Ce fut le complément de la fête. Après avoir dit la première messe et nous avoir donné à toutes la sainte communion, Monseigneur présida à la cérémonie de prise d'habit et de profession, qui eut lieu vers neuf heures, à la suite d'une seconde messe. C'était une chose bien extracrdinaire pour nous de voir se faire en un même jour neuf prises d'habit et onze professions ! Depuis que, en 1864, notre saint prélat avait prié dans notre oratoire de N.-D.

de pitié, et que nous-mêmes, nous y avions imploré cette bonne Mère par de nombreuses neuvaines, pour l'augmentation de notre noviciat, les sujets s'étaient présentés en grand nombre ; tellement qu'à l'époque dont nous parlons, nous nous voyions à la veille de refuser des postulantes à cause de l'étroitesse du local. Les sœurs venaient rejoindre leurs sœurs, les amies leurs amies : notre bien aimée supérieure les accueillait avec une affection toute maternelle ; et ingénieuse à trouver de la place pour ces chères enfants, elle créait une cellule ici, un dortoir là. Pour le réfectoire c'était la même chose ; il ne se passait pas de mois sans que cette bonne mère n'allât elle-même au réfectoire ranger les bancs et les tables, de manière à pouvoir mettre quelques nouveaux couverts. " Ma mère, disions-nous quelques fois, il n'y a plus moyen de loger une seule postulante de plus. " " Eh bien, répondait-elle tranquillement, s'il n'y a plus de place, nous les refuserons. " Cependant, en arrivait-il une nouvelle, sur l'heure elle était la bienvenue. On aurait dit que la maison, sans s'élargir au dehors, s'agrandissait au dedans. A la fin de cette année, nous étions cent quatre religieuses : 28 professes et 76 novices.

En 1866 notre monastère fournit quatre missionnaires : notre chère sœur Marie-de-l'Enfant-Jésus Bourbonnière, nommée assistante au couvent de New-York, et nos sœurs Marie de l'Annonciation Brodeur, Marie de la Visitation Dionne et Marie de Ste-Agathe Lavine, qui partirent le 28 août, jour de la fête de saint-Augustin, pour notre maison de Cincinnati, la première en qualité de prieure. Trois au-

tres de nos sœurs eurent à faire le même sacrifice au commencement de l'année suivante. Elles nous quittèrent, le 11 janvier, pour se rendre à la Nouvelle-Orléans, poste que leur assignait l'obéissance : c'étaient Marie Agnès-de-Jésus Brodeur, investie de la charge de Prieure, et nos sœurs Marie de St-Paul Beauvolk et Marie de Ste-Ursule Archambault.

VINGT-QUATRIÈME ANNÉE

—1867.—

Cette année, M. l'abbé Zéphyrin Délinelle nous fut donné pour chapelain. Le docteur J. Leman succéda au docteur Charlebois comme médecin de notre établissement et nous donna comme lui ses bons soins gratuitement.

En 1867, il se fit beaucoup de professions : dans le cours de ces douze mois, vingt fois furent prononcées dans notre humble sanctuaire ces touchantes paroles : " Voici, mon Dieu, que je viens à vous parce que vous m'avez appelée.....O Seigneur ! confirmez-moi, à cette heure, afin que j'accomplisse ce que votre grâce m'a inspiré !....." Vingt fois, s'y renouvela cet acte solennel qui lie nos âmes à Dieu, et nous unit toutes dans le sein de notre congrégation.

Le cher noviciat comme une vigne fertile poussait toujours de nouveaux rameaux, qui faisaient la joie

et l'espérance de la communauté. Ce prodigieux accroissement n'était-il pas la réalisation de ces paroles que tous les jours nous répétions en récitant le saint Office : " Oui, le Seigneur répandra ses dons avec bonté et notre terre produira son fruit.....Vos enfants seront autour de votre table comme de jeunes plants d'oliviers.....La fécondité est une récompense !..... "

Mais tandis que le Dieu de toute consolation nous départait ces faveurs, son adorable Providence nous préparait des épreuves qu'un avenir prochain allait nous révéler.

VINGT-CINQUIÈME ANNÉE

—1868.—

La veille du premier jour de l'an 1868, nous recevions avec bonheur, comme toujours, les pieux souhaits de notre digne mère Marie de St-Gabriel, sans nous douter que nous entendions, hélas ! pour la dernière fois sa voix maternelle. Nous nous rappelons encore, qu'après nous avoir souhaité à toutes une année de bonheur et de progrès spirituels, elle ajouta en souriant : " Je souhaite aussi des croix à celles qui les aiment. " Ce vœu ne tardera pas à s'accomplir pour la communauté entière. Cette année sera marquée du sceau de l'espérance ; les sacrifices se succèderont ; le premier surtout viendra briser tous les cœurs !——Cette grande douleur fut la mort de notre bien aimée Mère Générale, Marie de Ste-Euphrasie Pelletier, qui, depuis trente-neuf ans, dirigeait avec tant de sagesse, de zèle et d'amour notre Institut ! Elle nous fut enlevée le 24 avril. De no-

868,
tou-
igne
outer
der-
rap-
ité à
uels,
croix
pas à
nnée
ifices
priser
mort
e-Eu-
diri-
notre
e no-

MÈRE M. DE ST-GABRIEL
2ème Supérieure

tre monastère générale, où s'était terminée sa précieuse vie, la douloureuse nouvelle fut promptement expédiée à toutes les maisons de la congrégation ; mais quelques jours après, une deuxième circulaire nous donnait les précieux détails des derniers moments de notre vénérée mère et contenait un abrégé de sa vie, de ses vertus et de ses glorieux travaux. Cédant au désir bien juste d'honorer sa mémoire et de la faire aimer de celles qui viendront après nous, nous insérons ici presqu'en entier cette lettre touchante, qui nous fut adressée d'Angers, le 4 mai 1868.

" Vive Jésus et Marie !

" Elle sera la gloire de ses enfants,
ses œuvres la loueront toujours. " (Salomon.)

Nos très honorées et bien aimées Sœurs,

Sous le poids de cette immense affliction, qui s'est exhalée de nos cœurs dans ceux de toute les religieuses du Bon-Pasteur, si douloureusement frappées, nous avons besoin de revenir près de vous. Mais quelles paroles pourront jamais exprimer nos regrets !..... Mais quel nom donner à notre sacrifice !..... Devant une telle douleur la voix reste muette..... et cependant, nous devons vous parler de celle que nous pleurons ; de la mère de nos âmes, de notre très honorée et à jamais regettée mère générale Marie de Ste-Euphrasie Pelletier, fondatrice de notre Généralat du Bon-Pasteur.

Saurons-nous en parler ?.....et en parlerons-nous jamais assez de cette mère si bonne, de cette mère si tendre, de cette mère qui a tant fait pour Dieu ! Elle a été reçue dans le sein du Père céleste parce qu'elle a cru, parce qu'elle a souffert. A son arrivée dans la patrie, n'a-t-elle pas pu dire : Seigneur, je vous ai glorifié sur la terre, j'ai accompli l'œuvre dont vous m'aviez chargée. Et nous, retenues dans l'exil, n'avons-nous pas pu nous écrier : Elle sera la gloire de ses enfants : ses œuvres la loueront toujours.

Une île battue par les flots de l'océan, Noirmoutier, fut le berceau de notre mère. Née le 31 juillet 1796, triste époque de révolution, les églises étant encore fermées, elle fut baptisée secrètement et reçut les noms de Rose Virginie. Son père, l'honorable docteur Pelletier, et sa pieuse mère Anne Mourin, que tous les deux, elle perdit de bonne heure, lui léguèrent cette tendre charité qui la fit aimer de Dieu et des hommes. Élevée sur le bord de la mer, ce fut là sans doute qu'elle s'inspira de ces grandes, de ces belles comparaisons qui reviennent sans cesse dans ses entretiens religieux. Tantôt elle nous montrait l'Église comme un rocher inébranlable au milieu des fureurs de la tempête ; tantôt elle nous faisait voir l'Institut comme un navire lancé sur les flots, battu par les vagues et toujours voguant vers le port. Confiée à un des meilleurs pensionnats de la ville de Tours, pour faire son éducation, notre mère eut pour institutrice, la vertueuse Madame de Lignac, qui devint supérieure des Dames de Ste-Ursule. Messieurs les chanoines de la cathédrale, qui dirigeaient l'instruction re-

ligieuse des élèves, disaient que Mademoiselle Pelletier était douée d'un de ces génies, qui, bien dirigés, font beaucoup de bien.

Elle se porta vers Dieu de toute l'énergie de son âme et " la sagesse fleurit en elle comme un raisin mûr avant le temps. "

Non loin de la maison d'éducation, se trouvait une communauté de notre Dame-de-Charité du Refuge. Notre mère qui aspirait déjà à la vie du cloître, avait eu occasion d'apercevoir ces religieuses blanches, et s'était sentie instinctivement attirée vers cet Ordre : travailler au salut des âmes : ce but la ravissait. Un soir, le 20 octobre 1814, elle s'échappa du pensionnat, alla frapper à la porte du monastère et demanda à être admise dans la communauté. La mère Marie de Saint-Joseph Leroux, supérieure, crut voir dans cette démarche la volonté de Dieu et la reçut avec joie. Le tuteur de la jeune postulante n'approuvant pas sa détermination, ce ne fut que le 8 septembre 1815, qu'elle fut admise à la prise d'habit. Comme notre mère était à la veille de sa vêture et qu'il s'agissait de choisir un nom de religion, elle demanda celui de sainte-Thérèse. Mais la supérieure pour l'éprouver sans doute et de crainte, peut-être, que sous le nom de la grande Sainte d'Espagne, son humilité ne fut pas assez à l'abri, lui répondit que le nom de la grande Réformatrice du Carmel ne lui convenait nullement, et qu'il lui fallait chercher dans la vie des Saints, le nom le plus humble et le plus ignoré. La postulante avait compris ; et imposant à son cœur ce premier sacrifice, elle revint avec le nom de Sainte-Euphrasie, qui lui fut accordé. Notre digne

mère fit profession, le 9 septembre 1817, devint maîtresse des pénitentes, et peu d'années après supérieure de cette même maison de Tours.

Ici, abrégeant la narration de nos chères sœurs d'Angers, nous dirons succinctement, qu'en 1829 elle fonda notre monastère d'Angers, et qu'elle obtint l'érection du généralat en 1835. Depuis l'établissement de la maison d'Angers jusqu'à sa mort, cent dix monastères furent fondés par ses soins : 32 en France, 10 en Belgique et en Hollande ; 14 en Italie, dont 3 à Rome ; 13 en Allemagne ; 10 en Angleterre, en Irlande et en Écosse ; 3 en Asie ; 7 en Afrique ; 20 dans les deux Amériques et 1 en Océanie. A cette époque, la maison mère contenait 1100 personnes, et le nombre des religieuses, dans toute la Congrégation, était d'environ 2600.—Nous cédons maintenant la parole à nos chères sœurs d'Angers.

Dans ces 29 ans, que de travaux ! que de bien réalisé par notre vertueuse mère ! elle s'est consumée pour la gloire de Dieu et le salut des âmes ; aussi il est arrivé pour elle le temps du repos, le jour de la récompense. Pour nous, hélas ! ce fut celui du deuil.

Nous vous retracerons, bien aimées sœurs, le plus fidèlement possible, les derniers jours de cette belle vie ; nous tâcherons de vous faire assister en quelque sorte aux derniers battements de ce cœur qui n'a vécu que pour Dieu et pour la congrégation ; nous savons que les moindres détails seront précieux pour vous.

Depuis trois mois, environ, nous avions pu nous apercevoir que notre très honorée mère générale souffrait plus que de coutume ; mais, trompées par-

son courage, nous nous faisions illusion. Cependant elle s'affaiblit sensiblement ; elle ne prenait presque plus de nourriture. Le jour de sa fête, le 13 mars, elle réunit toutes ses forces pour venir avec nous au réfectoire. La bonne mère ! elle voulait nous faire plaisir, elle avait bien réussi : que nous étions donc heureuses de la voir au milieu de nous ! Ce fut la dernière fois qu'elle dit le Benedicite. Depuis, nous la vîmes dépérir de jour en jour. Nous la conjurions de prendre des soulagements et un peu de repos, mais elle refusa constamment. Cet oubli d'elle-même fut, sans doute, bien méritoire aux yeux de Dieu, mais il hâta sa mort. Le dimanche de la Passion, le 19 mars, notre courageuse mère se leva à 5 heures du matin, selon son habitude, pour communier et entendre la messe, quoique ayant une forte fièvre. Comment l'arrêter, quand elle voulait aller s'unir au Bien-Aimé de son âme ? C'était impossible ! son cœur l'emportait vers l'autel. Ce fut ce matin là qu'elle reçut pour la dernière fois au chœur la sainte communion, à cette petite grille à gauche, devant la sacristie intérieure ; lieu qui renferma pendant tant d'années ses adorations, son parler secret avec le bon Dieu, et où elle lui dit tant de choses pour nous. Aussi, cette place est en respect : son prie-Dieu y est encore là, tout près de la sainte Vierge qu'elle aimait tant. Ce même dimanche de la Passion, notre digne mère, bien que si souffrante et si épuisée, vint à la récréation, ce qu'elle n'avait jamais manqué de faire, car elle tenait beaucoup à ce point de régle. Depuis quelque temps, nous avions remarqué qu'elle jetait d'un côté et d'autre de longs regards com-

me des regards d'adieu ; il semblait que cette tendre mère sentait qu'elle allait nous quitter. Elle se plaisait tant à être au milieu de nous, qu'elle nous disait : " Ne m'empêchez pas ; ce m'est une si grande satisfaction de me trouver au milieu de mes chères filles. " Ce jour donc, elle fut plus aimable, plus expansive que jamais ; elle nous parla tout le temps de la récréation ; nous nous disions : " Comme notre mère est gaie aujourd'hui. " Hélas ! c'était la dernière fois qu'elle venait à la salle de communauté. Elle avait fait un suprême effort ; rentrée dans sa chambre, elle se jeta dans ce pauvre fauteuil que nous avions eu tant de peine à lui faire accepter, en disant : " O mon Jésus ! ô mon Jésus ! c'est la dernière fois que je vois mes filles.....que votre volonté soit faite. L'après midi, elle remonta dans sa chambre pour ne plus la quitter. Ce soir même, nous eûmes de sérieuses inquiétudes : le lendemain, plus encore. M. le docteur Farge, notre habile et dévoué médecin, qu'elle avait enfin consenti à voir, déclara qu'elle avait une maladie organique de l'estomac, des plus graves. Lui-même, écrivit au docteur Pelletier, neveu le notre bien aimée mère, qui arriva aussitôt. Tous deux nous confirmèrent la vérité que nous pressentions que trop : il n'y avait plus d'espoir. Que vous dire de ce que nous éprouvâmes à cette nouvelle ! Nous étions foudroyées.....

Le mercredi, 1er avril, on lui porta la sainte communion à cinq heures et demie du matin ; notre pieuse mère voulut absolument rester à jeun, ce qui lui causa une douleureuse inflammation. Sur son lit, elle s'occupa encore des œuvres de l'Institut : elle fit,

le jeudi, des nominations pour une fondation à Aden. pour la mission des Indes et des arrangements pour diverses autres maisons. Nous pouvons dire que notre mère a fondé jusqu'au dernier moment.

Le vendredi, fête de la Compassion, cette pauvre mère était beaucoup plus mal. Elle reçut de nouveau la sainte communion, mais cette fois, elle eut ordre de le faire en viatique. La journée fut très mauvaise. Au milieu de ses atroces souffrances, elle répétait : " Mon Dieu, que votre volonté soit faite ! Mon Dieu, je ne veux que votre sainte volonté. " Cette résignation nous édifia d'autant plus, que nous savions que notre bonne mère avait toujours eu de grandes appréhensions de la mort.

Le samedi, veille du dimanche des Rameaux, jour que nous n'oublierons jamais, vers 7 heures du soir, elle se sentit très mal et demanda à être administrée. Oh ! quel moment que celui-là ! nous comprîmes que nous allions perdre notre précieuse mère..... Quels déchirements dans nos cœurs ! nous avions besoin de toutes les pensées de la foi pour nous fortifier. Tout s'apprêta pour la cérémonie ; notre vénérée mère reçut les saintes Onctions avec cette tendre piété que nous lui avons connue et qui semblait s'accroître à mesure qu'elle approchait du terme. La grosse cloche annonça le saint Viatique. La communauté, tout en pleurs, se pressa vers la chambre de notre vénérée malade, qui, avec sa bonté ordinaire, nous disait : " Venez mes enfants ; entrez toutes. " Et en attendant le saint Viatique : " Asseyez-vous ; ne restez donc pas à genoux. " Ce qu'elle nous répéta plusieurs fois, nous faisant de la main son geste accoutumé. Peu

de temps après, le prêtre portant le Saint Sacrement entra. Notre mère se recueillit profondément. Comme nous fondions en larmes, elle fut presque seule à répondre aux prières. Lorsque M. notre aumônier lui présenta la sainte hostie, elle fit signe qu'elle voulait parler : alors, avec une singulière ferveur, elle renouvela ses vœux. Ensuite, elle de manda pardon à toute la congrégation, comme elle dit, qu'elle pardonnait de bon cœur, à toutes les personnes qui pouvaient l'avoir offensée. " A ce moment les sanglots éclatèrent ! Les termes si humbles de cette bonne mère qui n'avait fait que du bien à tous, son expression si touchante, c'en était trop pour nos cœurs ! Quand elle put de nouveau se faire entendre, elle ajouta : " Je déclare mourir enfant de la sainte Église Catholique, Apostolique et Romaine. Après cette profession de foi, M. l'aumônier lui dit avec beaucoup d'onction : " Voici votre Roi qui vient à vous plein de douceur. " Mais ému lui-même, il ne put en dire davantage et lui donna la sainte communion. Notre pieuse mère resta plongée en Dieu. Comme on voulait lui donner à boire, elle refusa ; et pourtant, elle était dévorée par les ardeurs de la soif. Après que le Saint Sacrement fut reporté à l'église, elle demeura longtemps absorbée dans son adoration : Craignant que nous crussions qu'elle n'allait plus nous parler, elle ouvrit les yeux et dit : " Je fais mon action de grâces. " Un moment après, sur ce que nous l'assurâmes que son action de grâces était finie, elle consentit à boire un peu d'eau. Ensuite nous regardant toutes, cette tendre mère nous donna ses derniers avis. Elle nous recommanda l'union, la charité, la fidélité à l'Institut. " Oh ! ce

cher Institut, nous dit-elle, aimez le bien ! promettez-moi que vous le soutiendrez. "——Nous vous le promettons ! ! ! " Gardez votre trésor. Ce cher Institut, il est entre les mains de Dieu. " Puis elle nous recommanda, l'attachement à la sainte Église. Elle termina en nous disant ; " ayez bien soin de nos chères pénitentes, de nos pauvres enfants. " Cette excellente mère nous dit après : " Il est temps d'écrire aux fondations. " Nous lui répondîmes que c'était fait, que nous avions demandé à nos sœurs d'unir leurs prières aux nôtres pour obtenir sa guérison. Elle en fut très touchée. Vous lui étiez tellement présentes, nos bien aimées sœurs, qu'elle nomma presque toutes nos communautés, les unes après les autres ; puis, levant ses mains défaillantes, elle bénit ses chers monastères, bénit toutes ses filles, nous bénit toutes, employant pour cela la formule la plus sacrée qu'elle pût trouver et dont nous n'avons pu retenir le mot à mot, car nous étions suffoquées par les larmes. " Dites bien à mes chères filles, que je les bénis avec tendresse, qu'aucune n'a été oubliée. " Cette mère chérie nous parlait ainsi, assise sur son lit, avec un cœur tout débordant. Il fallut cependant se retirer pour lui laisser un peu de repos.

Le lendemain matin, pouvant à peine articuler, elle demanda qu'on lui apportât son rameau, qu'elle garda longtemps à la main. Vers huit heures, elle dit à celles qui l'entouraient : " Quand je pense que dimanche dernier, j'étais avec vous ! C'était bien l'amour qui m'y portait ! " ——O ma mère, que de marques d'amour vous nous avez données ! " Et vous aussi, mes enfants ; je le sens profondément. " Alors

ses yeux se remplirent de larmes. Elle reprit aussitôt : " C'est un moment de faiblesse. " Elle dit un peu après : " C'est cet amour, que je vous porte "... Elle n'acheva pas la phrase qui signifiait sans doute dans sa pensée : " C'est cet amour que je vous porte qui m'empêche de mourir. "

A 4 heures de l'après-midi, un télégramme de notre Éminentissime Cardinal Protecteur apporta à notre mère la bénédiction du Souverain Pontife ; ce qui fut pour sa charité une immense consolation. Elle fit un grand signe de croix et voulut qu'on déposât la dépêche sous le groupe de la sainte Famille, qui est dans sa chambre, devant lequel elle a tant prié.

A 6 heures, notre mère reçut la paternelle visite de Mgr d'Angers. Notre vénérable Prélat venait la bénir et lui dire qu'il l'avait recommandée au saint Sacrifice et à sa visite d'adoration.

A la nouvelle du danger imminent où se trouvait notre bien aimée mère, ce f[illegible]ans la Congrégation une consternation générale.

Les mères prieures de Nazareth, Saumur, Cholet, Orléans, Le Puy, Nancy, Moulin, Lyon, Sens, Paris, Dôle, Namur, Bruxelles accoururent entourer de leur tendresse filiale, celle que nous chérissions à si juste titre. C'était quelque chose de touchant que ces arrivées ! Notre mère en était attendrie et recevait ses chères filles, les larmes dans les yeux. A toutes, et à chacune, elle recommandait instamment l'amour de l'Institut et le plus grand attachement à la maison mère. " Que rien ne puisse jamais vous en détacher, disait-elle ; à cette source seule, vous trouverez la vie de nos œuvres. Je désire qu'on redise cela à tous

nos monastères, de quelque pays qu'ils soient. "

Celles des mères prieures, qui se trouvaient retenues dans leurs bercails, versaient leur douleur et leurs prières au pied des autels. Oh ! que vous avez prié, nos bien aimées sœurs ! que de vœux, que de neuvaines, que de messes ! Notre bonne mère a tout apprécié ; quand vos missives arrivaient, nous lui communiquions vos sentiments et lui apprenions tout ce que vous faisiez pour sa précieuse conservation. —Pour nous, nous avons intéressé en notre faveur et le Cœur de Jésus, et la Sainte Vierge, honorée sous tous ses titres, fait dire des messes dans presque tous les sanctuaires miraculeux ; nous avons supplié saint Joseph et lui avons fait une promesse, sept jours avant notre malheur. Cependant, notre mère en approuvant ce vœu et s'y unissant, nous disait : " Saint Joseph ne fait que la volonté de Dieu. "

Tous nos établissements priaient avec nous : nos pieuses Madeleines faisaient l'heure sainte, et lorsqu'on disait à notre mère qu'elles avaient fait dire des messes à la sainte Beaume, elle répondait vivement ; " Oh ! pour celles-là, nos bonnes Madeleines, je puis bien dire que je suis leur fondatrice. Oh ! que sainte Madeleine m'est d'un grand secours ! " et son humilité lui faisait ajouter : " Vous savez qu'elle est ma patronne. "

Nos chères pénitentes consacrées allaient en pélérinage au Champ-des-Martyrs, et toutes s'efforçaient d'être plus exactes à leurs devoirs pour obtenir cette guérison si ardemment désirée. En un mot, nos établissements étaient admirables. Nos chères enfants, tout le temps que dura la maladie de notre

mère, ne voulaient pas prendre de récréation ; nous étions en quelque sorte obligées de les y forcer.

Le Lundi-Saint, notre vénérée mère eut le bonheur de communier ; comme la sainte Hostie s'attachait à son palais, elle dit intérieurement, avec sa foi si vive : " O mon Dieu, ce n'est pas là votre tabernacle ; descendez, quoique j'en sois bien indigne, dans celui qui vous est préparé ; descendez, ô mon Jésus ! "

Le mardi et le mercredi, elle était toujours dans des souffrances inexprimables. Avant les *Ténèbres*, elle fit dire à la communauté qu'elle s'unissait à tous les offices, qu'elle avait toujours été heureuse d'y assister, mais que, cette année, le bon Dieu ne le voulait pas. Suivez bien tout ce qui est marqué au directoire du chœur, ajouta-elle. Ensuite elle dit qu'on eut bien soin de la communauté, afin que nous ne fussions pas trop fatiguées. Cette bonne mère avait elle-même commandé le diner du Jeudi-Saint ; le soir, à la collation, elle fit donner quelque chose de plus, à cause de la veille de la nuit.—Le Vendredi-Saint, elle était bien sur la croix comme Notre-Seigneur ; elle s'unissait à son agonie, le suivait du jardin des Olives au Calvaire : la pensée de Dieu ne la quittait pas, toutes ses paroles nous le révélaient. A une heure après midi, elle était très mal ; comme les pénitentes faisaient les stations de Jérusalem, on alla lui dire que c'était à son intention. " Oh ! quelle douceur, dit-elle, de savoir que ces pauvres enfants prient pour moi ; allez les remercier. "

Le jour de Pâques, à l'heure de *Tierce*, elle eut un long évanouissement dans lequel nous craignîmes

qu'elle ne mourût. Le lendemain elle eut une grande joie. Nos chères sœurs de Rome lui faisaient parvenir un morceau de la ceinture du Saint-Père. Notre mère porta cette relique à ses lèvres et la fit attacher sur elle : ce précieux objet ne la quitta plus. Deux jours après, c'était une lettre que nos sœurs nous communiquaient, par laquelle le vénérable Cardinal Patrizi lui envoyait sa bénédiction. Son Éminence terminait par ces mots : " Le Saint Père ainsi que nous, nous ne cessons de prier pour vous. " A ces mots, notre digne mère tressaillit de bonheur et se confondit en reconnaissance. Elle était si attachée à la personne du Vicaire de Jésus-Christ, que Dieu lui accordait la grâce que Sa Sainteté consolât ses derniers moments par ce pieux souvenir ; elle à qui nous avions entendu dire : " Quand le Souverain Pontife a des peines, je ne vis plus.....

La patience de notre vertueuse mère augmentait avec ses souffrances ; la complication de la maladie en faisait une martyre, mais maintes fois elle dit : " je ne veux pas faire une seule imperfection volontaire durant cette maladie. " Comme on la plaignait de ce qu'elle ne pouvait prendre que de l'eau, elle répondait : " Saint François-Xavier sur sa plage n'avait pas à boire de si bonne eau fraiche. " La force chrétienne qui l'avait toujours soutenue parut encore plus grande depuis que Dieu l'avait clouée sur la croix. Loin de se laisser abattre par le mal, son âme forte et courageuse attendait la mort avec un calme que nous pourrions appeler dignité. Son affabilité était toujours la même ; elle avait un mot gracieux pour nous toutes et envoyait d'aimables messages au

cher noviciat ; elle disait qu'elle le portait dans son cœur et regrettait que sa chambre ne fut pas plus spacieuse pour avoir près d'elle toutes ses chères enfants. Conservant la plénitude de sa grande et belle intelligence, notre mère nous répondait le plus souvent par les paroles de l'Écriture Sainte. Une fois, entre autres, une des mères prieures se tenant là, sans être aperçue, elle l'entendit et s'écria : " Ah ! j'ai reconnu la voix de mon fils Jacob. " Un autre moment, on lui demandait de ses nouvelles, elle répondit : " Autrefois je me disais semblable au pélican du désert, semblable au hibou dans la solitude, et maintenant je suis comme la tourterelle dans le creux du rocher. " A celle-ci : " Pourquoi me retenez-vous captive ? je désire tant aller me reposer dans le sein de Dieu. " A celle-là qui lui présentait à boire : " Comme le cerf altéré soupire après les eaux des fontaines, ainsi mon âme soupire après vous, ô mon Dieu ! " Dans le redoublement de la souffrance, elle n'avait que ces paroles sur les lèvres : " Mon Dieu, vous êtes " mon tout !—O Jésus, soyez le souffle de ma vie !— " O mon Jésus, vous êtes ma force, je n'ai de force " qu'en vous.—Je tâche de serrer sur mon cœur la " volonté de Dieu.—Je porte sur mon corps les stig- " mates de Jésus-Christ.—Les souffrances m'ont été " offertes, je les ai acceptées.— Il m'a brisé d'un " double brisement.—J'ai été couverte de plaies, " mais, mes meurtrissures m'ont rendu la vie.— " Mon âme est dans un océan de paix ; je sens Dieu " en moi et souffre avec moi."

Tenant jusqu'à la fin à l'exactitude aux exercices de communauté, chaque fois que la cloche sonnait,

notre mère nous faisait signe de nous rendre où l'obéissance nous appelait.—Sa sollicitude pour toutes choses ne l'abandonna pas un seul instant. Quelques jours avant sa mort, comme un grand vent avait soufflé toute la nuit, elle envoya dès le matin une de nos sœurs qui la soignait, visiter les enclos pour voir s'il n'y avait point de dommages, ni d'arbres arrachés. Ces mêmes derniers jours, elle fit glisser dans une lettre deux cents francs pour une de nos maisons qui en avait besoin, et destina d'autres petites sommes pour divers monastères qu'elle savait dans la gêne, recommandant qu'on les leur envoyât après sa mort.

Le 20, on lui porta la sainte communion. Le 21, notre mère reçut également le pain des forts. Ce dernier jour, dans la matinée, elle dit comme se parlant à elle-même. " Où suis-je ? " Eh! ma bonne mère, lui répondit-on, sur un lit de souffrance. Continuant à parler comme si elle eut été seule, les yeux toujours levés en haut,elle dit : " Oh ! que le ciel est " beau ! Je vois le Seigneur au milieu de ses élus, " les abreuvant au torrent de ses délices. Oh ! si je " pouvais, si j'avais la force de franchir le torrent, " de gravir la montagne ! " D'autres fois, elle avait dit : " Je sens que la Sainte Vierge est là, à côté de " moi ; elle me dit que je n'ai plus qu'un lac à tra- " verser ; mais, que d'écueils ! que d'écueils !..... " Après je serai au port. Le repos, je sais bien où il " est ; mais c'est loin, bien loin !—Si je puis monter " aussi haut que la Sainte Vierge m'a montré, je " trouverai le Seigneur de la paix.— J'espère que " Dieu me fera miséricorde à cause de notre quatriè-

" me vœu.—Mes chères filles, je couche l'Institut " dans vos bras, vous le soutiendrez. "

Le 22, n'ayant pu se nourrir le matin, comme d'habitude, de la sainte Eucharistie, elle témoigna, à une heure, le désir de la recevoir. M. l'abbé Cellier, notre digne aumônier, s'empressa de lui accorder cette consolation. C'était la dernière fois que notre mère allait posséder sur la terre Celui qui devait être bientôt sa récompense dans les cieux. La communauté se réunit de nouveau et put entendre encore ces actes d'amour, qui s'échappaient tout brûlants des lèvres de notre vénérée malade, chaque fois qu'on lui apportait la sainte communion. Le 23, la mère Provinciale d'Angleterre et notre chère sœur Marie de St-Aloysia, qui étaient arrivées la veille au soir, n'eurent pas plus tôt franchi le seuil de la porte de notre mère qu'elle leur tendit les bras en disant : " Venez, venez, mes filles bien aimées : l'amour est plus fort que la mort. Dieu m'a conservé la vie pour que j'aie encore la consolation de vous bénir et de vous serrer sur mon cœur.

Le vendredi, 24, le docteur, qui donnait des soins si assidus à notre digne mère, nous fit comprendre, hélas ! que notre mère ne passerait pas la nuit suivante. Quelle nouvelle pour nous.....Cependant, notre mère conservait toute sa présence d'esprit ; elle fit appeler dans la matinée plusieurs des mères prieures et une de nos chères sœurs nommée pour un monastère de l'Algérie. Sa charité lui dit en la voyant entrer : " Ah ! mon enfant, je vous attendais ; je vous attendais ; je suis heureuse de vous voir. Nous vous nommons supérieure à Oran ; je vous

confie cette maison. " Et elle faisait dire à Mgr Callot : Un des derniers soupirs de mon cœur vous envoie une supérieure pour notre monastère de Miserghine (près Oran). " Peu d'heures avant son agonie, notre bonne mère demande la petite colonie qui devait partir pour Aden ; elle appela nos sœurs chacune par leur nom, dit à chacune un mot en particulier, les bénit ainsi que celles qui devaient s'embarquer pour les Indes. A 3 heures, elle voulut voir d'autres de nos sœurs : et tout à coup, se sentant mourir, elle s'écria : Adieu !.....Adieu !..... Adieu mes filles ! Adieu à l'Institut ! " Bientôt elle entre en agonie. Noyées dans nos larmes, nous nous rassemblâmes autour du lit de notre pauvre mère. Elle avait la poitrine oppressée, haletante, mais elle était tranquille ; ses yeux étaient fermés et ses mains ne firent pas le moindre mouvement pendant deux heures. Nos chères sœurs assistantes, à genoux de chaque côté, au chevet de son lit, lui répétaient doucement des aspirations à Jésus, à Marie et à Joseph, comme elle l'avait tant recommandé ; lui faisant baiser sa précieuse croix de Jérusalem ; et nous, en priant et en pleurant, nous lui mettions nos chapelets dans les mains pour conserver un souvenir de la meilleure des mères, que nous allions perdre, hélas ! Vers 6 heures, on ne s'aperçut plus qu'elle respirât. L'âme de notre bien aimée mère s'envola vers Dieu sans que nous, qui étions là, à épier son souffle, eussions pu saisir le moment précis où elle passa des souffrances de la terre aux joies éternelles du ciel. Les Anges, sans doute, sont venus à sa rencontre, et toutes ces âmes, qui lui doivent leur bonheur, auront

demandé à Dieu la riche récompense dûe à son inépuisable charité. Et le divin Maître lui aura dit : " Venez, épouse de Jésus-Christ ; recevez la couronne que le Seigneur vous a préparée pour l'éternité. "

O mère bien aimée, que votre esprit repose sur nous ! Oh ! oui, perpétuons ses œuvres, faisons revivre ses vertus. Et, d'abord, son zèle pour le salut des âmes qui fut son caractère distinctif. Jetons les yeux sur cette maison mère, sur ces cent dix sanctuaires élevés à la gloire de Dieu, et sur ces milliers et milliers de brebis ramenées de tous les points du globe dans le bercail du divin Pasteur. Elle a accompli dans toute son étendue la grande et sublime mission que Dieu lui avait confiée ; ses œuvres parlent plus haut que nous ne pourrions le faire ! Vous serez heureuses, chères sœurs, d'entendre ce que notre digne mère générale nous disait, ces derniers temps : " Mes " chères enfants, si vous n'aviez pas assez de place " pour recevoir les pauvres pénitentes, les Anges " viendraient, la nuit, allonger les mûrs de nos mai- " sons, plutôt que Dieu permît que vous ne puissiez " pas ouvrir la porte à ces chères brebis du bon Dieu. " Vous êtes toutes des religieuses de la Rédemption " des Captifs : coopérer à racheter les âmes de l'es- " clavage du péché, c'est là votre emploi, et c'est " bien le plus beau qui soit sur la terre.—Être au " ciel, ou travailler sur la terre au salut des pénitentes, pourvu que j'aie Notre-Seigneur dans le Saint- " Sacrement, pour moi ce serait synonyme.—Mes " chères filles, je vous laisse pour testament l'amour du salut des âmes. " N'est-ce pas cet amour qui l'a portée à racheter ces pauvres esclaves noires des dé-

serts de l'Afrique, ces petites païennes de l'Indo-Chine et de l'Indoustan, et à recueillir dans l'asile du Bon-Paateur ces jeunes détenues et condamnées sur lesquelles elle étendait sa bonté maternelle, et de qui elle nous dit si souvent : " Je me félicite toujours plus de les avoir attirées dans nos œuvres. "

L'immense charité de notre bonne mère, qui n'en a pas ressenti les effets ? Elle avait une admirable sollicitude pour ceux qui l'entouraient. Que de témoignages nous pourrions vous citer ! Répandre des bienfaits, en répandre toujours, c'est là ce que faisait ce cœur que le ciel avait créé si grand, si généreux. Elle se dépensait le jour en labeurs et en sollicitudes, et la nuit, nous l'occupions encore. Que d'insomnies causées par l'excès des travaux, et cela, pour le bien de ses enfants, pour cette maison mère et toutes les maisons de l'Institut. Au milieu des plus graves occupations d'administration, elle descendait dans les moindres détails pour que personne ne souffrît. Sa charité, aidée de son génie créateur, lui faisait trouver des ressources de toutes sortes dans l'intérieur de la maison ; et par ses soins, nos vastes terrains furent mis en culture, plantés d'arbres à fruits, couverts de vignes ; des étables furent élevées ; en un mot, sa charité si industrieuse lui a tout fait créer. Notre bonne mère se plaisait à visiter nos enclos, encourageant nos chères sœurs qui les cultivaient. Elle aimait tant ces travaux des champs, qu'elle nous dit un jour : " Je voudrais qu'il y eut une dévotion pour honorer Notre-Seigneur sous la forme de jardinier ; c'est ainsi qu'il apparut à Marie-Madeleine : on l'appelait le céleste jardinier. " Notre mère nous répé-

tait aussi : " Je veux que vous soyez comme nos Pères de qui l'on disait : Chacun vivait heureux sous sa vigne et sous son figuier. " Sa charité, elle surabondait au sein de la communauté et se répandait sur tous nos établissements. Cette tendre mère allait visiter nos chères enfants, se reposait au milieu d'elles, leur parlait de Dieu, et sous sa délicate influence, les âmes renaissaient à l'espérance et au bonheur. Elle pensait à tout ; dans ses instructions, elle nous disait : " Il faut faire entrer vos enfants dans l'esprit de l'Église : ainsi, Pâques est un temps de réjouissance, il faut leur donner quelque chose de meilleur qu'à l'ordinaire ; c'est l'esprit de Notre-Seigneur qui régalait ses Apôtres avec du miel et du poisson rôti. " Au commencement de l'hiver, surtout, notre mère se préoccupait et nous disait : " Le froid se fait déjà sentir ; il faut voir si vos enfants ont de bons vêtements. " Cette bonté, cette charité, notre mère l'étendait sur tous, sans exception. Elle était toujours riche dans sa pauvreté, avait toujours la main ouverte et éprouvait une joie extrême à envoyer à ses bercails, même les plus éloignés, ce qui pouvait leur faire plaisir. Elle était unique dans la délicatesse de ses intentions.

Qu'il est beau, à côté des grandes œuvres qu'entreprit notre très honorée mère générale, de la voir s'effacer, s'abîmer dans son néant ! Quand on lui parlait de tout ce qu'elle avait fait pour l'Institut, elle répondait : " Ce n'est pas moi, je ne suis que la petite esclave de la Sainte Vierge. " Elle nous recommandait sans cesse l'humilité et l'amour de la vie cachée : Voici quelques unes de ses paroles à ce sujet : " L'humilité doit être la première vertu d'une

religieuse du Bon Pasteur. Sans humilité, il est impossible de fonder une maison, il est impossible de fonder une classe. Il y a une sentence de Saint Paul que nous devons nous appliquer à méditer ; c'est celle-ci : ma vie est cachée en Dieu avec Jésus-Christ. Nous ne sommes jamais plus avec Dieu que lorsque nous sommes cachées aux yeux des hommes. Ainsi, mes chères filles, c'est lorsque nous ne paraissons pas; c'est lorsqu'on ne fait nulle attention à nous, que nous posssédons la vie : nous ne vivons jamais plus que lorsque nons semblons mortes. "

C'est cette humilité qui mettait au cœur de notre digne mère, ce qu'il y a de plus exquis dans les sentiments de la reconnaissance pour toutes les personnes qui nous faisaient du bien. Elle la témoigna de mille manières à M. le Comte de Neuville, et à Mme la Comtesse d'Andigné ; elle nous apprit à bénir leur mémoire, à l'éterniser dans nos cœurs, aussi bien que celle de ces généreuses bienfaitrices qui furent nos sœurs. La gratitude de notre bonne mère pour les moindres attentions, que nous pouvions avoir pour elle, nous jetait dans la confusion. Elle attachait du prix à tout, et nous remerciait quand c'était nous qui étions les obligées. " La reconnaissance fait mon martyre, " nous disait-elle souvent, tant elle craignait manquer à la vertu de gratitude. Elle savait tout oublier, excepté un bienfait. Douée d'une grandeur d'âme remarquable, il semblait quelquefois qu'il fallût l'avoir offensée pour en recevoir plus de marques de bonté. Ce qu'on aurait pu prendre en d'autres, peut-être pour de la faiblesse, était chez elle religion et magnanimité.

Dans ses intretiens, notre vénérée mère générale revenait souvent sur ces paroles : " Plus on étudie la Loi, plus on l'aime ; " nous recommandant la fidèle pratique de nos règles et observances. Elle y tenait sévèrement, ainsi qu'aux vœux de pauvreté et d'obéissance, comme le seul moyen de conserver intacte cette sainte Congrégation. L'esprit de détachement était aussi un point sur lequel notre mère insistait. Pour elle, nous avons su que voulant le pratiquer parfaitement, elle avait promis à Dieu, au moment de sa profession de ne pas même disposer pour une âme du purgatoire en particulier, des indulgences qu'elle pourrait gagner. En revanche, chaque fois qu'une de ses filles venait à mourir, elle faisait dire pour le repos de son âme un grand nombre de messes. Aux approches de sa fête, voulant donner un rafraîchissement à toute sa famille religieuse, elle commençait par faire offrir le saint Sacrifice pour celles qui seraient encore en purgatoire. Elle faisait également célébrer la sainte Messe quand elle apprenait le décès de nos parents ou des bienfaiteurs de nos monastères.

Toute sa confiance était dans la Victime immolée sur nos autels et dans la participation à ce mystère ineffable. Chaque jour notre pieuse mère se nourrissait du pain des Anges. " L'Eucharistie, disait-elle, c'est mon soleil, c'est mon tout....c'est ma vie ! ! ! " Dans la sainte communion elle traitait toutes les affaires de la congrégation. Quand elle était embarrassée pour de graves décisions, elle attendait ce mo-

ment pour s'éclairer et nous disait ensuite : " La lumière s'est faite. " Dans ses peines, c'était son unique refuge : " Attends, tais-toi, prie, souffre et espère ; voilà dix ans que j'entends cela à l'oraison, " nous disait-elle. C'était sa devise favorite, ainsi que celle-ci : " Toute ma force est dans le silence et l'espérance. " Au banquet du Dieu d'amour, oh ! qu'elle priait pour nous, notre tendre mère ! Aujourd'hui qu'elle contemple face à face le soleil de la Divinité. que ne devons-nous pas attendre ! Elle nous l'a dit. notre mère bien aimée : " Je ne vous quitterai pas mes enfants ; je serai toujours avec vous. " Aux derniers jours de sa vie, lorsque nous lui disions, avec l'accent de la douleur : " O ma mère ! vous nous laissez.....que deviendrons-nous ? " Elle nous répondait aussitôt : " Je suis sans inquiétude, je suis en paix ; le bon Dieu vous aidera, vous éclairera, vous soutiendra. "

Portons donc nos regards vers le ciel où elle veillera sur nous, où elle sera notre protectrice, et rappelons-nous ces paroles de l'Écriture : " Ceux qui auront enseigné à plusieurs la voie de la justice, brilleront comme des astres dans les perpétuelles éternités. "

Nos bien aimées sœurs, heureuses d'être les filles d'une telle mère, soyons fidèles à ses avis, fidèles à Dieu et à l'Église, fidèles à l'Institut. Quoique dispersées sur toute la surface de la terre, ne faisons qu'un par les liens d'une sainte charité. Agréez-les de notre part, ces vœux et ces sentiments de reli-

gieux attachement, avec lesquels nous nous disons en union des divins Cœurs de Jésus et de Marie,

Nos très honorées et bien aimées sœurs,
vos très humbles et indignes
Sœurs et servantes en N.-S.,

LES SŒURS DE LA COMMUNAUTE DE N.-D.DE CHARITE
DU BON-PASTEUR D'ANGERS.

DIEU SOIT BÉNI !

A cette épitre aussi belle qu'édifiante, nous ajoutons la copie d'un recueil des plus remarquables paroles et pieux avis de notre vénérée mère. Ces paroles, imprimées sur un petit feuillet, nous furent envoyées par nos bonnes sœurs d'Angers. Un si précieux souvenir de notre sainte fondatrice mérite d'être religieusement conservé ; il sera l'ornement de nos annales.

PAROLES DE LA TRÈS HONORÉE MÈRE GÉNÉRALE

MARIE DE STE-EUPHRASIE PELLETIER,

A SES FILLES

LES RELIGIEUSES DE N.-D. DE CHARITÉ DU

BON-PASTEUR.

Le Saint Sacrement, est un fleuve d'amour ; le Saint Sacrement c'est notre vie ! Une maison de la congrégation où l'on fait fidèlement les communions de règle, où l'on pratique l'oraison, où l'on s'applique aux observances et à la charité, est un paradis sur terre.

***

Mes chères filles, soyez fidèles à la règle et à l'obéissance, si vous voulez travailler à la vigne du Seigneur.

***

A votre prise d'habit, à votre profession surtout. Dieu lui-même vous a remis entre les mains le saint livre de nos constitutions, afin que vous en fassiez la matière de vos études et de vos réflexions. La règle est l'étoile qui vous conduira au ciel, la colonne de feu qui vous éclairera dans les plus épaisses ténèbres.

***

Avec l'amour de sa vocation, l'amour de la sainte communion, des âmes et des constitutions, une religieuse du Bon-Pasteur peut tout. Avec cela, vous serez capables de traverser les mers, et si l'on vous demande : Qui êtes-vous ? D'où venez-vous ? Que venez-vous faire ?..... Vous répondrez : Je suis épouse du Bon Pasteur, fille de Notre-Dame de Charité ; le ciel est ma patrie ; je viens gagner des âmes à Dieu.

***

Aimez votre vocation, mes chères filles, aimez-en les œuvres, aimez-en l'esprit, qui est un esprit de simplicité, de candeur, et surtout d'obéissance et d'abnégation. Pour pénétrer dans le secret de cette sublime vocation, il faut rester caché et oublié.

***

Aimez les humiliations, les croix, les souffrances ;

ce sont les échelons qui vous conduiront sûrement au sommet de la sainte montagne.

***

Là où l'obéissance vous envoie, là où il y a la pauvreté à pratiquer, là où il y a des âmes à sauver, c'est là que vous devez vous trouver heureuses.

***

Préparez-vous à avoir des croix partout où vous irez. Ne vous étonnez pas si vous êtes crucifiées, le démon est enragé contre les religieuses du Bon-Pasteur, parcequ'elles arrachent des âmes à l'enfer.

***

Le Seigneur veut le silence, la foi et la croix : trois voies bien assurées pour arriver à la vie bienheureuse.

***

Appuyez-vous sur la croix : votre lampe ne brûlera que par l'huile des tribulations; la flamme n'en sera que plus pure.

***

Dans le temps où tout est réuni, où l'on n'a pas un moment de repos, où chaque heure amène une nouvelle épreuve, *Fiat* est alors notre grand cantique.

***

Il y a deux bateaux pour aller au ciel : la prière et la foi.

***

Perdons tout pour Dieu, et nous trouverons tout en Dieu.

***

Je voudrais être tellement perdue en Dieu, que mon cœur ne sentît plus les coups qui lui sont lancés par les créatures. Qu'un cœur sensible reçoit de plaies de la part des hommes !.....

***

Accoutumez-vous à la vie intérieure, à la vie d'oraison ; c'est dans ces exercices que vous disposerez vos âmes à accomplir les desseins de Dieu.

***

C'est le silence qui fait les délices et la paix d'une communauté ; c'est dans le silence que naissent les grandes pensées et que se font les grandes choses.

***

Comme le lierre s'attache au chêne, ainsi une religieuse du Bon-Pasteur doit s'attacher à l'obéissance. Soyez obéissantes, mes chères filles ! Regardez les abeilles : elles ne sont pas en repos tant qu'elles n'ont pas choisi leur reine ; on dirait qu'elles ne peuvent pas vivre sans obéir.

***

Une religieuse, qui retrouve le calme près de sa supérieure, est toujours dans la voie de Dieu.

***

Le dévouement à Dieu et à la congrégation, c'est une extase continuelle ! Heureuses les supérieures qui trouvent cet esprit de dévouement dans les religieuses de sa communauté !

***

Aimez les pénitentes, mes chères filles ; aimez surtout les plus abandonnées. Soyez charitables pour elles, car, sachez-le bien, sans cette charité tendre et compatissante, vos instructions ne produiront jamais aucun fruit. Vous nous demandez comment nous les conduisions quand nous étions leur maîtresse : c'était par la justice et la bonté.

***

Angers est le berceau de votre enfance religieuse ; il doit être le centre de vos affections, son souvenir doit être ineffaçable dans vos cœurs.

***

Institut sacré, je mourrai dans tes bras et tu me porteras dans le sein de mon Dieu !.....

Ces quelques paroles de notre inappréciable mère ne valent-elles pas à elles seules tout un traité sur la vie religieuse ? Oh ! combien cette bonne mère se plaira à nous voir du haut du ciel, marcher constamment dans les sentiers qu'elle nous a tracés. Du séjour de la gloire elle ne nous abandonnera pas ; toujours, elle sera notre protectrice ! Cependant, il faut qu'une autre ici-bas la remplace auprès de nous ; et le chapître général de la congrégation se réunit bientôt au monastère d'Angers.

Notre très honorée mère Marie de Saint-Gabriel ayant reçu sa convocation, fit ses préparatifs de voyage et partit pour la France le 10 juillet, accompagnée de notre bonne sœur Marie de Sainte-Cécile

Denis. Son départ nous causa une vive peine : nous pressentions qu'elle ne reviendrait pas, que ses vertus et ses aptitudes pour la direction des œuvres de l'Institut, la feraient choisir pour occuper un poste important : nos prévisions se réalisèrent.

Le 8 octobre, se terminèrent les grandes élections. Notre vénérée mère, Marie de St-Pierre de Coudenhoven, première assistante, fut élue supérieure générale. Ayant été si longtemps l'auxiliaire de notre vénérée mère fondatrice, elle avait eu, plus qu'aucune autre, occasion de s'inspirer de son esprit, d'entrer dans ses vues et ses nobles sentiments : l'Institut trouvait en elle *une seconde mère Sainte-Euphrasie !* Sœur Marie de la Conception, fut ce même jour nommée première assistante générale. Sœur Marie de Sainte-Élizabeth fut réélue en sa charge de seconde assistante générale ; et notre mère Marie de Saint-Gabriel, nommée provinciale de France ainsi que de notre monastère de Montréal. Ce fut au commencement de novembre que nous reçûmes la circulaire, donnant avis à tout l'Institut des différentes nominations faites par le chapître général. Heureuses de l'élection de notre très digne mère générale Marie de St-Pierre, nous ne pûmes cependant nous livrer uniquement à la joie en cette occasion, parceque nous perdions en même temps notre bonne mère Marie de St-Gabriel. Ce sacrifice, quoique prévu, nous fut bien sensible. Une consolation nous restait ; celle de l'avoir pour provinciale de notre monastère et d'être encore ainsi sous ses auspices, quoique d'une manière moins directe que par le passé.

Notre très honorée mère Marie de St-Gabriel, née

à Lille, était agée de trente ans, lorsqu'elle vint à Montréal pour fonder notre communauté. Après avoir rempli la charge d'assistante pendant douze ans, elle fut notre supérieure durant un même nombre d'années.

Douée d'une intelligence remarquable, possédant beaucoup d'instruction et d'expérience, elle savait parfaitement diriger les œuvres et les personnes confiées à ses soins

Bien grande était sa sollicitude envers nos chères pénitentes et les enfants des différentes classes : elle les visitait régulièrement et se plaisait à leur adresser des paroles aimables.

Quant au temporel de la communauté, il n'était pas dans un état prospère, malgré tout son zèle à cet égard. Les dettes de la maison avaient toujours été en augmentant depuis le départ de notre très honorée mère Marie de Ste-Céleste ; mais cela s'explique par les circonstances. D'abord la suppression du pensionnat pendant huit ans ; en second lieu, l'accroissement du personnel depuis l'agrandissement du monastère, en 1862, qui avait augmenté les dépenses ; enfin laperte de notre insigne bienfaitrice, Mme Quesnel, qui n'avait été remplacée par personne. Il n'est donc pas étonnant qu'à l'époque où notre très honorée mère Marie de St-Gabriel nous quitta, en 1868, nos dettes fussent de treize mille piastres.

Le 13 novembre, s'ouvrit pour nous les exercices de la retraite annuelle. Le 14, nous fûmes appelées à nous réunir à la salle de communauté pour recevoir une communication officielle. Cette communication émanait de la maison mère et était transmise par la

MÈRE M. DE ST-ALPHONSE DE RODRIGUEZ
1ère Sup. Prov.

plu
c'ét
gén
rie
mo
dev
bon
de
nou
nov
mèr
Elle
déce
mèr
avai
M
conf
M. n
son i
règle
en p
lectu
que
quel
le *Ta*
dant
et se
relig
et la
acte
Seign
Dè

plume de notre regrettée mère Marie de St-Gabriel. c'était la nouvelle de l'élection, faite par le conseil général, de notre très honorée sœur Assitante, Marie de St-Alphonse Cadotte, comme prieure de notre monastère. Heureuses d'un tel choix, nous allâmes devant le Très Saint Sacrement en rendre grâce au bon Dieu. Celle que sa paternelle providence venait de placer à notre tête, avait formé la plupart d'entre nous à la vie religieuse. Elle avait été maîtresse des novices : nous la regardions déjà comme notre bonne mère et nous l'aimions d'une affection toute filiale. Elle remplissait la charge d'assitante depuis le 30 décembre 1860, et c'était à sa sollicitude que notre mère Marie de St-Gabriel, en partant pour Angers, avait laissé la conduite de la maison.

Monseigneur Bourget, notre vénérable évêque, confirma aussitôt l'élection de notre mère et, le 16, M. notre supérieur vint présider la cérémonie de son installation. Après que notre mère eut, selon la règle, récité au milieu du chœur sa profession de foi, en présence de la communauté, M. le supérieur fit la lecture de la lettre par laquelle Monseigneur l'évêque de Montréal confirmait l'élection et il y ajouta quelques sympathiques paroles. Il entonna ensuite le *Te Deum*, que le chœur chanta avec entrain, pendant que notre mère recevait les clefs du monastère et se rendait à la stalle de la supérieure. Toutes les religieuses allèrent alors lui baiser la main, à genoux. et la cérémonie religieuse se termina par ce premier acte de soumission respectueuse envers celle que le Seigneur venait de nous donner pour guide.

Dès le lendemain, on tint le chapitre des délibéra-

tions. Notre chère sœur Marie de Ste-Hélène Lariviè-re y fut nommée maîtresse du noviciat ; dix-sept novices furent admises à la sainte profession et quatorze postulantes à la prise d'habit. Plusieurs de ces jeunes novices avaient fini leur deuxième année de probation depuis quelques mois ; mais leur profession avait été retardée à cause de l'absence de notre très honorée mère Marie de St-Gabriel. Enfin le moment si ardemment désiré était arrivé ! Le 21 novembre, fête de la Présentation de la sainte Vierge, et jour de la clôture de la retraite, nos dix-sept élues eurent le bonheur de prononcer leurs vœux et les postulantes reçurent le saint habit. Cette fête touchante fut présidée par M. notre supérieur. Jamais il n'y avait eu de profession aussi nombreuse : il fallut cette fois agrandir le drap mortuaire pour les nouvelles professes ; et il y avait à peine assez de place pour elles au milieu du chœur, c'est-à-dire, dans l'espace compris entres les stalles. La cérémonie achevée, nous nous retirâmes emportant chacune notre trésor : les grâces de la retraite, les bénédictions reçues et le bonheur goûté au pied des saints autels, où les unes venaient de contracter de sacrés engagements, et les autres de les cimenter par une fervente rénovation. ——Dès que nous fûmes à la salle de communauté, *la petite prisonnière de dix jours* fut mise en liberté par un grand " *Dieu soit béni* "——De plus, le jour de la fête de sainte Catherine, il y eut congé pour fêter l'installation de notre bonne mère, à qui nous n'avions pu encore à cause de la retraite, manifester la joie de nos cœurs.

Mais bientôt, le cloître et ses habitantes rentrèrent

dans le calme et le silence ordinaires : rien de bien marquant vint signaler le reste de cette mémorable année.

VINGT-SIXIEME ANNEE

—1869.—

———ooOoo———

Le 10 janvier 1869, notre très digne sœur Marie de Ste-Euphrasie Perrault fut nommée officiellement, au chapitre, assistante de ce monastère.

A cette époque, Monseigneur de Montréal était à faire ses visites pastorales dans les communautés. Il en devançait le temps ordinaire, à raison de son prochain départ pour Rome. Le 11 janvier, nous étions l'objet de cette faveur : le bon Pasteur, dans la personne de notre vénéré prélat, venait nous combler de ses bénédictions et nous renouveler dans l'esprit de notre vocation.

Cette visite, quoique faite à la hâte à cause des circonstances, produisit les plus salutaires effets. Monseigneur, durant le peu de temps qu'il put nous consacrer, fut tout à nous : il offrit à celles qui auraient quelques avis particuliers à lui demander, de le faire par lettre ; se disant prêt à prendre sur les heures

de la nuit pour nous écrire, s'il en était besoin, comme il avait déjà fait pour d'autres communautés. La visite ne dura que deux jours : Monseigneur la termina par une instruction qu'il fit à la communauté. Il nous recommanda l'amour et la pratique de nos saintes règles, et par les motifs les plus pressants, nous encouragea à nous dépenser avec une générosité toute nouvelle au service de notre divin époux, pour sa gloire et le salut des âmes.

Le 20 janvier, Monseigneur partit de Montréal pour Rome, où il devait assister au Concile Œcuménique du Vatican, qui s'ouvrit le 8 décembre suivant.

Voici la lettre pastorale que Sa Grandeur écrivit de la ville éternelle aux fidèles de son diocèse :

Rome, le 8 décembre 1869.

Très chéris et bien aimés enfants en Jésus-Christ,

Commençons par saluer, avec de nouveaux transports de piété, Marie conçue sans péché, l'honneur de notre peuple, et réjouissons-nous beaucoup en ce jour que le Seigneur a fait pour être tout particulièrement un jour saint, grand et solennel entre tous les autres jours que le Seigneur a faits. Et, en effet, c'est en ce jour que la Bienheureuse Vierge a été créée et conçue sans la tache du péché originel et ornée des plus riches dons de la grâce et de l'innocence. C'est en ce jour que de son pied virginal, elle a écrasé la tête venimeuse de l'ancien serpent et emporté sur lui une victoire pleine et entière. Ce fut aussi à pareil jour, il y a quinze ans, que la Sainte Eglise, par la bouche de son immortel Pon-

tife Pie IX, décerna à l'auguste Mère de Dieu l'honneur insigne de mettre le dogme de l'Immaculée Conception parmi les vérités catholiques qui forment le dépôt sacré de la foi, dont elle est l'infaillible dépositaire et l'interprète. Enfin, c'est en ce jour que, sous les heureux auspices de la puissante Reine du ciel et de la terre, s'ouvre le saint Concile Œcuménique, avec une solennité qui ravit et embrase tous les cœurs religieux.

Oui, aujourd'hui même, l'Eglise catholique qui, depuis trois siècles, est demeurée dispersée du levant au couchant, s'est enfin réunie sous son auguste Chef dans la magnifique Basilique Vaticane, tout près du tombeau des saints Apôtres Pierre et Paul. L'ouverture du Concile général, convoqué au son bruyant de la trompette apostolique et si ardemment désiré de l'univers catholique, est faite ; plus de huit cents Cardinaux, Patriarches, Primats, Archevêques, Evêques et Abbés sont assemblés dans la ville sainte, comme les Apôtres dans le cénacle de Jérusalem ; et ils sont à l'œuvre pour promouvoir le bien général de l'Eglise universelle et de toute la société civile.

Des travaux immenses, des écrits savants et en grand nombre, des ouvrages remarquables, de continuelles et ferventes prières, des aumônes abondantes, de généreux sacrifices avaient préparé les esprits et les cœurs à cette rare solennité. Des difficultés énormes et de toute espèce avaient été faites à cette réunion de tous les évêques de la Catholicité et avaient été miraculeusement surmontées. Ce grand évènement était attendu, avec une sainte impatience, et ardemment désiré par les fidèles comme

par les pasteurs. Depuis six mois principalement, toute l'Eglise est en prière ; et les exercices du jubilé étaient fidèlement suivis, pour préparer le monde entier aux grâces abondantes et précieuses du concile. La neuvaine préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception s'est faite cette année dans toutes les église de la ville sainte, avec un concours extraordinaire. Hier, un jeûne universel et rigoureux s'observait dans toutes les familles de la cité éternelle ; et pendant une heure entière, toutes les cloches des quatre cent cinquante et une églises et chapelles, qui y sont érigées, annonçaient avec un harmonieux concert, la grande et incomparable solennité.

Ce matin, à l'aurore, le canon du Chateau St-Ange a réveillé tous les heureux habitants de la Capitale du monde chrétien, pour les avertir que le grand jour commençait et qu'ils devaient se hâter de se lever pour le célébrer avec foi et piété. Le son béni de toutes les cloches s'est mêlé à ses majestueuses détonnations pour émouvoir tous les cœurs. Aussi, de bonne heure, voyait-on les pieux fidèles cheminer, par toutes les rues, vers la Basilique sacrée ou devait s'accomplir ce grand acte de religion, afin de s'assurer une place pour mieux contempler ce magnifique spectacle. Vers les huit heures, arrivaient déjà, au Vatican, de toutes les parties de la cité, ceux qui avaient été convoqués pour célébrer le Concile ; et revêtus des ornements sacrés qui conviennent à leur dignité, ils attendaient dans un immense vestibule, transformé en chapelle, l'arrivée du Souverain Pontife. Ce fut vers les neuf heures que cette longue et

magnifique procession se mit en marche, pour se rendre à la Basilique Vaticane, qui doit être le lieu où se tiendront toutes les sessions et les congrégations du Concile. La cour pontificale s'y déployait avec toute sa magnificence. Les huit cents cardinaux et prélats, qui composaient cette procession présentaient un de ces spectacles religieux qui ne peuvent se définir. Le chef suprême de l'Eglise, porté sur la *sedia*, apparaissait à la tête de l'épiscopat catholique. avec une majesté incomparable. Les chapitres des églises de Rome, les corps religieux et les instituts de la Ville sainte se trouvaient espacés, avec leurs bannières, sur tout le parcours de cette longue procession. Le son des belles cloches de la Basilique se mêlait à celui du canon et au chant sacré du *Veni Creator*, que l'on chantait pour implorer les lumières du Saint-Esprit. La grande Basilique était orné de ses plus riches tentures pour recevoir toutes les églises du monde, que représentaient les pasteurs accourus pour assister au Concile. Le vénérable Sacrement était exposé sur l'autel où reposent les corps des bienheureux apôtres Pierre et Paul, pour recevoir tous les hommages des successeurs des Apôtres et leur dire avec amour : *voici que je suis avec vous tous les jours*, comme je n'ai jamais manqué de l'être avec ceux qui vous ont précédés dans votre saint ministère.

Telles sont en partie les circonstances émouvantes au milieu desquelles s'est ouvert aujourd'hui même. il n'y a que quelques heures, le très saint concile du Vatican. La messe solennelle a été célébrée, à la suite de cette entrée pompeuse, dans la chapelle pré-

parée pour les sessions et les congrégations du concile, par un des Éminents Cardinaux et en présence du Souverain Pontife, des évêques et des fidèles qui avaient pu trouver place dans la Basilique. Un éloquent discours, préparé pour la circonstance, a été adressé, à la fin de la messe, à tout le concile sur le point de procéder à des actes de la plus haute importance. Est venue ensuite l'*obédience*, accordée à ces huit cents Cardinaux, évêques et abbés pour que chacun pût déposer aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ le tribut de son amour respectueux et celui du peuple confié à ses soins.

Nous n'avons pas d'expressions pour rapporter tout ce qui s'est passé, au fond de notre âme, dans cette grande cérémonie, quoique Nous vous adressions la présente, encore tout ému de ce que Nous avons vu et entendu. Cependant, Nous n'avons pu Nous dispenser de vous en dire quelques mots, parceque Nous comprenons que vous y trouverez de la consolation et un vrai sujet d'édification. Car le concile, dont l'ouverture vient de se faire avec une si grande solennité, vous intéresse tous, au plus haut degré ; et c'est pour lui obtenir un plein succès que vous avez fait jusqu'ici et que vous faites encore tant de ferventes prières et de généreux sacrifices ; d'un autre côté, Nous comprenons intimement que ce n'est pas pour Nous seul que Nous y assistons, mais pour vous tous et pour vos plus chers intérêts.

Et pour suppléer à notre insuffisance, Nous allons emprunter à l'admirable Allocution qu'a adressée aux Évêques réunis en concile, N. S. P. le Pape, quelques unes des touchantes paroles qui s'y trou-

vent consignées et que Nous aurons plus tard le bonheur et la consolation de vous rapporter plus en détail. Ce sera le meilleur moyen de bien entrer dans les sentiments religieux qui doivent animer les vrais enfants de l'Église, dans ces jours de grande solennité.

Placé et assis sur un trône élevé, entouré des Éminents Cardinaux, qui l'assistent dans le gouvernement de l'Église, ayant sous les yeux les évêques de la catholicité, qui sont accourus au Concile, au premier signe de sa volonté, vivement pénétré du grand spectacle qui s'offrait à ses regards, d'une voix majestueuse et émue qui portait au loin ses émouvantes paroles et avec un visage emflammé que couvraient des larmes pleines de douceur, le Saint Père révélait ainsi les sentiments de sa grande et belle âme en ces termes :

" Nous nous réjouissons beaucoup d'avoir obtenu " de l'insigne et singulier bienfait de Dieu ce que " Nous demandions par tous nos vœux et prières, sa- " voir, que Nous puissions célébrer ensemble le Con- " cile Œcuménique que nous avions convoqué. C'est " pourquoi notre cœur est inondé d'une incroyable " consolation dans le Seigneur, de ce que, dans ce " jour très heureux consacré à l'Immaculée Concep- " tion de la Vierge Marie mère de Dieu, Nous vous " voyons, vous qui partagez notre sollicitude, réunis " dans cette forteresse de la religion catholique en " plus grand nombre que jamais, et surabondons de " joie en vous voyant ici présents. "

Le temps ne me permet pas de vous en dire davantage ; et nous terminons en formant des vœux

ardents pour qu'il plaise au Seigneur de vous combler de ses plus abondantes bénédictions à la fin de la présente année et dans celle que nous allons bientôt commencer, ainsi que dans tout le reste de votre vie, jusqu'à ce que Dieu daigne vous appeler, dans son infinie bonté, au bonheur de la vie éternelle. Mais, n'oublions pas que, pour y parvenir, il y a des sacrifices à faire qui sont très pénibles à la nature. Vous les ferez généreusement, surtout dans ces saints jours de Jubilé et de Concile, pendant lesquels les grâces coulent par torrents, à moins que l'on n'y mette obstacle par ses infidélités. Pour éviter ce malheur, vous vous abstiendrez de tous les plaisirs du monde qui vous mettraient en danger de perdre la grâce et l'amitié de Dieu. Vous vous ferez donc un devoir de vous éloigner dans cette saison du carnaval qui va s'ouvrir, des bals, des danses, des fréquentations, des réunions qui vous seront interdites par les pasteurs de vos âmes. Vous rougirez sans doute de vous permettre de coupables plaisirs, pendant que le Pape et les Évêques travaillent à vous procurer des moyens de salut, en vous préservant des dangers que peuvent courir votre foi et votre innocence. Aussi, une des plus agréables nouvelles que Nous puissions apprendre, au milieu de nos travaux, sera d'être informé que vous avez été fidèles à cette recommandation et qu'il n'y a eu nulle part aucune de ces réunions mondaines qui exposent l'innocence à de si grands dangers.

Prions les uns pour les autres, afin d'obtenir la grâce de faire en toutes choses la volonté de Dieu et de parvenir ainsi à la récompense promise à tous les bons chrétiens.

Je demeure de vous tous, dans les entrailles de la charité de notre Seigneur et dans le très Saint et Immaculé Cœur de Marie,

Votre très humble et dévoué serviteur.

† Ig. Év. de Montréal.

Au mois d'avril, avait lieu le service anniversaire de notre très honorée mère générale, Marie de Ste-Euphrasie. Il fut chanté par notre Père Supérieur, et célébré avec toute la solennité possible.

Le 11 juin, M. le chanoine Fabre partit aussi pour Rome, mandé par Mgr Bourget. Afin de nous procurer un prédicateur qui le remplaçât pour les sermons qu'il faisait tous les quinze jours à la communauté, il s'adressa aux Pères Jésuites qui lui promirent de lui donner un remplaçant pendant tout le temps de son absence. Absorbés par les travaux du ministère et de l'enseignement, les bons Pères ne purent malheureusement tenir leur promesse. L'absence de notre vénéré Supérieur nous parut bien longue. Souvent nous pensions à ses instructions si pratiques et à ses touchantes homélies sur l'Évangile.——Cependant nous ne saurions omettre de dire ici tout ce que nous devons au zèle des Jésuites. Ce sont eux qui, depuis l'établissement de notre Institut à Montréal, nous donnent ordinairement nos retraites annuelles et celles de toutes nos classes. A ces faveurs spirituelles qui nous sont si précieuses, ils joignent depuis l'année 1868 des aumônes en provisions, qui nous aident beaucoup à nourrir nos pauvres.

L'année 1869, tout en nous apportant quelques sacrifices, nous ménagea de douces consolations. Le

bon Dieu daigna répandre, d'une manière spéciale, ses bénédictions sur nos œuvres, et en même temps, nous signaler sa protection par de nombreuses assistances temporelles : assistances auxquelles Monseigneur de Montréal fut le premier à concourir. Sa Grandeur nous permit, vu la nécessité où nous étions réduites, de recourir à la charité publique pour payer nos dettes et de faire recueillir des aumônes par nos sœurs tourières, dans son diocèse et ailleurs, avec l'agrément des supérieurs ecclésiastiques. Ces quêtes, outre qu'elles nous rapportèrent la somme de $1372, servirent encore à faire connaître nos besoins, et, par suite, à nous attirer des dons considérables de quelques particuliers : M. l'abbé Arraud, notre dévoué bienfaiteur et père, dont le nom se trouve souvent aux premières pages de ces annales, fit aussi de son côté tout en son pouvoir pour nous venir en aide. Il ne se lassait pas de parler en faveur de son " *Bon-Pasteur* ; " il était jour et nuit préoccupé de nos besoins. Un tel dévouement de sa part n'était pas nouveau ; de tout temps, il avait été notre appui. Étions-nous quelquefois dans l'embarras pour un paiement qu'il fallait absolument rencontrer, aussitôt, nous lui écrivions, et il trouvait moyen de nous procurer la somme nécessaire. Son cœur ne comptait pas les bienfaits. Pour lui, prêter et donner, c'était tout un. Les gratifications qu'il nous fit ou qu'il nous obtint cette année, se montèrent à $2185. Du séminaire St-Sulpice de Montréal, nous reçûmes $1280 ; de M. C. S. Cherrier, avocat, $900 ; de Mlle C. Symes, $500 etc. etc. ; en résumé, $7563 de dons, nous furent départies pendant le cours de 1869.

Parmi les amis dévoués de notre Œuvre, nous avions dès lors le bonheur de compter aussi la digne mère de M. notre Supérieur, Madame Fabre, et sa tante Madame Lévesque, qui s'occupa pendant plusieurs années de nos bazars avec un zèle admirable ; de plus, elle voulut être la protectrice habituelle de deux de nos pénitentes.

Mais la Providence ne nous favorisa pas seulement par des bienfaits temporels, ainsi que nous l'avons dit plus haut ; elle nous envoya aussi, cette année, beaucoup d'âmes à sauver, nous fournissant ainsi le moyen d'acquitter nos dettes spirituelles. " Des âmes, des âmes, comme disait sainte Thérèse, dans son cri d'amour ; des âmes pour payer votre amour, mon Dieu, et pour acquitter la dette de la reconnaissance !...." Nos chères pénitentes furent plus nombreuses qu'elles n'avaient jamais été, et nous donnèrent de la consolation par leur bonne conduite et leur persévérance. Au 31 décembre, le total de notre personnel était de 349, dont 88 religieuses professes, 25 novices, 1 postulante et 3 sœurs tourières. A cette époque, nous étions obligées de refuser des sujets pour le noviciat à cause du manque de place. Le pensionnat comptait 47 élèves internes et 37 externes ; dans nos autres classes, il y avait 18 madeleines, 91 pénitentes et 39 préservées.

Une nouvelle faveur de la libéralité divine vint couronner cette année 1869 : ce fut l'Indulgence du Jubilé, accordée par notre Très Saint Père Pie IX, à l'occasion de l'ouverture du Concile Œcuménique.

Ici arrêtons-nous un instant, pour jeter un coup d'œil sur le passé. Vingt-cinq années se sont écoulées

depuis notre fondation. Nos chères fondatrices nous ont quittées les unes après les autres. Cent-neuf religieuses ont fait profession dans ce monastère. Sur ce nombre, nous comptons une de nos chères sœurs novices qui fit ses vœux sur son lit de mort, dans notre maison du faubourg Québec, et qui est inhumée dans le caveau de la communauté. Treize sont parties pour les missions et huit sont décédées. Une religieuse venue d'Angers, notre chère sœur Marie de Ste-Émilie Caillard, est aussi morte parmi nous.

Quant à la classe de nos pénitentes, nous ne pouvons en donner les statistiques d'une manière précise à cause de la perte du premier régistre ; mais on sait qu'il y eut pendant vingt-cinq années, à peu près, mille entrées : 9 pénitentes ont fait leur abjuration et reçu le saint Baptême ; 36 y sont décédées, et nous ont édifiées par leur résignation et leur esprit de foi. Deux seulement, ayant été frappées de mort subite, n'ont pu être administrées.——A notre classe des madeleines, établie depuis 5 ans, 12 se sont vouées à Dieu. Il s'y est fait 36 prises d'habit. Aucun décès à enrégistrer.———A notre classe de préservation, il y a eu à peu près 170 entrées. Une seule enfant y est décédée et dans les meilleures dispositions.———Au pensionnat, nous avons reçu 190 élèves ; trois ont fait leur abjuration et ont été baptisées ; une seule y est morte, munie des sacrements de l'Eglise.

VINGT-SEPTIEME ANNEE

—1870.—

———oo0oo———

Le premier événement remarquable de l'année 1870, fut le retour de Rome de notre vénéré supérieur, le 10 du mois de mars. Sa visite fut une fête pour toute la maison. Notre bon père nous dit la sainte messe et vint ensuite à la salle de communauté, où il nous entretint longtemps, contrairement à son habitude, mais à notre grande satisfaction. Il resta deux heures au milieu de nous, parla de son séjour à Rome, de notre Saint Père Pie IX, qu'il avait eu le bonheur de voir souvent. Ayant eu l'occasion de visiter plusieurs de nos monastères durant son voyage : ceux de Londres en Angleterre et de Belfast en Irlande, celui de Lille en France, ainsi que notre maison Mère, dont il nous parla longuement, il avait surtout remarqué avec bonheur la touchante cordialité qui régnait chez les sœurs de nos diverses maisons ; dès qu'il s'était dit supérieur de

leurs Sœurs de Montréal, un accueil empressé lui avait été fait. A Lille, il eut la satisfaction de voir notre mère Marie de St-Gabriel, Provincial de France, qui se trouvait là pour remplacer pendant quelque temps la mère prieure de ce monastère. Notre mère ressentit beaucoup de joie d'une si heureuse rencontre, et s'informa de nous avec le plus affectueux intérêt. Notre vénéré supérieur revit encore une fois notre mère Marie de St-Gabriel en revenant de Rome, au monastère d'Angers. Il fut invité à y chanter la grand'messe le jour du Cœur de Marie, fête titulaire de l'Institut. A l'heure de l'office, M. le chapelain le pria de vouloir bien aussi faire le sermon ; le bon abbé venait un peu tard lui faire cette demande, mais il fallait heureusement peu de temps à notre père supérieur pour se préparer, surtout lorsqu'il s'agissait de parler de la très Sainte Vierge. M. le chanoine Fabre fit donc le sermon et chanta la messe, suivant le désir qu'on lui en avait exprimé. On voulut ensuite le garder pour une autre fête, une cérémonie de profession et de prise d'habit, qui devait avoir lieu prochainement et que nos mères auraient été heureuses de lui voir présider. M. le supérieur, avec sa bonté ordinaire, se serait rendu très volontiers à leurs vœux, mais il ne pouvait retarder son départ pour Montréal. Il prit donc congé de nos mères, emportant de sa visite le plus agréable souvenir. M. le supérieur nous dit que pendant son séjour à Angers, il avait parlé avec notre très honorée Mère Générale d'une fondation du Bon-Pasteur projetée pour Quito, et qu'on voulait nous confier. Mgr José J. Checa, Archevêque de l'E-

quateur, ayant rencontré à Rome Mgr de Montréal, s'était entretenu avec lui de cette fondation. La maison mère était d'avis que nous devions nous rendre aux sollicitations qui nous étaient faites. Notre Père supérieur en était heureux ; et félicita par avance celles qui seraient nommées pour cette importante mission. Ce fut dans ces pensées qu'il nous laissa, après avoir appelé sur nous par sa bénédiction les dons du Saint-Esprit, suprême promoteur de toute œuvre apostolique.

Tandis que se préparait cette grande fondation pour Quito, en même temps qu'une autre non moins considérable pour Lima, capitale du Pérou, un intéressant établissement du Bon-Pasteur prenait naissance à Montréal.

En 1868, Mgr Ignace Bourget avait fondé un asile en faveur des femmes qui, en sortant de prison voudraient être enrôlées parmi les pénitentes. Les sœurs de la Miséricorde en furent d'abord chargées ; mais elles en abandonnèrent ensuite la direction. Alors M. l'abbé Arraud et M. le curé Huberdeault proposèrent à Monseigneur de nous le confier. Sa Grandeur accepta sur le champ. Il restait à faire l'acquisition de la propriété. La maison était de peu de valeur, petite et avait besoin d'être réparée, mais le terrain était spacieux ; on l'estimait à 4000 piastres. Ce terrain, agréablement situé au pied du courant sur la rue Fullum, à une demi heure de marche de notre monastère, avait environ deux arpents de largeur sur cinq de profondeur. Il contenait une belle prairie traversée par un ruisseau, un verger et un vaste jardin. Plusieurs généreux bienfaiteurs nous vinrent en

aide en cette circonstance, M. J. A. Martineau, ancien curé, nous prêtait $4000 avec la seule obligation de lui en payer l'intérêt six par cent, sa vie durante ; et il en déposa de suite deux mille. M. le curé G. Huberdeault nous fit don de $200. M. Arraud fit faire à la maison les réparations nécessaires. Elle ne pouvait contenir qu'une vingtaine de personnes ; de plus, les religieuses devaient, conformément à nos saintes règles, avoir leurs appartements entièrement séparés de ceux des pénitentes. Notre bon père fit donc bâtir une allonge pour la communauté. Le 30 mars, nous prenions possession de ce nouveau bercail, que la Providence venait de nous confier. Messieurs Joseph Payette et J.-Bte Saint-Louis nous rendirent de bons offices en cette circonstance ; ils firent plusieurs voyages avec leurs voitures pour conduire nos chères sœurs au nombre de six, dans le nouveau monastère, et pour y transporter leur ménage. M. le curé G. Huberdeault, ainsi que son vicaire M. Beaubien, allèrent les voir dès leur arrivée ; et ils veillèrent avec bonté pendant ces premiers temps à ce qu'elles ne manquassent de rien. Les bonnes Sœurs de la Providence, qui se trouvaient établies dans leur voisinage, les visitèrent aussi. Ces procédés si délicats nous touchèrent profondément. Les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame, de leur côté nous furent très sympathiques. Elles firent présent d'ornements sacrés pour notre nouvelle maison et nous obligèrent en plusieurs rencontres.

Les six religieuses fondatrices de cette petite mission étaient notre très honorée sœur Marie de Ste-Hélène Larivière, qui fut installée comme supérieure.

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

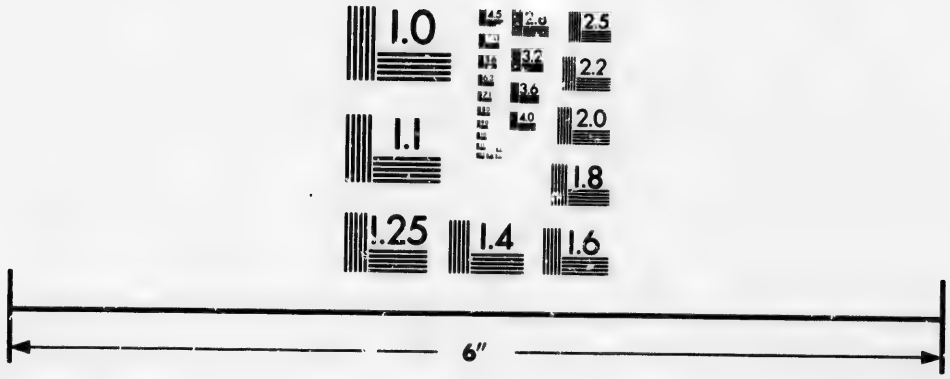

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

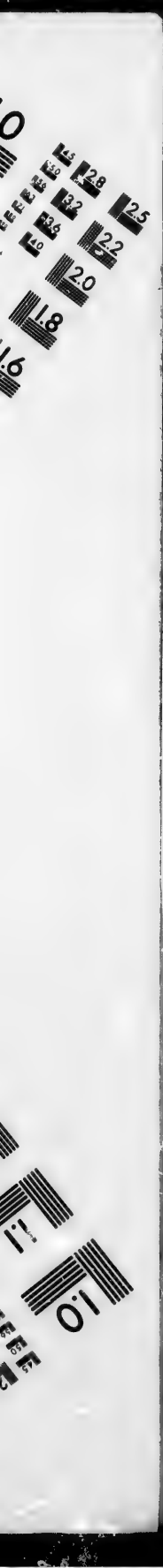
2.8
2.5
3.2
3.6
2.2
2.0
1.8
1.6
1.1
1.0

le 30 avril, par M. le chanoine Fabre ; nos chères sœurs Marie de St-Célestin Martin, assistante : Marie de Ste-Domitilde Larose, Marie de St-André Corbeille, Marie des Anges Deschambault et Marie de Ste-Perpétue Guilbault.

Elles admirent tout de suite des pénitentes ; à la fin de l'année, elles en avaient dix-sept ; c'était autant que le local permettait d'en recevoir.

On donna à ce monastère le nom de St-Joseph du Bon-Pasteur, parce qu'on en prit possession pendant le mois de mars. Par là, nous voulions aussi reconnaître les bienfaits temporels que, depuis quelque temps surtout, nous obtenions par la puissante intercession de ce grand saint.

Notre très honorée mère Marie de St-Alphonse, qui avait une dévotion extraordinaire envers saint-Joseph, nous faisait faire des neuvaines en son honneur et des *couronnes de communions* tous les mercredis : nous étions parfois exaucées au-delà de nos vœux. Ainsi nous avions un jour à payer un compte de cinq cent soixante-cinq piastres et l'argent nous faisait défaut. Pleines de confiance, nous déposâmes la facture aux pieds de la statue de saint Joseph, priant notre céleste protecteur de nous aider à sortir d'embarras. Qu'arriva-t-il ? Le 27 janvier, un prêtre charitable, inspiré sans doute par saint-Joseph, M. l'abbé Trudel, curé de St-Isidore, nous fit don de huit cents piastres : c'était beaucoup plus que nous ne sollicitions.

Mais notre Saint n'avait personne qui fut plus porté à entrer dans toutes ses vues miséricordieuses, personne qui fut en meilleure intelligence avec lui

pour nous faire du bien, que le bon M. Arraud. Ce zélé bienfaiteur songeait depuis longtemps à nous procurer soit une ferme, soit un pensionnat à la campagne. Enfin, il eut le bonheur de voir son désir réalisé. Après de mûres délibérations et beaucoup de démarches, notre supérieur se prononça en faveur d'un pensionnat à St-Hubert, près de Montréal. M. J.-Bte Langlois, curé de cette paroisse, intervint auprès de la fabrique, afin qu'elle nous concédât un terrain de dix arpents, avoisinant l'église, pour y bâtir le couvent. La fabrique y consentit : la parole fut donnée, et l'affaire conclue en avril 1870, avec la permission et la bienveillante approbation de Mgr l'évêque de Montréal.

On commença immédiatement à charroyer les matériaux pour la construction de l'édifice. La paroisse de St-Hubert avait hâte de posséder dans son sein des religieuses qui se dévouassent à l'éducation chrétienne de ses enfants. En attendant que le couvent fut bâti, la fabrique nous offrit une maison qu'elle possédait près de l'église, pour y ouvrir immédiatement des classes. De cet endroit il était facile de surveiller les travaux de la construction. Comment ne pas accepter des offres aussi gracieuses ? Le 1er mai, jour où nous célébrions la fête du Bon Pasteur, quatre de nos chères sœurs partirent pour la nouvelle mission. S'y rendre était l'affaire de deux heures ; car de Montréal à St-Hubert, la distance n'est que de trois lieues. Elles s'installèrent dans la maison de la fabrique, qui avait trente pieds sur vingt, cinq appartements et des mansardes. Les paroissiens les accueillirent avec beaucoup de sympathie ; un

grand nombre leur donnèrent des provisions ; d'autres interrompirent leurs travaux pour transporter leur ménage ou pour charroyer les matériaux du couvent. Nous fûmes l'objet de beaucoup d'attentions touchantes. Mais parmi nos bienfaiteurs dévoués, nous mentionnerons M. Laurent Benoît qui plaida notre cause avec zèle dans sa paroisse ; messieurs Joseph Charron, François Robert et J.-Bte Mercil qui firent de nombreux voyages en faveur du couvent et se montrèrent en toute occasion extrêmement charitables envers nos sœurs. M. le curé Langlois nous continua son influence et sa protection ; comme un bon père, il était attentif aux moindres besoins de la petite communauté et souvent lui envoyait des œufs, des fruits et autres présents.

On commença le 3 de mai, jour de l'Invention de la sainte Croix, à creuser les fondations de l'édifice ; une maison en pierre, de soixante pieds sur quarante, à trois étages. Elle s'éleva sous les auspices de notre infatigable bienfaiteur, M. Arraud, et avec le généreux concours du séminaire de St-Sulpice de Montréal. Pendant que les travaux se poursuivaient nos sœurs recevaient des élèves dans leur couvent provisoire ; elles en avaient vingt à l'époque de l'examen public, qui eut lieu le 27 juillet.

Après les vacances, elles recommencèrent les classes au même endroit ; ce ne fut qu'à la fin de décembre qu'elles prirent possession de leur pensionnat. Elles étaient au nombre de six : Sœur Marie de l'Incarnation Trudel, qui fut provisoirement supérieure pendant un an : et les sœurs Marie-du-Mont-Carmel Girouard, Marie de St-Zotique Gadbois, Marie de St-

Edouard Doucet, Marie de St-Ambroise Lemire et Marie de St-Jean l'Évangeliste Provost.

Pendant que se fondait le couvent de St-Hubert, s'inaugurait à Montréal une œuvre que nous avions en vue depuis longtemps ; l'œuvre des détenues.

Le mai, nous recevions les lettres par lesquelles le gouvernement provincial nous autorisait à avoir des écoles de Réforme et d'Industrie, et à recevoir dans chacune quarante-cinq enfants. Pour chaque enfant de la première école il nous était aloué $5.50. par mois, et la pension de chaque enfant de l'école d'Industrie était de $5.00.

L'école de Réforme est destinée aux jeunes délinquantes, qui sont ainsi confiées à la sollicitude des religieuses au lieu d'être envoyées à la prison où elles ne faisaient que se pervertir davantage.—— Nous dédiâmes cette classe à Notre-Dame de Pitié.

L'école d'Industrie recueille les petites filles abandonnées, ou dont les parents ne peuvent prendre soin ; et elle les garde jusqu'à l'âge de seize ans. Cette classe intéressante fut mise sous le patronage de saint-Joseph.

Nous devons beaucoup de reconnaissance, pour l'établissement de ces écoles dans notre monastère, à l'honorable Procureur général, M. Gédéon Ouimet, à M. L. Desaulniers, inspecteur des prisons pour la province de Québec et à M. l'abbé G. Huberdeault, aumônier de la prison de Montréal.

Le bon Dieu avait eu ses vues en augmentant le personnel de notre communauté. Nous comprîmes qu'il voulait non seulement donner ici une grande extention à nos œuvres, mais encore nous permettre

d'aller au loin travailler à la conquête des âmes. Déjà le contrat de la fondation pour Quito était fait. Au mois de juin, nous en recevions la copie, traduite de l'espagnol en français ; elle nous était envoyée par notre très honorée mère générale, qui écrivait de sa propre main la lettre suivante, adressée à notre digne mère Marie de St-Alphonse.

" Vive Jésus et Marie !

De notre monastère général,
ANGERS, 9 JUIN 1870.

" Allez dans le monde porter
l'Evangile à toutes les nations. "

MA BIEN AIMEE ET CHERE SŒUR,

C'est avec une consolation bien grande que nous vous envoyons la traduction du contrat qui fut signé par les conseillères, les assistantes. par nous et par Mgr l'archevêque de Quito.——Je crois que vous serez contente ; et nos aimées petites missionnaires de Montréal feront beaucoup de bien dans cette nouvelle vigne du Seigneur. Vous pourrez écrire en français à Mgr Checa, dont nous vous donnons ici l'adresse, ainsi qu'au Père Jésuite Provincial. Monseigneur désirait que la colonnie ne se mît en marche qu'au mois de novembre ; nous avons représenté à Monseigneur que c'était trop tard ; mais il faut arranger cela avec le gouvernement de Quito, afin qu'il presse l'envoi de l'argent ; c'est pourquoi nous vous engageons à écrire au Provincial des Jésuites. C'est lui qui s'intéresse à l'œuvre, et qui, à force de travail auprès des autorités

est parvenu à obtenir la fondation. Voici son adresse : Rév. Père Michel Franco, S. J. Recteur au collège national, à Quito, République de l'Équateur.

Vous verrez, ma bien aimée sœur, que l'on attend huit sœurs au lieu de six que nous avions promises ; si vous pouvez les donner sans vous gêner, cela sera plus avantageux pour la colonie entière, puisque chaque sœur aura 500 francs de pension annuelle, et que les voyages vous seront payés. Mais vous êtes libre en cela.

Nous avions espéré que Lima se ferait en même temps, mais nous n'en entendons plus parler et nous sommes d'avis qu'il ne faut plus retarder Quito. Monseigneur nous assure que le climat est très doux, la maison bien située et parfaitement aérée.—Nous demandons à notre vénérée mère fondatrice de vous bénir avec les chères missionnaires ; elle était si heureuse, lorsqu'un nouvel essaim d'abeilles quittait la ruche pour aller cueillir du miel dans d'autres contrées ! Aussi sommes-nous bien persuadée que, dans ce moment, Montréal augmente ses joies au Ciel. Lorsque notre bonne mère était encore parmi nous, et qu'on lui parlait du grand nombre de vos postulantes, elle s'en rejouissait et disait que le bon Dieu avait des vues sur vous, et qu'un jour vous iriez fonder, et que vous planteriez la houlette du Bon-Pasteur bien loin. Vous voyez, mon aimée sœur, que la prédiction de notre sainte mère fondatrice s'accomplit ; et j'espère que mes chères sœurs missionnaires en auront plus de courage, sachant que notre vénérée mère les accompagne et les aidera sans doute dans leurs difficultés.

Depuis Pâques, nous sommes privées de la présence de notre chère Provinciale, la mère Marie de St-Gabriel, qui est allée visiter les maisons de l'ouest de la France ; nous l'attendons vers la St-Pierre ; elle nous a bien promis de venir célébrer la fête avec nous.

Toutes nos chères sœurs désirent que nous vous disions mille cordialités de leur part, et combien les nouvelles de Montréal les intéressent : écrivez-nous donc souvent et recevez l'assurance de mes sentiments de la plus tendre affection, avec laquelle je me dis dans les Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie,

Votre toute dévouée,

Sr Marie de St-Pierre, Supérieure Générale.

DIEU SOIT BÉNI !

Cette lettre si encourageante mit au cœur de notre mère un zèle ardent pour concourir à cette mission lointaine. Elle écrivit de suite à Quito. Cependant, quelques circonstances ayant retardé les affaires, le départ des missionaires n'eut pas lieu cette année.

Le 25 octobre, avait lieu la première visite officielle à nos écoles de Réforme et d'Industrie. Les visiteurs étaient : M. William H. Bréhaut, magistrat de police, M. Charles E. Schiller, greffier, M. Adolphe Bissonnette grand connétable et M. L. D. Réné Cotret, avocat. Ils se montrèrent satisfaits, et nous témoignèrent leur bienveillance surtout par le zèle qu'ils mirent à nous envoyer des détenues. A l'époque de leur visite, nous n'avions encore que quatre

enfants à la réforme et dix-huit à l'industrie. Mais dans cette dernière catégorie, le nombre assigné, qui était de quarante-cinq, fut avant la fin de cette année complété et même dépassé. On présentait à notre très honorée mère des enfants si misérables et si dignes de compassion, que son bon cœur n'hésitait pas à les prendre et à les garder gratuitement, en attendant le départ de quelques-unes dont le gouvernement payait la pension.——L'école de l'Industrie fut adjointe à la classe de préservation : au 31 décembre, nous comptions en tout 76 enfants. Alors nous pûmes mettre à leur disposition les appartements occupés jusque là par nos élèves pensionnaires, qui venaient de partir, parce que notre couvent de St-Hubert étant terminé, nous avions supprimé le pensionnat à Montréal.

La classe de nos pénitentes volontaires, toujours la plus considérable, avait atteint cette année le nombre de cent. Ces chères enfants réjouissaient le divin Pasteur par le bon esprit qui les animait ; charitables les unes envers les autres, elles aimaient à se faire plaisir réciproquement, et elles s'encourageaient à la persévérance. Nous insérons ici un trait édifiant entre plusieurs.

Une pauvre jeune fille, nouvellement venue au monastère et qui ne s'était pas même approchée des sacrements, demande et insiste pour qu'on la laisse partir : elle dit à quelques-unes de ses compagnes, qu'elle retourne directement dans le lieu qui venait d'être funeste à son âme. On tâche de toutes manières de la dissuader. . . , impossible. On la laisse donc partir ; mais nos bonnes pénitentes désolées, se

mettent à prier pour elle, et demandent à leur maîtresse la permisson d'exposer une statue de la sainte Vierge dans une des fenêtres de la classe, afin que la divine Bergère aille chercher cette brebis qui vient d'échapper au Bon Pasteur : la permission est accordée de grand cœur. Vous allez voir comme elles furent exaucées. Le soir même, l'infortunée fugitive revient, demande à voir la maîtresse des pénitentes et lui dit tout émue : " Ma mère, je vous en prie, recevez-moi dans cet asile que je regrette tant d'avoir quitté. Si vous saviez l'affreux spectacle que je viens de voir. En arrivant où j'avais dessein d'aller, j'apperçois, presqu'à l'entrée, un cadavre dont la figure noircie et contrefaite était horrible à voir. Surprise, effrayée, je questionne la maîtresse de la maison ; elle me dit avec indifférence que cette malheureuse (une de ses pernicieuses compagnes) vient de mourir en blasphémant. Un sentiment étrange s'empare de moi, et, dans mon émotion, je me mets à parler de l'éternité à celles qui étaient présentes ; mais elles, de ricaner et de me dire : " tu es déjà convertie ? " Là dessus, je les quitte et je m'en reviens en toute hâte ; j'étais plutôt portée par la peur que je ne marchais, tant j'étais saisie de la crainte des jugements de Dieu. "——Lorsque cette pauvre enfant reparut au monastère, c'était au moment de la récréation,—un cri de joie l'accueillit : " Nous savions bien que vous nous reviendriez " dirent ses compagnes, heureuses de son retour.

Après avoir demeuré ici environ un an, elle retourna dans le monde, mais avec la ferme résolution de s'y conduire parfaitement ; elle se mit en service

dans une respectable famille à qui elle donna entière satisfaction.

Bien souvent, nos chères enfants demandaient à dire le chapelet tout en travaillant, afin que la très sainte Vierge leur envoyât de nouvelles compagnes, qui vinssent partager avec elles, dans l'asile de la pénitence, le bonheur et la paix que le monde ne saurait donner. Notre très honorée mère se plaisait à voir leur piété et leur zèle. Elle leur promit un gala, pour le jour où elles auraient atteint le chiffre cent : elles y arrivèrent bientôt, et la fête désirée ne manqua pas d'avoir lieu.

Le Bon Pasteur vint chercher trois de nos chères brebis, durant le cours de 1870, pour les transporter (tout nous en donne la confiance) dans son divin bercail. Elles se préparèrent à la mort avec une piété qui nous consola. L'une d'elles, entrée depuis douze ans, nous avait toujours donné de l'inquiétude pour sa persévérance. Admise au monastère en l'année 1858, le jour de l'Exaltation de la sainte Croix, elle reçut le nom de Marie-de-la-Croix. Elle était agée de vingt-deux ans. L'extrême vivacité de son caractère fut toujours le plus grand obstacle à son progrès dans la perfection. Les moindres contrariétés la déconcertaient, et, souvent elle était près de tout abandonner. Tout de même, elle aimait Dieu, et cet amour la retenait. C'était la meilleure chanteuse de la classe ; elle avait ses cantiques favoris et les disait avec beaucoup d'intelligence et d'expression. Toujours sur le point de partir, elle n'exécuta cependant pas son projet. Ce fut une grande grâce. Notre Seigneur lui envoya une longue maladie de poitrine

et la souffrance acheva l'œuvre de sa conversion.— Avertie qu'elle était atteinte de consomption, elle ne parut pas y croire. Se berçant d'illusion comme tous les poitrinaires, elle comptait sur un prompt rétablissement et ne voulait pas entendre parler de la mort. Il se fit beaucoup de prières chez les pénitentes, afin de lui obtenir la grâce de la résignation. Ces prières furent exaucées ; car la pauvre malade comprit bientôt son état et fit de grand cœur le sacrifice de sa vie. Mais, quelques semaines après, de pénibles tentations vinrent l'assaillir : la crainte de faire une mauvaise mort s'empara de son âme. Au milieu de ces angoisses, elle eut recours à sa maîtresse, et celle-ci lui rendit le calme et la confiance, en lui parlant de la très sainte Vierge, refuge des pécheurs. Depuis ce moment, sa paix ne fut plus troublée. On la vit toujours sereine ; même au milieu de ses plus vives souffrances, elle avait encore un sourire pour remercier ses mères, édifiées par une telle patience et une si parfaite douceur. Ses compagnes étaient dans l'admiration. Ayant appris qu'une pénitente était mal disposée, voulait partir, elle demanda à la voir et elle lui fit tant d'instances, qu'elle la détermina à rester pour travailler à sa conversion. A partir de ce jour, elle s'informa souvent de cette pénitente et ne cessa de prier pour sa persévérance. Quant à elle soupirant après le moment qui la réunirait au bon Dieu, elle suppliait Marie et saint Joseph de venir bientôt la chercher. Elle reçut le saint Viatique et l'Extrême-Onction, deux jours avant sa mort, avec une dévotion et un bonheur sensibles. Le jour même de son décès, elle demanda la sainte communion qui lui fut

aussitôt administrée. Elle entra ensuite dans une grande faiblesse, qui fut la dernière, Tandis que ses mères et un bon nombre de ses compagnes réunies auprès d'elle, récitaient les prières des mourants, elle expira doucement, sans agonie, et nous disions qu'une chère brebis nous quittait pour aller au ciel bénir la miséricordieuse bonté du divin Pasteur !.....

Oh ! qu'il faut prier, travailler et patienter longtemps quelquefois, pour gagner une âme à Dieu ; pour arracher une proie au démon et une victime au monde ! Le monde ne comprend pas ce zèle, ces travaux, ces fatigues, lui qui méprise et abandonne les âmes après les avoir perdues.....! ! Mais il est là haut quelqu'un qui voit tout et qui saura récompenser le dévouement de ses servantes. Pour donner au Seigneur un seul élu de plus, serait-ce trop d'une vie entière de sacrifices et de souffrances ?

Notre bonne pénitente Lily, également décédée en 1870, a couronné par une fin non moins édifiante que celle de sa compagne, trois années de pénitence et d'expiation passées dans le monastère.

Son père et sa mère, vertueux et riches, l'avaient bien élevée sous tout rapport, mais elle, hélas! trompa leur surveillance, et par son inconduite les jeta dans la plus grande affliction. Cependant, plus légère que méchante, elle se repentit bientôt de ses fautes et vint, amenée par ses bons parents, chercher son salut dans cet asile que la divine Providence a préparé tout exprès pour ces âmes faibles. Elle était âgée de 19 ans. Longtemps, elle lutta contre l'inconstance et l'ennui. Le souvenir de sa mère surtout, qu'elle aimait si tendrement, lui rendait pénible la séparation.

On le conçoit, après avoir joui des aises de la vie, au milieu de sa famille, se trouver recluse en compagnie de filles pour la plupart pauvres et sans éducation, et cela, sans vocation pour la vie du cloître, c'était un sacrifice bien grand, bien méritoire. Elle tomba gravement malade. Alors ses parents désirèrent la ramener sous leur toit ; elle, cependant, ne voulut pas y consentir, afin de ne pas perdre les prières et la communion générale que la communauté fait pour toute pénitente qui meurt dans le monastère. Elle nous remerciait vivement de l'avoir accueillie. Ses respectables parents nous témoignaient aussi beaucoup de gratitude. Outre la pension qu'ils payaient pour elle, ils nous firent quelques aumônes par reconnaissance.—Un des plus amers regrets de la pauvre enfant fut toujours, et à bien juste titre, d'avoir désorienté l'avenir de son excellent frère, qui, aspirant au sacerdoce et à la vie religieuse, dut à cause d'elle, sacrifier ses plus chers désirs. Elle se le reprocha jusqu'au dernier moment et mérita sans doute son pardon de Celui *qui ne rejette pas un cœur brisé.*

Elle a laissé un bon souvenir parmi ses compagnes pénitentes. Bien qu'elle fut pensonnaire et qu'elle eut sa chambre, elle aimait à être au milieu d'elles et à partager leurs occupations, repassant et lavant le linge et même le plancher. Ayant droit à une nourriture meilleure que la communauté, elle profitait de cet avantage pour faire des actes de charité à ses jeunes amies. Sa maîtresse était souvent obligée de le lui défendre, parcequ'elle se serait privée pour donner aux autres des mets rendus nécessaires par sa faible constitution.

Ainsi, des âmes qui n'auraient fait que végéter, qui auraient probablement péri au sein des dangers et des séductions du monde, transplantées dans le champ du Bon Pasteur, renaissent sous l'influence de la grâce et se couronnent de fruits dignes du ciel. !

VINGT-HUITIÈME ANNÉE

—1871.—

Au commencement de 1871, nous eûmes pour nouveau chapelain, M. Salomon Maynard.

Au mois de février, nos chères sœurs destinées pour la mission de Quito, commencèrent à prendre des leçons d'espagnol, langue de leur future patrie d'adoption. Ces leçons leur furent données gratuitement pendant deux mois par la révérende sœur Joséphine, religieuse de la Providence.

Il faut encore faire entendre le refrain de la pauvreté. A cette époque la communauté était bien gênée. L'établissement des écoles de Réforme et d'Industrie l'avait obligée de contracter de nouvelles dettes ; car les premières dépenses pour le mobilier, les lits et l'habillement avaient été considérables. Notre très honorée mère nous fit faire cette année des *couronnes de communions* et le mois de saint Jo-

seph dans le but d'obtenir des secours temporels. Elle voulut que non seulement la communauté, mais aussi les membres de nos diverses classes fissent tous les jours de pieuses processions durant ce mois, afin d'être plus promptement exaucés de notre céleste bienfaiteur. Ce fut une véritable émulation de ferveur et de prières. Chaque classe faisait sa procession dans ses départements respectifs. Tous les soirs, au déclin du jour, on en voyait défiler une. La plus touchante de toutes, une quinzaine de petites filles, âgées de 4 ou 5 ans, les plus jeunes élèves de l'école de l'Industrie la composaient. Nous comptions particulièrement sur elles pour l'obtention des faveurs désirées. Elles portaient en tête une oriflamme avec l'image de St-Joseph et les inscriptions : " Vive saint Joseph !—Gloire à saint Joseph !—Chacune avait une bannière. Elles chantaient de toute la force de leurs petits poumons. Savez-vous ce qu'elles demandaient dans leur cantique ? une église et une aile, ni plus ni moins !....Ce n'est pas tout : après avoir prié et chanté, deux d'entre elles portaient une petite pierre comme une image des édifices demandés et la déposaient aux pieds du saint, en arrivant à l'oratoire. Le dernier jour de mars, elles portèrent saint Joseph lui-même, une statue de six pouces qu'elles placèrent au milieu du terrain de la future église, bien décidées à laisser saint Joseph là, debout, jusqu'à ce qu'il eut fait *pousser* le temple, objet de nos vœux.

L'histoire de la procession de nos petites filles de l'Industrie fut racontée par M. notre chapelain à Monseigneur de Montréal, qui, peu de mois après, la redit lui-même en présence du nouvel archevêque de

Québec, Mgr Tachereau, et d'un grand nombre de prêtres. Tout le monde en fut charmé et l'archevêque s'écria en battant des mains : " la prière de ces enfants ne saurait manquer d'être exaucée. "

Ce n'était pas sans besoin, que d'ardentes supplications étaient adressées à saint-Joseph, pour l'agrandissement du monastère. Quoique les fondations de la rue Fullum et de saint-Hubert nous fussent grandement venues en aide, nous étions encore bien à l'étroit. Depuis 1869, nous étions obligées d'habiter deux ensemble la même cellule, et malgré cela, nous avions la douleur de refuser des sujets pour le noviciat à cause du manque de place.

Résignée à la volonté divine, la communauté attendait patiemment le moment de la Providence, se confiant toujours à notre glorieux père saint-Joseph.

Au mois d'avril, nos chères sœurs missionnaires pour Quito firent leurs préparatifs de voyage. Leur départ était fixé au 1er mai. Voici les noms de celles que le Bon Pasteur se choisit parmi nous, pour aller porter son nom par delà les mers, sous le ciel de l'Equateur :

Marie de Saint-Jean-de-la-Croix Aufidie Petit dite Saint-Pierre, de Sainte-Anne La Pocatière, âgée de 43 ans, prieure ; Marie de Saint-Dosithée Éliza Smith, de Montréal, âgée de 32 ans, assistante ; Marie de Saint-Arsène Augustine Gladu, de Saint-Hyacinthe, âgée de 19 ans ; Marie du Bon-Pasteur Julie Ouellet, de Saint Marcel, âgée de 27 ans ; Marie de Sainte-Perpétue Sophie Guilbault, de Saint-Henri de Mascouche, âgée de 25 ans ; Marie de Sainte-Agathe Marie Durocher, de Saint-Hyacinthe, âgée de 26 ans.

Ces chères sœurs, heureuses d'avoir une si belle occasion de se sacrifier pour Dieu, montrèrent une sérénité et une gaieté parfaites jusqu'aux derniers jours qui précédèrent leur départ. Mais alors eurent lieu des scènes émouvantes ; alors commencèrent les combats intérieurs contre cette pauvre nature, toujours si sensible à la séparation de ce qu'elle a de plus cher. C'est alors qu'il fallut voir pour la dernière fois un père, une mère, des parents chéris ; être témoin de leurs larmes et de leur douleur et se séparer d'eux pour ne plus les revoir ici-bas ! moment d'angoisse terrible ! Sans la grâce divine, sans la pensée du ciel, comment ferait-on généreusement de pareils sacrifices ; mais vous êtes avec nous, ô Dieu, notre consolation et notre force et nous nous rappelons vos promesses : " Quiconque aura quitté sa maison, ses frères, ses sœurs, son père, sa mère à cause de moi recevra le centuple en ce monde et la vie éternelle en l'autre.——Après avoir fait leurs adieux à leurs familles, nos sœurs eurent la consolation de voir nos vénérés supérieurs ecclésiastiques, ainsi que notre bon M. Arraud, quelques Pères Jésuites et des Pères Oblats, qui vinrent tour à tour leur faire une dernière visite et leur donner leur bénédiction. Mgr de Montréal, en les bénissant, les plaça sous l'égide de l'archange Raphaël.

Le premier jour du mois de Marie, jour du départ, arriva. Dès l'aurore, nos ferventes missionnaires entouraient les saints autels. La cérémonie fut bien touchante. Pendant la messe, la dernière qu'elles entendaient dans le cher monastère, on chanta de pieuses invocations à Marie, l'Étoile de la mer. Les lar-

mes coulaient de tous les yeux ; mais les cœurs étaient contents ; car Dieu n'était-il pas glorifié par ces généreuses oblations et son nom béni n'allait-il pas être porté sur des plages lointaines par ses pauvres petites servantes ? La communion générale eut lieu. Que de prières furent alors adressées au bon Maître pour l'heureux voyage et la fructueuse mission de nos bien-aimées voyageuses !

A une heure de l'après-midi, nous nous réunissions à la salle de communauté pour recevoir les adieux de nos sœurs et les embrasser une dernière fois. L'émotion, de part et d'autre, était bien grande, on le conçoit. Nous nous rappelions, la parole des saints livres : *Hilarem datorem diligit Dominus*, le Seigneur aime celui qui se donne avec joie ; et, cependant, était-il possible d'empêcher nos pleurs de couler ? Nous voulions les retenir le plus longtemps possible les chères missionnaires. Mais l'heure de la séparation sonna ; il fallut se quitter.——Les révérendes Sœurs de l'Hôtel-Dieu, de la Congrégation de Notre-Dame et de la Providence avaient bien voulu mettre leurs voitures à notre disposition. Notre très-honorée Mère et notre sœur assistante allèrent conduire nos sœurs jusqu'à la gare. M. l'abbé Maynard, notre chapelain, les y avait devancées : il leur donna un guide qui devait les accompagner jusqu'à New-York. Il possédait une montre qu'un ami lui avait donné. Il la remit à notre chère sœur Marie de St-Jean-de-la-Croix et lui dit en souriant : " Elle vous servira en route ; quant à la permission de la porter, je prends tout sur moi. " Car il savait que nous n'avons pas l'habitude de porter des montres, mais un voyage

Quito suffisait bien pour justifier une exception.

Nos sœurs se rendirent heureusement à New-York; mais là, une déception les attendait: elles apprirent en arrivant, que le steamer, " Reine de l'Océan, " sur lequel elles devaient s'embarquer le 5 mai, ne partait que le 30. Ce retard les contraria vivement mais elles durent s'y résigner. Les cordiales bontés de la très honorée mère provinciale, Marie-Madeleine de Jésus, et de nos chères sœurs de New-York, leur adoucirent beaucoup ce contretemps. L'assistante de ce monastère était encore *notre* chère sœur, Marie-de-l'Enfant-Jésus ; elles se retrouvaient donc en famille encore. Laissons-les à New-York pendant quelque temps et revenons à Montréal.

Le 6 mai, nous étions honorées de la visite de Mgr Elzéar Alexandre Taschereau, nouvellement sacré archevêque de Québec. Il venait de recevoir son pallium dans l'église Notre-Dame de Montréal. Sa Grandeur était accompagnée de M. l'abbé Laliberté son secrétaire, de notre supérieur et de plusieurs autres prêtres. Elle adressa à la communauté quelques paroles d'édification, et fit un grand éloge de l'œuvre du " Bon-Pasteur. " Elle nous recommanda particulièrement la fidélité aux grâces divines. Monseigneur voulut bien ensuite visiter nos classes. Les enfants saluèrent son entrée par des couplets composés pour la circonstance, et lui présentèrent des adresses de félicitation. Monseigneur parcourut tout le monastère et nous quitta après nous avoir bénies. ——Le lendemain M. l'abbé Laliberté nous fit le plaisir de venir nous montrer le pallium de l'archevêque, et donna sur l'origine, la confection et la col-

lation de ce vêtement sacré, les détails les plus intéressants.

Nos sœurs étaient à peine parties pour Quito, qu'il était question d'une fondation à Lima. Les deux missions avaient été projetées ensemble, mais, depuis un an, nous n'avions plus entendu parler de la seconde. Voici la lettre que notre très honorée mère reçut à ce sujet de Mgr J. A. Roca, prélat domestique de Sa Sainteté.

Lima, 13 avril 1871.

Très Révérende Mère,

D'après la lettre dont votre supérieure générale vient de m'honorer, une colonie de huit religieuses doit partir de Montréal pour venir à Lima, dans les premiers jours de ce mois.

Nous les attendons avec impatience. Nous devions même vous envoyer une traite sur New-York pour payer leurs frais de voyage, mais comme nous ignorons le montant nécessaire, nous vous prions de nous le faire connaître au plus tôt possible, afin que nous puissions vous l'adresser par le premier paquebot du mois prochain.

Veuillez excuser ce retard involontaire ; si les religieuses sont déjà parties, nous nous empresserons de vous rembourser.

Comme je suis en convalescence, je ne pourrai écrire cette fois à votre Supérieure générale. Vous m'obligerez beaucoup, ma révérende mère, en lui faisant connaître le contenu de cette lettre et en lui promettant de ma part une réponse à la sienne par le prochain bateau.

Agréez, ma révérende Mère, les sentiments de respect avec lesquels j'ai l'honneur de réclamer le concours de vos saintes prières, et de vous offrir mes services.

JOSEPH A. ROCA, prélat domestique
de Sa Sainteté.

Lima, 28 avril 1871.

Ma Révérende Mère Supérieure,

Ainsi que je vous l'ai annoncé dans ma dernière lettre, je vous envoie une traite de deux mille deux cents piastres, à dix jours de vue ; laquelle sera payée par messieurs Holson Hurtado & Co. de New-York.

J'espère que les religieuses se mettront bientôt en route. Nous travaillons activement à leur préparer une installation parfaitement convenable dans la maisor que Sa Grandenr leur a destinée.

Veuillez accuser réception de cette lettre et de la précédente et me dire en même temps tout ce qui peut nous être utile de savoir touchant le voyage de vos sœurs.

Agréez, ma révérende mère, les sentiments de respect, avec lesquels je suis votre serviteur en N. S.

JOSEPH A. ROCA.

Séminaire de Lima,
le 11 mai 1871.

Très révérende Mère,

C'est la troisième lettre que j'ai l'honneur de vous écrire. Dans la première, je vous priais de m'indiquer la somme nécessaire pour payer le voyage de huit religieuses fondatrices, qui devaient partir de Montréal dans les premiers jours d'avril.

La seconde, datée du 28 du mois dernier, vous portait une traite sur New-York, de la valeur de deux mille deux cents piastres.——Cette fois je vous envoie pour plus de sureté une seconde traite du même montant. Vous voudrez bien m'écrire dès qu'elle vous sera parvenue.

Nous espérons que nos sœurs tant désirées nous arriveront par le bateau attendu ici le 8 juin. Que le bon Dieu leur accorde une heureuse traversée. Ces jours-ci, je finirai l'inventaire de leur maison et de leur chapelle ; et j'aurai le dernier mot du prêtre qui doit leur dire la messe et leur administrer la sainte communion. J'ai la confiance qu'elles en seront contentes. Quant à leur directeur spirituel, je vous le ferai connaître dès que Monseigneur l'aura choisi.

Veuillez m'aider de vos bonnes prières, et agréer les sentiments de respect avec lesquels je suis, votre serviteur,

JOSEPH A. ROCA, prélat domestique de Sa Sainteté, et préfet des études au séminaire de Lima.

Nos sœurs étaient donc attendues à Lima, au mois de juin, mais les deux mille deux cents piastres, expédiées par Mgr Roca, ne suffisaient pas aux frais du voyage et un second envoi d'argent demandé se fit attendre. Tout un concours de circonstances retarda le départ de la petite colonie.

Nous revenons maintenant aux misssionnaires de Quito que nous avons laissées à New-York. Le 30 mai, elles firent leurs adieux aux bonnes sœurs qui, pendant quatre semaines, leur avaient donné la plus cordiale hospitalité. Ce fut encore une douloureuse séparation. Elles s'embarquèrent à trois heures de l'après-midi sur le bateau qui devait les porter à leur nouvelle patrie. Ce bateau s'appelle " *Reine de l'Océan.* " Elles partirent pleines de confiance en la sainte Vierge à qui nous les recommandions nous-mêmes. Les côtes disparurent ; elles furent bientôt en pleine mer.——Arrivées à Panama, elles nous écrivirent la note suivante :

Grand Hôtel de Panama,
9 juin 1871.

Nous arrivions à Panama hier, 8 juin, vers 7 heures du soir, après une heureuse traversée de dix jours. Personne n'a extrêmement souffert du mal de mer : on nous a fait à bord un accueil des plus bienveillants. Le commandant et le médecin surtout ont droit à nos remercîments les plus sincères. Celui-ci, après nous avoir prodigué mille soins durant tout le voyage, nous conduisit lui-même à notre hôtel. Là Dieu nous réservait une grande surprise et une grande joie. Nous fîmes la rencontre de

Mgr l'archevêque de Quito et de quatorze Pères Jésuites avec qui nous partirons ce soir. Vous devinez sans peine les sentiments de bonheur et de reconnaissance qui nous animent. Si nous avons fait un bon voyage, nous savons à qui nous en sommes redevables. Merci, oui merci, sœurs chéries, des ferventes prières que vous avez adressées au ciel pour nous.

Nous regrettons beaucoup de ne pouvoir vous écrire que ces quelques lignes ; mais le temps nous manque.....

Plus tard nous recevions de Guayaquil la lettre suivante en date du 21 juin :

Notre voyage a été aussi heureux qu'on eût put le souhaiter : nous sommes arrivées à Guayaquil, le 18 au soir. Mais, comme la nuit était avancée, nous avons attendu au lendemain pour mettre pied à terre. ——On nous y attendait depuis longtemps. Grâce aux généreux soins et à la cordiale prévoyance des bonnes sœurs de la Charité, une maison était prête depuis un mois pour nous recevoir. Le 18, à 8 heures du soir, ces pieuses amies vinrent à bord, et, ne nous ayant pas trouvées, s'en retournèrent pour revenir le lendemain matin à notre rencontre.—Vous pouvez juger de l'affectueux empressement avec lequel nous fûmes accueillies, par les attentions qui avaient précédé notre arrivée. Ces chères sœurs se donnèrent beaucoup de peine afin de nous procurer des secours pour adoucir le reste de notre voyage à travers les montagnes.

On vient de nous apprendre ici, qu'au mois d'avril dernier, le suprême gouvernement de la République de l'Equateur a député vers nous une escorte des

mieux organisées. Cent hommes et soixante-dix mules furent placés aux différents postes de la route. Ils nous attendirent pendant un mois et durent, à leur grand regret, se décider à s'en retourner seuls.

Nous nous faisons un devoir de vous donner tous ces détails, afin que vous bénissiez Dieu avec nous pour tous les soins de sa Providence à notre égard. Nous partons d'ici demain, 22 juin, avec trois Pères Jésuites et une des bonnes sœurs de la Charité, qui vient pour sa santé dans une maison de son ordre à Quito.

Nous allons toutes assez bien et nous restons toujours étroitement attachées par une affection d'autant plus vive et sincère qu'elle a sa source dans l'amour des divins Cœurs de Jésus et de Marie, en l'union desquels nous nous souscrivons,

Très digne Mère et bien aimées sœurs,
Vos très humbles et indignes sœurs
en Notre-Seigneur,

LES RELIGIEUSES DE N.-D. DE CHARITÉ DU BON-PASTEUR
D'ANGERS,
missionnaires à Quito——Equateur.

Dieu soit béni !

Nos chères missionnaires, dès leur arrivée à Quito, s'empressèrent de nous donner encore de leurs nouvelles. Leur lettre est datée du couvent des Sacrés Cœurs.

Quito, 5 juillet.——

Parties de Guayaquil, le 22 juin, nous disent-elles, nous arrivions à Quito, hier, 4 juillet, rendant grâce à notre bon Dieu de nous avoir conduites saines et sauves à travers tant de périls : car nous passions à chaque instant près d'un précipice affreux. Nous avons été favorisées d'un temps magnifique depuis Guayaquil, si ce n'est une journée de pluie très abondante, qui ne nous a pas empêchées de continuer notre marche. Nous avons souffert pour le coucher et la nourriture, ayant rencontré beaucoup de dénûment et une malpropreté dégoûtante chez les misérables montagnards, mais tout cela est passé ; reste le mérite, nous l'espérons.—— Notre chère sœur Marie de Ste-Agathe est tombée malade aujourd'hui et nous craignons que ce ne soit les fièvres. La santé de nos autres sœurs se soutient assez bien, quoique nous nous ressentions encore beaucoup des fatigues du voyage.———Pour le moment nous sommes chez les révérendes dames des Sacrés Cœurs. Dans quelques jours, on nous installera dans une maison provisoire, en attendant que notre monastère soit prêt, car nos vénérés supérieurs ont eu la prévoyance de nous attendre pour en faire faire la construction intérieure, afin que tout y soit fait selon ce que prescrivent nos règles.

Nous sommes ici l'objet des plus bienveillantes attentions. Beaucoup de religieux et de religieuses, et autres personnes de distinction, sont venus nous voir dès notre arrivée ; chacun nous offre ses services.

13 juillet.—Aujourd'hui, nous sommes visitées du

bon Dieu ; trois de nos bien aimées sœurs sont atteintes des fièvres : notre très honorée mère, nos chères compagnes Marie de saint-Arsène et Marie de sainte-Agathe.—Les bonnes sœurs des Sacrés-Cœurs prodiguent tous les meilleurs soins possibles à nos chères malades ; elles passent les nuits entières auprès d'elles.

Pardonnez-nous de vous donner si peu de détails ; nous aurons le plaisir de vous envoyer prochainement le journal de notre voyage.

Au mois de juillet, notre très honorée mère reçut de Mgr Roca, au sujet de la fondation de Lima la lettre qui suit :

Lima, 27 juin 1871.

Ma très révérende Mère,

J'ai l'honneur de répondre à votre lettre du 6 mai. Le retard forcé qu'ont éprouvé nos sœurs m'afflige profondément. On les attend, je dirai avec impatience, à Lima. Je suis vraiment embarrassé à l'égard de plusieurs personnes qui ont contribué par leurs aumônes, à fonder cette œuvre si chère à notre piété. Presque tous les jours elles me demandent des nouvelles des religieuses du Canada et je ne sais que répondre pour les satisfaire.——— J'ai déjà fait les inventaires de la maison que Sa Grandeur destine au " Bon-Pasteur ; " je suis en marché d'obtenir l'adjudication perpétuelle de ce couvent et de ses dépendances, ainsi que de certains

revenus qui serviront à doter l'établissement. Sa Grandeur Mgr le délégué apostolique, est muni de tous les pouvoirs nécessaires et se montre très bien disposée en faveur de notre œuvre.

Maintenant, qu'allons-nous devenir ? les sœurs n'arrivant pas encore, je crains beaucoup que l'enthousiasme ne se ralentisse et que nous n'ayons de sérieuses dificultés à vaincre dans l'avenir. Je vous conjure donc de faire tout ce qui est de votre pouvoir, afin de nous envoyer au plus tôt les huit sœurs fondatrices, dont l'arrivée va décider de l'œuvre.

J'écris à votre révérende Mère générale par ce courrier afin qu'elle pourvoit en toute hâte à l'exécution de notre projet ; et je lui fais connaître le tort considérable que nous éprouverions si les sœurs n'arrivaient pas dans le mois prochain.

J'espère que vous aurez reçu les traites n° 1 et n° 2 sur New-York, que je vous ai envoyées au mois d'avril et de mai, et que vous en avez touché le montant, c'est-à-dire $2200, en or américain. Avant de vous expédier le reste, il faut que nous sachions exactement ce qui manquera encore.——Nous avons obtenu de la Compagnie de navigation du Pacifique une réductiou du tiers du prix de la traversée. Les frais se trouveront donc joliment diminués. Les sœurs, en arrivant à Panama, n'auront qu'à s'adresser au bureau de la compagnie, qui est déjà prévenue par l'agent général. Je crois aussi qu'on peut obtenir au bureau du chemin de fer d'Aspinwal à Panama, une réduction de cinquante pour cent ; ce qui ferait pour nos huit missionnaires une économie de cent piastres en or. Le prix du passage de Panama au

Callao est de cent soixante piastres. Il serait réduit à cent-dix piastres ou plus encore. Avec ces renseignements vous pouvez refaire vos calculs et me dire le montant approximatif que je dois vous envoyer. J'attends de vous, d'un jour à l'autre, une lettre qui me donnera peut-être de meilleures nouvelles du voyage de nos sœurs.

Quant à celui qui doit accompagner la petite colonie, adressez-vous à l'évêque de votre diocèse, afin qu'il vous donne un prêtre qui puisse être l'aumônier de l'établissement. Nous paierons tous les frais de son voyage jusqu'à Lima, et s'il survient des difficultés relatives à son séjour ici, nous le défrayerions pour son retour à Montréal. Il faudra donc que Monseigneur votre évêque lui donne des lettres dimissoriales, afin qu'il ne rencontre aucun empêchement canonique pour demeurer à Lima.

Je voudrais avoir une réponse complète de votre part à tous les points touchés dans cette lettre. Je vous prie, ma révérende Mère, de me la donner sans délai.

Si vous avez besoin d'argent pour hâter le départ des sœurs, je ne pense pas qu'il soit difficile d'en obtenir, assurée comme vous l'êtes que nous vous rembourserons immédiatemeut. Tous les frais qu'aura occasionnés un emprunt vous seront fidèlement payés.

En attendant, je me confie à Dieu, entre les mains de qui je laisse cette œuvre.

Votre serviteur très respectueux,

JOSEPH A ROCA.

Notre très honorée mère voulant satisfaire de si instantes réclamations et craignant surtout qn'un plus long retard apporté au départ des missionnaires, ne nuisît notablement au succès de l'entreprise, se décida à les faire partir sans attendre le second envoi d'argent; mais elle n'envoya que sept religieuses au lieu de huit. On fit les préparatifs de voyage, et leur départ fut fixé au 11 du mois d'août.——Monseigneur de Montréal voulant que cette colonie, composée de religieuses jeunes et sans expérience, eût un guide habile et prudent, invita M. l'abbé Dumesnil, du séminaire de St-Hyacinthe, à l'accompagner jusqu'à Lima. Ce prêtre, à qui les médecins conseillaient de voyager dans l'intérêt de sa santé, se rendit avec bonheur à l'invitation de Sa Grandeur et fit de grand cœur le Raphaël des pauvres missionnaires.

La veille du départ eut lieu une cérémonie de prise d'habit. Neuf postulantes reçurent le voile des mains de Monseigneur. Sa Grandeur leur fit une instruction sur les dispositions avec lesquelles elles devaient s'offrir au divin Époux ; il mit sous leurs yeux la constance du martyr saint Laurent, dont nous faisions la fête et leur présenta la vie religieuse comme un martyre et une continuelle immolation à Dieu. Puis il leur parla du généreux sacrifice qu'allaient faire nos sœurs, en s'expatriant et en s'exposant à toutes sortes de dangers et de souffrances pour aller au secours des pauvres âmes ! " Ce sacrifice, dit-il, peut-être serez-vous appelées vous-mêmes à le faire un jour ; peut-être, marchant sur les traces de vos ainées, aurez-vous l'honneur, vous aussi, d'être choisies pour aller porter la lumière de l'Évangile dans

les contrées lointaines. Demandez donc dès maintenant à Notre-Seigneur qu'il vous rende dignes d'une si sublime vocation."——S'adressant ensuite aux missionnaires, Monseigneur les félicita d'être appelées du bon Dieu à entreprendre une œuvre si noble et si sainte, et termina en leur souhaitant le plus grand succès.

Après la cérémonie, les missionnaires virent Monseigneur à la grille du parloir et reçurent une dernière bénédiction de Sa Grandeur, qui donna à chacune une image, dont le sujet parlait éloquemment à leurs cœurs.———Nos sœurs virent ensuite M. notre supérieur ainsi que notre bon père M. Arraud et le Révérend Père Lopinto, recteur du collège des Jésuites.

Le lendemain, vendredi, à deux heures de l'après midi, eurent lieu les suprêmes adieux. Alors se renouvelèrent les scènes touchantes qui avaient accompagné le départ de nos sœurs pour Quito. Le cœur ému, mais pleines de confiance en Dieu, nos chères sœurs franchirent le seuil du cloître, berceau de leur enfance religieuse. Avec leur guide de voyage, M. l'abbé Dumesnil, elles se rendirent à la gare, et, à trois heures précises, elles quittaient Montréal, disant adieu à tout ce qu'elles avaient de plus cher sur le sol de la patrie. Ces missionnaires étaient : Marie de Ste-Domitille Malvina Larose, de Montréal, âgée de 20 ans; Marie de St-Raphaël Clémentine de Gonzague, de St-François du Lac, âgée de 25 ans; Marie de St-Zotique Lamina Gadbois, de St-Antoine, comté de Verchères, âgée de 22 ans; Marie de St-Gabriel Vitaline Champoux, de St-Paul, âgée de 22 ans;

Marie de St-Paul Sophie Gervais, de Montréal, âgée de 24 ans ; Marie de Ste-Léocadie Paméla Thibault, de Ste-Rose, âgée de 27 ans ; Marie de St-Alexis Robidoux, de St-Philippe, âgée de 22 ans.

Embarquées à New-York le 15, fête de l'Assomption, elles arrivèrent à Lima après une heureuse traversée, le 1er septembre, dans l'octave de la fête de sainte-Rose, patronne du pays. Mgr Roca les reçut avec des démonstrations de joie ; " C'est sainte-Rose qui vous a amenées, s'écria-t-il ; oh ! que de bien vous allez faire ici ! " Il leur raconta plusieurs faits arrivés à Lima, bien propres à prouver que le ciel y voulait le " Bon-Pasteur. "———Il les conduisit à la maison des sœurs de St-Vincent-de-Paul ou Filles de la Charité, qui les accueillirent très cordialement, et les traitèrent comme leurs propres sœurs. Le lendemain, accompagnées de Mgr Roca, elles allèrent présenter leurs hommages à Mgr l'archevêque, qui leur témoigna la plus grande bienveillance. Elles virent aussi quelques autres personnages de distinction, et particulièrement les dames Roca.——M. le Président leur dit qu'il était tout disposé à leur prêter son concours le plus efficace.—Nos sœurs se rendirent ensuite à leur monastère, un ancien couvent de Dominicains, situé à une petite distance de la ville. La chapelle était déjà ornée : il y avait quatre beaux lustres et un orgue au milieu du chœur.

La lettre suivante a été adressée par M. Dumesnil, dès son arrivée à Lima, à M. le rédacteur du " Nouveau monde, " journal publié à Montréal.

Lima—Pérou, 11 septembre, 1871.

Monsieur le Rédacteur,

A mon départ du Canada pour le Pérou, vous m'avez demandé de vouloir bien envoyer de temps en temps à votre journal mes observations de voyage. Je me suis imprudemment engagé à vous tenir au courant de ce qui pourrait intéser vos lecteurs. Mais il en est, ma foi, de cette promesse comme de tant d'autres ; il est plus facile de les faire que de les remplir. Pour moi surtout qui ai toujours eu horreur de la *plume*, je ne sais comment me tirer d'affaire, d'autant que je n'ai aucun fait saillant à vous signaler. Un voyage de Montréal à Lima, dans ce siècle de la vapeur et de l'électricité, où le monde est parcouru en tout sens par le curieux, le savant, l'homme d'affaire, etc, n'a rien de bien extraordinaire. Mais enfin j'ai promis, j'écris. Vous ferez de ces notes l'usage que vous voudrez, à vous d'en répondre auprès de vos lecteurs. Ainsi que vous l'annonciez dans votre journal, sept religieuses du Bon-Pasteur, accompagnées d'un chapelain de circonstance, laissaient Montréal le 11 août dernier, pour aller fonder à Lima, capitale du Pérou, une maison de leur ordre. Le 12 au soir, notre petite colonie recevait l'hospitalité des sœurs du Bon-Pasteur de New-York.

L'établissement de ces religieuses, situé à la 90ème rue, rappelle par ses dimensions et par le bien qu'il opère, celui de Montréal. Environ 60 religieuses ont le soin de 600 personnes, tant pénitentes que filles de la réforme. Ces dernières sont de pauvres malheu-

reuses que, sur leur consentement, les cours de justice envoient au Bon-Pasteur pour y subir leur temps de détention. On y comptait près de 250 filles de cette catégorie. Bon nombre de protestantes, ayant eu à choisir entre la prison, ou l'asile de réforme protestant, ou la maison du Bon-Pasteur, ont préféré celle-ci. Presque toutes, après un certain temps, se font catholiques. La vue seule de l'œuvre du Bon-Pasteur et du dévouement des religieuses amène ce changement. Elles comprennent de suite que le fruit suave de la parfaite charité ne se peut trouver que dans la vraie église du Christ. On sent instinctivement que la religion du Dieu de charité, du Dieu qui aime les hommes jusqu'à la croix, doit être une religion de charité *universelle*. Or l'Église catholique montre dans ses œuvres cette charité universelle qui embrasse tous les temps, tous les lieux, tous les hommes; la religion catholique est donc la seule religion donnée à la terre par Jésus-Christ. C'était le raisonnement bien simple que faisaient pendant la guerre américaine, les soldats protestants, soignés dans les hôpitaux militaires par les sœurs de la Charité. " Nous voulons, disaient-ils, avant de mourir, em-
" brasser la *religion des Sœurs ;* nous ne la connais-
" sons pas, ajoutaient-ils, mais nous comprenons que
" la religion qui inspire une telle charité doit être
" bonne. " J'ai pu déjà constater moi-même, dans les hôpitaux de Lima, la puissante influence de cette considération sur le cœur de celui qui n'a pas connu, ou qui a perdu la foi catholique.

Qu'on me pardonne ces réflexions, je reprends ma narration.

Le 15, de bonne heure, nous étions à bord du steamer " Henry Chauncey, " à midi, le vaisseau s'éloignait lentement du port de New-York, à destination de l'Isthme de Panama. C'était le jour de l'Assomption de la très sainte Vierge. Quel heureux augure ! l'étoile des mers allait nous éclairer et nous guider.

Quelques heures plus tard, nous perdions la terre de vue pour ne la revoir que cinq jours après, à l'archipel des îles Bahamas, premières terres découvertes en Amérique par Christophe Colomb. Le 21, nous doublions la pointe-est de Cuba. Un vaisseau de guerre espagnol, qui croîsait dans les eaux de cette île, vint nous reconnaître ; mais, comme nous n'avions nulle envie d'aller porter secours aux insurgés cubains, nous dirigeons notre course sur la Jamaïque ; et le 22, au point du jour, contournant un peu cette île, nous entrons dans le port de Kingston.—Ce devait être notre seul point d'arrêt. Nous y passâmes huit heures, ainsi qu'on est tenu de le faire, en vertu du contrat de la malle. Dans l'après-midi, nous reprenions le large, inclinant notre course vers l'ouest ; et le 25 au soir, près de neuf jours et demi après avoir quitté New-York, nous abordions à Aspinwal, laissant Montréal à plus de 2400 milles derrière nous. Arrêtons-nous ici un peu.———Fort bien, me direz-vous peut-être, voilà un bond considérable ; mais de grâce, en quoi peut intéresser nos lecteurs cette course à vol d'oiseau à travers les mers ; parlez-nous donc des incidents remarquables, des faits étonnants, des impressions de la grande mer, des tempêtes, des requins etc., etc. Assez M. le Rédacteur, vous m'épouvantez par ces affreuses choses que je n'ai encore

vues que dans les livres. Bienheureux qui peut, sans se moquer de ses lecteurs, leur raconter ces terribles et traditionnelles péripéties de voyages. Pour moi j'ai le malheur de ne jamais voir la mer que quand elle est traitable, et, alors même qu'elle se fâche un peu, elle me laisse tout à fait impassible. Quant aux impressions, la seule qu'elle produise sur moi est celle de l'ennui. Car rien de monotone comme ces jours qui se suivent et se ressemblent.——D'accidents, d'aventures merveilleuses, point du tout ; les requins en furent quittes pour leurs courses autour du navire ; personne ne voulut se faire manger. Chacun, au moins, fut-il obligé de se laisser brûler. Oh ! pour cela, il fallut bien y passer, c'est la loi du pays. Chacun, après avoir passé la nuit comme dans une étuve, devait venir sur le pont, s'exposer à un soleil qui montait sur nos têtes, et nous versait des torrents de feu. Vers le 21, il ne donna plus d'ombre à midi. Pour me consoler, j'allais tous les soirs faire ma cour aux étoiles. J'aimais surtout à contempler la " polaire " s'abaissant de plus en plus vers l'horizon. Une bonne nuit, je la cherchai en vain : elle avait disparu du ciel. Ce fut presqu'un chagrin pour moi. J'aimais tant dans mes voyages à m'orienter sur elle. Mais elle n'est pas perdue pour toujours, et je la reverrai mon étoile du Nord.

Un esprit plus observateur eut pu se distraire en faisant des études comparées de mœurs ; il eût trouvé les sujets les plus variés : des Anglais, des Français, des Yankees, des Espagnols, des Canadiens, des Allemands, des Portugais, des Nègres, des Mulâtres, en un mot, à peu près tout ce que la nature humaine

produit de formes et de couleurs. Presque tous parlaient deux ou trois langues, et, comme en mer la connaissance est vite faite, j'étais en rapports plus ou moins fréquents avec ces divers groupes; ce qui me permettait d'obtenir bien des renseignements utiles sur les lieux, les climats, les produits, etc, etc. Vos lecteurs me permettront aisément de les laisser pour la plupart dans mon carnet de voyage.——Il convient toutefois de dire un mot de la Jamaïque et de Kingston sa capitale.

Kingston, située à environ 160° de latitude, possède une population de 40,000 âmes, dont 5,000 blancs; le reste est d'un noir plus ou moins parfait. La population entière de l'Ile est, me dit-on, de 545,000. Le port de Kingston n'a qu'une assez étroite entrée ; il est presque fermé par une jetée naturelle en terre, très longue et généralement très étroite et à peu près parallèle au rivage. C'est ce que l'on nomme la " palissade. " Or cette palissade, avec tout l'espace du port intérieur, appartenait à la terre ferme. Un grand tremblement de terre fit effondrer une grande partie de cette surface, et créa le port actuel. Kingston n'avait à nos yeux d'autre mérite que d'être la première terre où nous abordions. Ses maisons sont basses, construites pour la plupart en terre. Ses rues sont régulières, mais poudreuses, sales,——un soleil torride vous fait chercher un ombre introuvable—vous n'y rencontrez guère que des ânes ou des nègres. Il y a bien quelques belles rues, ou plutôt parties de rues, un certain nombre de magasins et de maisons d'apparence passable ; mais l'ensemble n'est pas agréable, tant s'en faut. Si vous traversez en chaloupe le

port intérieur, vous arrivez en quelques minutes à l'extrémité ouest de la palissade, sur laquelle est bâti le gentil et coquet " Port Royal " qui n'est plus qu'une fraction de l'ancien " Port Royal " des Français, en partie englouti sous les flots. A dix-huit milles, à l'ouest de Kingston, se trouve la petite ville de Spanishtown, reliée à la capitale par un chemin de fer, le seul qui existe dans le pays.

Je ne parle pas des produits de l'île ; ils sont très connus du commerce canadien. J'ai vu dans le port plusieurs goëlettes de la Nouvelle-Écosse ; une d'entr'elles portait le nom " d'Évangéline. " Ces vaisseaux apportent ici le bois de construction, les grains, la farine, etc, et en rapportent le fameux rhum de la Jamaïque, le tabac, les fruits si nombreux, si variés et si savoureux. On sait quelle est l'incroyable fertilité et la vigueur de la végétation de ces régions brûlantes. Je pu constater moi-même, en traversant l'Isthme de Panama, que le voyageur n'exagère pas sur ce point. Puisque je viens de nommer l'Isthme de Panama, je vais en profiter pour vous y transporter avec moi. Qui n'a entendu parler de cette Isthme, témoin des fatigues des anciens californiens, qui osaient s'y aventurer. Qui n'a entendu parler de ce chemin de fer pratiqué en zigzag à travers les montagnes, les abîmes, les marais,—pour ma part, je me rappelle en avoir lu une description à faire frémir. Ce chemin est indubitablement une œuvre d'extrême hardiesse et de rare ténacité. Le sol par sa nature accidentée, par ses marais dont le fond est sans consistance, l'intense chaleur qui, ajoutée aux exhalaisons de ces terres primitives nouvellement remuées,

semaient la mort parmi les travailleurs,—l'énorme distance de laquelle il fallait faire venir les ouvriers, les provisions, les instruments, les machines,—tout cela vous dit les difficultés qu'il a fallu vaincre, les capitaux qu'on a dépensés, et l'incroyable énergie du génie américain. C'était pourtant une belle spéculation, car c'est, dit-on, un des chemins qui paient le plus dans le monde. On le comprendra facilement, si l'on songe à l'immense quantité de passagers et de marchandises qui doivent prendre cette route pour passer de l'Atlantique au Pacifique.

C'est donc une grande œuvre au point de vue du commerce, et même au point de vue du génie civil. Toutefois, pour ceux qui voudraient parcourir ce chemin dans le but d'y contempler des spectacles effrayants et de se procurer des émotions extrêmes, je dois dire que je ne lui ai pas trouvé le caractère de l'horrible que je lui supposais, d'après ce que j'avais lu et entendu.

Aussi, le 25 août au matin, notre petite colonie canadienne, traversait sans peur aucune, l'isthme fameux et arrivait sans accident à Panama. Je n'ai rien dit d'Aspinwal (ou plutôt Colon comme tous l'appelle, à part les Anglomanes.) C'est une petite ville créée par le chemin de fer, assise dans un marais malsain, peuplée d'un ramassis d'importés.

Panama n'est guère plus salubre, ni guère plus beau ; mais c'est une ancienne bourgade, ayant une population fixe et une physionomie naturelle. En arrivant à Panama, nous montons à bord de " l'Arequipa " qui, prévenu par le télégraphe, avait consenti à retarder son départ de quelques heures. Enfin nous

voguons sur le Pacifique ; plus d'inquiétude, plus de transbordement ; notre vaisseau se rend à Callao, port de mer de Lima. La température change tout à coup, le ciel se couvre de légers brouillards, le vent souffle du Sud, on sent l'impression du froid ; ce temps dure le reste du voyage.——Le dimanche, 27, nous passons la Ligne Équatoriale, mais sans être soumis au *Baptême* traditionnel. Le 29, nous nous éveillons dans le port de Païta.

Païta est une petite ville, située au nord du Pérou. Elle est entourée par le désert, mais les riches vallées de l'intérieur lui apportent des produits considérables, qui de là s'embarquent pour Callao et Lima. Le vaisseau passe une grande partie du jour dans le port ; il y prend beaucoup de passagers, et un chargement complet de fruits, volailles, bœufs etc. Ces bœufs sont amenés au navire, sur des radeaux de gros billots. Un câble leur est passé autour des cornes, et au moyen d'une petite machine a vapeur ils sont *hissés* à bord, comme des ballots de marchandises.

Ce soir-là, nous disions les premières vêpres de la fête de sainte-Rose de Lima ; tout son office allait se réciter pendant que nous longions les côtes de sa patrie.——Deux jours plus tard, jeudi, le 31 août, juste trois semaines après notre départ de Montréal, nous entrions dans le port de Callao. Les formalités d'usage ayant été remplies, nous nous hâtons de mettre pied à terre. Cette terre du Pérou n'est pas belle à voir, mais elle est *ferme*, c'est ce qui nous importe le plus.——Le mal de mer est fini ! Dieu soit loué.

Le Pacifique n'a pas été *pacifique* le moins du monde. Un officier du bord me disait à ce propos que, d'a-

près les anciens habitants du pays, les conditions de cette mer sont fort altérées. Ce que je sais bien, c'est qu'elle nous a assez maltraités et que nous étions fort aises de la quitter. ———Peu après nous prenions le train du chemin de fer qui nous déposait à Lima, vers 5 heures du soir. Pour le moment, nos Sœurs reçoivent l'hospitalité chez les " Filles de la Charité " mieux connues sous le nom de Sœurs de Saint-Vincent de Paul.—Les voilà à près de 1300 lieux de leur patrie, mais toutes en bonne santé et pleines de courage.

Malgré les lenteurs et les difficultés inhérentes à toute œuvre qui commence, tout fait espérer, dans un avenir assez prochain, un complet succès pour l'œuvre du Bon-Pasteur à Lima.

Je termine enfin une correspondance déjà bien trop longue. Que voulez-vous, M. le Rédacteur, mon écrit doit avoir quelque proportion avec la distance parcourue.———Plus tard, si Dieu *me prête vie*, et me donne le courage de reprendre la plume, je vous parlerai de mon pays. Je le connais peu, mais assez déjà pour vous assurer qu'il ne me fera jamais oublier le Canada. Adieu, M. le Rédacteur, demandez à vos lecteurs un souvenir et une prière pour la colonie canadienne du Bon-Pasteur de Lima.

Votre tout dévoué ·····

A...

Le 14 décembre fut fixé pour la translation de nos sœurs à leur monastère. Ce même jour, elles avaient le bonheur, ainsi que M. leur chapelain, d'aller visiter les lieux sanctifiés par Sainte-Rose de Lima. Après

avoir prié longuement devant les reliques de la sainte et avoir examiné en détail les lieux et les objets qui rappellent son souvenir, elles allaient prendre possession de leur monastère, situé à l'extrémité est de Lima, en cette partie de la ville appelé " Copacabana del Cercado. "

La maison était autrefois employée comme maison de retraite pour les hommes ; fondée dans ce but, elle était depuis nombre d'années à peu près inutile, les Limenains pensant à tout autres choses qu'à faire des retraites. Mgr Roca en avait aisément obtenu de l'évêché, qui en était propriétaire, la cession en faveur de l'œuvre du Bon-Pasteur.

C'est une suite de constructions assez irrégulières, formant dans la partie pincipale trois petits cloîtres entourés de cellules. La chapelle seule a quelque valeur ; le reste avec les travaux de réparation qu'on y a faits et que l'on poursuit pourra suffire au commencement de l'œuvre. Heureusement le terrain est vaste, régulier ; et tout fait espérer que les ressources ne manqueront pas pour y ériger avant peu un monastère digne de la capitale et en harmonie avec les fins du Bon-Pasteur.

A...

Les chères missionnaires n'eurent pas comme celles de l'Équateur, des montagnes et des précipices à traverser pour se rendre dans leur mission. Dieu leur épargna aussi les maladies dont les premières eurent à souffrir dès leur arrivée ; mais elles connurent des épreuves d'un autre genre et très pénibles,

de sorte que leur œuvre comme celle de Quito fut marquée du sceau de la croix.

Cependant nos sœurs de Quito furent, dès le début les plus douloureusement frappées. Douze jours seulement après leur arrivée, elles se virent visitées par la mort, et la victime fut, hélas ! leur guide et leur appui la digne mère prieure, Marie de St-Jean de la Croix. Voici la lettre circulaire qu'elles adressèrent à tout l'institut, aussitôt après ce malheur.

Couvent des Sacrés-Cœurs
Quito, 18 juillet 1871.

"Seigneur, qui êtes notre soutien dans le temps favorable et dans l'adversité ; que tous ceux qui connaissent votre nom, espèrent toujours en vous, parcequ'e vous n'abandonnez pas ceux qui vous craignent."
(David.)

NOS TRÈS HONORÉES ET BIEN AIMÉES SŒURS,

A qui mieux qu'à nous, aujourd'hui, ces paroles peuvent-elles convenir, étant, comme nous le sommes, au milieu des plus grandes tribulations ? Nos pauvres cœurs navrés de douleur, font un effort sur leur émotion pour vous annoncer le malheur qui vient de les frapper. Nous n'avons plus de mère ; la mort impitoyable vient de nous l'enlever !.....Oui, elle nous était déjà bien chère ; nous aimions à l'entourer de nos plus tendres respects, et ses solides et aimables vertus lui valaient toute notre affection. Que de prières, que de vœux se sont élevés vers le ciel pour la conservation de ces précieux jours ! mais hélas ! bientôt, contre toutes nos espérances, bientôt, le terrible " *Tout est consommé !* "

se fit entendre, et retentit bien douloureusement au fond de nos cœurs..... Le Seigneur, dont les secrets sont impénétrables, exigeait cette première et belle victime, et, de nous, ce sacrifice, sans doute pour nous apprendre une fois de plus, que c'est à l'ombre de la croix que grandissent les œuvres de Dieu, et que l'âme religieuse trouve la force de les soutenir ! Notre bien aimée mère Marie de St-Jean de la Croix Petit dite St-Pierre, est décédée le 16 juillet, fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, à 8¼ du matin, munie des sacrements de l'Église. Ayant perdu la parole à 3 heures, elle entra en agonie à 7 heures. Elle expira doucement, laissant à ses filles consternées beaucoup d'exemples d'édification. Sa résignation dans ses souffrances fut, tout le temps de sa maladie, un sujet d'admiration pour les religieuses et pour tous ceux qui eurent occasion de la voir. Jamais de plaintes sur ses lèvres ; sa figure toujours calme, réflétait la douce paix de son âme. Tel était son amour pour la charité qu'elle ne pouvait souffrir que l'on blessât en sa présence cette reine des vertus. Elle avait à cœur l'exacte observance de nos saintes règles. Nous remarquions particulièrement chez elle une tendre piété et une confiance sans borne envers la très sainte Vierge ; dévotion qui lui a mérité sans doute la faveur de mourir le jour de l'une des fêtes de cette céleste mère. En toute occasion, elle était sûre d'être exaucée en implorant son secours. Durant le voyage, si nous pressentions quelque danger : Vite, disait-elle, recourons à Marie.——Nous ne vous donnons pas ces détails dans le but de vous apprendre des choses que vous ignorez, mais uniquement

pour honorer la mémoire de celle qu'il nous était si doux d'appeler : notre mère. En effet, n'avez-vous pas, comme nous, connu et apprécié ses éminentes qualités ? Vous comprenez donc, très chères sœurs, la perte immense que nous venons de faire.

Monseigneur l'archevêque, tous les ordres religieux et un grand nombre de séculiers se sont associés à notre profonde douleur en nous marquant les plus vives sympathies. Ils ont assistés à son service que Monseigneur a bien voulu chanter lui-même, dans la chapelle des dames des Sacrés-Cœurs.

Notre chère et vénérée prieure fut inhumée dans le caveau de ces bonnes Sœurs ; c'est en attendant que nous puissions la transporter dans celui de notre monastère.

Elle avait reçu au saint baptême le nom d'Auphidie. Elle était âgée de 43 ans et dix mois, dont 18 ans et 4 mois de religion.

Nos autres sœurs malades commencent à prendre du mieux ; nous avons l'espoir que l'épidémie va disparaître sans faire d'autre victime.———Notre très honorée Sœur Assistante, bien affectée de cette pénible épreuve, se porte néanmoins assez bien. Nous devons vous dire la même chose de nos sœurs Marie du Bon-Pasteur et Marie de Ste-Perpétue.

Nous sommes, avec les sentiments les plus affectueux, dans les Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie,

Vos très humbles sœurs et servantes en N.-S.
Les Sœurs de la communauté de Notre-Dame
de Charité du Bon-Pasteur d'ANGERS à QUITO.

Dieu soit béni !

En date du 19 juillet, le suprême gouvernement de l'Equateur faisait écrire à notre très honorée mère, la lettre suivante, traduite de l'espagnol.

Quito, 19 juillet 1871.

A Madame la Supérieure du Bon-Pasteur de Montréal.

Madame,

Je partage les sentiments de profonde tristesse que cause au milieu de nous la mort de la supérieure des religieuses du Bon-Pasteur, décédée en cette capitale, le 16 du courant.

Le gouvernement de la république déplore cette grande perte. Il vous prie en même temps d'envoyer trois religieuses pour compléter le nombre promis dans le contrat approuvé par Mgr l'archevêque de Quito.

Monsieur A. B. Fourquet, consul général, résidant à Paris, est chargé de vous procurer les fonds nécessaires pour payer tous les frais de voyage de ces trois missionnaires.

Votre serviteur très respectueux,
FRANCISCO JAVIER LEON,
ministre des affaires étrangères de l'Equateur.

MONASTÈRE PROVINCIAL

Une seconde lettre, écrite en anglais, fut adressée à notre mère par le Consul général ; en voici la traduction.

Paris, 25 août 1871.

Madame,

J'ai été profondément affligé en apprenant du Gouvernement de l'Equateur l'affligeante nouvelle de la mort de la Supérieure des sœurs de votre ordre à Quito. J'entends continuellement parler avec les plus grands éloges et l'admiration la plus vive, des éminents services que votre Congrégation a rendus à notre France.——Aussi suis-je vraiment peiné de la grande perte que vos sœurs ont faite.——Heureux, cependant, ceux qui meurent pour une si noble cause !

Le Président désire ardemment que vous envoyiez deux ou trois sœurs de plus à la mission de Quito, conformément aux termes du contrat signé par l'Archevêque de la capitale.

J'ai donné les ordres nécessaires à Messieurs Rubira et Cie à New-York, afin qu'il vous fassent tenir les fonds dont vous avez besoin pour cela.

Vous obligerez grandement le Président du gouvernement, en envoyant les nouvelles missionnaires le plus tôt possible.

Dans l'espoir que vous pourrez acquiescer à ses désirs, je demeure,

Madame,

Votre très respectueux serviteur,

B. Fourquet,

Consul général de l'Equateur.

Il serait difficile de dire notre consternation en apprenant la mort de la mère prieure de Quito. Mais la triste situation de nos pauvres sœurs ne réclamait pas seulement de notre part des sympathies et des prières ; il fallait songer à leur envoyer au plus tôt les secours désirés. Comme on vient de le voir le gouvernement nous en sollicitait avec instance. De plus c'était le désir de notre mère Marie de saint-Alphonse, et l'intention de nos vénérées Supérieures d'Angers. Cependant différentes causes retardèrent le départ des nouvelles missionnaires jusqu'à l'année suivante.

Nos sœurs de Quito avaient promis de nous adresser leur journal de voyage. Elles s'étaient empressées d'accomplir leur promesse. mais cet intéressant récit impatiemment attendu resta longtemps en route et ne nous parvint que le 2 décembre. Il fut imprimé et envoyé à toutes les maisons de l'Institut.— Nous tenons à l'insérer dans nos annales dont il sera l'ornement.

Extrait du journal de voyage de six religieuses de Notre-Dame-de-Charité du Bon-Pasteur d'Angers, parties de Montréal, le 1er mai 1871, pour aller à Quito (République de l'Equateur) commencer une maison de l'Ordre.

Vive Jésus & Marie !

> " Etant dans le désert, sans route et sans eau, Seigneur, je m'y suis trouvé en votre présence, comme dans votre sanctuaire, pour y voir éclater votre puissance et votre gloire. "
> (Ps. LXII, v. 3)

Très honorées et bien aimées Sœurs,

Le 1er mai, date bénie, qui nous promettait la protection de Marie, fut le jour fixé pour notre départ. La colonie se composait de six religieuses, et d'une demoiselle qui allait aussi à Quito.

(Pour éviter les redites nous supprimons ici les détails touchant les derniers jours que nos sœurs passèrent au milieu de nous, leurs adieux et leur séjour chez nos Sœurs de New-York.——Nous prenons nos chères voyageuses au moment où elles se mettent en mer.)

Le 30 mai, après avoir assisté à la sainte messe dans la chapelle du monastère et reçu le Pain des voyageurs, nous fîmes nos adieux à nos aimées sœurs de New-York, les remerciant des mille bontés qu'elles avaient eues pour nous, et nous nous rendîmes au port. En montant sur " l'*Ocean Queen*, " navire immense, nous sentions nos cœurs battre bien fort, mais nous recommandâmes notre traversée au divin Pilote, puis à Marie, l'étoile des mers, et bientôt le calme et la confiance succédèrent à la crainte.

A 3 heures de l'après-midi, nous partions, emmenant avec nous Melle Katie Nash, de New-York, qui s'était présentée comme postulante pour la mission de Quito.——Nous fûmes très bien jusqu'au lende-

main matin.——Mais au déjeuner le terrible mal de mer commença à se faire sentir. Il fallut quitter la table sans avoir rien pris. Le reste de la journée ressembla à ce triste commencement.——Dans la nuit, nous traversâmes la baie de Chesapeake. La mer était agitée ; le lendemain nous fûmes obligées de garder le lit. Ce n'était guère amusant, et nous songions aux chères cellules que nous avions quittées. Donc, le 1er juin, nous étions toutes malades, à l'exception de notre très honorée mère qui, sur ce point comme sur tous les autres, tenait à nous donner l'exemple. A midi seulement nous pûmes monter sur le pont et respirer le grand air.

4 juin.—A huit heures du matin, nous vîmes l'île San Salvador.——A dix heures, l'équipage fit de grands préparatifs dans le salon, et, soudain l'on entendit retentir le gong, instrument de métal sur lequel l'on frappe et qui remplace la cloche sur les bateaux américains pour appeler les passagers au repas. Ce n'était pourtant pas l'heure du déjeuner. Nous allâmes aux informations : on nous dit : " C'est la messe qui va commencer. " Ce n'était pas notre messe à nous et nous nous en dispensâmes sans scrupule. Devinerez-vous jamais quel était l'officiant ? Le capitaine lui-même, qui, revêtu de blanc, symbole de l'innocence sans doute, se mit à réciter des prières et nous ne savons quoi. . . . A huit heures du soir, nous étions en face de Haïti-Island.

5 juin.—Vers neuf heures nous passions entre la Jamaïque et la magnifique île de Cuba, que nous pûmes considérer à loisir, au moyen d'une lunette d'approche. Très belle journée.—Quoique la chaleur soit

excessive, tout le monde est sur pied. Cette chaleur nous fait beaucoup souffrir ; la nuit surtout, nous sommes suffoquées dans nos étroites cabines.

8 juin.—Fête-Dieu. nous arrivâmes à Aspinwal vers midi. Ce port nous parut peu remarquable. Nous débarquâmes à deux heures. Le docteur Kirke, qui s'était montré si bienveillant pendant la traversée, nous rendit encore le service de faire transporter nos bagages au chemin de fer et de nous y conduire. Pour y arriver, il fallait traverser un marché : ce qui nous donna occasion de faire un peu connaissance avec la population de cette région de l'Amérique du Sud. Nous sommes incapables de décrire les scènes qui s'offrirent à notre vue : ici, on rencontrait des indiens à moitié vêtus, portant sur leur tête des corbeilles de fruits ; là, c'étaient des enfants sans vêtement ; ici, des négresses avec des robes d'indienne sans manches et une longue queue qu'elle se gardent bien de relever, même quand il pleut. Le climat de cette contrée est malsain : cependant, la nature est bien belle ; le sol est marécageux, à cause des pluies qui sont presque continuelles. Il produit des oranges, des ananas et des bananes. M. Kirke et le Capitaine voulurent bien nous accompagner jusqu'à Panama, où nous arrivâmes à sept heures du soir.

Un français, maître d'hôtel dans cette ville, prévenu de notre arrivée, nous attendait à la station. Il nous fit monter dans des omnibus, espèce de boîtes carrées, fixées sur deux roues, recouvertes de grosse toile blanche et traînées par des mules, enharnachées de cordages. Oh ! il nous semble encore nous voir là-dedans !

Quelle ne fut pas notre joie et notre surprise lorsqu'en entrant à l'hôtel, on nous apprit que Mgr Checa, archevêque de Quito, y était descendu avec quatorze Pères Jésuites, venant de Rome ; il avait avec lui son frère, sa nièce et un autre monsieur espagnol de ses parents. Dans la soirée, nous eûmes l'honneur de saluer Mgr l'Archevêque. Sa Grandeur nous exprima son contentement de nous voir, par ces mots : " Oh ! c'est une bonne fortune pour moi de rencontrer ici les religieuses du Bon-Pasteur. Nous continuerons le voyage ensemble. " Ce digne prélat nous présenta à sa nièce, jeune personne très intéressante, qui nous témoigna beaucoup d'affection. Monseigneur nous donna sa bénédiction en nous exprimant de nouveau son contentement de nous avoir trouvées en route pour Quito.

9 juin.—Après avoir passé une bien mauvaise nuit, nous nous rendîmes de grand matin à la cathédrale de Panama, antique construction de style espagnol. Nous assistâmes à la messe de Mgr l'évêque de cette ville. Pendant le saint sacrifice, de petits noirs ne faisaient que gesticuler autour de miss Katie et de Gabriella, criant avec indignation. " *Quitese su sombrero ! quitese su sombrero !* " (Otez vos chapeaux ! otez vos chapeaux !) à la fin nous comprîmes ce qu'ils voulaient dire.——C'est une irrévérence dans le pays d'entrer dans le lieu saint avec un chapeau, mais ce n'en est pas une d'y aller nu-pieds et d'y causer. Au *sanctus,* ces braves gens se frappaient si fort la poitrine, qu'on pouvait les entendre d'un bout de l'église à l'autre.——Il n'y a dans cette cathédrale, ni bancs, ni chaises ; quelques dames seulement ont

des prie-Dieu ou de petits tapis pour s'agenouiller. L'intérieur du temple est assez négligé. On y voit un grand nombre de statues habillées ; ainsi nous avons remarqué des statues de la sainte Vierge avec une robe de soie ou d'indienne rose, ou toute autre couleur : un manteau blanc ou brun, une ceinture verte, des gants bruns et une couronne dont nous ne saurions décrire la couleur, mais brillante comme le soleil. On distingue les saints par leurs vêtements : les saints religieux ont l'habit de leur Ordre, mais en étoffe précieuse et richement ornée ; les prêtres séculiers et les évêques sont couverts d'ornements sacerdotaux plus ou moins riches ; les uns sont debout, les autres assis dans des fauteuils. Ce qu'il y a d'incomparablement touchant, ce sont les crucifix et les statues représentant Notre-Seigneur dans sa flagellation ou au jardin des Oliviers. Tout est si naturel, si expressif, qu'en les contemplant nous éprouvions une sorte de saisissement ; il nous semblait assister à ces scènes douloureuses de la Passion du Sauveur.

En revenant de la cathédrale, nous étions entourées par une troupe d'indiens, de femmes et d'enfants qui nous demandaient des médailles. Nous nous empressâmes de les satisfaire ; ils reçurent ces modestes présents comme s'ils étaient venus du ciel. Heureusement que notre bon Père Arraud avait eu la bonne pensée de nous en donner une grande provision avant notre départ, ainsi que d'autres objets de piété.

Quand nous rentrâmes à l'hôtel, on vint nous annoncer la visite de deux dames : c'étaient la mère et la sœur de Mgr l'évêque de Panama, qui nous dirent que Sa Grandeur avait le plus grand désir de nous

voir. Nous nous rendîmes à cette gracieuse invitation. Ce bon Prélat nous accueillit on ne peut mieux, nous donna son anneau à baiser et nous témoigna beaucoup d'intérêt ; mais Monseigneur ne parlant pas français et nous, très peu l'espagnol, notre visite fut plus courte que nous ne l'aurions voulu.

Le docteur Kirke nous fit ses adieux qu'il accompagna des meilleurs souhaits possibles. M. le Consul de l'Équateur vint nous offrir ses services ; avec bonheur nous les aurions acceptés, si nous n'avions pas eu la protection de Mgr l'archevêque et des révérendsPères.

A quatre heures de l'après-midi, nous reprîmes nos *magnifiques* omnibus pour aller continuer notre navigation. Le *Pérou*, grand bâtiment, étant à l'ancre à une lieue du port, nous dûmes faire ce trajet en steamboat pour le rejoindre. Il était huit heures du soir, lorsque nous l'abordâmes. La mer Pacifique était ce jour là bien furieuse, ses bonds nous donnèrent de grands maux de cœur.

11 juin.—Dimanche,Mgr l'Archevêque offrit le saint sacrifice ; plusieurs des révérends Pères et celles de nous qui n'étaient pas trop malades y communièrent. Un peu plus tard, un Père Jésuite dit aussi la messe dans le salon où tout était préparé pour cette auguste cérémonie. Nous voulûmes y assister, ce fut en vain ; nous dûmes nous retirer les unes après les autres. Seule Sr Marie de St-Arsène put l'entendre jusqu'au bout.

14 juin.—Nous arrivâmes au port de Payta. Nous n'avions pu prendre la direction directe de Guayaquil, parce qu'il n'y a que deux bateaux par mois ; voilà ce qui vous explique cet allongement de notre rou-

te.———Le capitaine fit jeter l'ancre à une assez grande distance du port. Les révérends Pères s'empressèrent de faire venir des chaloupes pour nous et nos bagages. Que serions-nous devenues si nous n'avions pas eu ces bons Pères pour nous servir d'interprètes, car nous nous crûmes à la tour de Babel, lorsqu'il fallut descendre dans les chaloupes. Les uns disaient : " Il faut embarquer de ce côté ; " les autres : " Non, allez par là. " Tout le monde criait à la fois, et dans un langage auquel nous ne comprenions rien ; c'était une vraie confusion. On finit cependant par s'arranger, et nous gagnâmes la rive.

Vous ne pourrez jamais vous figurer notre surprise en nous voyant, dans une ville du territoire peruvien, au lieu d'avoir abordé les rivages de l'Equateur.———Un bon prêtre vint au devant de nous. Epuisées de faim et de fatigue, nous parcourûmes, sous un soleil ardent, des rues étroites et tortueuses dont le sable nous brûlait les pieds. Payta est aussi aride qu'un désert ; on n'y voit ni arbres, ni arbustes, pas même un brin d'herbe. On nous a dit qu'il n'y pleut que tous les vingt ou trente ans, mais alors la pluie est si abondante qu'elle inonde tout le pays. Il y a quelques maisons en bois, les autres sont en terre et de bien triste apparence. Nous cherchions à découvrir le presbytère au milieu de ces espèces de ruines ; nous finîmes par y arriver ; il se compose de deux ou trois salles au second étage. Mgr l'archevêque nous y avait devancées ; après un court entretien, Sa Grandeur s'absenta pour accompagner Son Excellence le Nonce Apostolique, délégué du Saint Père auprès du Pérou, qui partait pour ses tournées pastorales en cet endroit.

Trois heures s'étaient écoulées, lorsque notre Révérendissime Archevêque revint avec quelques-uns des Pères Jésuites. Nous fûmes confiées à M. Navarro, de Quito ; nous pensions qu'il allait nous conduire dans une hôtellerie, mais il n'en existe pas dans ces contrées. Après avoir fait mille circuits, toujours sous un ciel brûlant, nous arrivâmes devant une maison abandonnée. Notre conducteur nous y fit entrer, ce qui n'était pas difficile, car portes et fenêtres, tout était ouvert. Les murs étaient tendus de toiles.....d'arraignées et le sol couvert d'un pouce de terre au moins. Les révérends Pères, moins bien partagés que nous, se réfugièrent où ils purent. Nous nous préparions à passer la nuit sur le plancher, tout habillées, quand vinrent à notre secours deux demoiselles, dont l'une parlait anglais. Un moment après, nous vîmes arriver des nègres chargés de lits, de matelas et de couvre-pieds, même en soie ; d'oreillers et de serviettes garnis de dentelles, et portant aussi un crucifix en argent. C'était bien beau de la part de nos demoiselles ; cependant, cela ne nous suffisait pas : il était quatre heures et nous n'avions rien pris depuis le matin ; nos estomacs commençaient à crier. Nous fîmes des arrangements avec une vieille négresse, à qui nous donnâmes de l'argent, pour qu'elle nous préparât à dîner. A six heures, notre repas était prêt. Sans nous faire prier, nous nous rendîmes au *réfectoire* ; mais hélas ! notre appétit s'évanouit en voyant la vieille squaw (indienne), assise par terre devant un chaudron qu'entouraient une douzaine de négrillons, se grattant la tête avec les deux mains et plongeant ensuite leurs jolis petits doigts d'ébène dans la marmite

pour attraper un morceau qu'ils mangeaint avec avidité. Notre bonne indienne nous servit de son mieux, mais il fallait avoir l'appétit fameusement affilé pour manger de son ragôut.

Nous étions loin d'être rassurées pour la nuit, dans cette maison dont les portes et les fenêtres ne fermaient pas. Nous essayâmes pourtant de reposer : impossible. D'abord, une armée de moustiques vint nous assaillir, ensuite, à dix heures du soir, nos *noirs-amis* commencèrent une sérénade sous nos croisées. Vous dire quels étaient leurs instruments de musique est impossible ; les sons qu'ils en tiraient avaient quelque ressemblance avec le bruit qu'on ferait en frappant sur une casserole de fer-blanc. Ce concert charma nos oreilles durant une heure.

Le lendemain nous nous empressâmes de nous rendre à l'église ; on y célébrait un service funèbre. Ici la mort est doublement triste ; jusqu'à Guayaquil inclusivement, on fait les enterrements à dix heures du soir. Nous nous rappelons, lorsque nous étions sur le bateau avoir vu la nuit un défilé de personnes portant des flambeaux ; nous demandâmes ce que cela signifiait, on nous répondit que c'étaient des funérailles. Coutume bizarre : le même cercueil sert pour tous les morts ; quand le corps du défunt est déposé dans la fosse, on emporte la bière pour le premier qui lui succède.

Mais revenons à notre service funèbre. Selon l'usage du pays, on chanta deux nocturnes de l'Office des morts avec accompagnement d'harmonium, de flûte, de clarinette et de violon, dont les accords étaient, plus ou moins harmonieux. Le chant ressem-

blait à la musique : chacun prenait son ton sans s'occuper de celui de son voisin ! Et cependant, nous ne pouvions nous empêcher d'admirer la foi de ces braves gens et d'être édifiées de leur dévotion.——— Après avoir reposé nos cœurs près de l'autel et avoir de nouveau offert à Dieu nos quelques souffrances pour le salut des âmes, nous reprîmes le chemin de notre maison. Il faut dire que tous ceux qui nous voyaient, nous regardaient comme si nous eussions été des curiosités, et qu'à l'église, les jeunes demoiselles, qui nous accompagnaient, scandalisèrent encore le peuple avec leurs *sombreros*, comme un prêtre vint leur en faire l'observation.

16 juin.—Fête du Sacré Cœur de Jésus. Nous assistâmes à la sainte messe, à l'exception de notre mère qui était fort souffrante ; nous eûmes l'ineffable bonheur de nous unir mystiquement au Cœur adorable de Notre-Seigneur : quelle grâce pour les pauvres voyageuses ! Toute la journée nous fîmes des vœux à la sainte Vierge pour pouvoir partir bientôt. Dans l'après-midi, Mgr l'Archevêque vint nous voir, puis nos deux demoiselles ; une d'elles s'offrit à Sa Grandeur pour nous accompagner comme postulante, mais, ses parents s'y opposèrent, trouvant sa vocation trop prématurée.

A cinq heures, on vint nous avertir que nous allions nous embarquer ; bien vite nous pliâmes bagage. La nouvelle de notre départ s'étant répandue, nous vîmes accourir de tous côtés des indiens qui voulaient des médailles ; de pauvres femmes venaient aussi se jeter à nos genoux, nous baisaient les mains et nous demandaient notre bénédiction,——devant

les révérends Pères, s'il vous plait. Jugez de notre confusion ! La foule nous suivit jusqu'au port. L'*Indica*, sur lequel nous prîmes place, resta à l'ancre jusqu'au lendemain. Nous fûmes un peu surprises en voyant qu'au lieu de cabines, il n'y avait que des hamacs suspendus, comme dans les wagons américains. Nous étions dans un endroit où on ne pouvait ni voir, ni respirer, et où pullulaient des blattes, oh ! mais, de quatre pouces de long ! des scarabées, des rats et des souris. Nous essayâmes de les détruire, mais leur nombre était si grand, qu'il nous fallut battre en retraite et leur abandonner la victoire. Quelques-unes ne pouvant se décider à dormir ainsi, prirent le parti de passer la nuit sur le pont, les autres, Marie du Bon-Pasteur, Marie de Ste-Perpétue et Marie de Ste-Agathe se jetèrent tout habillées sur leur hamac. Nous passâmes sur ce bâtiment trois jours qu'il est impossible d'oublier.

18 juin.—Dimanche, Monseigneur offrit le saint sacrifice de la messe et donna la sainte communion aux révérends Pères et aux religieuses. Il y eut encore une seconde messe

Dans l'après-midi, nous côtoyâmes des îles d'une beauté ravissante ! Nous ne pouvions nous rassasier de contempler tant de magnificence, bénissant la main du Créateur qui a semé tant de merveilles sur ces plages.———A quatre heures, nous quittions l'Océan pour entrer dans le golfe de Guayaquil. Il était près de neuf heures, lorsqu'on signala notre steamboat. Nous nous préparions à débarquer, quand on vint annoncer au capitaine que son bateau n'ayant pas droit de port pour cette ligne, le gouverneur fai-

sait défense expresse aux voyageurs de descendre avant qu'on eût fait la visite ; et lorsque, sur les instances du capitaine, il accorda le permis, l'heure était déjà trop avancée pour qu'on songeât à prendre terre. Nous fûmes donc forcées de passer encore une nuit en la compagnie, peu agréable, des rats, des blattes, etc. etc.———

19—Dès le matin, les excellentes Sœurs de la Charité vinrent nous offrir une fraternelle hospitalité. " Une maison, nous dirent-elles, est à votre disposition depuis longtemps. " On nous apprit qu'au mois de mai, le gouvernement de l'Équateur nous croyant arrivées à Guayaquil, avait envoyé à notre rencontre une escorte des mieux organisées, composée de cent hommes munis de toutes sortes de provisions ; soixante-dix mules étaient échelonnées sur notre route ; et, par une attention qui nous a vraiment touchées, on avait mis à la tête des envoyés de Quito le révérend supérieur des Frères de la Doctrine chrétienne et un Frère Dominicain. Ils nous attendirent pendant un long mois pour n'avoir que la déception de s'en retourner seuls.———Une épidémie sévissait alors dans la cité; plusieurs des pauvres soldats moururent. ce qui nous fit bien de la peine, lorsque nous l'apprîmes.

Nous allâmes présenter nos hommages à M. le Gouverneur, qui nous reçut avec une parfaite courtoisie, dans un salon meublé à l'orientale, et s'informa de ce qui pouvait nous être nécessaire. Le lendemain Mme la gouvernante nous fit l'honneur de nous voir. Elle était nu-tête selon l'usage du pays ; les grandes dames se promènent ainsi dans les rues, por-

tant dans leurs cheveux des fleurs, des pierres fines, des mouches brillantes. Les personnes de la classe inférieure se couvrent quelquefois d'un châle ; généralement, on se voile pour aller à l'église.

Nous ne vous ferons pas la description de Guayaquil, n'étant presque point sorties. Nous avons traversé des rues étroites où pousse l'herbe, et qui sont remplies d'oiseaux carnassiers, toujours prêts à se jeter sur une proie quelconque. A voir leur audace on dirait qu'ils se savent protégés par la loi ! car la loi impose une amende à quiconque ose en tuer un seul. Il y a des rues bien mieux tenues que les autres, qui sont même pavées en pierre. Deux voitures, dont une est couverte, font le service de la ville entière. Tout se transporte à dos de mulet. Le 20, nous entendîmes la messe à l'église voisine, un peu distraites, malgré nous, des manières tout-à-fait drôles du petit servant. Le lendemain, nous eûmes le bonheur d'asister encore au saint sacrifice et nous y communiâmes pour remercier Dieu de sa protection envers nous.

M. le Gouverneur voulut payer notre passage jusqu'à Bodegas, fit embarquer tous nos bagages et nous envoya à chacune, pour notre ascension des montagnes un *poncho*, morceau carré, en étoffe, de deux mètres à peu près, ayant une ouverture au milieu pour passer la tête. C'est le manteau du pays pour les voyages. Les nôtres étaient en camelot bariolé et en drap de Lyon, de couleur rouge, avec des doublures jaune, bleue ou verte. M. le Gouverneur y joignit des gants verts, en laine, et fourrés, puis des chapeaux, de paille blanche, de Panama avec dessus de toile jaune, cirée.——Nous voilà bien montées.

Mgr l'Archevêque dut retarder son départ de quelques jours, ce qui l'obligea à faire le partage des personnes qui devaient l'accompagner. Sa Grandeur en désigna trois pour notre caravane. Une des bonnes sœurs de la Charité profita de notre voyage pour aller rétablir sa santé dans une de leurs maisons de Quito. Un habitant de cette ville, très recommandable, M. Jaramillo, venu à Guayaquil pour ses affaires, fut prié par la révérende Mère d'accepter l'intendance du voyage. Voici comment la caravane était organisée : trois chefs d'administration, savoir : Chef spirituel, le révérend Père Lopez——celui-ci avait été nommé par Monseigneur l'archevêque, à Panama, lors de notre rencontre avec Sa Grandeur ; Chef temporel, Sênor Jaramillo ; Chef officiel, Sênor Larrea, que nous rejoignîmes plus tard.

Le 22, à cinq heures du matin, nous étions toutes à la chapelle des Sœurs de la Charité pour puiser dans le Cœur de Jésus les forces dont nous avions besoin. Nous entendîmes la messe, nos sacs de voyage déposés à terre, à côté de nous, et nous reçûmes le viatique céleste. Après notre action de grâces, nous fîmes nos adieux reconnaissants aux dignes Filles de Saint-Vincent-de-Paul qui avait pris de nous un soin si charitable.

Nous voilà de nouveau embarquées, non sur mer, mais sur la rivière Guayacas ou Guayaquil, cours d'eau très étroit. Nous étions à bord du *Babayos*. Durant tout un jour, nous côtoyâmes la lisière d'une forêt vierge ; les arbres d'une hauteur gigantesque, semblaient élever jusqu'aux nues leurs têtes altières, pendant que d'autres laissaient retomber leurs bran-

ches flexibles et ombrageaient le sentier argenté sur lequel glissait doucement notre embarcation. La richesse de la végétation, la variété des feuillages, les vives couleurs des fleurs, le chant des oiseaux, les cascades, dont les eaux blanches et écumantes se précipitaient dans les ondes paisibles de la rivière ; tout cela élevait nos cœurs vers le ciel ; nous étions perdues en contemplation.....Les vents se taisaient dans cette solitude ; rien ne pouvait distraire nos regards de ce spectacle, le plus beau que l'œil de l'homme puisse voir ! Toutes ces magnificences pourraient être dépeintes, si l'admiration les décrivait une à une, mais les expressions manquent pour rendre cet ensemble de beautés ! Les scènes changeaient à chaque contour de la capricieuse Guayacas, c'étaient toujours de nouvelles splendeurs, de nouvelles surprises ! En regardant ces rivages féeriques et cette rivière transparente, nous pensions au paradis terrestre. Oh ! combien, devant toutes ces merveilles, nous comprenions notre petitesse et la toute-puissance du Créateur !—Faut-il vous le dire ? Sur ces bords enchanteurs vivent des légions de crocodiles ; dans une seule journée, nous en avons compté jusqu'à cent trente qui dormaient paisiblement au soleil. De loin, on les eût pris pour des pièces de bois. Les passagers en tuèrent plusieurs et le capitaine en fit apporter un sur le bateau.

Nous arrivâmes à Bodegas à cinq heures du soir et passâmes la nuit à bord. Le lendemain matin, M. Flores, gouverneur de cette ville et frère du Sênor Consul de Washington, vint nous trouver et nous demander en quoi il pourrait nous obliger. Son Excellence nous exprima ses regrets de ce que la *casa de la Gu-*

bernacion qui venait d'être achevée, n'étant pas encore meublée, ne pouvait nous recevoir, comme Elle l'aurait désiré. Nous le remerciâmes beaucoup de ses attentions.

Les maisons de cette petite ville sont bâties sur pilotis, à une certaine élévation du sol parce que dans la saison pluvieuse cet endroit est inondé. Les habitants nous parurent avoir quelque chose de l'Européen et de l'Indien. Les hommes du peuple étaient oisifs ; les femmes portaient un enfant sur leur dos, un autre dans leurs bras ; elles avaient aussi de grands pots de terre cuite sur la tête pour aller puiser de l'eau. De petits cochons noirs, de maigres poules se promenaient dans les rues et entraient dans les maisons. Que cette pauvreté de l'homme contrastait avec la richesse de cette nature incomparable !

Comme il fut impossible de trouver le nombre de mules qui nous était nécessaire, on résolut de continuer la route en canot ; la rivière était trop étroite et les eaux trop basses pour porter un steamer. Nous nous confiâmes à des canotiers indiens : les voyageurs montèrent dans un canot, les religieuses dans un autre. A midi, nous fîmes une halte et nous nous arrêtâmes dans une des petites maisons du pays, ou plutôt dans une hutte de sauvage. Le bon Frère Crespo, S. J. se mit en frais de cuisine. Il acheta pour quelques sous des morceaux de viande desséchés à l'air et suspendus au bout d'une perche. Quelques vieilles planches posées sur des troncs d'arbres servirent de table ; la caravane s'assit par terre, bien entendu. Nous n'avions que quelques écuelles de bois et cinq assiettes, mais tout s'arrangea pour le mieux ; chacun prit

un morceau de viande sur son pain. Jamais repas ne fut assaisonné de plus d'appétit.———Nous continuâmes notre route. Nos canots fendaient les ondes avec une agilité surprenante. Tout-à-coup nous entrâmes dans une forêt aux arbres majestueux ; les branches se croisaient et formaient au-dessus de nos têtes un berceau de verdure. Cette belle nature des tropiques avait un charme qu'on ne peut exprimer pour celles qui venaient de quitter les régions du Nord. Aucune parole ne peut rendre ce que l'on éprouve quand, pour la première fois, on traverse une forêt de l'Amérique du Sud. Nous vîmes le superbe banian, la gloire de l'exubérante végétation de l'Equateur, avec ses branches chargées de feuilles longues de huit pieds ; le gracieux bambou s'élançant vers le ciel, ces nombreuses variétés de palmiers, dont les rameaux flottaient comme d'élégants plumets et sous ce monde de feuillage des quantités d'anémones aux couleurs les plus éclatantes, des bruyères, des minosas et mille autres fleurs dont les noms nous sont inconnus.

Vers cinq heures du soir, nous terminions notre course en canot. Nous stationnâmes à Savaneta, petit village composé d'environ douze maisons ; c'est là que nous prîmes les mules pour gravir les montagnes. Les religieuses s'installèrent dans une chaumière avec leurs matelas et leurs couvertures. Notre dortoir ne manquait pas de ventilation ; de plus, la pluie tomba toute la nuit à travers notre toiture de feuillage.

Des mules et des guides sûrs étant trouvés, on acheta des selles ; nous mîmes nos manteaux de voya-

ge, et, sous la protection de Jésus, Marie et Joseph, et saint Jean-Baptiste dont on célébrait la fête, la caravane se mit en route. Notre bonne mère marchait en tête ; chacune de nous avait son guide qui tenait la bride de notre monture. Nous étions un peu effrayées en regardant ces montagnes qui se dressaient si hautes et si fières devant nous, mais la pensée que de l'autre côté il y avait des âmes à sauver, nous donnait du courage.——Nous renonçons à vous décrire les routes par lesquelles il nous fallut passer ; quiconque ne les a pas vues ne saurait s'en faire une idée. Nous marchions depuis quelques heures, lorsqu'il fallut franchir un torrent pour gagner le côté opposé de la montagne : la troupe s'était partagée en deux ; une de nous marchait bravement en tête de la première, quand, tout-à-coup sa mule fit un bond ; notre chère sœur perdit l'équilibre, et sans l'adresse et le dévouement de son guide, elle aurait indubitablement trouvé la mort dans les eaux bouillonnantes du torrent. Grande était son inquiétude en songeant à ses autres sœurs qui devaient franchir ce passage périlleux. Elle s'arrêta pour les attendre ; mais personne ne paraissait. Que faire ? Qu'était-il arrivé ? Allait-elle retourner sur ses pas ? Enfin, voici les retardataires. Un cri de joie s'échappe de toutes les poitrines, quand notre chère sœur Marie du Bon-Pasteur, qui ne s'était fait aucun mal, raconte son aventure.

25 juin.—Dimanche. On passe des torrents si rapides qu'il ne fallut pas moins de quatre ou cinq muletiers pour soutenir la monture. On gravit une montagne à pic. La nuit approchait quand nous arrivâ-

mes près d'une habitation. La maîtresse de la maison parut terrifiée en voyant une si nombreuse caravane ; cependant elle s'empressa d'apporter trois grosses pierres pour former le foyer et d'allumer le feu, sur lequel elle posa tout ce qu'elle possédait de batterie de cuisine. Elle nous apprêta un met qu'elle appela *locro*. Oh ! quel plat ! Le repas se prit en plein air. Cette nuit se passa sans qu'il fut possible de fermer l'œil, à cause des innombrables insectes, de toutes les formes et de tous les noms, qui habitaient nos appartements : les uns rampaient, les autres volaient et beaucoup nous mordaient.———Le moment du depart, le lendemain, était ardemment désiré, et très redouté en même temps. Il n'y avait plus, pour ainsi dire, de route tracée : c'étaient des zigzags raboteux et escarpés, à travers une forêt où les rayons du soleil ne pouvaient pénétrer ; c'étaient des rochers à pic qu'il nous fallait monter, des pentes glissantes qu'il nous fallait descendre ; bien souvent des arbres tombés nous barraient le passage. Si vous voulez vous faire une idée de nos terreurs, imaginez-vous être à cheval, montant et descendant des escaliers, et cela pendant plusieurs milles. Encore les escaliers sont-ils moins difficiles que les chemins ardus de nos montagnes où la vue ne peut se reposer, d'un côté que sur d'affreux précipices, de l'autre que sur des torrents écumants, se brisant avec fracas contre les rochers. Le midi tout le monde était hors d'haleine. On prit un peu de nourriture et on se remit en route. Nous côtoyâmes le bord dentelé d'un précipice d'une profondeur insondable ; le moindre faux pas de notre monture, la moindre distraction du muletier nous au-

rait précipitées au fond de ce gouffre béant, dont le souvenir nous fait encore frissonner. Nous avons passé des torrents presque tous les jours, le courant était si rapide, qu'il fallait quelquefois huit indiens pour empêcher la mule d'être emportée. Tous les jours aussi, on eût dit qu'il était d'obligation qu'une de nous tombât de sa mule. Notre bonne mère et Marie de St-Arsène en furent seules exemptes. Combien de fois, dans notre voyage, n'avons-nous pas trouvé sur le bord du chemin des crânes humains et des squelettes qui nous disaient assez les souffrances des pauvres voyageurs et leur lugubre agonie au milieu de ce silence et de cet abandon absolu, tandis que dans les étroits défilés nous rencontrions amoncelées des carcasses de bêtes de somme !

28 juin.—Nous continuâmes de descendre et de remonter les monts. Dans l'après-midi, la pluie tombait à verse ; les éclairs sillonnaient la nue et le tonnerre grondait sur la cime des montagnes. Ce fut ainsi que nous arrivâmes à Guaranda, où pour la première fois, depuis longtemps, nous trouvâmes une hôtellerie assez bien tenue. C'était quelque chose de nouveau, car depuis que nous étions sur ces âpres sommets nous n'avions rencontré que des huttes de terre. Nous étions si épuisées de fatigue et si glacées, que nous tombâmes presque sans connaissance sur les chaises. Nous avions pris quelques fortifiants, lorsque nous eûmes la visite de M. le curé de l'endroit et celle du sênor Colonel.——La nuit nous reposa suffisamment pour que nous pussions le lendemain reprendre l'ascension des montagnes.

29 juin.—Solennité de saint-Pierre. Très-honorée

et bien aimée Mère Générale, c'est du pied du Chimborazo que nous vous avons envoyé notre bouquet de fête. Respectueux attachement et désir de nous dévouer jusqu'à l'immolation à la gloire de Dieu et au salut des âmes, telles sont les fleurs que nous avions cueillies sur nos sommets perdus.

Ce jour, nous partîmes de très grand matin, après que l'on eut changé nos montures. La chaleur était étouffante, mais à mesure que nous montions, la vapeur nous enveloppait et le froid nous glaçait ; nous ne voyions plus à dix pas de nous. Nous pouvions alors chanter ce verset de notre saint Office ; " Feux des étés et froid des hivers, bénissez le Seigneur. " Nous montions, nous montions toujours ; il nous semblait que nous allions arriver à la porte du paradis et pouvoir présenter nos hommages à saint Pierre—Vers les deux heures, nous prenions le Chimborazo, une des montagnes les plus élevées du globe. Comme accablées par sa majesté, nous contemplions sous le bleu firmament ce sommet aux neiges éternelles que le soleil rendait plus étincelant encore : c'était une crête de diamants. A la base et sur un des versants de ce célèbre mont, s'étend un tapis de verdure, contraste qui ajoute à sa prodigieuse beauté. Arrivées à une certaine hauteur, d'immenses nuages à nos pieds nous apparaissaient comme un océan argenté ; l'effet était si naturel, que les vaisseaux manquaient seuls pour compléter l'illusion.——On nous a dit que la route où les mules peuvent passer est à 1,400 pieds d'élévation. Nous ignorons si ce cacul est juste, mais ce que nous savons parfaitement, c'est que nous étions si harrassées, si transies, que nous nous estimâmes

heureuses, après n'avoir rencontré que d'effrayants précipices, de trouver à sept heures du soir une petite grotte pour nous abriter.——C'est la seule habitation qui soit là, elle nous rappelait l'étable de Bethléem : heureuse ressemblance ! Des caisses posées les unes sur les autres fermèrent l'entrée de cette misérable cabane. Comme la neige tombait à gros flacons et qu'il faisait très-froid, notre compatissante Sœur Assistante avait fait entrer les *mountaineers* (guides) et les mateliers ; elle avait aussi mis les pauvres chiens à couvert. Les poules et les poulets, effrayés, se perchaient au-dessus de nos têtes, tandis que les coqs chantaient d'aise de voir une si nombreuse compagnie. Dans le fond de la grotte, une bonne femme tisonnait son feu qui nous fit toute la nuit une fumée à étouffer. Nous nous assîmes sur nos matelas, enveloppées dans nos manteaux, et, les *capuchons* baissés, nous récitâmes le chapelet en espognol, en attendant le souper. Une bouteille vide servait de chandelier à la torche qui éclairait notre pauvre demeure.

30 juin.—Dès l'aube du jour, on se remit en marche. Nous eûmes la joie, après quelques heures, de trouver un beau chemin, bien nivelé, que M. le Président, Garcia Moreno, venait de faire terminer. Que nous étions contentes de trouver enfin une route ! Un père Jésuite, de la résidence de Quito, vint à notre rencontre : grande consolation. On éperonna les mules jusqu'à midi, alors on fit halte pour prendre le repas. Le chef temporel nous fit servir une espèce de fraises préparées à la mode espagnol.———

1er juillet.—Nous fîmes une journée à perdre haleine. Sept lieues de course sur une mule, c'est bien

long, surtout après les fatigues d'un voyage tel que le nôtre ! Nous avions beau crier et supplier de ralentir la marche, les muletiers criaient encore plus haut dans leur langue : " Allons ! allons ! " Et ils frappaient nos mules qui partaient au grand trot ! Notre bonne mère fut très malade pendant ce trajet, toute la nuit et une partie du lendemain. A midi, nous fîmes une pause à Mocha, sans entrer dans aucune maison, prenant pour dîner ce que nous avions dans nos sacs. Nous continuâmes jusqu'à Latacunga. Nous étions broyées : les unes avaient la figure enflée par le froid, les autres l'avaient brûlée par le soleil. Incapables d'aller plus loin, nous nous décidâmes à ne pas bouger avant qu'on nous eut amené des voitures. Le R. Père Menten écrivit à M. le Gouverneur de nous en envoyer deux.

2 juillet.—Dimanche. Nous eûmes le bonheur d'assister à la sainte messe et de nous unir à notre Dieu par la sainte communion. Dans la journée, nous eûmes la visite de M. le Grand-Vicaire, des révérends Frères de la Doctrine Chrétienne et du Gouverneur de cette localité.

Le soir, les voitures n'étaient pas encore arrivées. Nous nous couchâmes un peu soucieuses, mais bien déterminées à ne plus remonter sur les mules.

3 juillet.—Le jour commençait à paraître, lorsque nous entendîmes frapper à la porte de l'hôtel, et nous tressaillîmes à ce cri répété : Des voitures ! des voitures ! " *Deo gratias !* répondîmes-nous, d'une seule voix. Nous fûmes bientôt installées dans deux bonnes voitures qui nous emportèrent comme le vent. A midi, nous descendîmes pour prendre un modeste repas

sur l'herbe. A quatre heures, nous avions fait onze lieues et il nous en restait encore sept avant d'arriver à Quito, notre désirée mission. Nous stationnâmes à Machàche. Là, nous ouvrîmes nos malles pour prendre des vêtements propres, quittant sans regret ceux qui avaient fait le voyage des montagnes.——Nous nous estimions heureuses d'être les premières à porter la robe blanche du Bon-Pasteur sur cette terre lointaine, notre nouvelle patrie.

4 juillet.—A six heures, nous nous mîmes en marche pour Quito, où il nous tardait tant d'arriver ! Nous n'étions qu'à quelques lieues de cette ville, lorsque les mules se jetèrent en travers d'un fossé ; nos sœurs qui étaient dans la voiture furent très effrayées, mais saint Joseph qu'elles invoquèrent les protégea ; elles n'éprouvèrent aucun mal.

Nous fîmes notre entrée dans la capitale de l'Equateur, le 4 juillet, à dix heures du matin. Plusieurs révérends Pères Jésuites vinrent à notre rencontre, ainsi que les dignes Filles de la Charité. Nous fûmes conduites au couvent des dames des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie (dites de Picpus.) Les rues, les places, les fenêtres et les balcons étaient pleins de monde pour voir les *merveilles importées du Canada.* ——Madame la Supérieure, la révérende Mère Virginie et ses saintes religieuses nous attendaient. Elles nous accueillirent avec une bonté inexprimable.—— Après le dîner, nous eûmes la visite de Monseigneur Pastor, auxiliaire de notre Révérendissime Archevêque, et de M. le Grand Vicaire, qui nous offrirent aussitôt leurs services.

Nous voici donc à Quito, dans cette célèbre capitale

de l'Equateur, dont on nous avait tant parlé, et où, nous espérons, avec la grâce de Dieu, faire un peu de bien !

Ce qui nous a le plus frappées, dans les églises, ce sont encore les statues habillées. Nous avons vu un groupe représentant la sainte Famille à Jérusalem après le recouvrement de l'Enfant Jésus au temple. Saint Joseph porte un vêtement rouge et un chapeau de forme cylindrique ; la sainte Vierge une robe de gaze verte, enjolivée de fleurs jaunes, bleues et écarlates, puis un chapeau comme celui de saint Joseph, excepté qu'il était recouvert d'un voile de gaze bleue ; le petit Jésus était habillé sur le modèle de son père nourricier.

Les maisons de la ville ne sont pas élevées ; mais les hôtels sont vastes et très beaux, comme tous les établissements publics de l'Amérique espagnol.—— En général, les lits sont recouverts d'une simple natte et d'un matelas.

Les combats des taureaux, et ce que les équatoriens appellent la guerre des coqs, sont les amusements du peuple.

Le sol est d'une prodigieuse richesse ; la végétation serait magnifique, les champs se couvriraient des plus belles moissons, si la terre était cultivée.

Nous terminons ici notre journal de voyage, remerciant Dieu de nous avoir protégées d'une manière si visible durant notre longue pérégrination, où plus d'une fois sa main toute puissante nous a préservées du danger.

---

15 septembre 1871.

Nous avons quitté le couvent des dames des Sacrés Cœurs, le 22 août, pour prendre possession de notre monastère. Vous savez déjà, nos bien aimées Sœurs, tout ce que ces charitables Religieuses ont fait pour nous et combien la révérende mère Virginie s'est montrée bonne pour notre colonie si éprouvée ; nos cœurs reconnaissants en garderont toujours le souvenir.——En arrivant à notre monastère, notre première action a été de nous rendre à la chapelle pour y chanter le *Laudate* Le lendemain M. le chanoine P. Gonzales a chanté la messe avec diacre et sous-diacre ; cette messe a été précédée du chant du *Veni Creator* et suivit de celui du *Te Deum.* Le soir, il y a eu bénédiction du T.-S. Sacrement

Le couvent qui nous a été donné appartenait autrefois aux Dominicains. On a réparé la partie que nous habitons et on travaille activement à la restauration des autres bâtiments. Un immense terrain dépend de cette propriété. Outre cela, M. le Président vient d'acheter un jardin qui lui est contigu, où se trouvent quatre petits lacs artificiels qui donnent leurs eaux à six salles de bains.——Quand les terres seront mises en culture nous aurons des légumes pour la consommation de notre établissement.———Nous espérons avoir le bonheur de recevoir des pénitentes très prochainement. M. le Président, Don Gabriel-Garcia Moreno est fort désireux de nous confier aussi les prisonnières ; celles-ci de leur côté, comptent les

jours jusqu'à ce qu'elles soient avec les Mères du Bon-Pasteur.

Mgr l'archevêque, J. J. Checa, nous a visitées plusieurs fois : il est toujours très bon. Dernièrement il nous a demandé quand il viendrait donner l'habit à nos trois postulantes, nous lui avons répondu que ce serait pour nous le plus grand plaisir, mais que nous attendions la permission de notre très honorée Mère Générale.

Nous avons déjà quelques bienfaiteurs, Madame Correa, qui demeure près de nous, nous a donné beaucoup de linge d'autel. Elle nous envoie tous les jours quelques petites provisions et souvent nos repas tout apprêtés. Don Manuel Correa, son digne époux, a fait amener une vache dans notre enclos, et M. le Gouverneur, Don Pablo Bustamante, nous a dit que, lorsque nous serions tout-à-fait installées, il nous enverrait tous les animaux de l'arche de Noé pour notre basse-cour. Ce haut fonctionnaire porte beaucoup d'intérêt à notre établissement, ainsi que M. le Président, comme vous l'avez déjà vu.——M. le docteur Gandara a refusé de recevoir aucun honoraire et veut continuer à nous donner ses soins gratuitement. C'est lui qui nous a traitées lorsque nous avons dû payer le tribut aux climats que nous venions de traverser. Maintenant nous allons bien mieux ; nous ne pensons plus qu'à implanter notre œuvre sur le sol de l'Equateur et à nous rendre dignes de la mission qui nous a été confiée et de notre Mère la Congrégation.

C'est avec les sentiments les plus respectueux et ceux d'une religieuse cordialité que nous nous disons,

en union des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie,

Très honorée Mère et bien aimées Sœurs.

Vos très humbles et indignes Sœurs et Servantes en Notre-Seigneur,

Les religieuses missionnaires de NOTRE-DAME de CHARITÉ du BON-PASTEUR d'ANGERS à QUITO.

Dieu soit béni !

Daigne le ciel jeter un regard de bonté sur vous, Sœurs bien aimées !..... Que le divin Pasteur étende une main protectrice sur les bergeries naissantes de Quito et de Lima ; qu'il accorde à nos chères missionnaires de répondre aux désirs de nos vénérées supérieures et à la confiance qu'elles nous ont témoignée en nous chargeant de ces importantes fondations.

Le 2 décembre de cette année fut un jour de bonnes nouvelles et de grandes joies. La Providence sembla prendre plaisir à nous gâter. Tout d'abord nous arriva le journal de voyage que nous venons de reproduire et l'on comprend facilement les transports d'allégresse qui l'accueillirent. Quel bonheur pour nous de vivre par la pensée avec les chères absentes : de faire après elles et grâce à leur récit leur long et intéressant pélérinage.

Nous ne parlions que de Quito lorsque nous reçûmes d'Angers une lettre qui nommait notre bonne Mère Marie Saint-Alphonse, provinciale des deux maisons de Montréal et de Saint-Hubert. Les cœurs alors s'envolant à Angers remercièrent nos vénérées Mères d'une nomination si agréable à toute notre pe-

tite famille.——Ce n'est pas tout, un don de quatre mille cinquante piastres s'ajouta à ces faveurs : ce fut comme le bouquet de ce jour de fête. Il fallait bien remercier le bon Dieu. Nous nous rendîmes au chœur pour y psalmodier un *Te Deum* en action de grâces

Ce don nous avait été légué par Mme Julia Woobrich, épouse de William Connolly, décédée à Montréal, à l'asile de la Providence, en l'année 1865.

La riche succession de madame Connolly devait être partagée entre ses nombreux héritiers naturels. et trois corporations religieuses savoir : l'Hôpital Général des Sœurs Grises, la Providence et le Bon-Pasteur. Mais comme il arrive presque toujours le testament donna lieu à un procès et l'affaire traîna en longueur. Tous les légataires furent sommés de paraître en cour.—M. l'abbé Maynard, notre chapelain, voulut bien nous représenter et agir comme notre procureur. Grâce à ses soins intelligents et au zèle qu'il déploya, justice nous fut complètement rendue et nous pûmes entrer en possession de la part d'héritage à laquelle nous avions droit. Pour témoigner notre gratitude à ce prêtre dévoué, nous fîmes toutes la sainte communion à son intention, priant Notre-Seigneur de répandre sur lui l'abondance de ses grâces en retour des biens terrestres qu'il nous avait obtenus et dont notre pauvreté pouvait tirer parti. Quant à Mme Connolly, elle fut inscrite sur la liste des bienfaiteurs insignes qui ont part chaque jour aux prières de la communauté.

En 1871, nous eûmes la consolation de voir une enfant de l'école d'Industrie abjurer la religion protestante. Elle fut baptisée au monastère par M. l'ab-

bé Maynard qui voulut être son parrain, et elle eut pour marraine Melle Alméda Lapierre.

Vers le même temps nous perdîmes notre médecin M. Leman, qui se retira de la pratique. Le docteur Rottot, professeur distingué de l'école de médecine et de chirurgie de Montréal, lui succéda malgré ses nombreuses occupations et offrit de donner ses soins à tout notre établissement.

VINGT-NEUVIEME ANNEE

—1872.—

Cette année s'ouvrit par le départ de deux missionnaires pour Lima : Sœur Marie de Ste-Eugénie Elizabeth Jetté, de Montréal, âgée de 28 ans, et sœur Marie de St-Valère Philomène Blais, de Berthier, âgée de 30 ans. La première devait remplir la charge de prieure. Elles s'embarquèrent à New-York le 31 janvier, et arrivèrent heureusement à leur destination le 27 du mois suivant. Il est plus facile de concevoir que d'exprimer le bonheur de nos sœurs, à l'arrivée de leurs compagnes de Montréal. C'est la patrie qu'elles voyaient en elles. Nous ne tardâmes pas à recevoir le récit de la scène touchante à laquelle donna lieu cette première entrevue.

Mais tandis que Lima se livrait à ces douces réjouissances, Quito se voyait plongé dans le deuil pour la deuxième fois. Le 29 décembre 1871, notre chère Sœur Marie de Saint-Dosithée était allée rejoindre

au ciel celle qu'elle avait remplacée dans le gouvernement de la communauté naissante.

La lettre circulaire annonçant son décès, expédiée aussitôt, ne nous parvint qu'à la fin du mois de mars. En voici la copie.

Vive Jésus & Marie !

De notre monastère de Quito,
31 décembre 1871.

« Plus vous m'affligerez Seigneur, plus je vous aimerai ! Plus vous m'éprouverez, plus je chercherai à vous plaire. »
(Sainte Écriture.)

NOS BIEN AIMÉES SŒURS,

Comment vous peindre la consternation dans laquelle nous sommes plongées ! Ne dirait-on pas que le Seigneur se plait à nous éprouver, en faisant des victimes au milieu de notre pauvre petite colonie ?

La main bienfaisante de notre Mère Générale venait à peine d'essuyer nos larmes ; nous ne faisions que commencer à jouir de notre nouvelle et chère Supérieure quand le Père céleste, dont les décrets sont impénétrables, vint la ravir à notre tendresse. Le coup, pour être terrible n'a pas été absolument imprévu. Depuis longtemps la santé de notre chère Mère Marie de St-Dosithée nous inspirait de vives

inquiétudes ; mais nous comptions sur la bonté de Dieu pour la conservation d'une vie qui nous était si précieuse. Nous ne pouvions croire à un dénouement si prompt et si triste, et, le 28 décembre, veille du jour fatal, nous écrivions à notre Mère Générale, pour lui faire part de nos espérances et la remercier d'avoir mis à notre tête une Supérieure si bonne et si devouée. Et maintenant tout est fini : nous voici orphelines pour la seconde fois !.....

Atteinte des fièvres chez les dames des Sacrés-Cœurs, à la fin du mois de juillet, notre très honorée Mère dut prendre le lit et ne le quitta que pour se faire transporter à notre monastère. Depuis ce moment il ne lui fut permis de faire que de rares et courtes sorties. A la fièvre s'ajouta bientôt un cancer qui, en peu de temps, fit des progrès rapides et finit par attaquer les poumons. Hélas ! la phthisie accomplit rapidement son œuvre. Une toux opiniâtre sur laquelle la pauvre malade se faisait illusion l'épuisa en quelques semaines.——Pendant les cinq mois que dura sa maladie, cette chère et regrettée Mère ne cessa de nous édifier. Au milieu des souffrances qui ne lui laissaient guère de repos, sa patience ne se démentit pas un seul instant. Souvent elle cherchait à nous cacher ses douleurs. Elle ne voulait jamais permettre à ses Sœurs de la veiller la nuit et leur fit cette défense la veille même de sa mort. Malgré son extrême faiblesse, elle essayait toujours de se lever seule, pour ne pas déranger personne.

Le 29 décembre, vers les quatre heures du matin, notre mère dit à celle qui couchait dans sa chambre : " Qui donc m'appelle ? " Personne, répondit sa com-

pagne. " Mais si, reprit-elle, c'est ma mère qui vient me chercher....." A cinq heures, on vint frapper à toutes les portes des cellules, pour nous annoncer que la chère malade touchait à ses derniers moments. Oh ! la terrible alarme ! Nous courons à son lit ; elle ne parlait plus.....Elle recouvra cependant la parole quelques instants après et répéta d'une voix ferme les pieuses invocations qui lui furent suggérées. Elle reçut ensuite une dernière absolution et sans passer par les luttes de l'agonie, son âme pure, se dégageant doucement de son corps, alla s'unir à son divin Epoux. Il était sept heures du matin.

Nous n'avons pas vécu longtemps en compagnie de cette bonne mère ; mais ce peu de temps nous a permis d'apprécier les belles qualités dont son cœur était orné. La charité était sa vertu favorite ; on peut dire que toutes ses actions en étaient empreintes.———Pendant dix ans elle s'est dévouée avec un zèle admirable à l'instruction de la jeunesse. Vous l'avez vue à l'œuvre dans notre cher monastère de Montréal où elle remplit la charge de première maîtresse du pensionnat. Faire plus longuement son éloge ne serait-il pas superflu ?

Notre bien aimée mère avait reçu au saint baptême les noms d'Eliza Caroline. Elle était âgée de 33 ans et 4 mois, dont 15 ans et 5 mois de religion.——— Déjà, nous avons raison de le croire, elle jouit de la vue du bon Maître qu'elle a si généreusement servi sur la terre ; néanmoins nous demandons pour elle les suffrages de notre saint Ordre

Veuillez agréer, très honorées et chères Sœurs, les sentiments de sincère affection que nous vous gar-

dons toujours dans les Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie.

Vos très humbles et très obligées,

LES SŒURS DE LA COMMUNAUTÉ DE N.-D DE CHARITÉ DU BON-PASTEUR D'ANGERS A QUITO.

Dieu soit béni !

Cette foudroyante nouvelle nous jeta dans la douleur et l'inquiétude au sujet de nos pauvres missionnaires. Par cette mort elles se trouvaient réduites à quatre jeunes religieuses, déjà bien affaiblies par les maladies et l'influence du climat. Comment les secourir ? Après leur avoir envoyé nos sympathies les plus ardentes, nous eûmes recours à la prière. Tous les jours nous recommandions à Notre-Seigneur ses pauvres servantes en attendant que quelques unes d'entre nous pussent voler auprès d'elles pour partager leurs sacrifices, et les soulager dans leurs travaux ! Les pensées de la foi ranimaient notre courage au milieu de ces épreuves et nous faisaient entrevoir dans l'avenir des jours heureux pour ce cher monastère de Quito si fortement agité à ses débuts par le vent de la tribulation.

A Montréal, l'aimable Providence continuait de prendre soin de nous et joignait aux grâces célestes des dons temporels qu'elle nous envoyait par l'entremise de bienfaiteurs inconnus. Le 28 mars, notre supérieur M. le chanoine Fabre nous remit la somme de cinq cents piastres. Quatre cents restèrent à la maison provinciale ; le reste alla à notre monastère

de la rue Fullum. De qui venait cette aumône ? Nous ne l'avons jamais su. Nous n'en avons prié qu'avec plus de gratitude pour celui qui nous l'avait faite.

Nous avons laissé nos missionnaires de Lima dans la joie que leur causa l'arrivée de leur bonne mère Marie de Ste-Eugénie et de Marie de St-Valère. A cette joie succéda bientôt la peine de voir partir le prêtre zélé qui avait été leur guide dans leur long voyage et leur avait donné à Lima tant de preuves de dévouement. M. l'abbé Dumesnil était rappelé par le supérieur du séminaire de St-Hyacinthe. Il quitta donc la petite colonie canadienne après avoir accompli à son égard la mission que Monseigneur Bourget lui avait confiée.

Il arriva à Montréal le 21 mai. Le lendemain nous avions le plaisir d'avoir sa visite à la salle de communauté. Il nous parla longuement de nos chères missionnaires, des épreuves qu'elles avaient subies, des obstacles qu'elles avaient surmontés, des souffrances qu'elles avaient endurées. " Leur santé, nous dit-il, se ressent du climat débilitant du Pérou ; néanmoins elles sont pleines de courage et d'espérance. Au temporel elles ne manquent de rien ; quant au spirituel, elles n'ont pas comme vous, le superflu, mais le nécessaire. " Cet entretien nous intéressa au plus haut degré.—— —La communauté n'oubliera jamais les services que lui a rendus M. l'abbé Dumesnil.———A cette époque nos sœurs de Lima avaient une nombreuse classe de Préservées et se préparaient à en ouvrir une bientôt pour les pénitentes. La main du Seigneur était avec elles : elles avaient raison d'espérer.

Le 7 juin, fête du Sacré-Cœur de Jésus, eurent lieu à Montréal une profession et huit prises d'habit. La cérémonie fut présidée par notre Supérieur. Le Rév. Père Michel, de la compagnie de Jésus, fit le sermon de circonstance. Nos chères madeleines sortaient alors de retraite et eurent le même jour une bien belle fête. Trois novices prononcèrent leurs vœux et huit postulantes reçurent le saint habit des mains de M. le Chapelain. Parmi ces dernières se trouvaient deux jeunes filles de l'Ecole de Réforme, qui, par leur conduite exemplaire, avaient été jugées dignes d'entrer à leur noviciat.

Cependant Quito attendait du secours. Le 26 du même mois, quatre de nos Sœurs partirent pour cette mission lointaine ; c'étaient : Marie des Anges Catherine Deschambault, de Ste-Thérèse, âgée de 32 ans ; Marie de Ste-Irénée Aglaé Bussière, de Ste-Marie de Monnoir, âgée de 22 ans ; Marie de St Zénon Eugénie Despins, de St-François du Lac, âgée de 18 ans ; Marie de Sainte Appoline Hedwige Durocher, de St-Pie, âgée de 25 ans.——Elles ne pouvaient se résoudre à partir sans avoir reçu la bénédiction de Monseigneur de Montréal. Le saint prélat, alors retenu à l'Hôtel-Dieu par une maladie sérieuse, leur permit de grand cœur de l'y venir voir. Elles s'empressèrent donc de se rendre auprès de Sa Grandeur, qui les reçut avec sa bonté accoutumée et leur donna de précieux conseils. Oubliant ses souffrances, le vénéré malade ne s'occupa tout le temps de l'audience que de l'œuvre éminemment apostolique à laquelle les jeunes missionnaires allaient consacrer leur vie : " Chères enfants, leur dit-il, travaillez à vous concilier par votre

dévouement et votre charité la bienveillance de vos nouveaux compatriotes. En toute occasion, témoignez-leur votre estime et votre respect. Vous vous conformerez, autant que possible, aux usages du pays. Faites-vous tout à tous. Gardez sans doute dans votre cœur l'amour du Canada ; mais quand vous en parlerez, évitez toute comparaison capable de blesser les susceptibilités nationales. Puis Monseigneur donna aux missionnaires émues sa plus paternelle bénédiction.

Le 27, les quatre voyageuses étaient à New-York où elles passèrent une agréable journée à la maison du Bon-Pasteur. Elles y rencontrèrent les soins empressés et l'affectueux dévouement dont nos autres sœurs avaient été l'objet.——Elles s'embarquèrent le 29. Elles trouvèrent à bord quatre frères de la Doctrine Chrétienne, qui faisaient voile également vers Quito et qui, durant la traversée, leur rendirent plusieurs services.

Arrivées à Panama, elles éprouvèrent un retard dont elles ne furent aucunement fâchées. Le navire qui devait les porter à la capitale de l'Equateur n'était pas prêt à partir. Elles eurent alors l'heureuse pensée de profiter de ce temps pour aller voir nos sœurs de Lima. Ce voyage n'entraînait pas plus de dépenses que le séjour dans un hôtel à Panama. Le 17 juillet, elles arrivèrent à l'improviste chez les chères missionnaires du Pérou. On devine la surprise et la joie que causa à ces dernières une telle visite qu'elles étaient loin d'attendre. Des Sœurs de Montréal ! Elles ne pouvaient en croire leurs yeux ! .....Que de questions elles leur posèrent ! Que de doux moments elles passèrent ensemble !

Après trois jours de repos, les missionnaires se remirent en route. Elles arrivèrent saines et sauves, mais bien fatiguées à Quito, le 10 août.——Elles ne furent pas peu étonnées de voir les œuvres que nos Sœurs avaient accomplies dans l'espace d'une année seulement, et malgré les maladies et les contre-temps qu'elles avaient essuyés. Elles trouvèrent, en effet, trois classes : celle des prisonnières, celle des pénitentes volontaires et la classe de préservation.

Le ciel s'était plu à faire tomber la rosée de ses grâces sur les travaux de cette jeune mission ; il continuera, nous l'espérons, à veiller sur elle et à répandre sur elle ses faveurs de choix.

Vers le même temps, Dieu voulut nous éprouver en nous enlevant notre éminent bienfaiteur, M. Olivier Berthelet. Cet ami généreux du Bon-Pasteur, après avoir fait bâtir en 1862 une aile à notre monastère, nous avait promis de faire construire la seconde dix ans plus tard. Le ciel l'appela à lui l'année même où il devait accomplir sa promesse. Il mourut le 27 septembre 1872, à l'âge de 74 ans, couronnant par une fin édifiante une longue vie de bonnes œuvres et de vertus. M. Berthelet, doué du plus noble cœur et possesseur d'une fortune considérable, s'était fait le bienfaiteur de plusieurs communautés religieuses. Il avait secondé le zèle de Mgr Bourget pour la création de plusieurs asiles de charité dans cette ville. Aussi le vénérable évêque, désireux de lui prouver sa reconnaissance, et son amitié, demanda et obtint pour lui du saint Père le titre du Commandeur de l'ordre de Pie IX.

Tous les pauvres, tous les amis des pauvres pleu-

rèrent cet homme de bien. Les malheureux, les délaissés, les orphelins perdaient en lui un véritable père.——Les hôpitaux, les asiles, les communautés dont il avait été le bienfaiteur—et certes, ils étaient nombreux—lui témoignèrent leur gratitude en faisant chanter des services funèbres pour le repos de son âme. Pour nous, nous nous acquittâmes de ce devoir, le 3 octobre.———Le nom de ce citoyen modèle reste inscrit dans les annales de presque tous nos établissements de bienfaisance. Il est inscrit aussi nous en avons la confiance, au livre de vie.

Le 30 novembre de cette année 1872, Mgr Bourget célébrait le cinquantième anniversaire de sa prêtrise. Le clergé et les fidèles s'unirent pour chômer un événement si solennel et offrir à l'intrépide et saint prélat l'hommage de leur reconnaissance, de leurs félicitations et de leurs vœux. D'un bout du diocèse à l'autre, ce fut pendant plusieurs mois une série ininterrompue d'ovations et de triomphes. Partout on voulait voir, chanter et louer le bien aimé Pasteur. Les paroisses, les élèves des couvents et des collèges lui présentèrent des adresses et de splendides cadeaux. Enfin une cérémonie grandiose termina dans l'église de Notre-Dame cette belle fête des Noces d'Or.———De notre monastère, nous unissions nos prières et nos vœux aux vœux et aux prières de tous les fidèles. Mais nous sollicitâmes une faveur : celle de fêter notre vénéré Père au sein même de notre humble famille. Monseigneur Bourget se rendit avec empressement au désir de ses dévouées enfants. Le 16 octobre, il vint donc à ce Bon-Pasteur qu'il n'avait cessé de combler de ses bienfaits et qui avait si sou-

vent entendu sa voix paternelle. Le cloître avec ses décorations et ses sentences lui disait la joie de nos cœurs et nos sentiments de filiale tendresse. Après avoir entendu notre adresse et reçu notre offrande, hélas ! bien petite, à cause de notre indigence, Monseigneur nous parla à peu près en ces termes : " Mes chères Filles, je suis sensible aux félicitations que vous m'adressez. Oui, le jour de mon sacerdoce fut pour moi un grand et beau jour. Avant de me présenter au pied des saints autels, j'ai médité dans la retraite la grandeur des saints ordres que j'allais recevoir et les devoirs sacrés qu'il imposent. Maintenant, après cinquante années, si je me recueille et si je rentre en moi-même, si je reviens sur ce long passé, hélas ! j'y découvre bien des vides, bien des taches, des oublis et des négligences. Le ministère sacerdotal impose une responsabilité si grande ! N'est-ce pas de lui souvent que dépend le bonheur ou le malheur éternel d'une âme ? Pour moi, je le sens, j'arrive au terme de ma carrière. Comme l'apôtre saint Paul je puis dire : j'ai consommé ma course. Bientôt peut-être il me faudra paraître devant le souverain juge. Une chose me console : c'est que je laisserai après moi des âmes dévouées qui travailleront au salut du troupeau si cher à mon cœur. Je vous laisserai vous aussi, mes chères Filles du Bon-Pasteur ; vous travaillerez à réparer mes oublis et mes fautes en ramenant dans le sentier de la justice et du salut les pauvres brebis que le bon Maître vous enverra.

Lorsque vos Mères vinrent de France pour jeter les bases de votre communauté, elles n'exigèrent aucun contrat de fondation ; mais elles se confièrent

pleinement en la divine Providence, qui, nous le voyons, ne leur a pas manqué. Votre maison a prospéré d'une manière étonnante et a même eu la gloire de donner des missionnaires à l'Amérique du sud.

J'espère que cette bonne Providence vous protégera de plus en plus.———Vous venez de perdre un grand bienfaiteur, M. Berthelet. Je le vis quelques jours avant sa mort et je lui recommandai de ne pas vous oublier au ciel, et de vous envoyer quelque âme charitable pour le remplacer.

Encore une fois, merci, mes chères Filles, de vos pieux sentiments et de votre cadeau. C'est trop en vérité, mais je craindrais de vous faire de la peine en ne l'acceptant pas.

Avant de vous quitter, je vous prie de demander à Dieu qu'il daigne donner à toutes ces fêtes l'effet qu'elles doivent avoir : qu'elles augmentent partout l'esprit de charité et l'union des cœurs. "

En entendant ces paroles où respiraient une humilité si profonde et une affection si touchante, nous ne pouvions retenir nos larmes. Nous nous rappelions saint Paul faisant ses adieux aux fidèles d'Ephèse. Mais grâce au ciel, le Seigneur devait dans sa miséricorde nous laisser encore plusieurs années notre bien aimé Pasteur.

Après nous avoir bénies, Monseigneur passa de la communauté aux classes qu'il daigna visiter séparément. Il y eut dans chacune des couplets et des adresses présentés à Sa Grandeur. Monseigneur répondit aux pénitentes par un touchant commentaire sur ces paroles qu'elles venaient de lui lire : " Vous pourriez Monseigneur, nous dire en ce moment com-

ous le
a pres-
a gloi-
lu sud.
protéperdre
s quel-
dai de
r quel-

de vos
rop en
peine

nander
l'effet
artout

ne hu-
, nous
rappe-
s d'E-
ans sa
ées no-

de la
éparé-
t des
ur ré-
ntaire
Vous
t com-

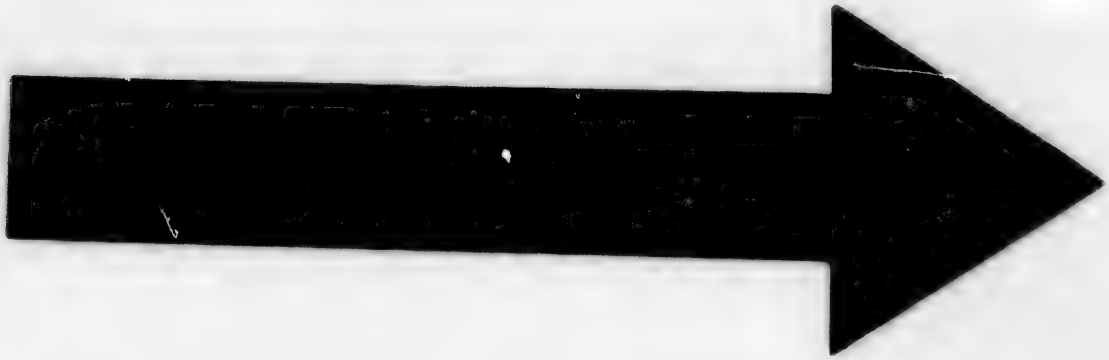

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

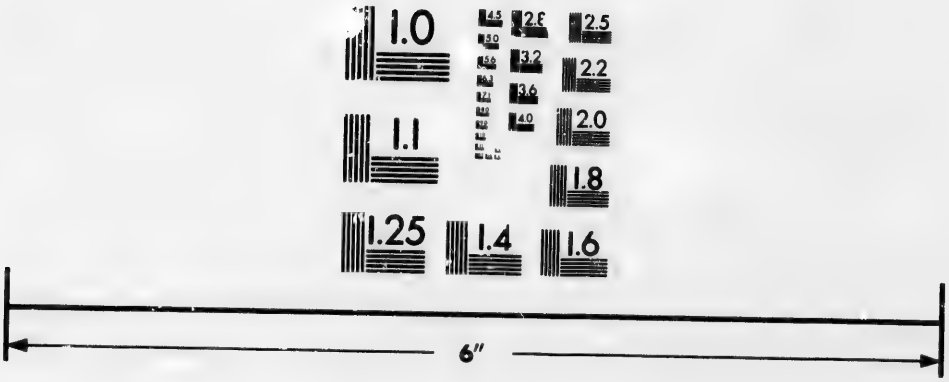

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

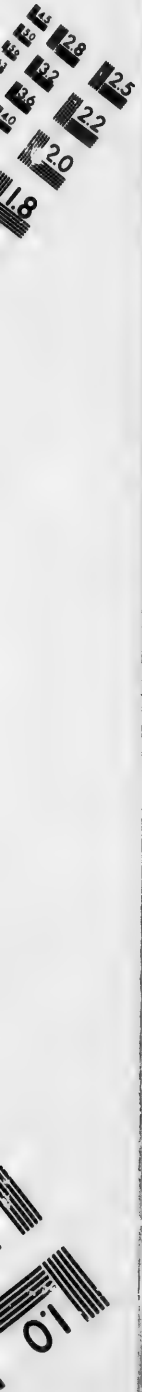
1.0
2.2
2.0
1.8
2.5
2.8
3.2
3.6

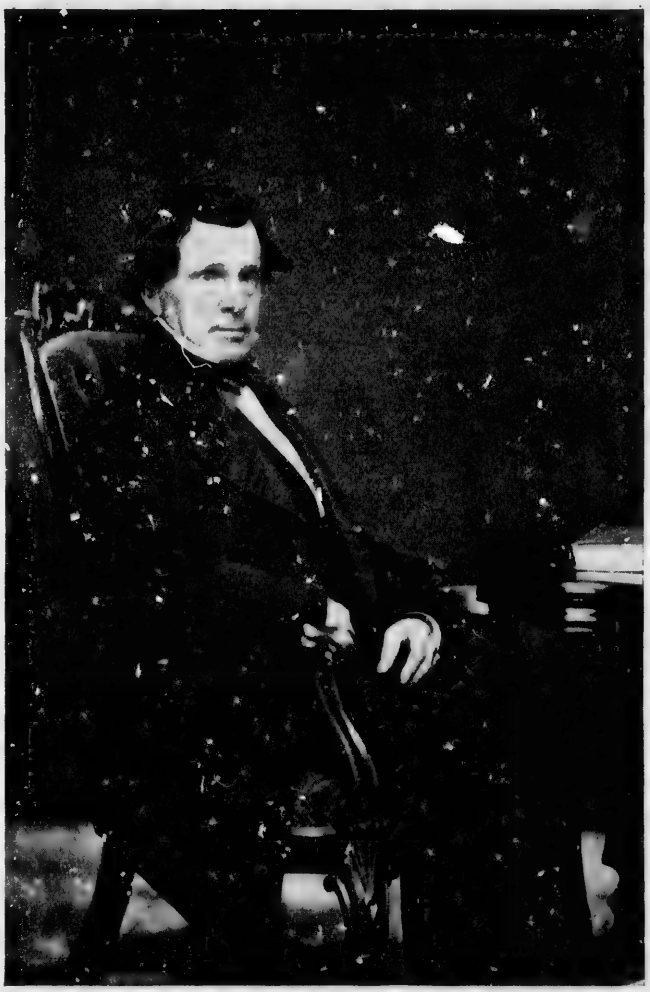

L'Hon. O. BERTHELET

me le Bon Pasteur à la Samaritaine : Si vous connaissiez le don de Dieu !..... "

Monseigneur parla aussi avec une paternelle bonté à nos enfants de l'école de Réforme. Il leur dit que l'œuvre du Bon Pasteur sur la terre n'avait été qu'une œuvre de réformation ; que tout le monde avait besoin de réforme ; et qu'il ne faut pas se laisser décourager par les difficultés de ce travail.—— Cette fête mémorable nous rendit heureuses et fit du bien à tous les cœurs.

Cette année, nous eûmes pour nouveau médecin le docteur George Grenier qui voulut bien nous donner ses soins gratuitement.

TRENTIEME ANNEE

—1873.—

Au commencement de cette année, M. le chanoine Moreau fut nommé vicaire général en renplacement de M. Alexis Truteau, décédé à Montréal le 28 décembre 1872. Un tel choix ne pouvait que nous réjouir. Le nouveau grand vicaire était un ami dévoué du Bon-Pasteur. Pendant plusieurs années nous l'avions eu pour chapelain ; et il n'avait cessé de s'intéresser à toutes nos œuvres. Le 11 mars, il voulut bien nous honorer de sa visite. Les pénitentes, dont un certain nombre avaient été autrefois sous sa direction, furent heureuses de le recevoir. Elles lui présentèrent une adresse de félicitations et lui récitèrent en même temps leurs sentiments de reconnaissance.

Depuis quelque temps, Monseigneur Bourget songeait à demander au saint Siège un coadjuteur. Le zèle, l'ardeur, l'esprit d'entreprise du saint prélat

ne s'étaient pas refroidis avec les années ; mais il fallait nécessairement compter avec les infirmités humaines. Il avait besoin de repos; et le clergé, qui tenait à le conserver longtemps encore, désirait voir à ses côtés un coadjuteur qui partageât avec lui l'administration de son vaste diocèse. Ce coadjuteur, Mgr Bourget le désirait lui-même afin de s'assurer pour plus tard un successeur expérimenté, initié à tous ses projets, en un mot, un évêque selon son cœur. Rome le lui donna en la personne de M. le chanoine Fabre, notre supérieur. Le choix pouvait difficilement tomber sur un prêtre plus estimé et plus aimé. M. Fabre résidant à l'évêché depuis de longues années, avait exercé dans la ville, parmi les jeunes gens surtout, un ministère actif et bienfaisant. On l'appelait l'homme des jeunes gens. Un très grand nombre se confessaient à lui ; tous aimaient à s'inspirer de ses conseils. Il n'est peut-être pas d'œuvre de charité dont il ne se soit occupé. Déjà, par sa position, il se trouvait au courant de l'administration du diocèse. Il fut nommé le 1er avril, évêque de Gratianopolis *in partibus infidelium*, et coadjuteur de Mgr l'évêque de Montréal avec future succession. La nouvelle nous arriva peu de jours après et nous remplit de joie. Chacune de nous rendit grâce au ciel, en attendant qu'il lui fut donné de présenter à l'élu du Seigneur ses filiales félicitations et ses respectueux hommages.

Le sacre eut lieu dans la magnifique église du Gésu, le premier jour de mai. Nous y assistâmes d'esprit et de cœur. M. l'abbé Maynard, notre chapelain, nous représentait. Mgr Fabre eut la délicate attention de le choisir pour diacre d'office. M. l'abbé Thérien, cha-

pelain des Frères de la Charité dont, Monseigneur était aussi le supérieur, remplissait les fonctions de sous-diacre. Nos sœurs tourières et nos enfants de l'Industrie eurent le bonheur d'assister à cette imposante cérémonie. Une foule immense se pressait dans le temple. On comptait au chœur neuf évêques et quatre cents prêtres. La messe du second ton harmonisée fut magistralement rendue par un chœur de cinq cents voix. Au milieu du sanctuaire se lisait l'inscription suivante : " A cause de sa pureté, de sa foi et de sa mansuétude, le Seigneur en a fait son élu. " (Eccl. 45. 4). Le pontife consécrateur était Mgr Taschereau, archevêque de Québec; Mgr Pinsonnault, évêque de Birtha, et Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivières, remplissaient les fonctions d'évêques assistants. Le sermon de circonstance fut fait par le R. P. Trudeau, Oblat de Marie Immaculée.

M. notre chapelain dans une intéressant causerie nous raconta tous les détails de la fête et nous expliqua les cérémonies liturgiques. La devise de Monseigneur Fabre est un texte du livre de l'Ecclésiaste : " *In fide et lenitate :* Foi et douceur. " Aucune autre ne pouvait mieux lui convenir.

Le nouvel évêque ne voulut pas donner à d'autres qu'à sa communauté du Bon-Pasteur les prémices de son épiscopat. Le lendemain de son sacre, il vint célébrer chez nous sa première messe pontificale et donna la confirmation à quarante de nos enfants. Vingt-deux, appartenaient à l'école d'Industrie, sept à l'école de Réforme, huit à la classe des preservées et trois à la catégorie des pénitentes. Après la cérémonie, Monseigneur, accompagné d'une vingtaine de prêtres,

visita la communauté. La salle était joyeusement décorée. A l'entrée de Sa Grandeur nous chantâmes quelques versets du *Benedictus*.—Nous retrouvâmes dans le pontife le supérieur d'autrefois. Même bonté, même gaîté, même simplicité charmante. Il nous fit une allocution touchante et nous demanda de l'aider de nos prières dans sa carrière nouvelle. Il nous dit que le Bon-Pasteur de Chicago ne l'avait pas oublié ; que la mère Prieure lui avait écrit pour lui promettre une communion de toute la communauté pour le jour de son sacre.

Monseigneur fit ensuite la visite des diverses classes où des adresses de félicitations lui furent présentées. Partout il eut des paroles pleines d'à-propos et répandit ses paternelles bénédictions.———La petite élève de la classe d'Industrie, chargée de réciter le compliment de bienvenue, était une confirmée du matin. Elle s'acquitta de son rôle d'une manière ravissante. Monseigneur était touché jusqu'aux larmes. " Monseigneur, dit-elle, je ne puis vous exprimer assez bien les sentiments qui remplissent nos cœurs en cette mémorable circonstance. Oh ! que de fêtes réunies pour nous en ce beau jour ! C'en est une bien grande, de vous voir maintenant, Monseigneur et et bien aimé Père, revêtu de la dignité épiscopale. Une autre de nos joie c'est d'avoir reçu les premices de vos augustes fonctions. Nous sommes les premières sur qui vous avez fait descendre l'Esprit-Saint avec ses ineffables dons. Soyez béni, Monseigneur. de cette bonté envers de pauvres enfants. Nous prierons pour Votre Grandeur le Dieu de l'Eucharistie qui aujourd'hui a visité notre âme pour la première fois, et

nous demanderons au Saint-Esprit de répandre sur vous ses trésors de lumière et de paix. "

Mgr Fabre, qui est le troisième évêque que nous avons l'honneur d'avoir pour supérieur, a contribué largement à l'accroissemet de notre Institut en faisant connaître ses œuvres. Dans les seize premières années, c'est-à-dire, jusqu'à 1860, il ne s'était fait au monastère que trente professions ; de 1860 à 1873 il s'en fit cent-trois. Dans le même espace de temps, nous avons donné ving-huit missionnaires et fondé quatre maisons.

C'est Mgr Fabre qui, depuis 1860, nous a consacrées presque toutes au bon Dieu et c'est entre ses mains que nous avons prononcé nos vœux.

Quelques jours après le sacre, Messieurs les chanoines Paré et Plamondon eurent l'amabilité de nous envoyer un des pains bénits que Mgr de Gratianopolis avait offerts, conformément aux rubriques, à l'évêque consécrateur. Il fut distribué à la communauté et aux classes. Plusieurs de nos enfants conservèrent leur morceau comme une relique.——Autre délicate attention de Monseigneur : Sa Grandeur nous fit don d'un magnifique bouquet qui lui avait été presenté. Le porte-bouquet d'argent n'avait pas été oublié.

Le 27 avril, mourut M. l'abbé Léon Villeneuve, prêtre de Saint-Sulpice. Nous chantâmes un service et nous fîmes la communion pour lui, le 7 mai. M. Villeneuve avait été le bienfaiteur de nos pénitentes. C'est par son entremise que nous recevions du séminaire deux piastres par mois pour chacune de nos pensionnaires irlandaises, le vin pour les malades etc. Plus d'une femme malheureuse lui a dû l'entrée de notre bercail.

Cette année 1873 devait marquer le commencement d'une œuvre désirée depuis longtemps : l'œuvre des prisons. N'est-ce point là comme le complément de notre sainte vocation ? Le bon Pasteur se contente-t-il de recevoir les brebis qui viennent volontairement se jeter dans ses bras ? Non ; il va à la recherche des brebis perdues et trouve son bonheur à les prendre dans les pièges ingénieux de sa tendresse. Depuis vingt-neuf ans, nous soupirions après le moment où il nous serait permis d'exercer notre ministère de charité parmi les prisonnières. Nous demandions à Dieu de nous confier ces pauvres âmes auxquelles sans aucun doute nous pourrions faire un si grand bien. C'était l'un des vœux les plus ardents de nos chères et vénérées Fondatrices. Les anciennes se rappellent que, le jour de leur profession on leur recommandait de prier à cette intention sous le drap mortuaire. Lorsque, en 1870, nous prîmes la direction de l'asile de la rue Fullum, ce fut dans l'espoir d'être chargées plus tard des prisonnières. Un jour, notre très honorée Mère vit Monseigneur Fabre et lui dit combien elle se sentait portée à faire des démarches auprès du Gouvernement pour obtenir la réalisation de son désir, qui était le désir de toutes ses sœurs. Le moment lui paraissait favorable. Quelque chose lui disait qu'il fallait agir sans retard. Monseigneur l'approuva entièrement et lui promit de s'occuper lui même de cette importante affaire. Il s'en occupa et réussit à merveille. Le ministère accueillit sa demande avec bonheur. Le 3 mars, fut signé l'acte par lequel nous cédions au Gouvernement provincial notre terrain de la rue Fullum, à la condition expresse qu'il y bâti-

rait pour les femmes une prison, dont nous serions chargées. Deux ans s'écoulèrent dans l'attente. Enfin 20 août 1873, les travaux commencèrent sous la direction de M. J. R. Poitras, architecte. L'entrepreneur, M. Cyrille Content, homme plein de foi, fit chanter une messe pour mettre son œuvre sous la protection du ciel. L'édifice devait coûter cent quarante-quatre mille piastres.——La pose de la première pierre donna lieu à une fête civile présidée par l'honorable premier ministre, M. Gédéon Ouimet, qui prononça à cette occasion un remarqueble discours.

Le 28 août, fête de saint Augustin, la messe nous fut dite par le Rév. P. Mothon, un des quatre religieux Dominicains récemment arrivés de France à saint-Hyacinthe pour y fonder un couvent. Il nous fit un sermon des plus éloquents, s'attachant surtout à nous montrer l'œuvre admirable de la grâce divine dans l'âme de saint-Augustin et la fidélité de saint Augustin à la grâce. Les égarements du fils de Monique, sa conversion, ses hautes vertus lui inspirèrent de pathétiques mouvements.

Après l'instruction, le révérend Père vint à la salle de communauté et visita nos classes. C'était la première fois que nous voyions un fils de saint-Dominique.

Notre chronique serait incomplète, si nous n'insérions ici qnelques traits édifiants à la louange des élèves de nos classes.

Nous parlerons d'abord de Lily. C'était une canadienne de bonne famille, qui avait reçu une excellente éducation dans un pensionnat. Mais une fois dans le monde, elle eut le malheur de s'adonner aux

mauvaises lectures. En peu de temps elle perdit tout sentiment de piété et d'honneur. Elle déserta la maison paternelle pour mener une vie de désordre. On devine l'immense douleur de ses parents. Mais ils ne l'abandonnèrent point. Sa mère surtout se mit à sa recherche. Dieu eut pitié de ses larmes : elle retrouva sa pauvre enfant et la ramena sous son toit. Afin de la convertir tout à fait, elle lui propose d'aller pour quelque temps au Bon-Pasteur. Lily accepta. Elle vint donc et prit une chambre. D'abord, elle parut indifférente aux instructions et aux avis qu'on lui donnait. On eut dit que la foi était éteinte dans son âme. Mais nous espérions toujours. Dieu, qui souvent emploie les moyens les plus faibles pour opérer les prodiges de sa grâce, se servit d'un songe pour changer le cœur de Lily. La jeune fille crut voir, pendant son sommeil, la liste de ses fautes ; sa place en enfer lui fut montrée et sa conscience lui reprochait sévèrement l'abus qu'elle avait fait des grâces célestes. Ce rêve l'impressionna profondément. Dès le lendemain, elle se confessa et prit la résolution de changer de vie. Elle tint parole. A partir de ce moment, on la vit fidèle au règlement, pieuse et pleine de respect pour ses maîtresses. Presque tous les jours, elle faisait le chemin de la croix. Sa mère, heureuse d'une telle conversion, ne savait comment exprimer sa reconnaissance au bon Dieu. " Sans le Bon-Pasteur, dit-elle, que serait devenue ma fille ? "

Lily nous dit bientôt adieu et retourna auprès de sa mère, dont elle fit la consolation.

La conduite des enfants de la Réforme fut bien plus satisfaisante cette année que par le passé. A par-

tir du mois de mars surtout, le changement fut visible. Cela était dû sans doute à notre puissant protecteur, Saint-Joseph. Le chant des cantiques, les lectures pieuses ont sur ces jeunes âmes un effet très salutaire. Il en est parfois qui, entendant la vie des saints, se disent prêtes à tout souffrir pour l'amour de Dieu. Détail touchant : le 25 mai, avait lieu à Québec la clôture du cinquième concile provincial. C'était un dimanche. Nous avions recommandé à nos enfants de prier aux intentions de nos Seigneurs les évêques. Ce matin-là, une d'elles ne prit rien au déjeûner. Sa maîtresse lui en ayant demandé la raison, elle répondit candidement qu'elle jeûnait pour le succès du concile.

Régina, d'une douzaine d'années, nous avait été confiée quinze jours avant de subir son procès. Je sais, dit-elle, le moyen d'échapper à la condamnation : je n'ai qu'à faire un faux serment. Sa maîtresse la reprit aussitôt et lui inspira de l'horreur pour le parjure. Le jour où elle devait comparaître devant la magistrat arrivé, on lui donna une statuette de la sainte vierge, en lui recommandant de se mettre sous la protection de la bonne mère. Elle le fit. Une fois à la cour, elle sentit la honte et la crainte s'emparer d'elle. La tentation revint ; mais Regina baisa sa petite statue ; aussitôt, elle se sentit plus forte et eut le courage de dire la vérité. Le juge, qui eut connaissance de cet acte de piété naïve, ne put s'empêcher d'en féliciter la jeune enfant.

Deux élèves de l'école d'Industrie, orphelines toutes deux, moururent cette année. C'étaient des modèles de bonne conduite et de piété. Nous n'avons pu les voir partir sans regret. Mais elles étaient si bien

préparées ! Une d'elle avait deux petites sœurs à la classe. La plus jeune âgée de huit ans, était la plus remarquable par sa docilité et sa ferveur. Peu de temps après la mort de sa sœur, on la vit, un jour, s'abstenir de toucher aux bombons qu'on lui avait donnés. Sa maîtresse voulut savoir pourquoi : " J'ai promis, dit-elle, de ne jamais manger de dessert.

L'amour du travail se développa chez ces jeunes enfants en même temps que la piété. Leur ardeur pour s'instruire, apprendre à coudre, faisait vraiment plaisir à voir. Plusieurs réussissent fort bien et pourront plus tard gagner honorablement leur vie. Pauvres petites orphelines ne peuvent-elles pas s'appliquer la parole des livres saints ; " Mon père et ma mère m'ont quittée, mais le Seigneur a pris soin de moi. "

TRENTE-ET-UNIEME ANNEE

—1874.—

Depuis 1864, le séminaire de Saint-Sulpice nous faisait l'aumône des remèdes dont nous avions besoin pour nos malades. C'était une grande faveur dont nous lui étions très reconnaissantes. Le 15 janvier, M. l'abbé Tambareau nous annonça qu'elle ne pouvait plus nous être continuée. En conséquence, il fallut monter une pharmacie au monastère. Mais que de frais nécessités par cette entreprise ! De généreux citoyens nous vinrent en aide. M. Cherrier et M. Alfred Larocque nous donnèrent chacun cinquante piastres, nous eûmes de Mme Mignault vingt piastres et de M. l'abbé Tambareau une somme égale. Les Sœurs de l'Hôpital Général nous furent d'un grand secours. Elles nous donnèrent tous les flacons nécessaires, un boucaut de pilules, un boucaut d'eau de menthe distillée et plusieurs autres remèdes. Leurs conseils nous furent très précieux. Leurs pharmaciennes voulurent bien passer quelques jours avec nous pour former nos sœurs. Nous trouvâmes aussi au couvent de la Providence un grand dévouement et une bonté toute fraternelle.

Le 25 janvier nous eûmes le bonheur d'assister dans notre chapelle à une imposante cérémonie. Mgr de Gratianopolis conféra l'ordre de la prêtrise à Messieurs Goerge Bouillon et Jacques Ambroise André, du diocèse d'Ottawa, et les ordres mineurs à M. Joseph Charette. C'était la première ordination faite au monastère de la rue Sherbrooke. En 1846, le 19 décembre, dans le couvent situé sur le faubourg Québec Mgr Bourget avait ordonné M. l'abbé Zéphirin Moreau, aujourd'hui évêque de St-Hyacinthe.——Cette fête nous impressionna vivement. Le chœur exécuta ses plus beaux morceaux de chant. Quelle majesté, quel symbolisme dans chacune des cérémonies sacrées !

A dix heures, tout était fini. Monseigneur et les Messieurs qui l'accompagnaient daignèrent nous honorer de leur visite. Avant de nous quitter, Sa Grandeur dit aux nouveaux prêtres : " Vous avez reçu le pouvoir de bénir ; que votre première bénédiction soit pour le Bon-Pasteur. "

Le lendemain, sur l'invitation de notre très honorée mère, M. André nous fit la faveur de dire chez nous sa première messe. Nos pénitentes chantèrent des cantiques, et notre modeste harmonium fit entendre les joyeux airs de Noël.

Cette année s'achevait le second triennat de notre très honorée Mère Générale et les élections devaient avoir lieu à Angers. Invitée de s'y rendre, notre mère Provinciale, Marie de St-Alphonse de Rodriguez, se décida à partir non sans de grandes hésitations. Un tel voyage occasionnait tant de dépenses et nous étions si pauvres. Mais cette fois encore la bonne Providence

vint à son secours. En peu de jours nos bienfaiteurs prêtres et laïques lui souscrivirent la jolie somme de quatre cent vingt-deux piastres. Notre mère partit le 21 avril, à deux heures de l'après midi. Elle était accompagnée de la mère Marie de la Nativité, prieure du couvent de Chicago, de la mère Marie de Ste-Hélène, prieure de notre maison de la rue Fullum, de notre chère sœur Marie de St-Alphonse de Ligori, assistante au pensionnat de Saint-Hubert et de sœur Marie de St-Edouard. Elles se rendirent à New-York où les Supérieures provinciales et les prieures des monastères des Etats-Unis se joignirent à elles. Elles firent voile de là pour l'Europe. Leur traversée fut des plus heureuses. Le 7 mai, elles arrivaient à Angers. Elles n'y restèrent qu'un mois. Soixante jours s'étaient à peine écoulés depuis le moment des adieux, quand eut lieu la joyeuse fête du retour. Oui, la joyeuse fête, car ces deux mois d'absence nous avaient paru bien longs. Parties de France, le 7 juin, nos vénérées et chères voyageuses arrivèrent à Montréal le 24. Tout Montréal était en liesse; on célébrait la fête du patron du Canada, Saint-Jean-Baptiste. Nos mères ne pouvaient pas revenir au pays en un jour plus agréable et plus gai. Les rues étaient pavoisées, les drapeaux flottaient sur les maisons; en maint endroit on avait érigé des arcs de verdure; les cloches de Notre-Dame répandaient dans les airs leurs brillantes volées. Mais pour notre mère comme pour nous la fête était le bonheur de nous revoir. Il est onze heures et demi de l'avant midi. Voici les chères voyageuses. Nous les attendions au seuil du cloître, revêtues de nos manteaux. L'harmonium salue leur arrivée par un air joyeux ;

nous nous inclinons sous la main de notre mère qui nous bénit, et nous nous rendons immédiatement au chœur pour remercier Dieu. Nous chantâmes le *Laudate* et le *Benedictus*. De là nous allons à la salle de communauté où nous chantons des couplets de circonstance. Tous les cœurs étaient à l'allégresse. Le chant est suivi d'une adresse ; puis, notre mère prend la parole. Elle nous raconte son voyage et s'étend particulièrement sur son séjour au monastère d'Angers. ——Le lendemain, récréation nouvelle et suite de l'intéressant récit commencé la veille. C'étaient comme les secondes vêpres de cette douce fête de famille. Le tout se termina par la distribution des images et autres objets de piété que nous envoyaient nos sœurs de France.

Voici sur notre maison mère quelques détails que nos chères voyageuses nous ont données. Le monastère est situé sur les bords de la Maine, tout près d'Angers, dans une solitude charmante. C'est un édifice en brique grise très ancien, d'un aspect imposant et sévère Le corps principal mesure près de deux cents pieds sur soixante-sept. Il compte trois étages très elevés. Le toit est en tuile. L'ensemble forme un carré, au centre duquel est un vaste et magnifique jardin. On y voit les plus beaux arbres, des marronniers, des acacias, des magnoliers, deux rangées de sapins bien touffus et artistement taillés et dont les branches qui se rejoignent forment une voûte gracieuse. Aux pieds des autres arbres s'étendent des plattes bandes émaillées des plus belles fleurs.

Une jolie chapelle ouverte aux fidèles se joint au corps de l'édifice. On y trouve des peintures remar-

quables.———Toute la propriété est longue d'une lieue environ. On la cultive avec soin. A l'intérieur le cloître respire la plus grande pauvreté. Les planchers sont en brique, à l'exception de ceux du chœur, de la salle de communauté et du réfectoire. Il n'y a partout que les meubles absolument nécessaires : un lit, une chaise, une petite table, une modeste natte, une image, un crucifix, un petit cercueil, une tête de mort ou quelques pieuses sentences, voilà tout le mobilier et tous les ornements des cellules. En plusieurs endroits on a érigé des oratoires et des autels. Tout ce que nous voyons dans les salles, dans les corridors porte à la piété et à l'amour de Dieu. De belles peintures à l'huile, œuvre d'une des religieuses, ornent la salle de communauté. On admire surtout celle qui représente le Bon Pasteur cherchant sa brebis égarée, au milieu des ronces et des épines. Outre ces toiles, il y a les portraits du vénérable Père Eudes, fondateur de notre Institut, de madame d'Andigné, première bienfaitrice de la maison d'Angers, et de Pie IX. Mentionnons aussi un bel herbier haut de six pieds, et dont chaque feuille est obligée de porter un bercail du Bon-Pasteur avec son troupeau. Angers est en tête et son nom est écrit en lettres d'or. Sous les cloîtres, près de la chambre de réception de notre très honorée Mère Générale, vous apercevez une magnifique statue de la sainte Vierge avec cette inscription : " Elle a été établie Supérieure Générale de cette Congrégation. " Saint Joseph est de l'autre côté. Il nous regarde et semble nous dire : " On m'a constitué gardien et protecteur. " Plus loin voici Notre-Dame de la Salette, puis sainte Euphra-

sie, patronne de notre chère et regrettée Fondatrice, sainte Germaine et sainte Radegonde ; plus loin un beau groupe de la sainte Famille de grandeur naturelle. Nos sœurs tiennent à orner ces diverses statues des plus belles fleurs de leur jardin. Dans la maison des sentences pieuses rappellent aux religieuses leurs devoirs et leur prêchent la sainteté. Sur la porte de l'infirmerie nous lisons : " Porte du ciel. Patience, tout est court, excepté ce qui est éternel. " Ailleurs nous voyons les paroles de notre vénérée Mère fondatrice : " J'aime nos chères pénitentes, je les aime toujours, elles me suivent partout.——Angers est le berceau de votre enfance religieuse, son souvenir doit être ineffaçable dans vos cœurs.——Aimez les pénitentes, mes chères filles, aimez surtout les plus abandonnées."

Au troisième étage se trouve la chambre de notre regrettée mère Marie de Sainte-Euphrasie. Rien n'y a été changé. Elle a deux fenêtres et peut mesurer vingt pieds carrés. A gauche, en entrant, sont le lit et le très modeste lave-main. Au milieu est la petite table à ouvrage, une pauvre chaise est encore près de la table. Le bureau est construit dans le mur et va d'un bout de la chambre à l'autre. Il a autant de tiroirs que la congrégation compte de monastères. Chaque monastère à son nom écrit sur l'un deux.——Notre vénérée fondatrice était assise près de son bureau lorsqu'elle rendit le dernier soupir. Il parait que sa tête s'inclina alors vers le casier destiné à la mission de Montréal. Dans sa bibliothèque on conserve son bréviaire, quelques objets de piété, l'habit religieux dont elle était revêtue à sa mort, habit pau-

vre et raccommodé en maint endroit, ses souliers de cuir, les sabots qu'elle mettait pour aller travailler au jardin, son couvert de table, la petite cuillère d'argent dans laquelle elle prenait ses remèdes et jusqu'au soufflet avec lequel elle attisait son feu. Au-dessus de son prie-Dieu est une image de Jésus crucifié et un groupe de la sainte Famille, objet de sa confiance toute particulière ; c'est là qu'elle allait déposer ses peines et puiser les grâces dont elle sentait le besoin pour elle-même, ou pour les âmes confiées à sa sollicitude.

Dans le jardin est la petite chapelle de l'Immaculée Conception. C'est là que repose notre bien aimée mère. Sur son tombeau l'on a gravé ces paroles : " Elle a bâti un temple au Seigneur, et elle s'est plu à rendre belle la maison du bon Dieu : "——" Je serre la volonté de Dieu sur mon cœur " et sur la croix de marbre qui le surmonte *Pauvreté*, *Chasteté*, *Obéissance*.——L'autel se trouve au centre. De l'autre côté et comme pendant du tombeau de notre mère, l'on a érigé un magnifique monument de marbre blanc où les noms de tous nos monastères sont gravés en lettres d'or. Une lampe brûle continuellement devant l'autel. On remarque dans la chapelle une statue de Sainte-Euphasie, haute de six pieds et une autre de sainte-Geneviève de même hauteur, un beau bénitier, deux prie-Dieu et l'histoire de la vénérée défunte.———Il serait difficile d'énumérer tous les souvenirs de gratitude et de tendresse que les diverses maisons du Bon-Pasteur ont deposé sur cette tombe si chère. On peut dire qu'il y en a de toutes les parties du monde.——Notre très honorée mère pro-

vinciale, Marie de St-Alphonse de Rodriguez, y laissa un joli médaillon orné de trois pensées au nom de nos trois monastères de la rue Sherbrooke, de la rue Fullum et de Saint-Hubert.

Le jardin possède encore plusieurs jolis monuments : le calvaire auquel sont attachées de nombreuses indulgences et l'oratoire de Notre-Dame de la Salette, oratoire d'environ six pieds carrés. La voûte parsemée d'étoiles d'or est soutenue par six colonnes ; la statue a six pieds de haut ; devant elle sont Mélanie et Maximin. C'est un lieu de grande dévotion ; on y porte des fleurs en toute saison ; on y entretient des lumières; souvent l'on s'y réunit le samedi pour chanter l'*Inviolata*.——Le jardin a de belles vignes, des fraisiers, des pommiers, des poiriers etc, et produit d'excellents légumes.

A quelques arpents de la maison mère se trouve l'asile des madeleines. Celles-ci sont au nombre de quatre-vingt-treize et se font remarquer par leur grande ferveur. Elles ont, elles aussi, un vaste jardin, au centre duquel est une magnifique statue de N.-D. de Lourdes et une autre de leur sainte patronne. Ce monument est entouré d'une palissade de fer. de chaque côté on admire de superbes orangers chargés de leurs fruits d'or.

Les plus rapprochées du cloître après les madeleines, sont les pénitentes au nombre de cent quatre-vingt-deux et presque toutes françaises. Leur maison mesure deux cents pieds sur cinquante. Leur jardin avec ses beaux arbres a l'aspect d'un riant bocage. C'est un charmant endroit de récréation et de repos.———A une dizaine d'arpents du monastère

général est situé l'asile St-Michel, où demeurent les enfants de la préservation. On en compte deux cent huit de nationalités diverses. — Enfin, l'asile St-Nicolas, habité par deux cent quarante-six détenues est bâti hors de l'enclos de la maison mère, de l'autre côté de la rue ; mais on y arrive par un tunnel, dont l'entrée est dans le jardin de la communauté. Cette route souterraine est l'ouvrage de nos sœurs et de notre vénérée fondatrice elle-même qui exécutèrent avec un courage admirable ces rudes travaux. Notre Mère donnait l'exemple, amassant des pierres, roulant la brouette, sans égard à sa dignité, sans s'occuper de la fatigue. L'asile St-Nicolas est un ancien couvent de Bénédictins. Les appartements en sont vastes ; il est entouré d'un grand terrain fertile en légumes et en fruits. Bon nombre de détenues cultivent la terre ; les autres sont employées à la couture. Elles sont sous les soins et la surveillance de trente religieuses. De la maison au monastère il y a un quart d'heure de marche ; cependant la plupart des chères sœurs de cette mission y viennent tous les jours, pour assister à l'obéissance du midi.

Au mois de mai 1874, la communauté d'Angers comptait plus de cent trente religieuses, cent deux novices et trente-trois postulantes. Avec les sept cent vingt-neuf personnes dont elle était chargée, elle composait une famille de mille membres que desservaient trois chapelains.

Quatre-vingt-dix-huit supérieures étrangères étaient présentes pour les élections générales qui commencèrent le 23 mai, veille de la Pentecôte. A huit heures et demie du matin, arriva Monseigneur

Freppel, évêque d'Angers, qui venait présider la séance, Toutes les sœurs du chapitre général se rendirent au chœur. Notre très honorée mère Marie de Saint-Pierre Coudenhove fut réélue. Monseigneur en la proclamant félicita le chapitre d'avoir confié de nouveau le gourvernement de la Congrégation à une Supérieure si sage et si prudente. On élut ensuite les assistantes générales et la provinciale de France, notre bien chère mère Marie de Saint-Gabriel, et les autres mères provinciales et prieures. A l'exception d'une seule, toute les dignitaires actuelles furent continuées dans leur charge.

La maison-mère d'Angers est notre chère *Sion*. On ne saurait y aller sans admirer la ferveur, l'esprit de charité, de dévouement qui y règne. C'est vraiment la maison du bon Dieu et quand on a eu le bonheur de vivre dans l'intimité de ces vénérées mères et de ces sœurs si pieuses et si bonnes, on se sent fier de pouvoir se dire de leur famille.

Quelques semaines après son retour d'Angers, notre mère reçut le portrait de notre très honorée Mère Générale. Cet envoi nous fit à toutes le plus grand plaisir. Plus tard nous arrivaient encore une autre photographie de notre Mère Générale de dimension plus considérable, un groupe de toutes les mères du chapitre général et un autre groupe d'une partie des sœurs de la communauté d'Angers.——Mgr Freppel avait lui-même autorisé nos sœurs à poser ; nous lui fûmes très reconnaissantes de cette permission qui nous fit faire la connaissance de notre bien aimée famille d'outre mer.

Durant le cours de 1874, il y eut plus de maladie

qu'à l'ordinaire parmi nous. A l'automne, la petite vérole fit son apparition. Une de nos sœurs, quelques pénitentes et des enfants en furent atteintes. Il y eut sept victimes, deux pénitentes, deux préservées et trois enfants de notre école d'Industrie. Elles moururent à l'hôpital où nous avions dû les envoyer à cause de la contagion. L'épidémie empêcha les personnes du dehors, pour qui nous travaillions, de recevoir leurs ouvrages pendant ce temps. Nous fûmes ainsi privées, un mois durant, du salaire de notre travail. Mais la bonne Providence mit fin à ces épreuves plus tôt que nous l'espérions. M. G. O. Beaudry, notre médecin, réussit à placer les enfants malades à l'Hôpital. A partir de ce moment aucun cas ne se déclara dans la maison. Ce bon et charitable docteur nous a rendu de grands services durant ces semaines d'épreuve et déploya pour les malades un zèle admirable.

Cette même année 1874, Monsieur l'abbé Alexis Josse Martineau un de nos bienfaiteurs devint notre chapelain.

TRENTE-DEUXIEME ANNEE

—1875.—

Le bon saint Joseph, qui semble avoir pour mission spéciale de secourir les communautés dans leurs besoins temporels, nous a souvent donné à nous-mêmes des témoignages de sa haute protection sous ce rapport. Nos annales en font foi. Aussi, nous sommes-nous habituées à voir l'intervention de sa main paternelle dans toutes les bonnes aubaines qui nous arrivent aux jours de ses fêtes. Le 31 mars de cette année, on nous apprit qu'une somme de cinq cents piastres nous était léguée par une pieuse dame qui venait de mourir. Nous nous écriâmes aussitôt : " C'est le bouquet du mois de saint-Joseph ; " et nous nous empressâmes de remercier notre céleste protecteur. La donatrice en question était madame Hubert Paré, dont le nom était depuis longtemps inscrit parmi les amis du monastère. Déjà, elle et son digne époux, nous avaient gratifiées de généreuses aumônes.

Il serait impossible de dire toutes les sympathies dont le Bon-Pasteur a été l'objet depuis sa fondation à Montréal. La liste des personnes charitables qui lui sont venues en aide serait longue. Que le Dieu dont nous sommes les humbles servantes récompense lui-même chacun de ces pieux donateurs.

Le mois de Marie fut signalé par une faveur nouvelle : celle d'avoir un salut solennel du Très-Saint Sacrement tous les soirs de ce beau mois.———

Le 24 mai, fête de Notre-Dame Auxiliatrice grande joie au monastère ! Nous recevions la visite de cinq Carmélites. C'était la première fois que les Filles de Sainte-Thérèse paraissaient au Canada. Sur l'invitation de Mgr Bourget, elles venaient de Reims fonder un Carmel à Montréal. Elles demeuraient à l'Hôtel-Dieu en attendant que leur monastère provisoire fut prêt. Durant cette intervalle, elles visitaient les communautés religieuses de cette ville selon l'intention de Monseigneur, qui voulait leur procurer ainsi l'occasion de former avec nous une union de charité et nous donner à nous-mêmes un sujet d'édification. Avec quel bonheur nous accueillîmes ces envoyées du ciel, qui, sur notre terre, tout près de nous, allaient être les anges de la pénitence et de la prière. N'étaient-ce pas des Sœurs sur le puissant secours desquelles nous allions pouvoir compter pour le succès de cette œuvre si grande et si difficile : la conversion des femmes pécheresses. N'a-t-on pas dit de sainte-Thérèse que de son cloître, elle avait gagné des âmes à Dieu à l'égal des plus illustres missionnaires ? Nous possédions ses enfants au milieu de nous : c'étaient : la Mère Séraphine du divin Cœur de Jésus,

prieure, âgée de 60 ans dont 40 de profession religieuse ; la mère Marie de St-Jean-Baptiste, sous-prieure ; Marie-Angèle de l'Eucharistie ; Marie Béatrix de l'Immaculée Conception, Marie-Aimée du St-Sacrement, et leur sœur tourière, Marie-Espérance de St-Rémi.———Monsieur le chanoine P. C. Dufresne les accompagnait. Etant arrivées à l'heure du salut du Très Saint-Sacrement, elles y assistèrent avant de faire leur visite à la communauté. M. le chanoine donna la bénédiction et quelques instants après les conduisit dans la salle où nous étions réunies pour les recevoir. Il dit en nous les présentant qu'elles venaient établir une religieuse union de cœur et de prières avec nous. Puis s'adressant à ces pieuses mères il leur fit un fidèle exposé des œuvres de notre Institut. Pendant qu'il parlait, elles paraissaient tout absorbées en Dieu et nous ne pouvions nous lasser de les contempler ; leur vue seule nous édifiait. La mère Séraphine répondit en peu de mots et avec la plus touchante modestie. L'œuvre du Bon-Pasteur lui parut très méritoire, mais difficile, et elle promit qu'elle et ses sœurs nous aideraient de leurs prières. Elle nous demanda en terminant de penser souvent au Carmel aux pieds du bon Maître. Nous eûmes après cela la consolation d'embrasser nos chères visiteuses et d'échanger quelques mots avec elles. Leur costume par sa rudesse et son poids à lui seul est une bonne pénitence. Quelques-unes de nos sœurs s'étant permis de les plaindre, vu la grande chaleur qu'il faisait ce jour là, l'une d'elle répondit en riant : " C'est pour Notre-Seigneur, nous n'y pensons point. " Leur robe est de bure, de couleur brune, leur man-

teau de gros drap blanc, attaché par un petit billochet de bois en guise d'agraffe. Leur voile est de toile noire et leur guimpe de toile blanche; elles portent une ceinture de cuir à laquelle est suspendu un rosaire de bois noir, orné d'une médaille de cuivre et d'une tête de mort. Tout chez elles indique le plus entier détachement et le plus grand mépris de toutes les vanités de la terre.

Après leur visite à la communauté, elles allèrent dans chacune de nos classes, et consentirent ensuite à prendre le souper au monastère. Les bonnes Mères se mirent à table. Nous leur servîmes de la soupe et une omelette grasse, malheureusement c'étaient des plats que leur règle ne leur permettait pas de manger. Elles ne prirent que des œufs à la coque, du pain et du beurre. Nous dirons tout. Nous leur offrîmes des confitures.....Quel luxe ! Les Carmélites n'osaient en accepter. " Mes enfants, dit la prieure, vous pouvez en prendre, si vous voulez. " Elle-même donna l'exemple et toutes les autres l'imitèrent. Leur règle leur interdit le thé et le café, et ne leur permet d'autre boisson que le vin et l'eau. Avant de boire elle font sur leur vin un signe de croix. Nous étudions chacun de leurs actes : Quelle belle simplicité et en même temps quelle gaieté charmante ! Le temps passait vite.——Comme elles achevaient de souper, la voiture qui devait venir les chercher arriva à notre grand regret, car nous aurions vivement désiré jouir plus longtemps de leur édifiante compagnie. En les embrassant nous étions émues, comme s'il se fût agi du départ de nos propres sœurs. Il faut si peu de temps pour s'attacher à de nobles et sain-

tes âmes ! Elles n'allaient pas bien loin de nous ; cependant il fallait leur dire un éternel adieu. Notre très honorée mère les accompagna avec quelques-unes de nos sœurs jusqu'à la porte de clôture. Là, s'agenouillant elle demanda la bénédiction de la vénérable mère Séraphine. Celle-ci se rendit à son désir ; puis aussitôt s'agenouillant elle-même, elle pria notre mère de la bénir à son tour ainsi que ses compagnes. Notre mère voulut s'en défendre, mais enfin il fallut céder. L'émotion gagnait tous les cœurs. Cette scène touchante termina une visite qui nous laissait les plus doux souvenirs. Adieu, épouses privilégiées de Jésus ! allez vous reposer loin des agitations humaines, loin du bruit du monde. Allez à la montagne de la myrrhe et à la colline de l'encens !..... Et lorsque le Bien Aimé vous introduira dans ses celliers, puisez pour nous en même temps que pour vous, les eaux vivifiantes de sa grâce et obtenez-en aussi pour les chères âmes qui nous sont confiées.....

Le 2 juin, agréable surprise. Une religieuse de la Providence, de retour du Chili, venait nous donner des nouvelles de nos sœurs de Lima chez qui elle s'était arrêtée quelques jours pendant son voyage. Elle nous apprit qu'elles allaient toutes bien, qu'elles avaient quarante-quatre pénitentes et quarante-huit pensionnaires, mais qu'elles n'auraient pas moins de mille personnes si leur monastère était assez vaste pour les recevoir. Les chères missionnaires avaient profité de cette occasion pour nous envoyer une boîte de petits souvenirs, images et autres objets de piété. Il y en avait pour tout le monde ; pas une n'avait été oubliée. Au milieu de ces gracieux présents,

elles avaient glissé une somme de cent piastres.

Le 16 juin, un mercredi, nous avons célébré en union avec l'univers catholique, une fête d'une solennité tout exceptionnelle : l'anniversaire du deuxième centenaire des révélations du Sacré-Cœur de Jésus à la bienheureuse Marguerite-Marie. Conformément à la volonté du souverain Pontife, l'Eglise entière se consacrait en ce jour au divin Cœur. Un acte de consécration rédigé exprès pour cette circonstance avait été approuvé par la Congrégation des Rites, et envoyé de Rome dans les diverses parties du monde chrétien. Tous les fidèles par conséquent depuis leur auguste Chef jusqu'au plus humble d'entre eux prononçaient simultanément aux pieds des saints autels la même prière pour se vouer au Cœur de Jésus et lui faire amende honorable.——A cette occasion nous avions fait au sanctuaire la parure des fêtes de première classe. Toutes les religieuses et nos enfants approchèrent de la table sainte. Pendant la communion nos chères madeleines chantèrent de magnifiques cantiques. Nous eûmes la grand'messe, à l'issue de laquelle le célébrant récita l'acte de consécration au nom de toute la communauté. L'office fut suivi du sermon prêché par le révérend Père Point, Jésuite. Le Père prit pour texte les paroles mêmes de Notre-Seigneur à sa bien aimée servante, Marguerite-Marie. " Voici ce Cœur qui a tant aimé les hommes et qui ne reçoit de la plupart qu'oubli, froideur et ingratitude ! ".....Dans une première partie il nous entretint des bienfaits du Cœur de Jésus, et dans la seconde, des offenses et des ingratitudes dont l'abreuvent les méchants : deux tableaux bien pro-

pres à nous impressionner vivement. En terminant il nous excita à réparer ces outrages sans nombre par notre piété et à redoubler de zèle pour faire aimer le divin Cœur par les âmes commises à nos soins.———Le soir eut lieu le salut solennel du Très Saint Sacrement pendant lequel nous réitérâmes notre acte de consécration.

Le 6 août, encore une agréable surprise de la part de nos chères missionnaires de l'Amérique du sud. Cette fois c'étaient celles de Quito, qui nous envoyaient de leurs nouvelles. Elles avaient profité pour cela, de l'obligeance du Sênor Don Jose S. Guarderas, leur voisin à Quito, qui partant pour un voyage aux Etats-Unis et au Canada, s'était fait un plaisir de se charger de leurs commissions pour nous. Ce monsieur se montra fort aimable. Il parlait à peine français mais se recommandait par ses manières distinguées et son air si bon, si bienveillant. Nous pûmes tout de même nous comprendre. Lui aussi était porteur d'une boîte de souvenirs. L'entrée du cloître lui fut permise et la communauté s'assembla pour recevoir sa visite. On lui fit ensuite visiter les classes. Il se montra enchanté de l'accueil qui lui fut fait et nous laissa en partant une généreuse aumône.

Durant l'été de 1875 une crise financière éclata dans le pays et se fit particulièrement sentir à Montréal. Le commerce fut arrêté et les magasins cessèrent de fournir de l'ouvrage. Notre établissement se trouva ainsi dépourvu du travail qui faisait sa principale ressource. Nos œuvres en souffrirent. A l'automne nous étions réduites à la dernière détresse. Impossible de vivre et de faire vivre nos pauvres pénitentes

à moins de secours extraordinaires. Notre très honorée mère provinciale fit part de notre embarras à Monseigneur et le pria de nous permettre de recourir à un moyen pénible il est vrai, mais certainement le plus efficace : la quête à domicile. Il nous semblait que nous ne pouvions faire appel à la charité des familles chrétiennes sans être exaucées. Monseigneur ne voulut pas se prononcer sur le champ. Après avoir bien pesé la chose devant Dieu il approuva notre demande. Mais non content de nous accorder sa permission, il prit en main notre cause et afin d'en assurer le succès écrivit en notre faveur une magnifique lettre circulaire à tous les fidèles de son diocèse. Ce précieux document nous arriva le 4 octobre. Notre très honorée mère s'empressa d'en faire faire ce jour là même la lecture à toute la communauté réunie. Il fit verser d'abondantes larmes. Ce n'était pas seulement un éloquent plaidoyer en faveur de nos œuvres ; c'était pour nous-mêmes une leçon sublime des vertus que nous devons pratiquer. Le cœur de notre saint évêque se retrouvait dans ces pages émues que nous nous faisons un devoir de reproduire ici.

Lettre pastorale de Mgr l'évêque de Montréal recommandant la communauté du Bon-Pasteur à la charité de ses diocésains.

IGNACE BOURGET, par la grâce de Dieu
et du Siége apostolique, Evêque de Montréal, etc.

Au curé et aux fidèles de la Paroisse de....
.....salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

Par suite des temps mauvais que nous traversons tous péniblement, Nous sommes, N. T. C. F., dans la nécessité de porter à votre connaissance la triste nouvelle que la communauté du Bon-Pasteur se trouve dans une misère, au point que les choses nécessaires à la vie lui manquent, à l'heure qu'il est.

Jusqu'à ces derniers temps, cette intéressante communauté, moyennant les ressources que lui a ménagées la divine Providence, par les dons généreux des particuliers charitables, qui l'ont aidée à se bâtir et à s'entretenir convenablement, et par l'industrie des religieuses et le travail des pénitentes, a pu journellement pourvoir à ses besoins, sans qu'il ait été nécessaire de recourir à la charité publique, comme il Nous a fallu le faire pour les nouvelles Institutions que Nous avons dû établir, dans cette ville et ce diocèse.

En vous faisant divers appels, Nous avons consulté, non-seulement les besoins de ces nouvelles communautés, mais encore vos plus chers intérêts. Car, évidemment il y va du plus grand bien de vous tous qu'il y ait dans nos villes et dans nos campagnes, des établissements pour donner une bonne éducation aux enfants ; pour soigner les pauvres et les malades ; pour prendre soin des vieillards infirmes et des orphelins abandonnés ; pour réformer les jeunes délinquantes ; pour servir de refuge aux personnes égarées du chemin de la vertu ; pour protéger d'innocents enfants exposés d'être sacrifiés à des passions brutales, avant même de voir le jour, ou du moins aussitôt après leur naissance, et pour procurer à ces tendres enfants, avec le saint baptême, la vie éternelle. Car vous le

comprenez tous, N. T. C. F., si le péché, en entrant dans le monde, a semé sur le chemin de la vie toutes sortes de maux, le Réparateur du genre humain, en descendant sur cette terre coupable a apporté du ciel sa divine charité, qui a mis à côté de chacun de ces maux déplorables une œuvre bienfaisante, pour en être le remède spécifique.———Ce coup d'œil rapide, que nous venons de jeter sur les Institutions, fondées ici par le dévouement des âmes généreuses qui en ont fait leur grande affaire, et par les sacrifices sympathiques de la charité particulière et publique, qui leur est venue en aide dans leurs pressants besoins, prouve en effet que nous sommes tous spécialement intéressés au succès de ces œuvres. Car il est évident qu'elles empêchent de grands crimes et les lamentables calamités qui en sont le châtiment ; et qu'elles font pratiquer des vertus héroïques, qui attirent d'abondantes bénédictions sur tous les lieux où elle règnent. Vous serez donc bénis et heureux vous tous, N. T. C. F. qui y prenez une si large part !

Il Nous faut maintenant vous exposer N. T. C. F., les motifs puissants que la communauté du Bon-Pasteur, dont nous plaidons aujourd'hui la cause auprès de vous, a à vos charitables sympathies, et les avantages spirituels et temporels que vous pouvez retirer pour vous et vos familles, en lui portant un secours prompt et efficace. Voici donc à ce sujet ce que Nous avons à vous dire en toute confiance et simplicité.

La communauté du Bon-Pasteur, établie aussi sous le titre et la protection de Notre-Dame de Charité, se compose aujourd'hui de soixante-seize religieuses professes, de seize novices, de trois postulantes et de

quatre sœurs tourières, formant en tout un personnel de quatre-vingt-dix-neuf personnes.

Cette communauté fait profession d'imiter Notre-Seigneur qui, pendant sa vie mortelle, courait avec une charité toute divine, après la brebis égarée de la maison d'Israël. en déclarant hautement qu'il est venu sur la terre, non pour les justes mais pour les pécheurs.——Il se trouve maintenant au monastère du Bon-Pasteur, trente-quatre madeleines, soixante-dix pénitentes, quarante-six filles réformées et cinquante-cinq jeunes filles que l'on forme aux travaux manuels, pour leur apprendre à gagner leur vie honnêtement. Dans une autre maison séparée mais dépendante du monastère, l'on compte trente-six filles, qui, au sortir de la prison à laquelle elles avaient été condamnées pour leur mauvaise conduite, se sont refugiées dans cet asile, pour ne pas rentrer dans le monde qui leur offre trop de dangers.

Voilà donc trois cent quarante personnes que la divine Providence a réunies ensemble, pour former comme une même famille, qui vit sous le même toit, fait les mêmes exercices de piété, se livre aux mêmes travaux, mange le même pain et attend du Père commun, qui est au ciel, l'assistance quotidienne, nécessaire à l'homme, dans ce lieu de pélérinage, sur cette terre d'exil.

1° Il s'agit de porter secours à quatre-vingt-dix-neuf personnes consacrées à Dieu.

Comme vous le voyez par le tableau de l'Œuvre du Bon-Pasteur, qui vient de se dérouler sous vos yeux, il s'agit d'abord de porter secours à quatre-vingt-dix-neuf personnes, consacrées à Dieu et vouées

à l'exercice d'une œuvre de charité très sublime, savoir, le salut des âmes par la conversion des infortunées pécheresses, qui ont eu le malheur de s'éloigner du bercail du Bon-Pasteur, en se livrant aux excès du crime le plus honteux et le plus dégradant. O divine religion, que vous êtes admirable, en confiant une telle mission à des vierges pures et chastes comme des anges !

Afin de pouvoir purifier plus efficacement les pauvres pécheresses, qui viennent se jeter dans leurs bras, les religieuses du Bon-Pasteur se séparent du monde et vivent dans le cloître, pour tenir continuellement leurs mains suppliantes vers le ciel, afin d'intercéder jour et nuit pour les âmes qui, hélas ! se perdent en si grand nombre dans le monde. Elles se livrent à toutes les saintes rigueurs de la pénitence et châtient rudement leur corps, afin de se faire victime de propitiation, pour les pauvres pécheurs et les infortunées pécheresses. Retirées dans leur cloître, comme les colombes gémissantes dans les lieux solitaires, elles font entendre au ciel de profonds soupirs, à la vue des ravages affreux que fait l'impiété dans toutes les classes de la société.——Il vous est facile de conclure de tout cela, M. T. C. F. , combien doit être agréable à Dieu la vie pure et sainte que mènent dans leur monastère, ces anges de la terre, et combien sont méritoires pour elles et pour tous ceux qui, par leurs aumônes, les aident à persévérer dans ces célestes fonctions, les sacrifices qu'elles offrent jour et nuit à la divine majesté. Ah ! si l'aumône faite au premier pauvre venu, serait-il le plus grand des pécheurs, est toujours très agréable aux yeux de Dieu,

qui est si bon qu'il promet de récompenser un verre d'eau froide donné pour l'amour de Jésus-Christ, que ne devez-vous pas espérer de ce Dieu si bon pour les secours qu'il vous sera possible de porter à une communauté si nombreuse et si fervente, pour l'aider à faire une œuvre si belle et si noble, la conversion des pauvres pécheurs ?

Oh ! quelle puissante protection ne devez-vous pas en attendre pour vous, pour vos enfants et pour toutes les personnes qui vous intéressent le plus ? Vous vous en convaincrez en pensant que tous les jours vous participez aux prières, sacrifices et bonnes œuvres qui se font dans cette fervente communauté. Car l'on ne manque pas d'y prier continuellement pour les bienfaiteurs et les bienfaitrices.——En outre il y a une communion générale pour toutes les personnes qui prendront part à cette collecte, en offrant en aumône à cette communauté pauvre ce qu'elles peuvent donner, selon leurs moyens. Ce jour-là, la messe sera entendue, à cette intention, par toute la communauté, ainsi que le salut et la bénédiction du St-Sacrement. Ces suffrages seront, sans nul doute, estimés à leur juste valeur par chacun de vous, parce que vous savez tous que la prière du juste vaut beaucoup, et à plus forte raison, sera-t-elle plus efficace si beaucoup de justes sont réunis pour prier ?

2° Il s'agit de porter secours à trente-quatre Madeleines.

Il convient de vous dire, avant tout, que ces Madeleines sont des filles infortunées qui ont eu le malheur de s'oublier par faiblesse ou par violence de la passion, dans de bien déplorables égarements. Mais

pénétrées d'une juste douleur à la vue des outrages qu'elles ont faits à la divine bonté, elles repassent toute leur vie, dans l'amertume de leur âme, et répandent des torrents de larmes, pour se purifier de toutes les souillures du péché. Elles châtient rudement leur corps pour le réduire en servitude, afin de ne plus s'exposer aux révoltes de la chair qui pourraient tôt ou tard les précipiter dans les feux de l'enfer.

Ayant tout à craindre de leur faiblesse et de leurs mauvais penchants, elles ont généreusement renoncé au monde et à tous ses plaisirs trompeurs, et se sont volontairement cachées dans cette solitude, où elles se trouvent heureuses de manger le pain des larmes et de repasser toutes leurs années dans l'amertume de leur âme. Elles poussent jour et nuit de profonds gémissements, pour déplorer le malheur qu'elles ont eu de perdre l'innocence de leur baptême. " Tristes années, s'écrient-elles sans cesse, que celles que nous avons passées dans l'éloignement de Dieu qui fait aujourd'hui toutes nos délices, et dans l'oubli de notre salut qui fait maintenant toute notre occupation ! " Elles sont uniquement occupées du soin de réparer les scandales qu'elles ont donnés et qui sont peut-être la cause que beaucoup d'âmes ont été condamnées aux flammes éternelles. Afin de fixer leur inconstance, elle sse sont engagées par un vœu à pratiquer les vertus héroïques de pauvreté, chasteté et obéissance, au prix des plus pénibles sacrifices. Pour les encourager à marcher constamment dans cette voie semée de ronces et d'épines, l'Eglise en les admettant à la vie religieuse, leur a donné pour patronne et pour modèle sainte Madeleine qui, après avoir été une

grande pécheresse, est devenue par la divine miséricorde, une célèbre pénitente et une parfaite amante de Jésus ; et voilà pourquoi on les appelle *Madeleines*.

Elle vit donc encore dans l'Eglise, cette grande sainte qui, après avoir été délivrée par le Sauveur de sept démons, c'est-à-dire de tous les vices, a mérité, par ses austères et longues pénitences, d'arriver au comble de la perfection et d'être honorée par le bon Maître des dons les plus excellents, et des communications les plus admirables avec le ciel. Il suffit pour en être convaincu, de lire le saint Evangile, qui nous représente partout Madeleine à la tête des saintes femmes qui suivaient le Sauveur, pour écouter ses divines leçons et pourvoir à tous ses besoins. Ah ! quel ravissant spectacle nous offre sainte Madeleine, quand elle se prosterne aux pieds de Jésus, pour les arroser de ses larmes et les essuyer avec amour ; lorsqu'elle reçut de la bouche du bon Maître l'absolution de tous ses péchés, par ces consolantes paroles : " beaucoup de péchés lui ont été pardonnés parce qu'elle a beaucoup aimé " ; lorsqu'il lui fut permis, par une faveur insigne, de répandre sur les pieds et sur la tête de cet incomparable Maître un parfum délicieux.——Oh ! comme à ce spectacle, on se trouve vivement pénétré de la bonté de Dieu pour les plus grands pécheurs ! Comme on comprend bien mieux cette consolante vérité, que Notre-Seigneur est venu dans le monde non pour les justes qui n'ont pas besoin de pénitence, mais pour les pécheurs !

Eh bien, N. T. C. F. , il est question aujourd'hui, en portant secours au monastère du Bon-Pasteur, de lui assurer les moyens de conserver ses madeleines,

et d'empêcher que ces vraies pénitentes ne soient forcées de se disperser dans le monde, au risque de le scandaliser de nouveau, en retournant à leurs anciens désordres et de s'y perdre, hélas! peut-être pour toujours.——C'est ce que redoutent par-dessus tout ces filles vraiment pénitentes et qui maintenant ne craignent rien tant que le péché. Car ayant entendu dire que la communauté ne pouvait plus les garder, parce qu'elle n'avait plus les moyens de les nourrir, ce ne fut plus parmi elles que soupirs et sanglots. Oh! N. T. C. F., comme vous auriez été touchés d'entendre leurs gémissements, dans cette fâcheuse circonstance ! Comme vous vous seriez empressés d'essuyer leurs larmes en allant à leur secours. C'est précisément ce que vous allez faire, après que vous aurez entendu la lecture de cette lettre, qui vous fait part de leur juste douleur.

Or remarquez bien, N. T. C. F., qu'il y va de votre bien en faisant ce grand acte de charité. Car si, comme l'assure l'apôtre saint Jacques, l'on sauve son âme, en convertissant un seul pécheur, que penser de ceux qui, par leurs aumônes au monastère du Bon-Pasteur, vont assurer la persévérance dans le bien, de ces trente-quatre sœurs madeleines et fournir à beaucoup d'autres pénitentes le moyen de se consacrer au même genre de vie.

3° Il s'agit enfin de porter secours à deux cent sept autres personnes, refugiées au Bon-Pasteur, comme dans un port sûr et tranquille dans lequel elles n'ont plus à redouter les furieuses tempêtes qui s'agitent sur la mer orageuse de ce monde et qui sont la cause de tant de tristes naufrages. Car, N. T. C. F., qu'il est

dangereux ce monde corrompu et séducteur ; et que d'âmes, après y avoir donné le spectacle des plus solides vertus, s'y sont malheureusement perdues !

En faisant ainsi appel à votre charité, pour vous prier de venir, par vos aumônes, en aide au Bon-Pasteur, Nous croyons consulter vos intérêts aussi bien que ceux de cette bonne communauté. Car, comme Nous l'avons déjà dit, il s'y trouve quatre-vingt-dix-neuf personnes consacrées à Dieu qui y mènent la vie des Anges, tout en y menant une vie de sacrifices ; trente-quatre sœurs Madeleines qui y font, comme leur sainte patronne, une pénitence exemplaire ; soixante-dix pénitentes, qui y réparent, par leurs larmes, les misères et les faiblesses de leur vie passée ; quarante-six autres personnes du sexe, qui travaillent tout de bon à se corriger de leurs mauvaises habitudes, dans ce séjour d'innocence et de bonheur ; cinquante-cinq jeunes personnes, exposées à se pervertir dans le monde, qui y apprennent, sous la direction de bonnes religieuses, à gagner honnêtement leur vie dans le monde, quand elles y seront rentrées ; enfin trente-six filles ou femmes que la police a dû condamner pour un temps à la prison et qui, au sortir de ce lieu de réclusion, font usage de leur liberté, non pour retourner dans les infâmes maisons du vice et du libertinage, mais dans l'hospice que leur a ouvert la religion qui, animée de l'esprit de son divin fondateur, ne cherche que le salut des plus grandes pécheresses. C'est ce qu'elle prouve d'une manière éclatante, en faisant tant de précieux établissements, pour les retirer des désordres de la vie du monde et les cacher dans ces délicieuses solitudes où l'on éprou-

ve, par la puissance de la grâce, un véritable bonheur à se sacrifier pour Dieu, en s'abandonnant à toutes les saintes rigueurs de la pénitence.

Ainsi, en portant secours au monastère du Bon-Pasteur, vous favorisez efficacement toutes ces œuvres ; vous encouragez quatre-vingt-dix-neuf ferventes religieuses à bien remplir les importants devoirs que leur impose leur saint état ; vous assurez la persévérance de deux cent quarante-et-une filles, qui vivent avec la plus grande édification ; vous ouvrez les portes de la miséricorde à beaucoup d'âmes pécheresses, qui finiront par imiter leur exemple ; vous réjouissez ainsi le cœur du Bon-Pasteur, qui n'a rien tant à cœur que le salut de ses chères brebis ; vous consolez le cœur de la Mère des miséricordes, qui porte à ces filles égarées une affection toute maternelle ; vous vous préparez à vous et à vos enfants des bénédictions abondantes ; vous faites des œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle, sans craindre que l'on abuse de votre charité, parce que vous avez la certitude que vos aumônes passent par les mains des bonnes religieuses, qui n'ont pas de plus grand bonheur que de travailler à rendre heureuses leurs chères pénitentes, en leur faisant pratiquer les vertus, qui peuvent seules faire ici-bas les délices de l'âme.

En vous faisant cet appel, nous n'oublions pas, N. T. C. F. , que nous sommes dans un temps de crise et sur le point d'entrer dans un hiver, qui menace d'être rigoureux, et qui pourrait bien nous amener de grandes misères. Cependant, Nous vous le faisons avec une pleine confiance qu'il sera entendu de vous tous. Car Nous connaissons, par une heureuse expérience,

que Nous nous adressons à des chrétiens pleins de foi, qui sont intimement convaincus que la charité n'a jamais appauvri personne, tandis que le luxe, la vanité, l'orgueil, l'ivrognerie ont ruiné des milliers de familles opulentes.———A ce propos, Nous croyons devoir mettre sous vos yeux l'exemple suivant :

Une certaine famille très riche et des plus chrétiennes, se trouvait déchue de son ancienne opulence, par suite de quelques folles dépenses qui la mettaient plus qu'à la gêne. On tint conseil pour aviser aux meilleurs moyens de se préserver de la ruine dont on était menacé et pour rétablir ses affaires.——— Mais quel fut le moyen trouvé le plus expédient pour cela ? Ce fut de doubler les aumônes que l'on était dans l'habitude de faire et de diminuer les dépenses auxquelles on s'était laissé aller, en voulant trop se conformer aux modes et usages du monde. Dieu daigna bénir une résolution que l'esprit de foi avait inspirée à cette bonne famille. Car bientôt on la vit reprendre son ancienne splendeur ; et l'on eut une nouvelle preuve que vraiment la charité n'a jamais appauvri personne.

Concluez de là, N. T. C. F. , que Nous travaillons à vos intérêts spirituels et temporels en vous invitant, avec toute l'ardeur dont nous sommes capable, à faire couler dans le sein du Bon-Pasteur des fleuves de charité. Croyez-le, en tendant une main secourable aux religieuses de cette excellente communauté, et aux pauvres âmes qu'elles ont mission de sauver, vous méritez les bénédictions célestes, promises à tous ceux qui ont le zèle de la gloire de Dieu, et qui savent s'imposer de généreux sacrifices pour faire

marcher, dans les sentiers de la justice, les âmes créées à l'image de Dieu, et rachetées au prix du sang de Jésus-Christ. Espérez que tout vous sera rendu au centuple ici-bas, en attendant la récompense éternelle qui est réservée à tous ceux qui servent Dieu et qui assistent ses membres souffrants, qui sont les pauvres.

O bon Pasteur qui connaissez tous les besoins de vos brebis et qui y pourvoyez, avec un soin vraiment paternel, daignez bénir cette lettre que Nous n'avons écrite que pour faire éclater de plus en plus votre divine charité, et celle de votre auguste Mère envers les pauvres pécheresses, afin que tous ceux à qui elle s'adresse soient excités par votre grâce à porter secours au charitable établissement dont la misère est plus que suffisante pour attendrir tous les cœurs.

O Jésus, bon Pasteur, vrai pain de vie, ayez pitié de nous ; nourrissez-nous dans vos gras pâturages ; protégez-nous contre la fureur des loups : faites-nous voir les vrais biens dans la terre des vivants.

" *Bone Pastor, panis vere, Jesus nostri miserere ;*
" *tu nos pasce, nos tuere ; tu nos bona fac videre in*
" *terra viventium.* "

Sera la présente Lettre Pastorale lue au prône, le dimanche qui précèdera la collecte, qui s'y trouve annoncée, et qui se fera dans l'église d'abord, et ensuite à domicile, sous la direction et avec les recommandations de M. le Curé.

Donnée à Montréal, le vingt-trois de septembre mil huit cent soixante-quinze, sous notre seing et sceau et le contre-seing de notre secrétaire.

† Ig., Ev. de Montreal.

J. O. Pare, Chanoine Secr.

On conçoit sans peine après celà que les âmes fussent disposées à nous secourir et que le succès ait couronné nos démarches.

Notre vénéré Supérieur Monseigneur Fabre, devant aller le 13 octobre, jour de sa fête patronale, consacrer une église à Ste-Thérèse, vint nous surprendre la veille. Monseigneur nous donna la sainte communion et dit la messe pendant laquelle, il y eut chant et musique. Après le saint Sacrifice et l'action de grâces, nous nous rendîmes à la salle de communauté pour le recevoir. Sa Grandeur était accompagné de M. le chanoine Dufresne, de M. Nantel, supérieur du collège de Ste-Thérèse et de M. notre chapelain. Monseigneur nous avait fait une surprise, en venant la veille du jour où nous l'attendions, nous lui en fîmes une de notre côté, en lui présentant une adresse. Il ne s'y attendait nullement, car nous avions coutume de lui exprimer nos vœux par lettre. Sa Grandeur ne s'en montra pas fâchée ; loin de là : " Merci, mes chères filles, dit-elle. En vous prenant à l'improviste je ne pensais pas que je serais l'objet d'une pareille démonstration.——Voilà quinze ans que nous fêtons ensemble la St-Edouard, si quelques fois j'ai manqué de venir vous voir ce jour là, vous le savez, c'est que les circonstances ne me le permettaient pas.—— La divine Providence vous soumet actuellement à une dure épreuve, mais j'espère que vos prières seront assez ferventes pour faire revenir bientôt l'ouvrage en abondance Ne vous découragez point. Quant aux quêtes que vous allez entreprendre, faites-les dans de grands sentiments d'humilité afin qu'elles vous soient méritoires devant Dieu. Que ces sorties

au milieu du monde ne vous fassent rien perdre de l'esprit de votre sainte vocation. En quittant le cloître vous y laisserez votre cœur et quand vous y rentrerez vous en apprécierez la paix et la félicité. " Monseigneur nous bénit et se retira.

Le 15 octobre, fête de sainte-Thérèse, autre grande visite. Monseigneur de Montréal, inspiré par son zèle et son dévouement sans borne pour nous, vint nous donner ses instructions touchant nos quêtes dans le diocèse. Toutes les religieuses professes se réunirent au son de la cloche à la salle de communauté où parut le bien aimé prélat. Il récita d'abord le *Veni Sancte Spiritus* et commença son instruction. C'était vraiment le Père qui s'entretenait avec ses enfants. Les malheurs du temps, dit-il, vous obligent à tenter un moyen extraordinaire pour soutenir vos œuvres : celui de faire vous-mêmes appel à la charité publique dans les diverses paroisses du diocèse. Ce n'est pas sans peine que je vous vois contraintes d'y recourir. Mais que faire ? Qand on est pauvre, sans aucune ressource, il ne reste qu'à tendre la main en se rappelant la parole du Maître : " Demandez et vous recevrez. " A ce propos, voici mes chères filles, les conseils que je crois devoir vous donner. Ces conseils vous regardent toutes, celles qui resteront au monastère comme celles qui seront envoyées dans les paroisses. Tout d'abord vous prierez le divin Pasteur, vous lui demanderez de bénir cette quête, de donner à vos sœurs chargées de la faire, les grâces dont elles ont besoin. Ainsi chacune de vous contribuera puissamment au succès de l'œuvre. L'œuvre est pénible, je le comprends. Accomplissez-la avec foi et humilité. Il

vous en coûtera de sortir de votre paisible solitude pour vous retrouver au milieu du monde que vous aviez laissé pour toujours ! Mais le sacrifice que vous offrirez au Seigneur, attirera sur vous l'abondance de ses bénédictions. Vous êtes ici, mes chères filles, comme des colombes gémissantes, pour apaiser la divine justice et obtenir la conversion des âmes ; vous avez le bonheur de chanter tous les jours les louanges de Dieu dans ce sanctuaire de paix ; maintenant un certain nombre d'entre vous vont aller faire entendre au dehors les gémissements de votre sainte retraite ; espérons qu'en touchant les cœurs elles feront couler des fleuves de charité dans cette maison. A présent je m'adresse spécialement à celles qui iront quêter. Voici, mes chères filles, la direction que je crois bon de vous donner. J'en ai écrit la substance sur cette feuille, que je vous laisserai pour la relire au besoin. Monseigneur nous lut alors en les commentant, les règles qu'il avait écrites.

1ère Pénétrez-vous bien de l'importance de la mission qui vous est confiée, parceque, plus on est pénétré de l'importance d'une chose, plus on cherche, par tous les moyens possibles à en assurer le succès. Pensez que l'avenir de votre communauté est entre vos mains ; elle a besoin que cette quête réussisse pour se relever de la misère et de l'extrême gêne où elle est réduite ; afin que vous ne soyiez pas obligées de vous disperser ainsi que vos pénitentes comme il le faudrait si vous n'étiez pas secourues ; ce qui, je l'espère, n'arrivera jamais.

2ième A cette fin, employez avec tout le zèle possible les moyens qui seront jugés propres à faire réussir la collecte.

3ième Dans cette vue recourez par de continuelles et ferventes prières au divin Pasteur, auquel vous êtes consacrées tout entières, et pour l'amour duquel vous sacrifiez vos plus chères inclinations et tout ce que vous avez de force et de vie afin de lui gagner des âmes.

4ième Soyez persuadées qu'avec ces intentions pures et droites vous obtiendrez le secours d'en haut pour toucher les cœurs de ceux qui peuvent vous venir en aide efficacement. Vous allez trouver des secours qui vous auront été menagés par la divine Providence : elle vous les prépare à l'avance ; les choses se trouveront toutes prêtes pour vous être données à votre passage, on ne saura trop comment, mais ce sera, n'en doutez pas, par un soin tout particulier de la Providence.

5ième Avant de partir allez au chœur implorer avec vos sœurs la protection du Bon-Pasteur, celle de la très sainte Vierge, du bon saint Joseph et des saints Anges afin qu'ils vous ramènent en parfaite santé et sainteté. Ensuite demandez la bénédiction de votre Mère et embrassez vos sœurs en vous recommandant à leurs prières.

6ième Durant le voyage observez la plus grande réserve dans vos manières ; que votre maintien soit parfaitement religieux ; évitez toutes sortes de légèretés, mais néanmoins montrez une douce joie, soyez affables et gracieuses ; faites voir que vous êtes contentes et heureuses dans votre saint état.

7ième En arrivant au but de votre voyage, allez d'abord chez monsieur le curé pour lui présenter vos respects et lui demander la ligne de conduite que

vous devez tenir pour vos quêtes à l'église et à domicile. Priez-le de vous indiquer la maison où vous pourrez plus convenablement vous retirer, s'il n'y a pas de couvent dans la paroisse, car s'il y en a un, c'est là que vous devez tout naturellement loger.

8ième Au retour de chez monsieur le curé, vous irez de suite à l'église pour vous recommander à Notre-Seigneur et vous mettre sous la protection des saints Anges Gardiens de la paroisse.

9ième Allez pour l'ordinaire toutes deux ensemble ; toutefois, afin de finir plus vite ou pour quelqu'autre raison, vous pourrez vous séparer en vous faisant accompagner d'une dame respectable, mais en prenant pour cela l'avis du curé. Plus tôt vous aurez fini vos quêtes, mieux ce sera, car on sent que c'est un supplice pour vous d'être hors de votre cloître.

10ième Préparez-vous à rendre vos conversations intéressantes. Ornez votre mémoire de quelques traits édifiants, puisez dans vos chroniques ou dans vos lettres circulaires, soit celles de votre monastère ou des autres maisons de votre Institut ; surtout de quelques conversions frappantes qui serait le fruit d'une plus longue persévérance. Vos récits ne manqueront pas de toucher les cœurs et d'édifier.

11ième Remerciez gracieusement ; témoignez que vous êtes contentes quand même il vous semblerait qu'on vous donne peu : si vous vous montrez reconnaissantes pour peu, en voyant que vous recevez cela avec plaisir, on vous donnera plus. On ajoutera peut-être à l'aumône déjà faite.

12ième Ne manquez pas de faire connaître, quand les occasions s'en présenteront, les prières et les dif-

férentes pratiques qui s'observent dans votre communauté en faveur de vos bienfaiteurs ; mentionnez les messes qui se disent et les communions qui se font pour eux. Un peuple de foi comme le nôtre, apprécie beaucoup le bonheur de participer à un semblable avantage. "

Monseigneur réitéra ensuite ses souhaits, nous bénit de tout son cœur et prit congé de nous disant : " Bon voyage. "

Dès le lendemain, 16 octobre, s'ouvrit la série des départs. Huit de nos chères sœurs nous quittèrent pour aller quêter dans les campagnes.——Il était grandement temps de se mettre à l'œuvre, car nos besoins étaient pressants. Notre pauvreté nous avait forcées de refuser plusieurs petites filles pour la classe de préservation. L'ouvrage faisait toujours défaut et nos chères pénitentes s'en désolaient dans la crainte que cela put nous obliger à les renvoyer. Elles pleuraient et se recommandaient au Sacré Cœur de Jésus. Plus que jamais elles paraissaient attachées à la maison. Pour nous, nous faisions toutes les économies possibles et nous nous privions sur bien des choses, de peur d'avoir à répondre devant Dieu de quelques brebis qui se seraient perdues faute d'être recueillies dans notre bercail. Aussi,——l'annaliste fidèle ne doit pas omettre ces détails——le thé et le café se buvaient sans sucre. Le sucre était banni de la cuisine, du réfectoire et même de l'infirmerie. Quant à la nourriture, il eut été difficile de la rendre plus pauvre qu'elle n'était. Nous ménagions sur le linge, sur le blanchissage : la misère des premiers jours semblait revenue. Afin d'occuper les enfants de nos clas-

ses qui n'avaient pas d'ouvrage pour les gens du dehors, nous leur faisions effiler des guenilles puis elles filaient cela et s'en tissaient des habits.

Notre bon M. Arraud ne put s'empêcher d'admirer une pièce d'étoffe que nos petites filles de l'Industrie avaient confectionnée avec des effilures de guenilles. Il promit de leur procurer la matière première dont elles savaient faire un si excellent usage. Il fit mieux : il leur envoya deux robes de grandes dames, les chères enfants en tirèrent bon parti.

Le mois d'octobre 1875 devait être pour nous jusqu'à la fin un mois d'évènements. Le 25 nous fûmes informées officiellement que M. le chanoine Godefroi Lamarche succédait à Mgr Fabre comme supérieur de la communauté. Il y avait quinze ans que l'évêque de Gratianopolis était attaché au Bon-Pastsur. Même après sa consécration il n'avait pas voulu nous quitter et au milieu de ses nombreux travaux il trouvait le temps de nous visiter et de s'occuper de nos œuvres. Son dévouement, on peut le dire, avait semblé s'accroître avec l'auguste caractère qu'il avait reçu. Mais les occupations en se multipliant l'obligèrent à résigner. L'expérience du reste nous avait appris qu'on ne saurait prétendre à l'honneur d'avoir un évêque pour supérieur bien longtemps.——M. le chanoine Lamarche sous les soins duquel nous plaçait Monseigneur de Montréal était un prêtre plein de zèle que nous connaissions déjà ; car il avait été notre chapelain pendant plusieurs années.

La première visite du nouveau supérieur à la communauté eut lieu le 7 novembre. C'était la veille de la fête de son Patron, mais nous la célébrâmes ce jour

là. M. le chanoine nous dit qu'il venait à nous avec le plus sincère désir de nous être utile. " Je sais, dit-il, que dans la vie religieuse où il y a tant de sacrifices à faire, on a parfois besoin d'être encouragé ; j'espère vous donner cet encouragement et vous aider dans l'accomplissement de vos pieux devoirs. "

Il ne tarda pas en effet à nous prouver son zèle et son dévouement. Il voulut nous prêcher notre retraite qui commença le 12 novembre. C'était l'année du jubilé. Nous profitâmes de ces jours de recueillement et de prière pour accomplir les exercices auxquels était attachée l'Indulgence plénière. Ce fut une semaine de grâces et de bénédictions.

Nos classes participèrent aussi à ces bienfaits spirituels et en retirèrent les plus grands profits.——Nos chères Madeleines eurent leur retraite les premières. Nous sommes heureuses de pouvoir rendre témoignage de leur ferveur et de leur fidélité à leur règle. Cette règle est sévère, crucifiante pour la pauvre nature ; mais elles s'y soumettent avec générosité. De plus l'insuffisance du local leur est une cause de gêne et de sacrifices habituels, elles les acceptent néanmoins de grand cœur et se disent contentes. Pour nous, nous souffrons de ne pouvoir les loger plus commodément, et nous prions la divine Providence de nous en donner les moyens. Ces chères Madeleines nous rendent beaucoup de services ; ce sont elles qui chantent aux saluts et souvent aux grand'messes des dimanches ; ce qui soulage beaucoup nos sœurs. Elles sont de parfaites couturières, habiles à la broderie et aux ouvrages de goût. Il y a même parmi elles de bonnes cordonnières qui chaussent notre communauté.—

Une des Madeleines est décédée au mois de mai dernier, après une sainte préparation qui nous fait espérer pour elle le bonheur du ciel. Une petite notice biographique sur cette chère enfant, ne sera pas sans intérêt.——Elle était originaire de New-York et avait été élevée dans le protestantisme. Mais, douée d'une intelligence d'élite, elle commença jeune encore à soupçonner l'erreur de cette religion. Petite enfant elle faisait au Ministre sur la Bible des questions et des observations qui l'embarrassaient. Le *clergyman* lui répondait qu'elle était trop jeune pour approfondir les saintes Ecritures. Eh bien, repliquait-elle, je les étudierai ; je veux connaître la vérité. A un esprit pénétrant, elle joignait un extérieur charmant. Mais hélas ! elle eut le malheur de perdre ses parents bientôt et seule dans le monde, sans ressources, belle, exposée à mille dangers, la pauvre orpheline s'égara. Un jour elle était à Québec errant par les rues, lorsqu'elle fut rencontrée et recueillie par des sœurs du Bon-Pasteur. Ces religieuses, quoique d'une communauté différente de la nôtre, se dévouent à la même œuvre que nous. Elle se fit catholique, et, quelque temps après, manifesta un ardent désir d'embrasser la vie religieuse. Mais les sœurs du Bon-Pasteur de Québec n'ont pas de Madeleines ; la pauvre jeune fille vint donc ici et fut admise parmi les nôtres, après avoir passé quelques mois chez les pénitentes. Ses bonnes dispositions la firent juger digne de prendre le saint habit un mois après son entrée. On l'appela sœur Madeleine de Ste-Cécile, prénom de sa charitable bienfaitrice, madame Frémont de Québec. C'est cette pieuse dame qui nous l'a amenée ;

nous ajouterons qu'elle nous a fait plusieurs aumônes en sa faveur. Pendant son noviciat et même après, la jeune convertie eut de grands combats à soutenir contre elle-même. Elle avait une volonté impérieuse, un caractère hautain et se pliait avec peine sous le joug de l'obéissance religieuse. Mais était-elle vaincue dans la lutte, elle était la première à le regretter et à s'imposer des punitions. Elle persévera courageusement, se corrigea de ses défauts et se fit bientôt remarquer par sa fidélité à la règle et son esprit de foi. Elle tomba malade. La mort lui faisait peur, mais cette frayeur la quitta entièrement durant sa maladie, qui fut de trois mois. Alors surtout elle eut occasion de remporter d'admirables victoires sur son caractère. Elle ne se dispensa jamais de réciter son office, tant qu'elle put lire ; elle observa de même toutes ses saintes règles. Si elle avait besoin de parler pendant le temps du silence elle en demandait auparavant la permission. Ce fut [illegible] mai, après avoir fait les exercices du Jubilé et dans les sentiments d'une entière confiance en la divine miséricorde, qu'elle s'éteignit doucement. Elle était âgée de 24 ans, et avait passé cinq ans et six mois en religion.

Nos pénitentes comprenant au prix de quels sacrifices nous les gardions, durant ces temps mauvais, s'efforçaient de s'en montrer dignes et reconnaissantes. Neuf d'entre elles sont passées chez les Madeleines. Jamais encore il n'en était entré un si grand nombre dans l'espace d'une année. Le Jubilé a produit parmi elles ses salutaires effets ; elles en firent une partie durant leur retraite, et nous pûmes admirer durant ces jours leur grand recueillement.

Toutes gardaient un parfait silence ; plusieurs firent preuve d'une grande mortification. Une en particulier, n'écoutant que son zèle, jeûna trois jours de suite au pain et à l'eau. Six mois avant la retraite, nous avions été obligées de renvoyer cette enfant à cause de son insubordination. Elle s'en alla droit à une maison de débauches. Elle allait y entrer lorsqu'un respectable citoyen, passant près de là, l'aperçut, s'approcha d'elle et lui dit avec douceur : " non, mon enfant, n'entrez pas là, venez plutôt chez moi. " L'air bon et charitable de cet homme la toucha ; elle se laissa conduire chez lui. Il faisait grand froid. Après s'être bien chauffée, la pauvre jeune fille raconta son histoire à son bienfaiteur. Celui-ci lui proposa de retourner au Bon-Pasteur en l'assurant qu'il implorerait pour elle sa rentrée. Elle y consentit. L'obligeant guide s'empressa de profiter de la bonne disposition de la brebis errante pour la reconduire au bercail, où les bras de nos sœurs s'ouvrirent pour la recevoir. Heureuse d'être revenue, et pénétrée de reconnaissance elle ne nous donna plus que de la consolation. Elle fit une neuvaine au Sacré-Cœur, pendant laquelle elle reçut d'abondantes grâces. Il s'opéra chez elle une véritable transformation.——Avec quel repentir elle pleurait ses égarements ! Elle lit depuis lors avec avidité la vie des saintes pénitentes et souvent incapable de contenir l'impétuosité de ses sentiments, elle dit tout haut : " Oh ! pourquoi ne deviendrais-je pas moi aussi une grande sainte ? " Elle travailla en effet à le devenir ; elle entra dans la communauté des madeleines.

Quelques conversions frappantes s'opérèrent enco-

re cette année parmi ces chères enfants. Une pauvre folle qui dans le monde, avait essayé par trois fois de se donner la mort, ne songe maintenant qu'à bien vivre et à sauver son âme. Une autre a été l'objet d'une protection toute spéciale du Bon-Pasteur. On l'eût dit sous l'empire d'un méchant démon ; elle ne voulait plus se soumettre à la règle et troublait le bon ordre de la classe. La maîtresse ne pouvant, ni par la douceur, ni par la rigueur, la faire rentrer dans le devoir, prit la détermination de la renvoyer. Elle écrivit à son frère, qui l'avait placée sous nos soins, de venir la chercher ; mais la sœur tourière ne put point trouver sa résidence, quoiqu'elle eut son adresse bien exacte ; elle rapporta donc la lettre. Ce fut un bonheur. Notre pénitente, frappée de ce fait singulier, crût y voir un avertissement du ciel et comprit qu'il fallait absolument changer de conduite. Elle fit une neuvaine au Sacré-Cœur de Jésus. Quand elle l'eut finie, elle reçut la visite de son frère et lui raconta l'incident de la lettre. Celui-ci trouva fort étrange l'aventure de la sœur tourière ; mais il s'en réjouit et remercia la Providence qui l'avait permise sans doute pour le plus grand bien de l'enfant.

Une pénitente consacrée, qui est chez nous depuis onze ans, racontait dernièrement à sa maîtresse dans quelles circonstances extraordinaires, elle avait dirigé ses pas vers le Bon-Pasteur. Depuis longtemps elle redoutait la vengeance d'un individu cruel qui en voulait à sa vie. Un jour elle le voit entrer brusquement dans sa demeure, armé d'un pistolet et prêt à faire feu sur elle. Aussitôt elle s'écrie : " Marie, ma bonne mère, si vous me conservez la vie je me con-

sacrerai à vous : " Au même moment son assasin se trouva aveuglé et se désista de son infâme projet. Cette cécité dura-t-elle longtemps ? La jeune fille l'ignore, mais elle put en profiter pour s'échapper. Conduite par celle dont elle avait invoqué la protection elle accourut à notre monastère. Elle est aujourd'hui la plus exemplaire de nos consacrées, un parfait modèle de piété tendre et de confiance envers sa libératrice, la très Sainte Vierge. Jamais elle ne se met au lit sans réciter le chapelet qu'elle a promis en actions de grâce.———Souvent ces pauvres âmes nous font vraiment compassion, par les terribles combats que leur livre l'ennemi de leur salut. Une d'elles, qui demeure avec nous depuis dix ans, et qui a même fait sa Consécration perpétuelle, éprouvant une violente tentation de retourner dans le monde, alla ces jours derniers se recommander aux prières de sa maîtresse et lui dit avec émotion " Oh ! ma mère, priez donc pour moi, le démon me tourmente pour me faire sortir du monastère, mais il m'en coûterait tant de quitter cette maison où, grâce à Dieu, j'ai passé dix ans, sans commettre, je le crois, un seul péché mortel.

Nos petites filles de la Préservation et de l'Industrie ont fait aussi une bonne année. Le nombre des *Anges* et des *Enfants de Marie* s'est accru parmi elles ; les trois quarts de la classe font maintenant partie de ces pieuses associations : preuve manifeste de leur obéissance et de leur progrès dans les vertus particulières à leur âge. Elles sont bien attachées au couvent, et plusieurs montrent un grand désir d'y rester toute leur vie. Leur dévotion favorite est toujours envers

saint Joseph ; mais elles aiment spécialement notre vénérable Père Eudes. Pour obtenir plus sûrement les grâces qu'elles désirent elles joignent souvent de petits sacrifices à leurs prières. Un soir on en vit une se mettre d'elle-même à genoux au dortoir comme si elle eût mérité une punition. Quelques compagnes qui s'en aperçurent en avertirent leur maîtresse. Celle-ci, ayant demandé à l'enfant la raison d'une action si singulière, en reçut cette réponse : " Je voulais obtenir du bon Dieu la conversion d'une de mes jeunes amies. "

Mais la plus pieuse de toutes est une petite de huit ans, nommée Salomée ; elle a un zèle bien extraordinaire chez une enfant de son âge. Elle se privera de son dessert ou d'un amusement agréable pour obtenir la conversion des pécheurs. Verra-t-elle quelques-unes de ses compagnes désobéir ou manquer au règlement, elle fera des actes de contrition pour elle. Chargée de montrer le catéchisme à une compagne dépourvue de talents, elle s'acquitte de sa tâche avec un infatigable dévouement. A tout instant elle se recueille et prie pour que l'enfant apprenne plus facilement. Et la petite de rire de sa jeune maîtresse et d'aller porter plainte : " Salomée prie toujours au lieu de lui enseigner le catéchisme. " Cependant la voilà gagnée maintenant : elle étudie avec ardeur, est très attachée à Salomée et fait des progrès remarquables. Comme dans l'après-midi ces petites ont un peu plus de liberté et qu'il leur est permis alors de laisser leur travail, notre pieuse Salomée en profite pour organiser des processions. Les chères enfants vont alors devant l'image du Sacré-Cœur de

Jésus ; là elles s'agenouillent et prient pour la conversion des pécheurs, quelquefois les bras en croix, d'autres fois, les mains élevées vers le Ciel, suivant toujours l'exemple de Salomée.

Comment Notre-Seigneur l'ami des petits et des humbles pourrait-il n'avoir pas pour agréables ces actes de foi, de mortification et de charité ?

TRENTE-TROISIEME ANNEE

—1876.—

Le 1er février nous eûmes la douleur de perdre deux de nos sœurs: Marie de Ste-Geneviève Bachand et Marie de St-Joseph Préfontaine. Elles partirent presque ensemble pour l'autre vie.

Quelques jours plus tard mourut l'honorable M. C. S. Rodier, ex-maire de Montréal. Les communautés religieuses perdirent en lui un bienfaiteur. Tout près de sa demeure il avait fait bâtir un magnifique hospice, destiné à recueillir les petites orphelines, dont les Sœurs de Charité ont la direction. Il le dota royalement et y ajouta une jolie chapelle. Cet hospice porte le nom de *Bethleem* : il est comme le pendant de *Nazareth*, fondé pour les jeunes aveugles par le dévoué M. Rousselot, prêtre de saint-Sulpice. Pour nous, nous avions toujours trouvé en M. Rodier un bienfaiteur insigne. Dans son testament il se souvint de nous et nous légua une

rente perpétuelle de huit cents piastres.——Un service solennel fut chanté dans notre chapelle pour le repos de son âme, le 24 février. Ainsi, Dieu prenait soin de ses servantes en suscitant des âmes généreuses qui prêtaient à leurs œuvres leur précieux concours.——Vers la même époque M. Benjamin Comte nous fit don de deux mille piastres et M. l'abbé Olivier Archambault un autre don de mille piastres.——Le Bon-Pasteur répond à ces aumônes par ses prières les plus ferventes.

M. Rousselot, curé de Notre-Dame, dont nous avons mentionné le nom plus haut dut entreprendre un voyage en France pour refaire sa santé ébranlée par le travail. Comme il devait aller passer quelque temps dans le diocèse d'Angers où demeuraient des parents et de nombreux amis, il eut la bonté de venir nous voir avant son départ afin de pouvoir donner de nos nouvelles à nos chères sœurs de la maison mère. Nous reçûmes sa visite le 27 février. De tout notre cœur nous lui souhaitâmes bon voyage et heureux retour dans cette ville où il a opéré un si grand bien.

Depuis longtemps, il ne se présentait que très peu de pénitentes au monastère. Le 9 mars, les pénitentes et leur maîtresse se mirent en neuvaine et s'adressèrent à saint François-Xavier, l'un des saints pour qui les Canadiens ont sans cesse montré une dévotion spéciale. Le résultat fut merveilleux. Les brebis égarées commencèrent à revenir au bercail. Chaque jour il en arrivait quelqu'une. Avec quel bonheur nous les recevions ! Une de ces infortunées, qui ne s'était pas confessée depuis dix ans, s'approcha du tribunal et reçut l'absolution le dernier jour de la

neuvaine. Un pareil succès augmenta notre confiance envers saint François-Xavier. En vérité, l'œuvre que nous poursuivons n'est-elle pas celle à laquelle il avait voué sa vie ? Pourrions-nous avoir un autre but que le sien ? Puissions-nous imiter le zèle ardent de ce grand Apôtre pour la conversion des malheureux pécheurs.

Au mois de mars, la mort nous enleva encore un ami dévoué de notre maison : M. l'abbé Olivier Archambault. Le 13, un service solennel fut chanté dans notre chapelle pour le repos de son âme. Ce fut M. le chanoine Lamarche, notre supérieur qui officia.

Encore un mot des chères enfants qui nous sont confiées. L'une d'elles, âgée de treize ans, placée à l'école d'Industrie était arrivée au terme de sa détention. Il fallut donc la remettre à sa mère. Mais au moment de franchir le seuil du monastère la pauvre petite éclata en sanglots. Elle aimait tant les Sœurs qu'elle ne pouvait se résoudre à les quitter. Elle sentait le prix des grâces reçues dans ce pieux asile. Elle dût néanmoins faire son sacrifice. Sa mère, femme au cœur dur, qui ne comprenait rien au noble sentiment de sa fille, lui parla rudement, lui ordonna de cesser de pleurer et de la suivre. L'enfant obéit : mais le lendemain quelle ne fut pas notre surprise de la voir arriver au parloir. " Que puis-je faire pour vous, " lui demanda notre Supérieure.— Oh ! ma mère, lui dit l'enfant, je vous en prie, recevez-moi encore dans votre maison ; mettez-moi dans la classe qu'il vous plaira, peu m'importe ; ce que je veux, c'est de demeurer avec vous. Si vous saviez, ma mère, comme le monde est méchant ! J'ai vu et

entendu des choses qui m'ont fait frémir. Oh ! de grâce ne me laissez pas retourner dans cet enfer.——— Mon enfant, je suis prête à vous garder, mais il faut auparavant le consentement de votre mère.——Mon petit frère est à la porte ; il va courir dire à maman que je suis au Bon-Pasteur et que j'y reste.——Mon enfant, il vaut mieux que vous alliez vous-même demander la permission.———Je ne puis, je ne veux plus retourner dans le monde, répétait-elle avec une fermeté au-dessus de son âge. Prenez-moi, je vous en conjure ; je serai bien docile et je donnerai de la consolation à toutes les mères. "——Enfin touchée par ses instances, notre mère consentit à l'admettre dans la classe d'Industrie. Mais le soir, voici la maman qui arrive fort mécontente et qui demande sa fille sur le champ. On tâcha de la calmer ; on lui dit que toutes les élèves étaient couchées et qu'on lui enverrait l'enfant le lendemain.—" Eh bien, soit, répondit-elle, à demain ; la petite déserteuse apprendra qu'on n'abandonne pas impunément une mère malade et qui a besoin de grands soins.——Vous êtes malade, madame, reprit notre Supérieure, si vous alliez mourir, que deviendrait votre fille ? En nous la laissant vous seriez sans inquiétude pour son avenir.——C'est vrai, dit la mère ; tout de même qu'elle revienne passer quelque temps à la maison. "——Le lendemain il fallut bien s'éxécuter, arracher notre pauvre petite du milieu de ses compagnes pour la faire conduire chez elle. Elle pleurait à chaudes larmes. Cependant elle suivit la sœur tourière jusque chez elle ; mais presque aussitôt elle s'échappa encore et reprit le chemin du monastère. Grande surprise en

la voyant de nouveau au parloir.—" Ma mère, dit-elle à la Supérieure il faut que vous me gardiez, mais sérieusement cette fois. Je me perdrais dans le monde ; loin de vous je souffre trop. "—Nous la reçûmes donc. Elle retourna parmi ses petites amies enchantées de la revoir. De part et d'autre ce fut une vraie fête. A partir de ce moment, sa mère ne nous inquiéta plus et nous laissa travailler en paix à la formation de son enfant.

Le mois de Marie se fit cette année avec plus de solennité que par le passé. Monseigneur daigna nous permettre d'avoir chaque soir le salut du Très Saint Sacrement. Quel bien ne produisirent pas dans tous les cœurs ces pieux exercices ! Nous ne saurions dire les grâces précieuses qui furent alors répandues sur notre maison.

Le 5 juin mourut notre excellent médecin M. G. Grenier. Il n'avait que trente ans. Depuis quelques années déjà il nous donnait gratuitement ses soins. En reconnaissance de ses bienfaits il y eut service solennel et communion générale pour le repos de son âme.

La maison fut envahie cette année par une légion de blattes et d'autres insectes non moins dégoutants. Il y en avait dans toutes les chambres, dans toutes les salles. Cela faisait songer aux plaies de l'Egypte. Les ravages causés étaient considérables et malgré tous les moyens auxquels nous avions recours, nous ne réussissions point à faire déguerpir l'ennemi—— Monseigneur, consulté à ce sujet, nous dit d'entreprendre une neuvaine et de faire la procession chaque jour en chantant les litanies des saints. Nous

commençâmes ces pieux excercices le 27 juin, priant avec confiance les saints cœurs de Jésus et de Marie. A huit heures eut lieu la procession recommandée par Sa Grandeur. Huit religieuses y prirent part. Elles passèrent à l'infirmerie, à la boulangerie, dans les deux cuisines, à la buanderie, dans le réfectoire des pénitentes, invoquant partout nos célestes protecteurs. Chants et procession se continuèrent pendant une semaine. Le ciel nous écouta et le fléau disparut presque complètement.

Le 12 juillet, nos sœurs Marie de Ste-Hélène et Marie de St-Louis de Gonzague se rendirent à Québec dans le but de signer le contrat que la communauté et le gouvernement provincial devaient faire relativement à la prison des femmes; mais deux jours après elles revenaient sans avoir pu rien conclure.

M. le chanoine Lamarche, notre supérieur dut vers ce temps entreprendre un voyage à Rome. Le 16, il vint nous faire ses adieux, nous recommanda de prier pour le succès des affaires qu'il allait négocier et promit que, de son côté, il se souviendrait de nous aux pieds du Saint Père et dans les pieux sanctuaires qu'il aurait le bonheur de visiter.

Le 18 juillet, nous eûmes les exercices des Quarante Heures. Nous demandâmes toutes ensemble à Notre-Seigneur exposé sur nos autels la guérison de Mgr Bourget, dont l'état inspirait depuis quelque temps de graves inquiétudes. Bientôt on nous apprit que notre bien aimé Pasteur était sauvé et nos cœurs tressaillant de joie entonnèrent l'hymne de la reconnaissance.

Le 19 août. notre dévoué chapelain, M. Maynard

arrivait de Québec avec d'excellentes nouvelles. Le gouvernement s'était enfin décidé à nous confier la direction de la prison des femmes. Ce contrat était pour nous d'une grande importance. Nous remerciâmes le ciel par le chant du *Te Deum.*

Le 28, double cérémonie religieuse au monastère. Mgr Fabre vint administrer le sacrement de confirmation. En même temps trois de nos sœurs prononcèrent leurs vœux et trois postulantes prirent le saint habit. Le Rév Père Gigault O. M. I. qui venait de prêcher la retraite fit le sermon de circonstance. Il prit pour texte ces paroles de l'Apôtre : " Vous êtes le temple de Dieu et ce temple est saint. " Un temple est exclusivement consacré au service du Seigneur ; on y chante ses louanges ; on y célèbre les saints mystères ; toute action profane en est bannie. Ainsi la religieuse est consacrée à Dieu ; toutes ses actions doivent porter le cachet de la sainteté. Les vœux de pauvreté, de chasteté, d'obéissance qu'elle prononce, la séparent complètement du monde ; son cœur est l'autel où chaque jour elle offrira des sacrifices au Très Haut. L'esprit de sacrifice et de pénitence, voilà quel doit être le caractère distinctif de cette communauté. La Sœur du Bon-Pasteur doit s'immoler, se mortifier sans cesse pour obtenir la conversion des pécheurs et particulièrement celle des pauvres âmes que la grâce lui amène. C'est par la charité, un zèle sans borne qu'elle attire sur elle les plus abondantes bénédictions du ciel. " Ces paroles furent pour nous comme le bouquet spirituel de la fête.

Le 4 septembre, un lundi, eut lieu la bénédiction

de la prison par Sa Grandeur Mgr Fabre et le huit, jour de la Nativité de la sainte Vierge, notre bon père Arraud y chanta la prémière messe, accompagné de diacre et de sous-diacre. Ce fut la prise de possession de ce refuge où nous étions appelées à faire tant de bien.

A la même date, les quêtes atteignaient la somme de $12690. 77.

Voici le compte-rendu de notre collecte dans le diocèse commencée au mois de septembre de l'année 1875.

COLLECTÉ DANS LES EGLISES DE LA VILLE :

Notre-Dame	$235. 00
L'Evêché	55. 00
St-Jacques	85. 00
Gésu	72. 00
St Patrice	151. 45
St Joseph	34. 00
Ste Anne	46. 50
Ste Brigide	46. 70
St Vincent	28. 00
Côteau St Louis	40. 00
St Jean-Baptiste	72. 00
St Gabriel	52. 00
St Paul	30. 00
Sacré-Cœur	28. 00
St Pierre	51. 00
	1026. 65

DONS PARTICULIERS.

Sa Gr Mgr Bourget, évêque de Montréal	$310. 00

Sa Gr Mgr Fabre, Ev. de Gratianopolis.....15. 00
M. le curé S. Maynard.....50. 00
L'honorable C. S. Rodier.....300. 00
M. Alfred Larocque, sr.....125. 00
M. Comte.....48. 00
M. Léandre Lamontagne.....25. 00
M. & Mme F. Bouthiller.....34. 00
907. 00

COLLECTÉ A DOMICILE.....$2425. 85

TOTAL DES DONS DE LA VILLE.....$4359. 05

COLLECTÉ A LA CAMPAGNE :

	En provisions.	En argent.	Total.
St Eustache	$32. 00	$64. 00	$96. 00
Pointe aux Trembles	3. 00	50. 00	53. 00
Longue Pointe	7. 70	42. 75	50. 45
L'Assomption	25. 57	128. 58	154. 45
St Martin	39 04	89. 00	128. 04
St Henri de Mascouche	87. 18	108. 50	195. 68
Ste Rose	38. 78	61. 83	100. 61
Varennes	37. 83	61. 00	98. 83
Laprairie	88. 73	162. 50	251. 23
St Clet	22. 00	32. 00	54. 00
St Cyprien	45. 57	91. 00	136. 57
St Valentin	40. 00	63. 97	103. 97
Hemmingford		23. 00	23. 00
L'Epiphanie	16. 33	51. 00	67. 33
St Polycarpe	65. 04	86. 00	151. 04
St Zotique	18. 75	42. 00	60. 75

	En provisions.	En argent.	Total.
St Timothée	$67. 63	$64. 64	$132. 32
Les Cèdres	11. 00	80. 00	91. 00
Vaudreuil	10. 38	63. 55	73. 93
Ste Thérèse	61. 19	111. 70	172. 39
Ste Geneviève	22. 67	76. 20	98. 87
Pointe Claire	16. 54	63. 25	79. 79
St Laurent	9. 39	130. 00	139. 39
Sault au Récolet	12. 61	100. 00	112. 61
St Hubert	48. 57	103. 00	151. 57
Terrebonne	13. 50	130. 25	143. 75
Lachenaie	8. 73	44. 00	52. 73
St Isidore	41. 03	40. 00	81. 03
Ste Philomène	10. 35	29. 56	39. 91
St Vincent	23. 40	140. 00	163. 40
Ste Dorothée		30. 00	30. 00
St François de Sales		25. 00	25. 00
St Basile	3. 40	26. 00	29. 40
Rigaud	18. 49	100. 00	118. 49
Ste Marthe	44. 86	40. 58	85. 44
Ste Justine	16. 68	31. 00	47. 68
St Jean Dorchester	5. 11	216. 75	221. 86
Verchères	58. 41	92. 48	150. 89
St Etienne	8. 42	49. 51	57. 93
St Stanislas de Kostka	3. 40	47. 36	50. 75
St Clément	50. 00	138. 00	188. 00
St Louis de Gonzague	39. 85	40. 37	80. 22
St Rémi	20. 00	105. 00	125. 00
St Michel Archange	41. 77	45. 00	86. 77
St Philippe	4. 50	42. 00	46. 50
Sault St Louis	10. 00	20. 00	30. 00

	En provisions.	En argent.	Total.
Blairfindie	$55. 49	$52. 00	$107. 49
St Jacques le Mineur	64. 40	55. 00	119. 40
St Henri des Tanneries	6. 88	84. 56	91. 44
Notre-Dame de Grâce	60 .94	163. 59	221. 53
Ste Anne du B. de l'Ile	4. 40	42. 70	47. 10
St Sulpice	11. 42	28. 40	39. 82
St Paul l'Ermite	15. 74	38. 05	54. 24
Berthier	92. 65	114. 00	206. 65
St Roch de l'Achigan	64. 73	85. 80	150. 53
Repentigny	18. 56	22. 50	41. 06
Chateauguay	49. 06	53. 80	102. 86
Hochelaga		60. 00	60. 00
Ile du Pas	77. 90	15. 34	103. 24
Lavaltrie	23. 95	39. 00	62. 95
Rawdon	3. 90	28. 00	31. 90
Ste Martine	32. 91	62. 00	94. 91
St Urbain	2. 43	33. 20	35. 66
St Cuthbert	108. 41	62. 00	170. 44
St Jacques de l'Achigan	8. 11	108. 50	116. 60
St Ambroise	38. 45	50. 11	88. 56
St Esprit	9. 65	56. 60	65. 25
St Alexis	6. 24	42. 00	48. 24
St Barthelemy	138. 55	50. 00	188. 55
St Jean de Matha	25. 91	32. 50	58. 44
Lachine	9. 62	108. 89	118. 51
Longueuil	80. 18	208. 56	288. 74
Ste Anne des Plaines	35. 11	31. 00	66. 11
Ste Sophie	9. 28	28. 00	37. 28
St Calixte		19. 00	19. 00
St Lin		70. 00	70. 00

	En provisions.	En argent.	Total.
St Janvier	$29. 69	$20. 00	$58. 69
St Jérôme	5. 88	72. 00	77. 88
Ste Monique	2. 38	26. 00	28. 38
Ste Scholastique	3. 67	78. 00	81. 67
St Augustin	7. 00	28. 00	35. 00
Chambly	5. 07	32. 61	37. 68
St Bruno	6. 05	40. 00	46. 05
Joliette	21. 39	144. 20	155. 59
St Thomas	31. 34	28. 07	59. 40
Ste Mélanie	23. 97	20. 10	44. 07
St Damien	20. 13	6. 42	26. 55
St Gabriel	34. 89	25. 70	60. 59
St Constant	53. 21	39. 40	92. 61
St Anicet	65. 62	49. 00	114. 62
St Régis	20. 50	14. 00	34. 50
Ste Agnès de Dundee	35. 36	33. 73	69. 09
St J. de Huntingdon	52. 80	72. 00	124. 80
St Malachie	30. 00	27. 50	57. 50
St Antoine Abbé	30. 00	43. 00	73. 00
Hinchinbrooke	75. 00	57. 00	132. 00
Ste Cécile	12. 00	35. 00	47. 00
Ile Perrot	9. 30	20. 00	29. 30
St André	7. 26	35. 00	42. 26
St Hermas	25. 87	14. 00	39. 87
St Colomban		18. 50	18. 50
Côteau du Lac	12. 12	50. 00	62. 12
Reçu de la campagne	2921. 41	6275. 11	9196. 52
Reçu de la ville	100. 00	4259. 50	4359. 50
Total	3021. 41	10534. 61	13556. 02

Le 15 septembre, nous arriva un mandement dont la lecture nous fit verser d'abondantes larmes. Mgr. Bourget, dont la résignation venait d'être acceptée à Rome, y annonçait qu'il abandonnait le gouvernement du diocèse pour se retirer dans la solitude et se reposer de ses nombreux travaux. Son coadjuteur, Mgr. Fabre, lui succédait sur le trône épiscopal. Le nouveau pontife avait notre vénération et notre amour ; mais comment pouvions-nous ne pas pleurer le Père si bon, si dévoué, si tendre, le grand évêque que nous perdions. Sa carrière avait été noblement remplie. Il emportait avec lui dans sa retraite les regrets de tous ses diocésains. Il avait bien mérité le repos. Il se retirait chargé d'années et de gloire, pouvant se dire comme l'Apôtre que, toujours, il avait combattu le bon combat.——Nous tenons à insérer dans nos annales ses touchants adieux :

> " Salut à Marie conçue sans péché, l'honneur de notre peuple. Réjouissons-nous beaucoup dans ce jour que le Seigneur a fait. "

MANDEMENT DE
MONSEIGNEUR L'EVEQUE DE MONTREAL
ANNONÇANT SA DEMISSION.

IGNACE BOURGET, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIEGE APOSTOLIQUE, EVEQUE DE MONTREAL, ETC. ETC.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de notre diocèse, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

I.—Démission de l'Evêque.

Nous avons reçu. N. T. C. F., de Notre Saint Père le Pape un Bref en date du dix juillet dernier, dans lequel Sa Sainteté Nous a annoncé qu'Elle a accepté notre démission, et qu'Elle Nous a en conséquence déchargé du fardeau de la sollicitude pastorale, que Nous avait imposé Grégoire XVI, de sainte et heureuse mémoire.

En recevant cet important Rescrit, Nous l'avons baisé avec un profond respect, en bénissant le Divin Pasteur d'avoir daigné exaucer ainsi nos vœux les plus sincères et entendu les secrets soupirs de notre cœur. Cela fait, Nous nous empressons de porter cette nouvelle à votre connaissance, afin que vous sachiez que, n'étant plus votre Evêque, Nous n'avons plus sur vous aucune autorité, parce que le Saint Père vous fait passer sous la houlette d'un autre Pasteur.

II.—Il proclame son successeur.

Ce nouveau Pasteur est, comme vous savez, Monseigneur Edouard Charles Fabre, Evêque de Gratianopolis, que le Saint Siège Nous avait, dans sa sollicitude, donné pour coadjuteur *cum futura successione* et qui, par conséquent, en vertu de son Bref Apostolique, en date du 30 avril 1873, devient de plein droit, advenant notre démission, Evêque de Montréal.

Ce prélat vous est parfaitement connu, puisqu'il est né et a été élevé parmi vous; et qu'il a exercé le saint ministère dans cette ville et ce diocèse, avec beaucoup de zèle, en remplissant pendant plusieurs années d'abord l'office de chanoine et ensuite celui de

coadjuteur qui l'a mis en de continuels rapports avec les paroisses, les communautés, les séminaires et les collèges, en y donnant des retraites et surtout en y faisant la visite pastorale. Il est donc déjà initié à toutes les affaires qu'il aura à traiter, pour le bien de vos âmes.

III.—Espérances bien fondées que donne le nouvel Evêque.

D'après tous ses antécédents, que vous connaissez parfaitement, votre nouvel Evêque a tout ce qu'il faut, pour vous faire espérer que son administration sera longue et heureuse. Car il est jeune et jouit d'une bonne santé ; ce qui lui permettra d'entreprendre, avec confiance, des œuvres importantes pour la gloire de Dieu et le bien de l'Eglise, avec le ferme espoir de pouvoir les mener à bonne fin. Les entreprises qu'il fera pour la gloire de Dieu et le bien des âmes, obtenant ainsi un heureux succès, tourneront à l'avantage du diocèse tout entier. En jouissant ainsi des bienfaits sans nombre qui découleront de son administration, toujours dirigée par l'esprit de Dieu, vous comprendrez de plus en plus le bonheur que vous aurez de vivre sous la conduite de votre nouvel Evêque. Vous aurez donc à en bénir le divin Pasteur ; et vous comprendrez mieux que jamais qu'un bon pasteur est le plus beau présent que le Seigneur puisse faire à son peuple.

En retour d'une aussi grande faveur vous travaillerez constamment à faire le bonheur de votre nouvel Evêque et à alléger le lourd fardeau dont il va se charger pour le bien de vos âmes, par votre profonde vénération pour sa personne, votre ponctuelle ex-

actitude à exécuter ses ordonnances et votre zèle généreux à l'aider dans toutes ses entreprises pour le bien des âmes et le soulagement de toutes les misères.

IV.—Résultats de cette démission.

Pour Nous, N. T. C. F., par cet acte de démission, sanctionné par N. S. P. le Pape, Nous cessons d'avoir avec vous les rapports accoutumés, en cessant d'exercer le ministère pastoral. Nous descendons du trône épiscopal, pour rentrer dans la vie privée. Nous disparaissons du théâtre des affaires ecclésiastiques et des démonstrations religieuses, pour Nous retirer dans une solitude muette et silencieuse. Nous nous séparons de la société des hommes, pour avoir plus de liberté de converser avec Dieu et ses anges. Nous nous éloignons du bruit et des agitations de la vie publique, pour pouvoir méditer plus à l'aise les années éternelles et Nous préparer à y entrer avec plus de confiance. Mais cette solitude, qu'elle est aimable et délicieuse! *Quam dilecta tabernacula tua*, etc. Elle était depuis longtemps l'objet de nos plus ardents désirs ; et comme le cerf altéré, Nous soupirons après les eaux rafraîchissantes qui y coulent paisiblement, en jaillissant jusqu'à la bienheureuse éternité. *Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum.* Il nous est donc enfin donné d'entendre ces paroles du Bon Pasteur à ceux qui sont dans le travail et la peine : *Venite ad me omnes qui laboratis et onerate estis et ego reficiam vos.*

N'allez pas croire toutefois, N. T. C. F., que notre intention est de rompre tous les liens qui Nous attachent à vous. Loin de nous une telle pensée ; car degagé, dans la retraite, des soins multiples qui absor-

bent tous nos moments, Nous serons au contraire plus libre de Nous occuper, dans l'intérieur de notre âme, de vos plus chers intérêts, tout en repassant les années de notre vie pastorale, pour les réparer. Pourrions-nous d'ailleurs vous voir exposés à tant de dangers sur la mer orageuse du monde, sans être saisi de frayeur, et sans demander avec instance que vous soyiez préservés de tout naufrage.

Nous aurons donc sans cesse sous les yeux l'exemple du divin Pasteur qui, sur le point de se séparer de ses chers disciples, les recommandait à son adorable Père, avec une charité incomparable.

O Père Saint, lui disait-il, avec les émotions d'un amour tendre et compatissant, ô Père infiniment bon, prenez sous votre toute-puissante protection ces chers disciples que vous m'avez donnés, et gardez-les en votre nom : *Pater sancte, serva eos in nomine tuo quos dedisti mihi.* Préservez-les de tous les dangers auxquels ils sont exposés : de tomber dans le mal et de se perdre éternellement : *Rogo....ut serves eos a malo.* Sanctifiez-les, en leur faisant pratiquer des œuvres de justice et de vérité, afin qu'ils soient consommés dans une parfaite union et charité——*Sanctifica eos in veritate....ut sint consummati in unum.* (1)

V.—Sentiments produits par cet acte de démission.

Au reste, Nous ne saurions, N. T. C. F., Nous séparer de vous, sans vous dire quelque chose de ce qui, dans cette occasion, se passe dans l'intérieur de notre âme. Nous avons eu ensemble, pendant plus de trente-six ans, des rapports si journaliers et si intimes que c'est pour Nous aujourd'hui un besoin de

(Joan. 17.)

vous parler à cœur ouvert, comme un père à ses enfants, comme un pasteur à ses brebis.

Nous comprenons que Nous n'avons pas fait tout le bien que Nous avions à faire pour le salut de vos âmes ; et que Nous ne nous sommes pas sacrifié, comme Nous l'aurions dû pour le bien du troupeau confié à nos soins. Nous n'ignorons pas que Nous avons, sans le vouloir, contristé plusieurs parmi vous, et Nous en sommes profondément affligé. Mais quelqu'orageux qu'aient été les temps que nous avons si péniblement traversés, nous voici arrivés à un terme où tous les brouillards disparaissent, pour faire place à la sérénité, à la paix, à la joie qui font le bonheur de la famille et qui permettent de s'écrier avec transport : Oh ! qu'il est doux pour des frères de ne faire qu'un cœur et qu'une âme. *Quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum !*

VI.—Dernières recommandations.

C'est pour la dernière fois, N. T. C. F., que Nous élevons la voix dans vos assemblés religieuses. Ce sont les derniers avis que Nous avons à vous donner, avant de Nous séparer de vous. Ce sont les derniers accents de notre voix défaillante, avant d'être réduite au silence de la retraite et de la tombe que vous allez entendre. Ce sont les dernières étincelles du feu que le divin Pasteur a caché au fond de notre cœur que vous allez recueillir. Enfin ce sont les dernières paroles d'un père aimant qui exhorte des enfants bien aimés à la fuite du mal et à la pratique du bien, que Nous vous adressons, pour réparer s'il est possible, tout ce qui a manqué à notre sollicitude,

depuis trente-six ans que Nous répondons de vos âmes. Or, ce n'est pas dans une simple lettre que Nous pourrions remplir ces lacunes regrettables et accomplir un aussi rigoureux devoir.

Vous ne trouverez donc pas mauvais que Nous rappelions ici à votre attention ce que, à diverses époques, Nous vous avons écrit, soit pour vous prémunir contre les scandales auxquels vous étiez exposés, afin de vous engager à les éviter, soit pour vous faire connaître les œuvres de charité et de piété qui pouvaient augmenter en vous les trésors de grâces que vous amassiez pour le ciel, afin de vous apprendre à vous associer à tout le bien qui se faisait dans le diocèse.

Ces recommandations se sont toujours réduites à ces deux paroles de la sainte Ecriture, qui renferment au reste toute la morale chrétienne : Fuyez le mal et faites le bien : *Diverte a malo et fac bonum.*

Ces recommandations ont été publiées dans divers Mandements, Lettres pastorales et circulaires, adressés à vos pasteurs et déposés aux archives de vos Eglises. Il arrivera donc de temps en temps que, selon les circonstances et les besoins de vos âmes, l'on vous en répétera la lecture. Veuillez bien alors y donner une attention sérieuse, dans la pensée que c'est là comme l'écho de la voix d'un pasteur, qui ne sera plus à la vérité, mais qui a désiré pouvoir vous faire entendre sa voix du fond de sa tombe. Car les besoins du passé sont ceux du présent et seront ceux de l'avenir. Les fruits déjà heureusement produits par ces documents, pourront se renouveler autant de fois que le besoin s'en présentera.

VII.—Abus à corriger. (*Diverte a malo.*)

Avant de Nous séparer de vous, notre devoir, N. T. C. F., serait de vous avertir, comme Nous venons de vous l'observer, de vous abstenir de tous les crimes, qui vous mettent en danger de périr éternellement. Mais comme Nous avons souvent signalé ces déplorables désordres, Nous croyons qu'il sera plus utile de vous faire simplement remarquer ceux qui règnent encore dans nos villes et nos campagnes, et qui navrent de douleur le cœur de vos pasteurs et scandalisent les bons chrétiens. Car, hélas ! il n'est que trop visible que les scandales se multiplient dans notre société ; que l'ivrognerie y apparait sous les formes les plus hideuses ; que le luxe le plus ruineux envahit toutes les classes de la société; que l'usure la plus insatiable ne connait plus de bornes et ruine les fortunes les mieux assurées ; que le Saint Nom de Dieu est horriblement outragé par les faux serments, les imprécations et les jurements les plus exécrables ; qu'il se commet dans le commerce des injustices criantes, bien capable de provoquer la colère du ciel ; que l'immoralité s'affiche sans pudeur et s'alimente par des fréquentations criminelles, des rendez-vous passionnés, des romans dangereux et des gravures, des tableaux et des statues de la dernière indécence ; qu'il se commet aux élections des désordres de tout genre par la corruption, les faux serments, les animosités et autres abus qui attirent la colère de Dieu et ses malédictions.

Encore une fois, Nous fixons, N. T. C. F., avant de vous quitter, votre sérieuse attention, sur tant de criants abus, qui sont des plaies dans notre société,

pour vous inviter à y apporter remède par vos prières, vos gémissements et vos bons exemples.

VIII.—Bonnes œuvres à favoriser. (*Fac bonum.*)

Lorsque en 1840, Nous succédâmes au premier Evêque de Montréal, Nous nous vîmes chargé d'un fardeau beaucoup trop pesant pour nos faibles épaules. Tout était à faire ; et Nous n'avions rien par Nous-même pour créér les établissements nouveaux qui étaient à faire, pour venir en aide à ceux qui existaient déjà, pour donner un peu d'élan aux œuvres de charité et de piété. Cependant, formé à l'école de notre prédécesseur, qui avait des vues très larges sur les diverses œuvres qui étaient à faire, Nous comprîmes que, pour remplir ses vues, comme pour exercer son autorité, il Nous fallait des secours puissants et que Nous ne pourrions les trouver que dans des Institutions qui ont cette importante mission à remplir.

Ç'a donc été, d'après les plans que Nous avait tracés cet illustre Evêque, pour former une bonne administration, dans son nouveau diocèse, que le Chapitre de la Cathédrale a été fondé ; que des congrégations de missionnaires ont été établies ; que des séminaires et des collèges ont été ouverts aux jeunes étudiants. que de nouvelles communautés religieuses d'hommes et de femmes se sont élevées, pour venir en aide aux membres souffrants de Jésus-Christ ; que les anciennes se sont comme dilatées, pour pouvoir soulager plus de misères, en embrassant tous les besoins de la pauvre nature humaine, depuis le berceau jusqu'au trépas ; que des sociétés de charité et associations de piété se sont mises à l'œuvre, pour donner à manger à ceux qui ont faim, habiller ceux

qui sont nus et secourir ceux qui sont en danger pour la foi ; que des hospices ont surgi sur tous les points de ce diocèse, pour abriter les orphelins, les infirmes, les vieillards et toutes espèces de nécessiteux.

Pour alimenter ces œuvres de charité et de piété, le divin Pasteur a multiplié les secours spirituels ; car les jubilés se sont succédés en grand nombre, en produisant des fruits de vie ; les missions et les retraites se sont données continuellement dans les paroisses et les communautés, et ont fait couler d'un bout de l'année à l'autre des torrents de grâces ; les sacrements ont été plus regulièrement fréquentés ; de grands pécheurs se sont réconciliés avec le Seigneur et ont persévéré dans la grâce ; les dévotions au Sacré-Cœur de Jésus et à l'Immaculé Cœur de Marie, celle des quarante-heures et beaucoup d'autres sont venues répondre au besoin des âmes pieuses qui se montrent de plus en plus affamées des choses saintes.

Or, après Dieu, c'est à votre foi et à votre charité qu'il faut attribuer le succès de toutes ces œuvres, dont on parle partout, parceque vous n'avez cessé de tendre une main secourable à ceux qui sont venus de toutes parts implorer votre secours, dans leurs pressants besoins spirituels et corporels et qui, de retour dans leur pays, ont pu, moyennant vos aumônes, former de précieux établissements, pour l'honneur de la religion et la conservation de la foi. Aussi, en terminant notre carrière, pouvons-Nous, en toute confiance, vous adresser ces paroles que le grand Apôtre adressait aux Romains : Je rends grâces à mon Dieu par Jésus-Christ pour vous tous, parceque les œuvres de votre foi sont publiées dans le monde entier :

Gratias ago Deo meo per Jesum Christum pro omnibus vobis ; quia fides vestra annuntiatur in universo mundo (1).

Mais sans doute vous ne l'oublierez jamais, N. T. C. F., vous ne vous êtes portés à tant d'œuvres saintes que par des motifs de foi et de piété, et non pour aucune considération humaine. Aussi, avons-Nous le ferme espoir que votre zèle se perpétuera et se transmettra à vos enfants d'âge en âge et jusqu'à la dernière génération, pour assurer de plus en plus le bonheur de votre famille et la prospérité de notre heureux pays.

C'est donc avec une pleine et entière confiance que, sur le point de disparaître à vos regards, Nous recommandons à votre charité toutes les personnes qui, en se consacrant à Dieu pour faire ces œuvres avec plus de perfection et de succès, ont renoncé, par un vœu particulier, aux biens de ce monde. Oui, N. T. C. F., secourez, vous dirons-nous avec l'Apôtre, toutes ces personnes charitables qui Nous ont aidé à accomplir les œuvres de miséricorde que nous a recommandé à tous si fortement l'Evangile : *Adjuves illas quæ mecum laboraverunt in Evangelio* (2). Accueillez-les toujours avec une grande bonté : *Ut viscera mea suscipe* (3).——Que si parfois elles se rendent importunes : à cause des pressants besoins des pauvres, veuillez bien me l'imputer. *Hoc mihi imputa* (4).

Nous n'avons pas besoin, N. T. C. F., de rappeler à votre souvenir que ces vices qu'il faut éviter, et que ces œuvres saintes qui vous ont été recomman-

(1) Rom. I. (2) Philip. c IV. V. 3. (3) Philem. 12. (4) Philem. 18.

dées, sont la matière des lettres que Nous venons de citer, comme devant être pour vous tous les échos de notre voix, lorsque, à diverses époques, Nous faisions appel à votre pieté et charité. La docilité dont vous faisiez alors profession ne se démentira pas sans doute. Loin de là, elle se déploiera avec un redoublement d'énergie et de bonne volonté. Ainsi, ces lettres que Nous ne pouvions vous écrire qu'au milieu d'occupations incessantes, où dans le calme de la nuit, mais en chassant le sommeil, vont avec le temps se mûrir et se graver peu à peu au fond de tous les cœurs ! Puissent-elles former un corps d'enseignement traditionnel, qui perpétue, dans le diocèse des règles pratiques qui soient des garanties certaines de la bonne morale !

A cette fin, Nous osons porter bien haut là-dessus nos espérances, en comptant sur les paroles et l'exemple de saint Pierre. Je considère comme juste, écrivait-il aux premiers chrétiens, tant que je suis du monde, de vous exhorter au bien, par de pressantes exhortations : *Justum autem arbitror quandiu sum in hoc tabernaculo suscitare vos in commonitione secundum quod et Dominus Noster Jesus Christus significavit mihi.*

Mais alors, concluait-il, j'aurai soin, après ma mort, de penser souvent à vous, pour que vous vous ressouveniez de ces avis que je vous ai donnés : *Dabo autem operam et frequenter habere vos post obitum meum, ut horum memoriam faciatis* (1).

Puisse le Seigneur, dans son infinie bonté, Nous faire participer à cette grâce du Prince des Apôtres ! Comme nous serions heureux au sein de la gloire, de

(1) Pet. I.

pouvoir ainsi toujours nous occuper de vos plus chers intérêts ! Car ne sont-ce pas les Ministres des saints Autels, les fervents Religieux et Religieuses des communautés et tous les bons et pieux enfants de l'Eglise qui doivent être notre gloire et notre couronne ?

IX.—Autres recommandations.

Dans l'unique et l'ardent désir de contribuer, autant qu'il est en Nous, au plus grand bien du diocèse, pour qu'étant toujours gouverné selon les saintes règles de l'Eglise, il puisse prospérer et opérer tout le bien qu'il est appelé à faire, Nous croyons devoir, N. T. C. F., insister sur les points suivants :

1. Ayez toujours pour le Souverain Pontife une profonde vénération, un amour filial, une obéissance aveugle à tous les décrets qui émanent de sa suprême puissance. Montrez-vous en toutes circonstances humbles et dociles envers tous ceux qui partagent son autorité, pour l'aider dans le gouvernement de l'Eglise universelle, savoir les Eminents Cardinaux, Prélats et autres personnages élevés, qui forment ce que l'on appelle communément le saint Siège, la sainte Eglise Romaine, y compris les fidèles qui sont spécialement sous son Magistère. *Unde unitatis vigor per totum Ecclesiæ Corpus diffunditur.* En vue de tant de grâces qui en découlent, attachez-vous de cœur et d'âme à la Papauté, qui a pour mission divine de gouverner, diriger et sauver les nations qui espèrent en elle. Ah ! puisse ce diocèse lui être toujours et invariablement dévoué ! Il n'aura jamais à craindre le naufrage ; et il pourra compter sûrement pour le succès de ses œuvres.

2. Attachez-vous par des liens indissolubles à vos

pasteurs, Evêques, Curés, Religieux et autres prêtres. Il y va de vos plus grands et de vos plus chers intérêts. Car tous, selon le degré qu'ils occupent, dans la sacrée hiérarchie, travaillent, veillent, prêchent, confessent, pour le salut de vos âmes dont ils répondront devant Dieu. Regardez, dit saint Ignace, martyr, votre évêque comme vous représentant Notre-Seigneur Jésus-Christ, et vos prêtres, comme tenant la place des Apôtres. Pénétrés de ce sentiment de foi, aimez-les et obéissez-leur en tout ce qui regarde le soin de vos âmes. Tenez à la doctrine qu'ils vous enseignent au nom de Jésus-Christ, soit qu'ils vous parlent d'un commun accord, ou par des lettres collectives. Ne croyez pas ceux qui vous diraient qu'ils sont hommes à revenir sur leur enseignement, par exemple sur celui qu'ils ont solennellement et officiellement proclamé dans leur lettre pastorale du 22 septembre dernier. Heureux donc le peuple qui met toute sa confiance dans le Seigneur son Dieu, et dans les pasteurs qu'il a préposés à la garde et au soin des âmes !

3. Aimez-vous les uns les autres, sans égard aux qualités personnelles, ou à la distinction de race ou d'origine. Car Dieu est le Père de tous, quoiqu'il le soit plus spécialement des fidèles qui, par la foi, sont les enfants de l'Eglise. Aimez-vous d'un amour sincère et véritable, et donnez-en la preuve par vos œuvres. Aimez vos familles et travaillez à en faire des familles saintes. Aimez vos co-paroissiens : et ne faites avec eux tous qu'un cœur et qu'une âme, pour contribuer généreusement aux charges communes de la paroisse, pour qu'il n'y manque rien de tout ce

qui peut être nécessaire à l'entretien des Eglises, au soutien des pasteurs, au soulagement des pauvres, des malades et des affligés. Aimez votre diocèse qui forme une réunion de familles domestiques et paroissiales, et qui, lui aussi, constitue une famille diocèsaine, sous la surveillance de l'Evêque, qui en est le Père. Comme membres de cette grande famille, intéressez-vous au succès des œuvres qui s'y font pour l'honneur de la religion qui doit se montrer, par ses œuvres, grande et généreuse. Continuez à vous intéresser en particulier à la construction de la nouvelle Cathédrale que Nous avons entreprise non pour Nous, comme il vous est plus facile que jamais de vous en convaincre, mais pour tous et chacun de ceux qui en font partie. Cela ne Nous empêche pas de nous y intéresser vivement comme si Nous devions en avoir l'usage. Aussi, la voyant s'élever sous nos yeux, par une protection toute particulière de la divine Providence, Nous prions pour ceux qui contribuent à la construction de ce beau monument religieux, en disant à Dieu dans la simplicité de notre cœur, avec l'Eglise, qui nous met à la bouche cette touchante prière :

" Seigneur notre Dieu, que votre saint-Esprit descende sur ce temple et sur son autel, pour sanctifier vos dons et ceux de votre peuple. Ils seront bénis ceux qui vous ont bâti. Pour vous, ô Eglise sainte, véritable Sion, vous vous réjouirez dans vos fils, puisqu'ils seront tous bénis et qu'ils se rassembleront auprès du Seigneur. *Benedicti erunt, qui te ædificarunt*, etc ".

4. Tenez à honneur, N. T. C. F., à avoir des égli-

ses bien propres, bien entretenues et bien ornées. Car l'on juge de la foi d'un peuple par son église. Là-dessus Nous n'avons que de justes éloges à rendre au zèle qui vous anime pour la maison du Seigneur.

Mais, Nous ne terminerons pas ce mandement sans vous répéter ce que Nous vous avons dit déjà du soin que vous devez prendre de vos cimetières et de la dévotion qui doit vous engager à y aller prier pour vos parents et amis dont les corps y reposent, afin que leurs âmes puissent être purifiées de toutes souillures, pour être admises dans le séjour des saints. A cette fin, Nous vous avons invités et Nous vous invitons de nouveau à demander que le chemin de la Croix y soit érigé, après que ces cimetières auront été suffisamment préparés à devenir un lieu de pélérinage, pour le soulagement des saintes âmes du purgatoire.

Vous connaissez les raisons particulières pour lesquelles Nous avons fait sous ce rapport appel à votre piété. Aussi, serez-vous prêt à répondre à vos enfants et petits enfants qui vous demanderont dans la suite des temps pourquoi l'on tient en si bon état ces champs des morts et quelles raisons on a eu d'y faire ériger le chemin de la Croix. Ça été, leur répondrez-vous, pour réparer la grave injure faite à ce lieu saint et montrer toute l'horreur que le peuple catholique en a ressentie, et faire connaître à toutes les générations à venir, que tous ceux qui négligent de remplir leurs devoirs religieux et qui meurent dans la disgrâce de l'Eglise, doivent être privés des honneurs de la sépulture ecclésiastique. Ces beaux cimetières qu'arrosent les fontaines de grâces, qui couleront du

Calvaire, parleront donc bien éloquemment pour dire à tous que les enfants rebelles ne doivent pas reposer à côté des bons enfants de l'Eglise.———Tous ceux donc qui visiteront en grand nombre ces pieux cimetières en sortiront pénétrés de la nécessité de vivre en bons chrétiens, pour se procurer les avantages, qu'il faut en attendre dans ce monde et dans l'autre.

X.—Derniers adieux

Il est temps maintenant N. T. C. F., de vous faire nos derniers adieux. Pour vous les faire convenablement, Nous empruntons les paroles suivantes au discours que saint Grégoire de Nazianze adressa au clergé et au peuple de Constantinople, avant de quitter cette grande ville. Comme vous allez le voir, il fait ses adieux aux évêques et aux prêtres, aux religieux et aux religieuses, aux grands de la cour et aux citoyens de la ville, dans un langage véhément qui révèle les profondes émotions de sa belle âme. Il salue en même temps, avec des sentiments religieux, l'auguste Trinité, qu'il avait honorée avec un ardent amour, les Anges et les Saints qui l'avaient protégé, dans le pénible ministère, qu'il avait exercé dans cette ville et fait ses adieux aux églises qui avaient été le théâtre de son zèle.

" Je suis, disait-il à une foule immense réunie pour
" l'entendre une dernière fois, chargé d'années et
" d'infirmités, et je n'aspire plus qu'après la mort.
" Je fais des vœux pour que mon successeur. . . se mon-
" tre en défenseur héroïque de la foi. Je lui laisse vo-
" lontiers un trône où l'on m'avait forcé de m'asseoir.
" Adieu, daignez conserver quelque souvenir de moi

".....Laissez-moi partir ; je vous le demande au
" nom de mes cheveux blancs et de mes longs travaux
" pour le service de Dieu et de son Eglise.....
" Mes cheveux blancs m'avertissent qu'il me faut
" songer au repos. Je vous en supplie donc, au nom
" de l'adorable Trinité que nous honorons de concert
"....laissez-moi vous quitter....Dieu saura, dans sa
" miséricorde, vous donner un pasteur digne de lui et
" de vous, un évêque dont la vertu courageuse répri-
" mera les lâches et serviles complaisances, et qui
" osera, s'il le faut, affronter la haîne du peuple pour
" servir la vérité. Adieu donc et pour la dernière
" fois.....Adieu, vous toutes Eglises de Constanti-
" nople, demeures sacrées de la foi.....Adieu,
" saints Apôtres, céleste colonie, qui m'avez servi de
" modèle dans mes combats....Adieu, chaire pon-
" tificale....Concile de pontifes, Sénat des prêtres,
" vous tous enfin, ministres du sanctuaire, qui envi-
" ronnez la table sacrée.....Adieu, chœur des Na-
" zaréens, harmonie des psaumes.....sainteté des
" vierges, modestie des femmes, assemblée des or-
" phelins et des veuves, regards des pauvres tournés
" vers Dieu et vers moi. Adieu, maisons hospitalières,
" amants du Christ et succursales à mon infirmité,
" ....Adieu, grande cité, vraiment amie du Christ.
" je me plais à lui rendre ce témoignage..... En-
" core un conseil avant de la quitter pour jamais :
" qu'elle demeure fidèle à la vérité ; qu'elle réforme
" ses mœurs, qu'elle serve mieux le Seigneur.....
" Adieu, Ange gardien de cette Eglise, qui protégiez
" ma présence....Et vous, Trinité Sainte, ma pen-
" sée et ma gloire, puissent l'Orient et l'Occident.

" (pour lesquels j'ai combattu et pour lesquels je suis
" accablé) conservez votre foi parmi eux, et puissiez-
" vous les sauver tous ! Sauvez mon peuple ! Que
" j'apprenne chaque jour qu'il s'élève en sagesse et
" en vertu. Mes enfants, gardez le dépôt sacré des
" traditions ; souvenez-vous de mes labeurs. Que la
" grâce de Jésus-Christ Notre-Seigneur demeure
" avec vous tous. *Amen.* "

Nous ne terminerons pas ce long Mandement, qui est le dernier que Nous avons à vous adresser, sans vous faire observer que ce fut à pareil jour, il y a quarante ans, que notre vénéré prédécesseur prit, sous la protection de l'Immaculée Vierge, dont l'Eglise célèbre la bienheureuse Naissance, possession de son nouveau diocèse. Il montait donc le trône épiscopal en un jour plein de grâces et de bénédictions. C'est dans ce même jour que Nous nous déchargeons du lourd fardeau que sa mort prématurée fait peser, depuis trente-six ans, sur nos faibles épaules. Priez donc, N. T. C. F., pour que notre démission aussi bien que son exaltation tourne au plus grand bien de ce diocèse.

PRIÈRE A LA SAINTE VIERGE.

O divine Marie, Vierge Immaculée et Glorieuse Mère de Dieu, permettez qu'aujourd'hui Nous déposions à vos pieds le lourd fardeau de la charge pastorale qui Nous fut imposée il y a trente-six ans, par l'Eglise, et que, pour cela, Nous dûmes recevoir avec une humble soumission, dans la ferme confiance que vous seriez vous-même notre soutien, notre guide, notre force, notre consolation.

Ce fut avec le plus ferme espoir que toutes les grâ-

ces, dont Nous sentions si vivement le besoin, nous seraient accordées, en temps opportun, que nous proclamâmes les inépuisables trésors de grâces cachées dans votre très saint et immaculé Cœur, en érigeant dans toutes les paroisses et communautés de ce diocèse l'Archiconfrérie, en chargeant les Chanoines nouvellement institués d'en être les zélés propagateurs. Afin de mieux Nous assurer la protection de ce Cœur si admirable et si puissant, Nous voulûmes assister à la glorieuse définition du dogme de votre Immaculée Conception, qui a fait couler des torrents de grâces dans le monde entier, et en particulier dans ce diocèse, qui vous est tout spécialement dévoué !

Vous avez daigné, ô Mère de grâce et de miséricorde, accepter nos vœux et ceux de toutes les âmes dévotes que votre divin Fils a confiées à nos soins. C'est vous qui avez suppléé à tout ce qui Nous manquait de lumières, de talents, de connaissances pour accomplir les œuvres de notre vocation. Aussi, tous ceux qui ont vu prospérer ces œuvres ont été forcés de reconnaître que vous étiez avec Nous, pour que votre adorable Fils fut glorifié, lui à qui est dû tout honneur dans les siècles des siècles.

O notre bonne et tendre Mère, achevez maintenant ce que vous avez daigné commencer, par votre pure bonté ; et mettez le comble à votre maternelle charité, en prenant sous votre protection toutes ces œuvres et en bénissant tous ceux et celles qui ont bien voulu y contribuer, afin qu'ils en reçoivent ici-bas la récompense au centuple avec la gloire éternelle dans le séjour des saints.

Daignez enfin accepter l'offrande de tout ce que Nous avons et de tout ce que Nous sommes, afin que déchargé du lourd fardeau que Nous avons porté jusqu'ici, par obéissance à la sainte Eglise que vous aimez tant, Nous puissions dans la retraite, expier toutes les fautes de la vie passée pour qu'étant purifié de toute tache et souillure, Nous puissions entrer dans le Ciel dont vous êtes la porte, pour jouir du bonheur éternel en votre présence et en la compagnie de tous les Anges et de tous les Saints. *Ainsi soit-il.*

Sera le présent Mandement lu au prône de toutes les églises dans lesquelles se fait l'Office public et au Chapitre de toutes les communautés religieuses le premier dimanche après sa réception.

Donné à Montréal, le huit septembre, mil huit cent soixante-seize, sous notre seing et sceau et le contre-seing de notre secrétaire.

† Ig. Ev. de Montréal.

Le. † S. par mandement de Monseigneur
J. O. Paré, Chan. Secrétaire.

Le 9 octobre, Monseigneur Fabre nous honora de sa visite. Toute la communauté se porta au devant de lui à l'entrée du cloître et lui présenta ses félicitations sur la dignité à laquelle il venait d'être promu. Nous lui dîmes : " C'est avec un inexprimable bonheur que nous sommes accourues au devant de Votre Grandeur pour lui souhaiter la bienvenue. Que notre nouveau Pasteur et Père veuille agréer les plus profonds hommages de ses respectueuses enfants. " Monseigneur passa alors au milieu de nous en nous bénis-

sant et se rendit à la sacristie. Il nous communia toutes de sa main, dit la sainte messe et voulut ensuite visiter chacune de nos classes. Partout des adresses lui furent présentées. Monseigneur y répondit et prit congé de nous, nous laissant sous le charme de ses onctueuses paroles.

Trois jours après, autre visite fort agréable. Le vénérable M. Bayle, supérieur de St Sulpice dont on célébrait les noces d'or vint nous dire la messe à l'issue de laquelle il monta à la communauté. En entrant il nous salua avec un visage tout épanoui ; mais arrivé au fauteuil que nous lui avions préparé, il s'arrêta et s'écria en riant : " Quoi ! un trône pour ce pauvre vieux ? " Il y prit place toutefois et quand il vit de là les décorations de la salle : " Qu'est-ce que tout cela ? des vanités, mes chères sœurs, oui, des vanités.——" Nous admirions sa simplicité charmante et son humilité profonde. Le bon père avait le cœur à la joie. Il lut en souriant ces paroles écrites sur le mur ; " Cinquante ans, quelle victoire ! Cinquante ans, ô bonheur ! " " Vous me félicitez, dit-il, de mes soixante-quinze ans ; est-ce donc un si grand bonheur ? Quelles sont celles des plus jeunes qui voudraient avoir mes soixante-quinze ans sur les épaules ? " Puis sa conversation prit le ton de l'homélie. Il nous parla des jeunes saints morts à la fleur de l'âge : de saint Louis de Gonzague, de saint Stanislas de Kostka et de saint Jean Berchmans. Leur carrière a été bien courte, dit-il, cependant, que de mérites n'ont-ils pas amassés ! que d'éminents services n'ont-ils pas rendus à l'Eglise, quelles grandes leçons n'ont-ils pas données au monde ! Mais d'un autre côté, dit M.

Bayle, Dieu a accordé une longue vie à quelques uns de ses saints, comme à saint Alphonse de Liguori qui mourut à l'âge de 90 ans. N'a-t-il pas laissé vivre bien longtemps aussi des impies et des méchants comme Voltaire ? En fixant le nombre de nos années, Dieu a ses desseins que nous ne connaissons pas. Mais le temps que sa bonté nous donne est une grâce : à nous d'en profiter. Tout de même, je ne vous souhaite pas de vivre soixante-quinze ans. Veuillez penser dans vos prières au pauvre vieillard et demandez pour lui la grâce d'une bonne mort. Une bonne mort ! n'est-ce pas pour vous y préparer, mes chères sœurs, que vous avez quitté le monde et que vous êtes venues vous refugier dans la solitude du cloître ? Vous vous réjouirez au ciel d'avoir fait pénitence ici-bas, d'avoir travaillé à votre sanctification et à la sanctification des autres.——Allons, au revoir ; mais ne faites plus de décorations comme cela. Vanité, vanité que ces inscriptions, ces couronnes et ces guirlandes. Vous riez : mais ce que je dis est très vrai ; vous en répondrez ; vous souffrirez peut-être pour cela dans le purgatoire. "

Notre très honorée Mère lui promit de ne point récidiver avant ses noces de diamant.

En nous quittant, M. Bayle nous bénit en ces termes : " Que les plus abondantes bénédictions du ciel descendent sur vous et qu'elles y demeurent toujours. " Il fit ensuite la visite de toutes nos classes.

Le 7 novembre, les prisonnières furent transférées à l'asile sainte Darie. Daigne Notre-Seigneur bénir cette œuvre nouvelle, œuvre si importante. Puisse-t-il nous accorder la consolation de faire du bien à ces

infortunées et en ramener souvent dans le sentier du devoir.

Le 13 novembre, eut lieu l'ouverture de la retraite annuelle. Monseigneur commença ce jour-là sa visite pastorale. Il fit d'abord l'examen des religieuses et visita les classes du monastère. De graves raisons l'obligèrent d'interrompre cette visite ; il revint le 29 vers les deux heures de l'après-midi. Monseigneur, vêtu du rochet et de la mosette fit de nouveau le tour de la maison. Arrivé au chœur il prêcha sur l'Evangile du jour : c'était la vigile de saint André. Il fit le plus heureux rapprochement entre la vocation de cet apôtre et notre vocation à la vie religieuse. Saint André, nous dit-il, prêta une oreille attentive aux enseignements de saint Jean-Baptiste ; il resta auprès de lui jusqu'au soir. Comme récompense de sa persévérance il eut le bonheur de voir arriver Notre-Seigneur. Saint Jean le lui fit connaître par ces belles paroles : " Voici l'Agneau de Dieu. " André n'en demanda pas davantage ; il s'approcha de Jésus qui lui dit avec bonté : " Que cherchez-vous ? " Pour toute réponse André reprit : " Maître, où demeurez-vous ? "——" Venez et voyez, dit Jésus: " et André le suivit sur le champ. Eh bien, mes sœurs, Jésus ne vous a-t-il pas fait entendre les mêmes paroles ? ne vous a-t-il pas dit : " quittez le monde, séparez-vous de votre famille, dites adieu aux plaisirs, aux honneurs, à tous les biens qui passent ; venez et voyez. Venez dans le cloître ; c'est là que vous me trouverez, que je vous comblerai de mes faveurs. " Vous êtes venues comme l'Apôtre et vous habitez la maison du bon Maître. Mais si Jésus vous deman-

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

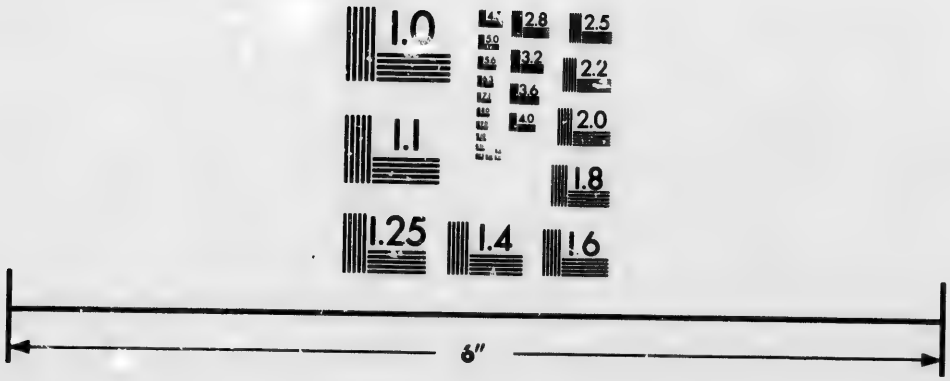

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

dait : " Que cherchez-vous ? " pourriez-vous toujours lui répondre : " Seigneur, nous ne cherchons que vous. "—Ne vous arrive-t-il pas quelquefois de vous chercher vous-mêmes ; de chercher votre volonté propre, votre repos, vos goûts ? Jésus qui vous regarde en ce moment, est-il content de votre dévouement, de votre générosité ? Ou bien, son regard n'est-il pas triste comme celui qu'il jeta sur saint Pierre coupable ? Efforcez-vous, mes sœurs, de plaire toujours au Dieu si bon qui vous a choisies pour ses épouses. Soyez, pour l'amour de lui fidèles à tous vos devoirs, ne travaillez que pour lui, ne vivez que pour lui. "

Le 22 novembre au soir, commencèrent les exercices de la seconde retraite annuelle pour une partie de nos sœurs. C'est ce jour là, pendant que tous les esprits étaient à la piété et aux pensées sérieuses qu'eut lieu la révolte des enfants de la Réforme. Depuis longtemps elles méditaient ce projet. Elles profitèrent de l'absence de leur première maîtresse, alors en retraite, pour le mettre à exécution. Vingt-six, c'est-à-dire, plus de la moitié étaient dans le complot. Il nous parut plus prudent de ne point appeler le secours des hommes de police. Quelques-unes des rebelles furent mises dans les cachots ; les autres, les pieds et les mains liés, furent renfermées dans une salle. Elles ne tardèrent pas à comprendre leur faute et à la regretter amèrement. Lorsque Monseigneur les vit, au cours de sa visite, il manifesta sa peine et leur dit avec une grande bonté : " Mais à quoi pensez-vous donc, chères enfants, en agissant ainsi ? j'espère que cela ne se renouvellera jamais. " Puis il les bénit. Une des coupables vint alors se jeter à ses

pieds et lui demanda pardon. Monseigneur répondit qu'il abrégerait le temps de sa pénitence. Toutes les autres, touchées de repentir, solicitèrent ensuite la permission de se confesser à un confesseur extraordinaire. Notre très-honorée mère leur proposa Monseigneur lui-même. Elles s'adressèrent à Sa Grandeur avec joie. Le lendemain elles s'approchèrent de la sainte Table avec beaucoup de piété. Depuis ce moment un changement des plus heureux s'opéra dans leur conduite. Le soir même du jour où il avait entendu leurs confessions, Monseigneur écrivit de l'évêché à notre mère, lui demandant la grâce de toutes ces pauvres enfants. Notre mère se rendit avec bonheur au désir de Sa Grandeur ; mais sentant qu'elle serait trop émue en annonçant aux jeunes délinquantes ce grand pardon——elle chargea sœur Marie du Cœur de Marie de remplir cette mission pour elle. On devine la joie causée par une pareille nouvelle. Toutes les enfants qui étaient liées furent rendues à la liberté. Elles pleuraient et ne savaient comment remercier Monseigneur et notre mère d'une si grande bonté à leur égard. Les plus coupables qu'on avait mises aux cachots en sortirent le lendemain. Voici à ce propos un détail qui ne doit pas être passé sous silence. La maîtresse avait caché dans les habits de chacune des jeunes condamnées une petite image miraculeuse de la sainte Vierge. L'une d'elles, la plus méchante de toutes, se calma aussitôt et passa la nuit dans une tranquillité parfaite. Un changement si subit avait beaucoup surpris ses compagnes. Le lendemain elle dit à sa maîtresse : " Mère, voulez-vous avoir la bonté de réciter pour moi la prière que vous

avez faite à Marie l'autre jour ?" Elle l'écouta avec recueillement et dévotion, puis reprit : " C'est une prière bien efficace, je vous assure. J'ignore ce qui me retient ; mais depuis hier je ne suis plus la même ; si je suis tentée de proférer des paroles mauvaises, j'en suis empêchée comme malgré moi. " N'était-ce pas Marie qui étendait sur cette pauvre âme sa protection maternelle ?

Dernièrement une de nos petites élèves de l'Industrie, âgée de huit ans, était demandée au parloir pour une de ses sœurs âgée de quinze ans. Leur mère avait été condamnée à la prison peu de jours auparavant. Emma était tellement émue qu'elle pouvait à peine parler. La douleur la suffoquait. Tiens, dit-elle à sa sœur, vas de ma part, dire à papa et à maman de faire une bonne confession. Cette sœur que tu vois, ajouta-t-elle, en désignant sœur Marie du Cœur de Marie qui l'accompagnait au parloir, est chargée de lier les pieds et les mains des élèves rebelles. Ce soir je vais lui demander de m'infliger cette peine ; je veux souffrir avec ma mère et pour ma mère. Le soir venu, la chère enfant fit en effet les plus vives instances auprès de sa maîtresse pour que celle-ci lui mit les fers jusqu'au jour où sa mère sortirait de prison. Il fallut la gronder pour lui ôter cette idée de l'esprit. Elle revint même à la charge les jours suivants. Enfin on parvint à lui faire comprendre qu'il valait mieux se livrer à d'autres mortifications et surtout prier de tout son cœur pour la conversion de sa mère. A quelques compagnes qui l'avaient raillée en cette circonstance elle répondit les larmes aux yeux : " Si vous étiez à ma place agiriez-vous autrement ? "

Le 30 septembre mourrait à Rome le cardinal Patrizzi, protecteur de notre Congrégation. Le 22 du mois de décembre, nous chantâmes un service solennel pour le repos de son âme.

Avec la fin de cette année nous arriva le cadeau de la Providence. Le 26 décembre, M. l'abbé Giband, prêtre de St Sulpice, écrivait à notre très honorée mère la lettre suivante :

Ma révérende Mère, M. Pierre Lucien Malo, Bourgeois de cette ville, ayant fait un leg considérable en son testament, en faveur de votre maison, je viens remplir le devoir de vous informer de sa mort arrivée ce matin, à huit heures et vous prier de vous faire représenter à ses funérailles qui auront lieu mardi prochain à l'église sainte Brigide, à huit heures. Je le recommande à vos prières, ainsi qu'à celles de votre communauté. " Le leg en question était de trois mille deux cents piastres.

Dans le même temps notre bon père Arraud nous informa que le séminaire continuerait son don annuel de six cents piastres. Jusqu'alors il avait lui-même déterminé l'emploi de cette somme ; il dit à notre mère que désormais elle en ferait l'usage qu'elle jugerait à propos.

Toi qui tiens dans ta main diverse
L'abondance et la nudité
Afin que de leur doux commerce
Naissent justice et charité ;
Charge-toi seule, ô Providence,
De connaître nos bienfaiteurs,
Et de puiser leur récompense
Dans les trésors de tes faveurs.

TRENTE-QUATRIEME ANNEE

—1877.—

Le 15 janvier nous chantâmes un service solennel pour notre insigne bienfaiteur M. Malo.

Le 28, Mgr Fabre vint faire sa visite de bonne année. Il se montra spirituel, aimable comme toujours et s'informa de nos missions de Quito et de Lima, auxquelles il porte beaucoup d'intérêt. Il nous bénit et fit des vœux pour le succès de chacune de nos œuvres.

Le 10 février, nous avions le bonheur de recevoir une autre visite particulièrement chère : celle de notre ancien évêque, Mgr Bourget, maintenant archevêque de Martianopolis. Sa Grandeur se rendit d'abord à la chapelle pour y vénérer les saintes reliques qui y étaient exposées, puis fit le tour des grilles et adressa quelques touchantes paroles à chaque département. Elle voulut bien monter ensuite à la salle de la communauté, nous donna de pieux conseils et nous bénit avec effusion de cœur.

Le 21 février, M. Alfred Larocque, de Montréal, vint voir notre très honorée mère et lui remit un chèque de cinq mille piastres dont trois mille nous avaient été léguées par son épouse, née Aurélie Berthelet, dans son testament du 25 juillet 1855.

Depuis longtemps M. Larocque par son dévouement et sa générosité avait acquis des titres immortels à notre reconnaissance. Cette reconnaissance s'accrut encore à la suite du don royal qu'il nous fit. Nous avons admiré la bonté de Dieu qui suscite de tels apôtres et protecteurs en faveur des pauvres et toutes ensemble, au pied de l'autel, nous avons chanté le cantique de l'action de grâces.

Le 14 mars, nous reçûmes pour la première fois la visite de M. Lauzon, chapelain de l'asile sainte Darie. Après avoir dit la sainte messe et visité toutes les classes, il monta à la communauté où il nous adressa d'édifiantes paroles. " Jusqu'à ces derniers temps, dit-il, le Bon-Pasteur n'était pas apprécié par nos populations comme il devait l'être ; c'est que malheureusement il était trop peu connu. Dieu a permis que la pauvreté vous obligeât de parcourir les différentes paroisses du diocèse. De cet acte d'humilité est résulté le plus grand bien. Vos œuvres ont été comprises ; on s'est rendu compte de votre mérite ; plus d'une âme indécise, peut-être, s'est sentie portée à venir partager votre vie. Votre passage dans les familles chrétiennes a pu faire éclore des vocations. Que Dieu en soit béni et qu'il continue de vous accorder ses plus précieuses faveurs. " M. l'abbé nous parla ensuite de nos chères sœurs de la rue Fullum, il nous fut facile de constater le dévouement et l'intérêt qu'il leur porte.

Le 17 nous arriva d'Angers une lettre concernant le nouveau protecteur de notre Institut. La voici :

V. J. & M. !

De notre monastère général d'Angers,
ce 12 février 1877.

" Il a commandé à ses Anges de veiller sur vous. "
(Ps XC. VII.)

Nos très honorées et bien aimées Sœurs,

Nous venons d'éprouver une fois de plus que le Très Haut a commandé à ses Anges d'avoir soin de la grande famille du Bon-Pasteur. Après la perte si sensible que nous avons faite, le 17 décembre dernier, du vénérable Cardinal Constantin Patrizzi, Protecteur de notre sainte Congrégation, nous avons supplié le Seigneur d'abaisser ses regards sur nous et de le remplacer. Plusieurs fois déjà nous avons dit, nos aimées sœurs, les droits que cet Eminentissime Protecteur avait à notre reconnaissance. Soutien de notre vénérée Mère Fondatrice, son conseil dans toutes les difficultés, il a été aussi son consolateur dans toutes ses peines. Ce haut dignitaire de l'Eglise était toujours prêt à nous venir en aide : aussi notre bonne mère Marie de Ste-Euphrasie, connaissant son intérêt pour le Bon-Pasteur et voulant que l'on n'agit que par ses décisions, avait-elle l'habitude de dire, en parlant de son Eminence, lorsqu'elle était consultée sur des affaires importantes ; " Allez à la lumière. " Le conseil était suivi et la lumière se faisait. Jamais une lettre n'est restée sans

une prompte réponse. Notre regretté Protecteur, non content de nous assister de ses sages avis, daigna encore, lors de la nomination de Mgr Freppel à l'évêché d'Angers, recommander par trois fois à sa Grandeur, qui était à Rome, notre saint Institut, comme Son Eminence le dit Elle-même à la supérieure d'une de nos maisons de Rome. La recommendation faite à un si grand cœur ne pouvait être vaine. Notre digne prélat se montre pour nous, en toutes circonstances, le plus dévoué et le meilleur des pères ; nous avons continuellement des preuves de ses sympathies pour le Bon-Pasteur, et notre Mère Générale va à Sa Grandeur en toute confiance, sûre du bon accueil et des conseils éclairés qu'elle trouvera toujours dans le premier pasteur de notre diocèse.

Après tous les témoignages de haute et constante protection du vénérable cardinal Patrizzi, nous souhaitions un autre lui-même pour sauvegarder les intérêts de la Congrégation. Nous avons été pleinement exaucées. Le Souverain Pontife, agréant avec une bonté toute paternelle l'humble prière que notre très honorée Mère Générale avait faite à Sa Sainteté daigna charger l'Eminentissime Cardinal Ministre d'Etat de nous adresser la lettre suivante :

Très révérende Mère,

Le Saint Père ayant à cœur la prospérité des Instituts religieux et charitables, et désirant que dans leurs besoins spirituels ils aient pour tous les évènements possibles, un ferme appui :

Sa Sainteté a favorablement accueilli l'humble demande que vous lui avez faite de daigner accorder

un Protecteur à l'Institut des Sœurs de N.-D. de Charité du Bon-Pasteur d'Angers.

Le Saint-Père a voulu que le cardinal appelé à succéder au cardinal Patrizzi, de sainte et regrettée mémoire, dans l'importante charge de Vicaire Général, soit aussi investi du Protectorat de votre Institut. Il a nommé à cet effet l'Eminentissime Cardinal Raphaël *Monaco La Valletta.*

En vous faisant connaître cette décision pontificale je vous souhaite tous les biens du Seigneur avec la plénitude de ses célestes lumières.

Je suis, très révérende Mère,
De Votre Révérence,
Le très affectionné en N.-S.
GIOVANNI, CARD. SIMEONI.

Rome, 18 janvier 1877.

A la réception d'une lettre si bienveillante qui témoigne de la sollicitude du Saint Siége pour les communautés religieuses, notre digne Mère Générale s'empressa d'écrire, en votre nom à toutes, nos bien-aimées sœurs, à notre nouveau Cardinal Protecteur, mettant aux pieds de son Eminence l'hommage de notre respect et de notre filiale dépendance.

Voici la réponse que l'Illutrissime Cardinal Monaco daigna faire à notre bonne Mère :

Très révérende Mère,

Les sentiments que vous avez eu la bonté de m'exprimer dans votre aimable lettre, au nom de toutes vos Sœurs, m'ont été particulièrement agréables, et je vous en remercie de tout mon cœur.

Je n'ai pas manqué d'offrir vos remercîments au Saint Père et de lui demander pour tout l'Institut la bénédiction pontificale, qu'il s'est empressé d'accorder avec toute l'effusion de son âme.

Je vous prie, très révérende Mère, de me recommander à Dieu dans vos prières et je me souscris,

De Votre Charité.

Le très humble et dévoué Serviteur,

R. , Card. MONACO.

Rome, le 6 janvier 1877.

Remercions ensemble le ciel de nous avoir choisi un si digne Protecteur et réjouissons-nous de nouveau de ce que notre Congrégation, " solidement établie et appuyée sur les basses inébranlables de la sainte Eglise, sera toujours soumise à la protection, à la correction et au gouvernement d'un des membres du sacré Collège. "

Le Cardinal Monaco nous a déjà donné des preuves de son estime pour le Bon-Pasteur en daignant officier à notre monastère de la Laurettana, le jour de la fête du saint Cœur de Marie. C'est une grande consolation pour nos chères Sœurs de Rome, dans les temps si difficiles que nous traversons, d'avoir prêt d'elles ce dévoué protecteur,

Le 1er avril, nous avons eu la douleur de perdre notre chère sœur Marie de Ste Ludivine Gladu. C'est le soir de la grande et belle fête de Pâques, aux derniers tintements du *Regina Cœli*, qu'elle rendit sa belle âme à Dieu. Nous en avons la douce confiance, pour elle sont déjà vérifiées ces paroles d'un pieux auteur : " Plus on aura souffert sur cette terre, plus

notre bonheur et notre gloire seront grands dans le séjour des élus. " Elle eut pour la souffrance un amour porté jusqu'à l'héroisme.——Cette chère sœur a été secrétaire et annaliste depuis sa profession en 1867 jusqu'à la fin de janvier de la présente année 1877, époque où la maladie la força de quitter la plume. Il serait difficile de dire tout le zèle qu'elle apporta dans l'accomplissement de cette charge difficile. Faible de santé, elle supportait néanmoins les fatigues que lui imposaient ses fonctions sans jamais se plaindre. Elle était heureuse de travailler et de se dépenser pour sa chère communauté ! Nous lui sommes redevables de souvenirs qui perpétueront à jamais sa mémoire. Que de travail ne lui a pas demandé la rédaction des deux premiers cahiers de nos annales ! Pour toutes ressources elle n'avait que quelques notes éparses. Il lui fallut faire beaucoup de recherches, interroger les anciennes, consulter des personnes du dehors. Elle entreprit cette œuvre avec courage et y mit tout le dévouement de son cœur. Grâce à elle, le Bon-Pasteur de Montréal possède maintenant son histoire et les traditions de notre famille religieuse ne périront pas.

Sœur Marie de Ste Ludivine nous a été enlevée après trois mois de maladie, à l'âge de 29 ans 7 mois et 4 jours, et de religion 11 ans et 4 mois.

Le 20 mai, M. le chanoine Lamarche, nouvellement arrivé de Rome, vint nous voir sans se faire annoncer. Grand fut notre regret de ne pouvoir lui faire la réception qu'il méritait et de fêter son retour parmi nous.——Notre bon supérieur nous intéressa au suprême degré par le récit qu'il nous fit de

son voyage. Nous eûmes surtout le bonheur d'apprendre que sur sa demande notre saint Père Pie IX nous envoyait une bénédiction toute spéciale.

A son passage à Angers M. Lamarche avait visité notre maison mère. Il nous parla donc longuement de notre très honorée Mère Générale et des chères Mères fondatrices de notre œuvre à Montréal. Tout le monde fut enchanté de cet entretien.

Le 13 juin, M. l'abbé Giband nous remit la somme de deux mille trois cent soixante-trois piastres en à compte du leg de trois mille trois cent cinquante piastres que nous avait fait M. P. L. Malo. Le 30 du même mois, notre bon père Arraud nous fit tenir six cent trente-sept piastres comme second à compte. La balance doit nous être payée à la mort de Melle Malo.

Le 2 août, Dieu nous envoya une grande épreuve. Nous eûmes la douleur de perdre notre bonne et chère mère Marie de St Alphonse Rodriguez Cadotte, première supérieure Provinciale de nos maisons canadiennes.

Ses restes vénérés furent exposés à la communauté. Les enfants de nos classes vinrent en pleurs y prier tour à tour. Elles sentaient la perte immense que le Bon-Pasteur venait de faire.——La bien aimée défunte semblait dormir du sommeil des justes. La mort n'avait aucunement changé ses traits qui respiraient toujours la douceur et la bonté. Nous n'avions pas de doute sur son sort. Nous ne pouvions la plaindre d'avoir quitté cette vallée de misère pour entrer dans l'éternel repos. Mais nous nous plaignions nous-mêmes de nous voir privées d'une telle mère.—

Que la volonté du divin Maître s'accomplisse. *Fiat !*

Voici la lettre circulaire envoyée alors à nos différentes maisons :

Vive Jésus & Marie !

De notre monastère Provincial de Montréal,
ce 6 août 1877.

" On a entendu le cri du deuil,
de la souffrance et des larmes. "
(Jérémie 31. 15.)

Nos très honorées et bien aimées Sœurs,

Ces paroles du Prophète expriment bien ce qui se passait ici, jeudi matin, 2 août, à 1 heure 40 minutes. A ce moment la mort nous enlevait celle qui avait vu grandir et se développer notre Institut au Canada, celle qui a formé la plupart de celles qui l'habitent, et qui depuis neuf années était l'âme et la vie de cette maison : notre tant aimée Mère Provinciale, Marie de St Alphonse Cadotte !.....

Ah ! qu'il fait bon parler de ceux qu'on aime et vénère, surtout quand on peut leur appliquer les belles paroles dites du divin Maître : " *Il a passé en faisant le bien.* Laissez-nous donc soulager notre douleur, en mettant sous vos yeux quelques unes des pages de la pieuse et trop courte existence de notre Supérieure bien aimée.

En 1844, arrivait à Montréal une petite colonie du Bon-Pasteur. Elle était composée de quatre reli-

gieuses qui furent établies dans une pauvre maison du faubourg Québec. Notre mère se sentit attirée vers elles. Loin d'être effrayée par leur grande pauvreté, elle voulut la partager et fut une de leurs premières postulantes. Qui ne connaît ce qu'il faut d'énergie, de dévouement et de persévérance pour faire une fondation ! Partout et toujours les commencements des œuvres de Dieu sont difficiles ! Nos chères fondatrices avaient ce courage, cette foi, cette ardeur nécessaires ! Mais que fera la jeune canadienne ? Ne craignez rien : soutenue par l'exemple des Mères qui l'ont admise ; instruite et dirigée par elles, elle saura rester fidèle à sa vocation. Travail excessif, nourriture pauvre, court repos, ennuis, rien ne la découragera et bientôt elle sera la joie et l'espoir de la colonie naissante.

Notre regrettée mère prononça ses vœux de religion, le 16 août 1846 ; et quelques années plus tard, elle fut nommée maîtresse des novices. Pendant seize ans qu'elle remplit cette charge, combien d'âmes n'a-t-elle pas préparées pour le céleste Epoux ! Déjà, Mère chérie, plusieurs de vos enfants vous ont précédées au séjour de la gloire. A votre arrivée là-haut n'ont-elles pas été les premières à votre rencontre ? Ne sont-elles pas les plus précieuses perles de votre immortelle couronne ?

Outre la charge de maîtresse de novices elle exerça pendant huit ans celle d'Assistante. Enfin en 1868, notre mère Marie de St-Gabriel se rendit en France pour assister aux élections générales qui eurent lieu après la mort de notre vénérée Mère Fondatrice et ne revint plus au Canada. Angers la réclamait. Notre

mère Marie de St-Alphonse fut alors appelée à lui succéder. Hélas ! neuf ans se sont à peine écoulés depuis que pour la première fois nous avons déposé à ses pieds nos respectueux et filials hommages et déjà nous sommes orphelines.

Pendant trente-trois ans, notre mère a travaillé à la vigne du Seigneur. Dans ce long espace de temps, que de bien elle a réalisé ! Surtout depuis neuf ans, on peut dire qu'elle s'est consumée pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Pour elles que n'a-t-elle pas fait ? Un jour surtout ce zèle l'animait à un tel point que, ne pouvant plus en contenir les ardeurs, elle dit à Monseigneur de Montréal : " Je me sens poussée intérieurement à faire des démarches auprès du Gouvernement afin qu'il nous confie les prisonnières. " Tant de malheureuses se perdaient dans la prison commune ! Son grand cœur et sa charité ardente lui firent comprendre combien la douceur et les instructions religieuses pouvaient arracher d'âmes à l'enfer. Aussi nous pouvons le dire, le démon furieux a-t-il suscité des obstacles à notre pieuse Mère, mais son invincible confiance en Dieu ne lui a pas fait défaut ; elle a triomphé ! Depuis près d'un an cent prisonnières apprennent qu elles doivent aimer Dieu et qu'elles ont une âme à sauver. Cent prisonnières bénissent le nom de celle qui leur a procuré ainsi l'avantage de connaître notre sainte religion. Mais ce n'est pas tout. Il nous faudrait des volumes pour raconter tout le bien opéré par notre regrettée Mère. Cette école de Réforme et cette école d'Industrie fondées par le gouvernement, qui les a sollicitées, si ce n'est elle ? Par là même elle créait des

ressources à notre maison qui se trouvait dans une extrême indigence. Et notre pensionnat de St-Hubert, n'est-ce pas elle encore qui en a jeté les basses avec notre zélé bienfaiteur M. l'abbé Arraud ?—— Elle était ingénieuse pour trouver des moyens de procurer plus de gloire à Dieu.—Le vide causé par sa mort est immense.

Depuis plusieurs mois, la santé de cette chère mère nous donnait des inquiétudes. Le jour de la fête du Sacré-Cœur, sa Charité descendit au chœur pour pouvoir communier ; mais avant la fin de la messe, elle fut obligée de remonter à sa chambre qu'elle ne quitta plus. La pleurésie et la maladie du foie la tinrent dans de grandes douleurs pendant deux longs mois. Le médecin avouait un jour qu'il ne comprenait pas qu'on put souffrir avec tant de calme et de sérénité. " La religion seule, dit-il une autre fois, peut donner autant de courage. " Pendant près d'un mois, cette pauvre Mère ne prit qu'un peu d'eau froide, et malgré les souffrances qui torturaient tout son corps, jamais une plainte, jamais un murmure ne s'échappèrent de ses lèvres. Tant qu'elle put parler, elle eut des paroles d'encouragement pour celles qui pleuraient autour de son lit. Le jeudi, 26 juillet, on jugea prudent de lui faire recevoir les derniers sacrements. Ce fut un moment de vive émotion pour nous. La malade était calme et souriante. Après la cérémonie elle nous fit toutes approcher auprès de son lit. Dans son humilité elle demanda pardon à la communauté des fautes dont elle avait pu se rendre coupable et exprima le regret de ne pouvoir nous parler plus longuement. Se sentant épuisée elle ne put que

nous recommander la plus scrupuleuse fidélité à nos saintes Règles.—Nous nous retirâmes en sanglotant.

Inutile de vous dire que pour obtenir sa guérison nous avons eu recours à tous les moyens que la foi la plus vive peut inspirer. Neuvaines, communions, mortifications, promesses, rien ne fut négligé. C'est notre Mère que le Seigneur voulait ; il fallut bien nous soumettre.

Mercredi, 1er août, nous nous aperçûmes que notre Mère baissait considérablement. Depuis quelques jours déjà, le médecin avait exprimé le désir qu'on n'entrât plus dans sa chambre. Mais était-il possible de lui obéir et de nous séparer déjà de celle que nous aimions tant ?.....

Notre très honorée sœur Assistante nous avait permis quelques courtes visites, grande faveur, que chacune de nous sut apprécier. Ce premier jour du mois d'août, en revenant de matines, nous apprîmes que l'agonie commençait. Alors nous accourûmes auprès de la bien aimée malade.——Nous demandions toutes à Notre-Seigneur de diminuer les souffrances de sa servante. Enfin à une heure quarante minutes elle ouvrit les yeux, les jeta sur chacune de ses filles comme pour leur dire un dernier adieu et expira.—C'était le 2 août, fête de St-Alphonse de Liguori. La communauté terminait ce jour-là une neuvaine à sainte Anne, patronne de la Province.

Notre regrettée Mère nous a constamment édifiées par la pratique de toutes les vertus religieuses. Nous mentionnerons sa profonde humilité, son admirable obéissance envers ses supérieures, sa charité, son abandon continuel à la divine Providence. Ses

dévotions favorites étaient au Sacré-Cœur de Jésus et à St-Joseph.

Elle avait reçu au baptême les noms de Marie Aurélie. Elle était âgée de 57 ans, 5 mois et 14 jours et elle avait passé en religion 33 ans et 18 jours.

Veuillez agréer l'expression des sentiments d'estime et de religieuse cordialité avec lesquels nous nous disons, dans les Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie,

Nos très honorées et bien aimées Sœurs,
Vos très humbles et indignes sœurs et
servantes en Notre-Seigneur,

LES SŒURS DE LA COMMUNAUTÉ DE N.-D. DE CHARITÉ
DU BON-PASTEUR D'ANGERS A MONTREAL.

Dieu soit béni !

Les obsèques de notre très honorée Mère eurent lieu le 4 août. M. l'abbé Toupin, prêtre de St Sulpice, assisté des Messieurs Dupras, curé de St Hubert et Martineau, chapelain de notre monastère, firent la levée du corps.

De la communauté les restes vénérés furent transportés au chœur des religieuses et déposés sur un modeste catafalque.

Le service fut chanté par le chœur du Gésu. Notre bon père M. Arraud officia, assisté de Messieurs les abbés Maynard et Thérien, comme diacre et sous-diacre.

Dans l'assistance qui était nombreuse, nous avons remarqué plusieurs membres du clergé, une députation des Sœurs Grises, des sœurs de la Providence et

de la Miséricorde et la plupart des Bienfaiteurs de la maison.

Après la cérémonie funèbre M. l'abbé Maynard distribua les fleurs qui ornaient le cercueil de notre Mère à sa famille et aux assistants, qui paraissaient désirer emporter un souvenir de la regrettée défunte.

Nous devons beaucoup de gratitude à ce prêtre dévoué pour la part qu'il prit à notre deuil et pour les importants services qu'il nous rendit dans cette douloureuse circonstance.

Notre très honorée Mère fut inhumée dans le caveau du monastère, le même jour.

Le monument élevé à sa mémoire vénérée est en marbre blanc. Au milieu nous avons placé sa photographie avec l'inscription d'usage : " Ci-gît notre très honorée mère Marie de St-Alphonse de Rodriguez Cadotte, troisième supérieure de ce monastère de N.- D. de Charité du Bon-Pasteur de Montréal et première Provinciale au Canada, décédée le 2 août 1877, à l'âge de 57 ans, 5 mois et 14 jours, dont 33 ans et 18 jours de religion.———R. I. P !——— Sur la croix qui orne la plaque de marbre gris dont la fosse est recouverte se lisent ces mots : Pauvreté, Chasteté, Obéissance. Enfin au pied du mausolée sur une autre pierre est gravé l'éloge suivant : " Elle a passé en faisant le bien. "

Le 4 septembre, notre vénérée Mère Générale nous écrivit d'Angers :

" Votre dernière lettre ne nous avait que trop préparées à la triste catastrophe du 2 août qui enleva notre bien aimée sœur Marie de St-Alphonse à notre affection. Nos regrets la suivent, notre reconnais-

sance aussi, car c'est travailler pour l'Institut entier que de travailler pour la maison dont la Providence l'avait chargée. Elle y a fait beaucoup de bien ; elle a étendu l'œuvre du Bon-Pasteur, lorsque l'obéissance lui demandait de le faire et nous voudrions que toutes nos sœurs à Montréal fussent bien persuadées que loin de nuire par là à la maison principale, cela n'a pu que lui attirer plus de grâces. " Donnez et il vous sera donné, dit Notre-Seigneur. " Voilà ce qu'a compris le cœur de votre excellente mère, et nous voyons, dans le bon état dans lequel se trouve nos trois maisons de Montréal, combien Dieu a béni cette bonne Mère.

Monseigneur eut la bonté de nous écrire en cette triste occasion et nous étions heureuses de pouvoir nous rendre aux désirs de Sa Grandeur, comme il voudra bien vous le faire savoir lui-même.

Notre chère Sœur provinciale est présentement en tournée de visite. Nous lui avons envoyé votre triste lettre qui l'affligera profondément : elle était si attachée à cette bonne mère, ainsi que notre chère sœur Marie de Ste-Céleste dont elle était la première fille, l'affectionnait aussi beaucoup.

Nous espérons que vos prières toutes réunies, hâteront le bonheur de la chère défunte.

Veuillez saluer nos chères sœurs, nous attendons bientôt de leurs nouvelles.

Je demeure en union des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie,

Votre très affectionnée,

Sr Marie de St-Pierre, supérieure Générale.

Dieu soit béni !

Le même jour, 4 septembre, Sa Grandeur Mgr Fabre, par l'entremise de M. le chanoine Lamarche faisait remettre à notre chère sœur Marie de St-Alphonse de Liguori Cadotte, Assistante de notre monastère à saint Hubert, une lettre d'Angers qui lui annonçait sa nomination à la dignité de supérieure Provinciale.

Le 7 du même mois, Monseigneur se rendit à notre monastère provincial vers les trois heures de l'après-midi. Il confirma l'élection de notre nouvelle Mère et présida à la cérémonie de l'installation. Aussitôt après, la communauté s'assembla pour offrir ses hommages et ses vœux à la nouvelle supérieure. Une inscription en lettres d'or gracieusesement suspendue au milieu de la salle lui disait nos sentiments. ——Dans nos cœurs nous remercions la Providence d'avoir mis à notre tête une mère dont le nom est celui de notre mère défunte, et dont les qualités du cœur et de l'esprit nous font espérer des jours de prospérité.

Le 4 octobre, Monseigneur nous donna un nouveau chapelain : M. l'abbé Z. Racicot, en remplacement de M. l'abbé J. Martineau.———La communauté salua sa venue avec un grand bonheur, car le dévouement et les rares qualités de ce digne prêtre lui étaient déjà connus. Pendant plusieurs années M. Racicot avait exercé le saint ministère dans la paroisse de St Vincent de Paul de Montréal. En sus de ses nombreuses occupations comme vicaire, il avait donné ses services à notre mission de la rue Fullum. Il n'était tenu qu'à dire la messe deux ou trois fois la semaine chez nos sœurs et à leur donner

eur Mgr
aumarche
de St-Al-
otre mo-
s qui lui
périeure

dit à no-
es de l'a-
nouvelle
tallation.
our offrir
périeure.
nent sus-
timents.
ovidence
nom est
alités du
jours de

un nou-
emplace-
commu-
r, car le
e prêtre
années
dans la
. En sus
aire, il
e la rue
deux ou
donner

MÈRE M. DE ST-ALPHONSE DE LIGUORI
2ème Sup. Prov.

la bénédiction du saint Sacrement le dimanche. Mais il ne comptait pas ses faveurs. Souvent il leur faisait des instructions et trouvait du bonheur à rehausser l'éclat de leurs fêtes. C'était un véritable père qui se multipliait pour leur faire du bien.

Le 14 octobre fut un jour de saintes réjouissances pour nos pénitentes et nos réformées. Ce jour là eut lieu la clôture de leur retraite que M. Racicot leur avait prêchée avec beaucoup de succès. A l'issue de la messe une jeune fille âgée de 17 ans abjura le protestantisme pour devenir enfant de la sainte Eglise catholique. Ce fut une belle cérémonie qui les toucha toutes profondément. Dans l'après-midi, Mgr l'Evêque de saint Hyacinthe administra le sacrement de Confirmation à quatre de nos chères enfants et chanta ensuite le salut du saint Sacrement.

Le 24 octobre, nous reçûmes la visite de son Excellence Mgr George Conroy, délégué apostolique au Canada. M. le chanoine Lamarche, M. l'abbé Racicot et plusieurs autres prêtres accompagnaient l'illustre prélat. Quelques laïques distingués, M. Larocque, M. Cherrier, M. le juge Monk, etc, le suivaient aussi.— Son Excellence nous témoigna beaucoup de bonté. Elle nous donna la bénédiction papale ainsi qu'aux enfants de chaque classe qu'elle daigna visiter.—— Après la visite le charitable M. Cherrier vint saluer notre mère en particulier et lui fit don de quinze piastres.

La retraite annuelle des madeleines fut prêchée par notre dévoué chapelain et se termina le 24 octobre.

Notre retraite à nous se fit dans la troisième semaine de novembre. C'est le R. P. Tortel, supérieur

des Oblats de Montréal qui en fut le prédicateur. Le 21 novembre, jour de la clôture, quatre postulantes prirent le saint habit. La cérémonie fut présidée par M. le chanoine Lamarche.

TRENTE-CINQUIEME ANNEE

—1878.—

Comme il a été remarqué en 1865, nous avions abandonné l'ancien usage de réciter l'office comme le prescrit la règle, afin de nous conformer à un ordonnance de l'Evêque. Nous sommes revenues cette année, avec la permission de l'ordinaire, au rite suivi autrefois dans la communauté, conformément à tout ce qui se pratique dans les maisons de l'Ordre.

Le 20 janvier, Monseigneur de Montréal donna la confirmation à vingt-cinq de nos enfants dont dix-sept de l'école d'Industrie, sept de la classe de Réforme et une préservée.

Quelle douloureuse nouvelle nous apporte le télégraphe, le 8 février, fête du saint Cœur de Marie ! Pie IX vient de mourir, l'Eglise est veuve, le peuple croyant est orphelin. Depuis plusieurs mois le grand pontife était souffrant et débile, mais nous ne

pouvions nous faire à la pensée de le perdre. Le monde semblait avoir si grand besoin de lui ! Nous unissions nos prières à celles de la chrétienté ; nous demandions à Jésus-Christ d'avoir pitié de l'Eglise, de prolonger la vie de son Vicaire : nous conjurions Marie Immaculée de guérir celui qui l'avait glorifiée et avait proclamé à la face de l'univers sa pureté sans tache. Mais le ciel ne juge pas comme la terre. L'illustre pontife est entré dans son éternel repos. Le deuil est immense dans le monde entier. La tristesse envahit notre monastère si joyeux le matin ; d'abondantes larmes coulent de tous les yeux. Nous allons à la salle de communauté contempler le portrait du grand pape ; chacune lui parle ; nous voulons prier pour lui et la prière se transforme en invocation dans notre cœur.

" Mercredi soir, dit un journal, le Pape a été pris " de frisson et de fièvre. Son mal a été interrompu " vers trois heures du matin, jeudi. A cinq heures il " a été pris d'agitation et d'étouffements. A huit heu- " res les voies respiratoires étaient embarrasées, le " pouls rapide et l'intelligence parfaite. Mgr Mire- " nelli lui a donné le Viatique et l'Extrême-Onction. " A onze heures, une teinte livide envahit les extré- " mités et la respiration devint plus difficile. A midi, " le Pape conservant son âme sereine, prit sous son " oreiller, le crucifix et bénit l'assistance, le sacré- " Collège, les diplomates de France et d'Espagne " agenouillés. Le grand Pénitencier a récité alors la " *Proficiscere* " et l'acte de contrition, auquel le Pa- " pe répond " *Col vostro sancto ajusto.*——" Ce furent " ses dernières paroles. Le râle commençait ; il fit

" signe qu'il avait le regret de ne pouvoir plus par-
" ler. Le grand pénitencier demanda la bénédiction
" pour les Cardinaux. Pie IX alors éleva la main
" droite, jeta un regard autour de lui et donna sa
" dernière bénédiction. A trois heures quarante, ses
" yeux se voilent, l'agonie commence, la sueur inon-
" de son front et des larmes sillonnent son visage. A
" cinq heures trente, le grand pénitencier commence
" la récitation du chapelet. La pendule marquait cinq
" heures quarante-cinq minutes quand le Pape expi-
" ra. " *Requiam æternam dona ei Domine!* dit la voix
" grave du pénitencier. Le cardinal Pecci est établi
" en permanence au Vatican. "———Tel furent les derniers instants de Pie IX. Que la volonté de Dieu soit faite sur la terre comme au ciel.

On vit alors sur tous les coins du globe les démonstrations les plus vives de la piété filiale. Dans toutes les églises on chanta des services funèbres, on fit l'éloge de la vie militante et sainte du pontife défunt.

Le 18, nous fîmes célébrer un service dans notre chapelle avec la plus grande solennité possible. Le chœur et la nef par leurs décorations funéraires offraient un aspect lugubre et majestueux. Autour du catafalque on lisait les inscriptions suivantes en lettres d'or : " Successeur de Pierre immortel "——A ta mémoire, ô pontife roi. " Jamais nous n'avions eu de cérémonie plus imposante.

Le 5 mars madame Mary Martha Joseph Yancey, pensionnaire à notre monastère, fit abjuration et fut baptisée dans notre chapelle intérieure par le révérend Père Lory, S. J.

Le 19, fête de saint Joseph, Madame Yancey et

deux demoiselles protestantes—sa fille et sa nièce—résidantes à notre pensionnat de St Hubert, lesquelles avaient été baptisées le jour de la solennité de saint François de Sales—29 janvier—reçurent la confirmation des mains de Monseigneur de Montréal.——Sa Grandeur présida en même temps une cérémonie de profession et de vêture,

Le 21 mars nous eûmes la profonde douleur d'apprendre la mort de notre insigne bienfaiteur et père, M. Jacques Louis Victor Arraud, prêtre du séminaire de St Sulpice, arrivée vendredi soir à dix heures et demie.

A midi, au commencement du dîner, le vénéré défunt eut une attaque d'apoplexie foudroyante. Il fut immédiatement transporté dans sa chambre où il reçut les derniers sacrements. Quelques minutes après il perdit toute connaissance et n'articula pas un mot jusqu'à son dernier soupir. Averties du danger imminent où se trouvait notre bon père, la communauté et les enfants de toutes nos classes firent instance au ciel pour obtenir la conservation de celui qui nous paraissait indispensable à nos œuvres. Cependant le maître des destinées refusa de nous entendre et nous dûmes nous soumettre avec résignation à l'épreuve. Mais hélas ! que profond fut notre deuil !.....

Un journal de cette ville disait au lendemain de cette mort : " M. Arraud naquit le 8 septembre " 1805 à Blaye, diocèse de Bordeaux. Il vint à Mont- " réal le 1er août 1828, n'étant que sous-diacre. Il fut " nommé professeur au collège de Montréal et ordon- " né prêtre le 25 juin 1829. Il resta toujours attaché

" au service de Notre-Dame où il se fit remarquer
" comme prédicateur éloquent et zélateur des plus
" dévoués pour les bonnes œuvres. Il fonda le Bon-
" Pasteur en 1844 et contribua beaucoup au dévelop-
" pement de nos principales institutions de charité
" de Montréal. Au moment de sa mort il était direc-
" teur du pensionnat de la congrégation Notre-Dame
" et des demoiselles de la congrégation de Notre-Da-
" me de la Victoire. Il était aussi directeur de la
" congrégation des hommes et le modérateur du chant
" de Notre-Dame ainsi que chapelain de l'Hôtel-Dieu
" et des Sœurs Grises. Pendant onze ans il fut éco-
" nome au séminaire de St Sulpice. Le caractère dis-
" tinctif du regretté défunt était l'amour du devoir.—
" Monsieur Arraud était d'une piété exemplaire et
" tous ceux qui l'ont connu se rappelleront les nobles
" vertus dont il n'a jamais cessé de donner l'exemple.

" Les obsèques de M. Arraud ont eu lieu à l'église
" Notre-Dame, au milieu d'un grand concours de fi-
" dèles. On remarquait dans la foule Son Honneur le
" Maire, l'honorable M. Ryan, M. C. S. Cherrier, le
" corps des marguilliers, des représentants de la ma-
" gistrature et du barreau et un grand nombre de
" nos citoyens les plus distingués.———La levée du
" corps a été faite par le Rév. M. Bayle, supérieur
" de St Sulpice. Les porteurs étaient les Rév. mes-
" sieurs Granjon, Toupin, Hogan et Giband. La mes-
" se de requiem a été dite par le Rév. M. Bayle, as-
" sisté des messieurs Rousseau, diacre et Desrochers,
" sous-diacre. Deschamps cérémoniaire, Lévesque,
" thuriféraire, Thibault et Brasseur, acolytes.

" L'absoute a été faite par Sa Grandeur Mgr de

" Montréal et l'inhumation a eu lieu dans le caveau de " la chapelle du grand séminaire—rue Sherbrooke. "

Le 27 du même mois à 9 heures eut lieu un autre service dans notre chapelle, pour le repos de l'âme de notre cher et vénéré père. Les draperies funèbres et les inscriptions du chœur et du sanctuaire disaient notre douleur, nos regrets, notre reconnaissance et le dévouement inouï du regretté défunt pour le Bon-Pasteur. On lisait : " 35 ans de dévouement au Bon-Pasteur. "——Il vit et il vivra dans ses œuvres. " —— Bienfaiteur infatigable trop tôt disparu. " Nos regrets le suivent et nos prières l'accompagnent. "

Depuis longtemps, nous demandions à la divine Providence, par l'entremise du bon saint Joseph, les fonds nécessaires à la construction de notre Eglise et de la seconde aile du monastère. Ce que personne n'avait osé entreprendre jusqu'ici, notre très honorée Mère Marie de saint Alphonse de Liguori, secondé du zèle actif de notre chapelain l'entreprit et le conduisit à bonne fin.

Le dévouement dont M. l'abbé Racicot avait fait preuve depuis son arrivé au Bon-Pasteur s'accrut encore, il semble, après la mort de notre insigne bienfaiteur, M. l'abbé Arraud. Aussi disons-nous souvent avec le vénérable Père Braün : voyez quel amour le Père nous témoigne de vouloir nous susciter lui-même un remplaçant si digne du mérite de celui que nous pleurons.

La construction de notre chapelle publique fut le début des travaux importants qui devaient signaler le passage de M. l'abbé Racicot au milieu de nous. ——Sans autres ressources que son incomparable con-

fiance en saint Joseph, il fit jeter les fondations de l'église un mercredi——10 avril.—Depuis cette datte jusqu'à la fin de l'année sa dévotion lui suggéra de réciter tous les jours à l'issue de la messe trois *Pater* et trois *Ave* suivis de l'invocation *Sancte Joseph ora pro nobis.* Les évènements confirmèrent une fois de plus le témoignage de sainte Thérèse: le céleste protecteur ne fut point invoqné en vain. Il protégea visiblement notre dévoué père; car quoique ses sollicitudes fussent nombreuses, ses fatigues excessives et sa constitution loin d'être robuste les forces ne lui firent jamais défaut.

La cérémonie de la bénédiction de la pierre angulaire se fit le 12 mai, fête du patronage de St Joseph.———Un journal de la ville en fit le récit suivant : " Hier après-midi, vers quatre heures, avait " lieu au coin des rues Sherbrooke et Cadieux la bé- " nédiction solennelle de la pierre angulaire de la " chapelle publique des révérendes Sœurs du Bon- " Pasteur. Malgré un temps froid et désagréable, " une foule nombreuse entourait l'estrade qui avait " été élevée sur l'emplacement de la chapelle. Le " corps de musique de St Vincent de Paul assistait " à la cérémonie et fit retentir l'air de ses joyeuses " fanfares.———La cérémonie de la bénédiction a " été faite par Sa Grandeur Mgr Fabre, assisté par " le Rév. Père Cazeau, S. J. et du Rév M. Giband, " prêtre de St Sulpice. On remarquait parmi les as- " sistants les chanoines Monjeau et Lesage, les Rév. " Père Robert, S. J. et Tortel, O., M. I. le Rév. M. " Gravel ancien curé, ainsi que messieurs les abbés " Racicot, Maynard et Descaries. Le sermon français

" a été prêché par le Rév. M. Lavallée, curé de saint
" Vincent de Paul de Montréal et le sermon anglais
" par le Rév. M. Solmon, de l'église St Grabriel. Les
" deux orateurs sacrés surent tour à tour rappeler en
" termes éloquents les immenses services rendus à
" la cause de la réligion et de la morale par les sœurs
" du Bon-Pasteur et firent un appel chaleureux à la
" charité ; exhortant les assistants à venir en aide
" à la construction de ce sanctuaire, où la piété pu-
" blique trouvera de nouvelles occasions de se ma-
" nifester. Espérons que les citoyens de Montréal
" sauront en cette circonstance se maintenir à la hau-
" teur de leur réputation, en répondant généreuse-
" ment à l'appel des sœurs du Bon-Pasteur. Ce sera
" un excellent moyen de prouver que nous savons ap-
" précier et reconnaître les immenses services qu'el-
" les ont déjà rendus à la cause de l'humanité et dont
" la population de notre ville a retiré de si grands-
" profits. "

Les offrandes des assistants à la cérémonie s'élevèrent à deux cents piastres. Ce n'était pas assez. Aussi, sur le conseil de M. Racicot, nous nous décidâmes à avoir un bazar et une loterie. Les objets qui garnissaient les tables consistaient en divers morceaux de lingerie tels que couvre-pieds, vêtements d'enfants, jaquettes, chemises, etc., etc., confectionnés en partie par nos habiles Madeleines. Le bazar commença le 19 août et se termina le 6 septembre, Mesdames Lévesque, Leduc, Mignault, et Yancey, ainsi que Mademoiselle Racicot, nous prêtèrent alors leur bienveillant concours tant pour l'organisation du bazar que pour la vente des objets.

La recette fut de six cents piastres. Ce montant ajouté à la collecte faite lors de la bénédiction de la pierre angulaire formait huit cents piastres. Mais qu'était-ce que cette somme pour la construction d'un tel édifice ? Toutefois M. Racicot ne ce découragea point. Son zèle lui inspira d'autres moyens. Il eut recours à une quête à domicile. Il alla donc par toute la ville mendier en notre faveur, essuyant parfois des refus pénibles.——Aux aumônes qu'il recevait il avait la générosité de joindre ses propres honoraires. Aussi en dépit de la crise financière qui sévissait alors à Montréal et malgré mille autres obstacles M. l'abbé Racicot parvint en peu de temps à réaliser les fonds nécessaires à son entreprise. Les travaux furent poussés activement.———Nous pûmes inaugurer la nouvelle chapelle publique à la fête de Noël. La messe de minuit y fut célébrée le plus solonellement possible.———Le divin Enfant ne devait-il pas être heureux de reposer dans un temple élevé en son honneur ? Sans aucun doute sa première bénédiction fut pour le prêtre dévoué qui le lui avait préparé.

Suivent les noms de ceux qui ont contribué notablement à l'érection de notre chapelle publique.

M. le Grand Vicaire Moreau.....$50. 00
M. le chanoine Plamondon.....50. 00
M. l'abbé Lonergan.....50. 00
M. l'abbé Sauriol.....50. 00
M. C. S. Cherrier.....50. 00
M. Adolphe Masson.....50. 00
Mme Conway.....50. 00
M. John Whelan.....50. 00
M. Bourassa.....50. 00

M. N. Délorme (Laprairie).....50. 00
Mme Louis Dupuis.....50. 00
Mme veuve Cuillièrier (Les Cèdres).....50. 00
M. Morlay.....50. 00
M. Jules Labine.....50. 00
Plusieurs autres Messieurs souscrivirent chacun 5. 00

La nouvelle chapelle devint une source de revenus pour la communauté par la rente des bancs etc : dès la première année, la recette fut près de huit cents piastres.

Le 25 juillet, anniversaire de la fête patronale de feu M. Arraud, bienfaiteur que nous ne saurions jamais oublier, une messe de *requiem* fut chantée au monastère pour le repos de cette âme si chère.

Le 27 du même mois, nous recevions de notre très honorée Mère Générale une copie de la supplique adressée par elle au Souverain Pontife au sujet de l'Indulgence dite de la Portioncule :

Vive Jésus & Marie !

De notre monastère général d'Angers
1er février 1878.

A notre Très Saint Père le Pape Léon XIII.

Très Saint Père,

La supérieure générale de la congrégation des religieuses de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur, humblement prosternée aux pieds de Sa Sainteté,

Demande pour sa dite Congrégation que l'Indulgence, vulgairement nommée de la Portioncule, puis-

se être gagnée chaque année le deuxième jour d'août par toutes et chacune des religieuses et autres personnes qui sont avec elles, soit dans les églises, soit dans les oratoires publics ou privés des maisons de sa Congrégation, dans quelque lieu qu'elles soient érigées ou à ériger, comme il existe dans les églises de l'ordre des Frères mineurs de saint François. "

Cette supplique reçut la réponse suivante :

Notre Très Saint Père le Pape Léon XIII à l'audience tenue le 18 mai 1878, a accordé avec bienveillance par le secrétaire soussigné de la Sacrée Congrégation des Indulgences et saintes Reliques, que les religieuses et autres personnes dont il a été question dans la demande puissent gagner l'Indulgence plénière de la Portioncule le deuxième jour d'août dans les églises ou oratoires ci-dessus désignés, pourvu qu'elles observent d'ailleurs les conditions prescrites. Cette faveur leur est accordée pour dix ans sans autre expédition de Bref, nonobstant toutes choses contraires.

Donné à Rome au secrétariat de cette Sacrée Congrégation, le 18 mai 1878.

AL. CARDINAL OREGLIA de Saint Etienne, Préfet.

A. PANICI, Secrétaire.

Ainsi depuis le 2 août 1878, nous jouissons du précieux avantage de pouvoir gagner chaque année l'Indulgence de la Portioncule.

Le 22 août nous eûmes la douleur de perdre notre chère sœur Marie de St-Maximin Dufresne, qui

mourut à l'âge de 27 ans, 3 mois et 26 jours, après 6 ans, 2 mois et 26 jours de religion. Cette jeune sœur avait toujours été d'une complexion très faible ; elle était atteinte depuis plusieurs années déjà de la maladie de poitrine qui la conduisit au tombeau.

La seconde œuvre entreprise et réalisée par notre zélé chapelain fut l'Académie St-Louis de Gonzague.

Dès le commencement de notre institut à Montréal, on avait cru devoir établir un pensionnat de jeunes filles, non seulement pour exercer à leur égard les fonctions du Bon Pasteur, qui protège les tendres agneaux contre la dent meurtrière du loup, mais encore pour mettre notre communauté en contact plus immédiat avec les jeunes filles de bonne éducation, qui pourraient être attirées à notre communauté par la connaissance de nos œuvres. De fait, notre pensionnat nous a fourni d'excellents sujets.

De plus, c'est un moyen d'assurer quelques revenus à notre maison dont l'existence était souvent précaire.

En 1870, ce pensionnat avait été transporté sur la paroisse de St Hubert, située à quelques lieux de Montréal ; mais l'expérience avait démontré à notre très honorée Mère Provinciale qu'il fallait un autre couvent au centre même de la ville. Profitant d'une offre avantageuse, elle fit l'acquisition d'un magnifique emplacement situé à quelques pas de notre monastère provincial. La maison qui y était construite, fut en état de recevoir, après quelques réparations, le personnel de notre pensionnat de St Hubert. Ce déplacement eut lieu les 16 et 17 septembre.

Le dévouement, les fatigues, les sacrifices qu'a

exigés cette nouvelle fondation sont au delà de toute expression. Il fallait le courage de notre très honorée mère Marie de St Alphonse de Liguori et l'indomptable énergie de M. l'abbé Racicot pour venir à bout de cette entreprise qui ne fut que contradictions au dehors, épreuves au dedans, privations et souffrances de toutes sortes. Toutefois, en dépit d'un début aussi difficile, notre Académie saint Louis de Gonzague est à cette heure, un très bel établissement à cinq étages, solidement construit en pierre de taille, mesurant cent cinquante pieds sur cinquante-six pieds. Il est très agréable à nos jeunes filles à cause de son site avantageux à tous égards, et à nos sœurs pour la paix et la solitude dont elles jouissent. Avec les travaux de l'enseignement elles y retrouvent les charmes du monastère provincial.

Le 19 décembre, nous reçûmes de Son Excellence le marquis de Lorne, gouverneur du Canada, par l'entremise de l'honorable M. Beaudry, maire de la Cité, la somme de vingt-cinq piastres. C'était notre part de l'aumône que Son Excellence avait laissé pour les établissements de charité lors de son passage à Montréal.

Le 26 décembre, eut lieu la visite pastorale de notre premier pasteur, Mgr l'évêque de Montréal.

TRENTE-SIXIEME ANNEE

—1879.—

Le 8 mars, notre maison de Chicago eut la douleur de perdre sa supérieure, la très honorée mère Marie de la Nativité Noreau.——Cette digne mère était canadienne d'origine. Elle avait fait son noviciat au monastère de Montréal où elle fit aussi sa profession le 22 novembre 1846.

Durant les vingt années qu'elle passa chez nous, elle fut employée comme maîtresse d'ouvrage et directrice de notre pensionnat.

Partie le 10 août 1866 pour notre couvent de Chicago, en qualité de supérieure, elle y exerça cette charge jusqu'à sa mort.

Le caractère de la très honorée défunte était l'amour du devoir et une énergie à toute épreuve.

Le 28 mars, nous chantâmes le service anniversaire de notre regretté père M. Arraud.

Le 14 avril mourut Mme C. S. Rodier, une de nos bienfaitrices dont on a déjà vu le nom dans ces pages. Nous fîmes chanter pour elle un service funèbre le 30 du même mois. Le portrait de cette charitable dame et celui de son mari ont été placés dans un de nos parloirs.

M. l'abbé Racicot nous témoigne de mille manières l'intérêt qu'il prend à nos œuvres et le désir qu'il a de voir la communauté prospérer. Il trouve son bonheur à rehausser l'éclat de nos cérémonies. Il aime à nous faire entendre souvent d'éloquentes et pieuses instructions.

Cette année comme les années dernières, nous eûmes un sermon à toutes les fêtes. Les prédicateurs furent le plus souvent des Pères Jesuites.

Au mois de mai Monseigneur partit pour Rome. Il vint nous faire ses adieux et visita toutes nos classes. Monseigneur nous promit un souvenir particulier sur le tombeau des saints Apôtres et nous dit qu'à son passage en France il ne manquerait pas d'aller voir nos sœurs d'Angers.

Le 4 octobre nous eûmes la chagrin de perdre notre chère sœur Marie de St-François-Xavier Bolduc, sœur converse. Elle succomba à la suite d'une douloureuse opération que les médecins avaient jugée nécessaire. Pendant sept ans, elle avait rendu les plus grands services à notre jeune mission de saint Hubert. Sa fin fut des plus édifiantes.

La retraite fut prêchée cette année par le Rév. Père Beaudevin, S. J. Elle se termina le 21 novembre, fête de la Présentation de la très sainte Vierge. Ce jour là eut lieu la rénovation des vœux. A la

messe, deux novices firent profession, et dix postulantes prirent le saint habit. M. le chanoine Moreau, vicaire général de Monseigneur de Montréal, présida la cérémonie : l'allocution fut faite par le R. Père Raynel.——A cinq heures de l'après-midi, il y eut bénédiction solennelle du saint Sacrement.

Le 27 décembre, M. l'abbé Moreau, ordonné prêtre la veille, vint dire sa première messe dans notre chapelle ; ce qui nous valut le bonheur d'entendre un magnifique sermon sur les grandeurs du sacerdoce : " O mystère ineffable ! o sublime dignité des prêtres, auxquels est donné ce qui n'a point été accordé aux Anges. "

TRENTE-SEPTIEME ANNEE

—1880.—

Nous avons peu d'événements à signaler cette année. En fait de fêtes religieuses nous mentionnerons celle des saintes Reliques qui fut célébrée avec grande solennité, celle de St Joseph et surtout celle de Notre-Dame du Bon-Pasteur qui nous procura la jouissance d'une messe pontificale par Mgr l'évêque de Montréal.

Monseigneur était revenu de Rome le 11 février. Le 20 du même mois il nous faisait l'honneur de sa visite. Nous le reçûmes à la porte du cloître au chant du *Benedictus*. Son absence avait duré neuf mois.— Après la messe et le déjeuner, Sa Grandeur monta à la salle de communauté et nous intéressa beaucoup en nous parlant du Saint Père, de la France et surtout de notre chère maison d'Angers qu'il avait visitée avec M. le chanoine Lesage, son compagnon de voyage.

Dieu a continué de nous envoyer des sujets. Le 19 mars huit postulantes ont pris le saint habit. La cérémonie fut présidée par le Père provincial des Jésuites.

Le 16 avril, nous eûmes une de ces joies que Dieu nous réserve de temps en temps : celle de voir entrer dans l'Eglise catholique de jeunes filles protestantes qui nous sont confiées. C'est dans ces cas que nous comprenons la divine efficacité de la grâce. En embrassant notre foi, ces chères enfants sont visiblement transformées. Il s'opère en leur vie un changement merveilleux dont l'influence se fait sentir sur leurs compagnes. Elles ne savent comment exprimer leur bonheur et deviennent pour jamais les amies reconnaissantes de la maison où elles ont trouvé la vérité. Le même jour, une des pénitentes fit son abjuration et reçut le baptême. Ce fut une très belle cérémonie.

Nos œuvres ont bien marché. Le ciel les bénit. Nos bienfaiteurs ne se lassent point de nous secourir. M. Larocque, qui avait déjà tant fait pour nous, voulut ajouter à ses largesses un nouveau don de trois cents piastres. Nous l'invitâmes à cette occasion à se rendre à la salle de communauté. Là, au nom des religieuses, de nos enfants, de nos pénitentes, notre mère lui exprima la plus vive reconnaissance.

Il nous faut enrégistrer cette année encore un décès : celui de notre chère sœur Marie des Anges Hogue, religieuse de chœur. Elle n'avait que vingt-quatre ans et en avait cependant passé huit en religion. Elle était entrée au noviciat dès l'âge de seize ans. Tombée malade au mois de mars elle expira le 9 du

mois d'août. Chaque jour de la semaine qui précéda sa mort elle eut le bonheur de recevoir la sainte Eucharistie préludant ainsi à l'éternelle union de son âme avec le divin Epoux. Ses derniers moments furent marqués d'une paix et d'une sérénité admirables. C'est ainsi que l'on meurt dans le cloître : sans regrets, le cœur rempli de la plus douce confiance. A la religieuse s'applique le beau vers du poète :

Rien ne trouble sa fin : c'est le soir d'un beau jour.

Vers la fin de cette année, M. l'abbé Racicot fut nommé notre supérieur et procureur de l'archevêché. Il fut remplacé comme chapelain par l'abbé L. O. Harel.

TRENTE-HUITIEME ANNEE

—1881.—

DEPUIS 1876, Mgr Bourget vivait au Sault au Récollet, à sept milles de Montréal. dans la solitude de saint Janvier. A sa fête, au commencement d'une année nouvelle, aux anniversaires mémorables, nous lui offrions par lettre nos félicitations et nos vœux. Le vénérable vieillard nous envoyait en retour ses paternelles bénédictions, nous assurant que ses enfants du Bon-Pasteur avaient toujours dans son affection une place de choix. Souvent des prêtres et des laïques allaient lui présenter leurs hommages. Ces visites lui faisaient du bien ; mais lui-même ne sortait jamais de la paisible campagne dont il avait fait l'asile de ses dernières années. Il se contentait d'une promenade sur le bord de la rivière, à l'église paroissiale ; il se rendait quelquefois au couvent du Sacré-Cœur. Il partageait son temps entre la prière et le travail. Nous ne pouvions donc nous bercer de l'espérance de le revoir parmi nous. L'année 1881 nous réservait cependant cette surprise et ce bonheur.

Mais les raisons qui le ramenèrent au sein de son ancienne ville épiscopale étaient pénibles. A la suite d'une crise financière dont se ressentirent un grand nombre de citoyens, l'évêché, jadis si prospère, se trouva dans de graves embarras. Une catastrophe était imminente. Tout le monde s'émut. Mgr Fabre réunit son clergé pour délibérer sur les moyens de sortir d'une situation si critique. La dette avouée s'élevait à plus de huit cent mille piastres. On fit appel à la charité de tout le diocèse. Il serait difficile de dire la douleur de Mgr Bourget en présence d'un si lugubre état de choses. Il voulut apporter son concours à l'œuvre du salut et malgré ses quatre-vingts ans il se décida à parcourir les paroisses et à demander lui-même l'aumône à ce peuple qu'il avait tant aimé. Sans tarder il commença ce rude pèlerinage. On peut dire qu'il fut partout reçu en triomphe. Qui ne se serait rendu à son appel ? Qui pouvait ne pas admirer tant de courage allié à tant d'humilité ! Les sommes qu'il recueillit dans les églises et les communautés dépassèrent quatre-vingt mille piastres. A son passage il faisait lire aux fidèles la lettre suivante écrite de sa main et que nous tenons à publier en entier :

Mes très chers Frères,

La divine Providence nous réunit en ce moment, au pied du trône de la Bienheureuse Vierge Marie pour frapper à la porte de son Cœur Immaculé, afin d'en obtenir le puissant secours dont nous avons tous un pressant besoin.

Il me serait bien doux de pouvoir vous adresser la

parole, comme c'est l'usage, dans cette réunion de famille, et comme je le faisais autrefois avec tant de bonheur. Mais ma faible voix est maintenant impuissante et ne saurait porter à vos oreilles les impressions de mon cœur. J'y supplée en priant quelqu'autre de vous lire les recommandations que vous allez entendre. Veuillez bien leur donner une attention favorable.

Il s'agit à l'heure qu'il est de se concerter dans le Cœur de notre commune Mère qui si souvent entendit nos supplications, dans nos jours d'épreuves, afin d'aviser aux moyens à prendre, pour aider l'évêché à sortir des embarras financiers dans lesquels il se trouve engagé, par le malheur des temps.

Aujourd'hui comme toujours, ce cœur maternel est l'asile assuré de tous ceux qui éprouvent des peines et des difficultés ; et comme il est aussi puissant que débonnaire, il se plait à triompher des difficultés qui paraissent insurmontables. Car ce qui est impossible à l'homme est possible à Marie, par Jésus son adorable Fils.

Sans autre préambule, je vais, mes chers frères, m'acquitter de la tâche que j'ai à remplir, en paraissant encore une fois, au milieu de vous. Plus elle est pénible et hérissée de difficultés, plus elle m'inspire de confiance, parceque le succès que j'en attends contre toute espérance humaine prouvera une fois de plus que l'on n'implore jamais en vain la protection du Cœur Immaculé de la bonne et puissante Mère de Dieu. Son oreille est toujours attentive et son Cœur toujours ouvert à l'humble prière, qu'anime une confiance sans bornes en son ineffable bonté.

Permettez maintenant, mes chers frères, que je vous ouvre mon cœur en toute simplicité, en signalant à votre attention les besoins pour lesquels j'implore votre charité.

Je ne vous apprends rien en vous disant que, depuis plusieurs années, une terrible crise financière se fait vivement sentir dans les différentes classes de la société ; et que beaucoup de fortunes qui paraissaient les plus solides ont été renversées, ou notablement affectées.

L'Evêché de Montréal, comme tant d'autres Institutions a considérablement souffert pendant cette crise ; et il en est résulté dans ses finances, des embarras si sérieux, qu'il a été jugé nécessaire de faire appel à tout le diocèse en invitant chacun à lui porter secours, en proportion de ses moyens.

Le clergé, les fabriques, les communautés et les riches particuliers ont été laissés à leur générosité ; et en conséquence, des souscriptions ont été ouvertes, pour recevoir leurs offrandes. Le diocèse tout entier, étant intéressé à faire sortir l'évêché de cette fâcheuse position, est intervenu par des quêtes volontaires qui ont été faites dans un grand nombre de paroisses. On a suggéré comme un bon moyen de lui aller en aide, de demander une piastre par tête, payable en quatre ans, à ceux qui, sans être riches jouissent d'une certaine aisance.

Or, c'est pour prélever cette taxe volontaire que, de l'agrément de Mgr l'évêque de Montréal, je parcours les paroisses, pour recevoir non les grosses souscriptions, mais ces modiques contributions d'une piastre par tête, en un seul payement, à moins qu'il n'y

ait déjà eu des accomptes. Car vous comprenez que je ne puis revenir sur mes pas pour collecter les arrérages de ces contributions qui d'ailleurs doivent être payées au plus tôt si l'on veut porter un secours efficace à l'évêché, en le déchargeant des intérêts énormes qui le ruinent.

Mais je comprends qu'il est difficile de réunir en si peu de temps toutes ces contributions à cause surtout des nombreuses familles auxquelles je m'adresse. Car je conçois que s'il est facile en soi de donner une piastre, il ne l'est pas d'en donner quatre et cinq et plus eu égard au nombre des jeunes enfants, qui, sans rien gagner, sont nécessairement à charge aux parents. Ces raisons et autres rendent ma mission difficile à remplir. C'est ce qui me fait sentir le besoin du secours de la divine Providence et la nécessité de la prière, pour obtenir un heureux résultat.

Je recommande donc aux ferventes prières de l'Archiconfrérie l'évêché de Montréal, pour que, par le secours du très saint et immaculé Cœur de Marie, la divine Providence lui vienne en aide au plus tôt et lui fasse trouver les ressources qui lui sont nécessaires pour sortir des embarras financiers dans lesquels il se trouve.

Car la très sainte Vierge ne saurait oublier que c'est l'Evêché qui le premier a élevé dans l'ancienne cathédrale un autel à son Cœur Immaculé et fait célébrer, dans tout le diocèse, l'office de l'archiconfrérie, qui a attiré pendant tant d'années un si grand concours de pieux fidèles, qui a réuni tant de cœurs dévots qui s'y sont épanchés par tant de joyeux cantiques et tant de ferventes prières et qui, en un

mot, a entendu les vœux et les soupirs de tant d'âmes affligées et de pauvres pécheurs contrits et humiliés, qui y ont trouvé la paix et le repos de leurs cœurs. Elle entendra donc, cette bonne et tendre Mère, les recommandations qui lui sont adressées pour ce même évêché, par tout le diocèse ; et elle lui viendra en aide, comme elle est si souvent venue au secours de tous les infortunés dont il lui a exposé les pressants besoins.

Je comprends que le secours que je réclame pour l'évêché est une très grande grâce dont pour ma part je me reconnais très indigne. Voilà pourquoi je recours pour l'obtenir, à la Mère de grâce et de miséricorde, en déposant dans son Cœur les ferventes prières de l'Archiconfrérie qui lui sont toujours si agréables; surtout quand on lui recommande des personnes qui nous sont très chères et des œuvres très importantes pour la religion, comme c'est maintenant le cas.

Mais vous comprenez, mes chers frères, que l'Evêché est pour nous tous le premier établissement religieux ; et qu'en priant pour sa prospérité, l'on prie pour le succès de toutes les bonnes œuvres qui s'y font. Nous demandons donc l'esprit de charité qui nous fait compatir à toutes les misères du prochain et nous fait prendre tous les moyens en notre pouvoir pour lui porter secours. Les obligations qu'impose le précepte de la charité sont très graves ; et il y va de notre salut éternel. La prière nous les découvre et nous les fait accomplir.

Pendant que nous sommes réunis ici en famille, faisons à ce sujet quelques réflexions pour nous exciter à la charité envers le prochain. Considérons sérieuse-

ment à la lueur du flambeau divin qui nous éclaire, si, dans l'emploi de nos biens temporels, nous faisons une juste part aux pauvres ; si nous sommes bien persuadés que notre superflu leur appartient ; que ce serait nous faire illusion que de nous accorder sans scrupule tout ce qui nous plait, sans faire attention qu'avec ce que nous sacrifions au luxe et à la vanité, nous pourrions donner à manger à ceux qui ont faim et vêtir ceux qui sont sans habits ; que pour soulager les misères de ceux qui souffrent, il faut s'imposer des sacrifices parce que l'on n'en a jamais assez pour soi quand on ne se refuse rien ; que le plus grand bonheur de la vie, c'est de faire des heureux, en soulageant les pauvres ; que l'on vit et meurt content, quand on a les pauvres pour avocats ; que le luxe et la vanité ont ruiné mille familles, tandis que la charité n'en a jamais appauvri une seule ; que le bon moyen de faire fortune, c'est de partager ce que l'on gagne avec les malheureux.

Tels sont, mes très chers frères, les bons fruits que produit l'arbre de la charité, transplanté dans le champ des heureuses familles qui le cultivent avec soin et qui le transmettent à leurs enfants et petits enfants jusqu'à la dernière génération.

C'est la grâce que nous demandons d'un commun accord, afin que ce fruit de charité fasse vos plus chères délices, mes chers frères, et soit recueilli, comme le plus précieux trésor par vos enfants. Car si vous voulez qu'ils conservent les autres biens que vous leur lèguerez, veillez à ce qu'ils pratiquent avec zèle les œuvres de charité, en aimant tendrement les pauvres ; et à ce que pour se procurer les moyens de

les assister, ils sachent s'imposer des sacrifices.

Accoutumez-les à porter de bon cœur des habits simples et modestes, à vivre dans la sobriété et modestie, à se priver des promenades et autres récréations qui les entraîneraient dans des dépenses excessives, et cela pour l'amour des pauvres. Au moyen de cette belle éducation, vous aurez des enfants qui imiteront saint Félix de Valois et tant d'autres qui sacrifiaient les aliments qui leur étaient distribués, afin d'avoir de quoi nourrir les pauvres. Ainsi, aurez-vous dans ces enfants des protecteurs qui comme sainte Brigitte préservait sa mère du danger qu'elle courait de se noyer, et sainte Lucie qui par son ardente prière, obtenait par l'intercession de sainte Agathe, la guérison de sa mère. L'histoire est là pour attester toutes les bénédictions que les bons enfants ont attirées sur les auteurs de leurs jours.

Comme vous pouvez en juger, ce n'est pas seulement l'intérêt de l'Evêché que j'ai en vue dans les recommandations à l'Archiconfrérie que vous venez d'entendre, mais encore votre bien et celui de vos enfants ; mais remarquez-le attentivement, nous demandons, avec la ferme confiance de l'obtenir, le bien le plus précieux et le plus désirable, le bien qui est la source de tous les autres biens, savoir, la charité du prochain, l'amour des membres souffrants de Jésus-Christ, le zèle des bonnes œuvres que le Fils de Dieu nous a apporté du ciel et qu'il a tant travaillé à allumer dans tous les cœurs, en faisant du bien partout et en guérissant tous les maux.

Priez beaucoup, mes chers frères, pour que mon passage parmi vous ressemble en quelque chose à ce-

lui de notre adorable maître parmi les populations qui accouraient pour le voir et en être bénies. Ah ! qu'il daigne exaucer les vœux que nous formons tous ensemble non-seulement pour l'Evêché de Montréal, le principal but de notre voyage, mais encore pour toute la sainte Eglise, pour notre grand Pontife Léon XIII, pour notre Métropolitain et toute la province, pour notre Evêque et tout le diocèse, pour le clergé séculier et régulier, pour les séminaires et toutes les maisons d'éducation, pour les communautés ecclésiastiques et religieuses, pour les associations et pieuses confréries, pour les instituteurs et institutrices de nos bonnes écoles, pour les justes et les pécheurs, pour les vivants et pour les fidèles trépassés, enfin pour tous ceux que la charité et la reconnaissance nous font un devoir de secourir de nos prières.

C'est dans le Cœur très saint et immaculé de Marie que nous formons tous ces vœux ardents, pendant que nous sommes réunis sur la terre, pour la dernière fois sans doute, en attendant que nous puissions nous revoir dans la bienheureuse éternité ! Que tout notre désir ici-bas soit d'être les enfants de Marie, pour participer à son bonheur dans le ciel et chanter ensemble ses louanges dans la patrie, comme nous les avons chantées dans l'exil ! Ainsi soit-il.

Fait à la Résidence saint Janvier,
Sault au Récollet le 18 décembre 1880,
Fête de l'Expectation de la sainte Vierge.
† Ig. Archevêque de Martianopolis.

Ce fut le 15 février que nous eûmes le bonheur de recevoir la visite du vénérable prélat. Nous avions or-

né la salle de communauté de notre m[illegible], cette salle où il nous avait si souvent adressé de si paternelles paroles. Quoique ce fut au cœur de l'hiver, nous n'avions ménagé ni la verdure, ni les fleurs. Sur les murs on lisait ces inscriptions : Nous le revoyons !——Père tant aimé, soyez béni !——En nous l'envoyant le ciel exauce nos vœux.——Malheureusement, Monseigneur, très souffrant et très fatigué ce jour-là ne put faire qu'une apparition au monastère et la réception se fit au chœur. Notre très honorée Mère lui lut une adresse au nom de toute la communauté, et nos sœurs lui chantèrent les belles paroles de l'Evangile : *Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis et ego reficiam vos.* Monseigneur nous dit combien il était heureux de se retrouver au milieu de nous, dans ce monastère qui lui rappelait tant de souvenirs. " Votre vocation est belle, ajouta-t-il, elle ressemble à celle de Notre-Seigneur. Car à l'exemple de ce bon Maître, ne travaillez-vous point à sauver les âmes, à ramener [illegible] pauvres pécheurs dans la voie du bien. Continue[illegible]nc à vous dévouer avec amour à une œuvre si sublime. Les progrès accomplis dans les dernières années me réjouissent. Prospérez, grandissez, je vous le souhaite de tout mon cœur. Que Dieu vous bénisse, comme je vous bénis moi-même.

Pendant ce discours, les larmes coulaient de tous les yeux. Chaque sœur vint ensuite lui présenter ses hommages, remettre entre ses mains sa modeste offrande et recevoir une bénédiction spéciale. Monseigneur en nous quittant nous promit de revenir bientôt pour visiter nos classes. Il tint parole et dès le

jeudi suivant nous avions le bonheur de le posséder encore une fois. Quel jour de fête pour nos enfants. Monseigneur prit plaisir à leurs discours et à leurs chants et leur donna de salutaires conseils.——Il eut pour les jeunes novices des attentions toutes particulières, leur recommanda de travailler sans relâche à leur sanctification. Il les appela ses petits agneaux. Il avait bien le droit de leur donner ce titre lui, le bon et dévoué pasteur.——Les offrandes de la communauté pour l'œuvre de l'évêché furent de cent douze piastres.

Le 26 février, troisième visite de Monseigneur. Cette fois ce fut la visite vraiment intime, la réunion de famille. Sa Grandeur nous entretint de ses voyages, de Pie IX, des Cardinaux qu'il avait connus, des zouaves canadiens. Jamais récréation plus agréable n'avait été prise au monastère. Elle nous parut bien courte. C'était peut-être, nous disions-nous le dernier entretien que nous devions avoir avec ce Père bien-aimé.

Le Bon-Pasteur s'est toujours fait un devoir de prier pour ses bienfaiteurs. Au mois de février M. Comte mourut. Nous lui devions beaucoup. Aussi un service solennel fut-il chanté dans notre église pour le repos de son âme.

Le 21 mars, profession et prise d'habit. Dieu appelle sans cesse les âmes et les âmes joyeuses viennent se donner à lui. Il n'y a pas dans le cloître de plus beau jour que celui d'une profession religieuse.

Le 20 avril nous avons fêté notre dévoué supérieur, M. l'abbé Racicot. Jamais nous ne pourrons lui dire assez notre reconnaissance, car il a fait de

l'œuvre du Bon-Pasteur son œuvre de prédilection. Nous lui avons appliqué la parole du psalmiste : " Le Seigneur vous gardera dans toutes vos voies, maintenant et toujours : " En répondant aux vœux que lui adressait la communauté, il s'oublia lui-même pour ne parler que de notre vocation et de nos travaux. Il nous dit de demander au bon Dieu de nouveaux sujets.

Le 29 avril mourut Mme Boivert, une de nos pénitentes qui était dans le monastère depuis dix-huit ans. Elle nous avait été envoyée par Mgr Bourget. Elle fit une fin très édifiante.

Aucun événement saillant ne vient marquer le cours de cette année. La vie de prière et de dévouement se poursuit, dans la paix la plus profonde. Les préoccupations et les ennuis ne sont plus à l'ordre du jour. Les fêtes religieuses se succèdent, précieuses sources d'édification et de joie pour nos cœurs. Celle du Saint Sacrement, au mois de juin fut particulièrement solennelle. La procession eut lieu comme d'habitude. Le défilé passa dans la salle de communauté, chez les Madeleines et dans le jardin des religieuses où l'on avait érigé un gracieux reposoir. La bénédiction se donna au noviciat. Grand bonheur pour les jeunes novices. Elles avaient magnifiquement décoré leur salle pour recevoir le divin visiteur. Notre mère était alors gravement malade. Sa guérison fut la grâce spéciale que nous demandâmes au Saint-Sacrement. Les mêmes prières furent réitérées les jours suivants et le 24 juin surtout fête du Sacré-Cœur de Jésus.

Le 13 août nous eûmes la consolation de pouvoir célébrer la fête de notre très honorée Mère Provincia-

ilection.
te : " Le
s, main-
œux que
ui-même
nos tra-
ı de nou-

e nos pé-
dix-huit
Bourget.

rquer le
e dévoue-
onde. Les
l'ordre du
précieuses
urs. Celle
ticulière-
me d'ha-
munauté,
eligieuses
bénédic-
r les jeu-
t décoré
tre mère
ut la grâ-
crement.
suivants
Jésus.
pouvoir
rovincia-

RÉV. Z. RACICOT, IIme Sup. Eccl.

le. Le mauvais état de sa santé l'avait forcée à passer cinq semaines à notre maison de St Hubert. Elle nous revint ce jour-là et ce fut double fête. Tout le monde s'en donna à cœur joie. Il y eut cantate, musique, etc ; mais surtout il y eut des prières ferventes adressées au Seigneur. Nous mîmes sainte Anne particulièrement dans nos intérêts. Comme elle faisait de nombreux miracles à Beaupré où les pélérinages se succédaient sans interruption il nous sembla qu'elle écouterait nos supplications " Bonne sainte Anne, disions-nous, souvenez-vous que sa santé est entre vos mains. " Cette prière se lisait au-dessus de l'autel en lettres de fleurs. De fait nous fûmes exaucées ; car il se produisit un mieux remarquable chez notre bien aimée Mère.

Le 19 août, six postulantes prirent le saint habit. Le sermon fut fait par M. l'abbé Normandeau de New-York, et cousin d'une des nouvelles novices.

Le 13 septembre nous perdîmes une de nos jeunes sœurs du noviciat. Marie de St Hippolyte Guay. Elle ne fut que trois jours malade. Elle eut le bonheur de prononcer ses vœux la veille de sa mort et partit joyeuse pour le ciel.

Durant l'automne deux Pères Eudistes de Troy, aux Etats-Unis, le P. Costes et le P. Marcinkowski vinrent nous faire visite. C'étaient les premiers que nous avions le plaisir de voir à Montréal. Le premier nous prêcha la retraite. Le 21 novembre, jour de la clôture il y eut une profession religieuse. Cinq novices prononcèrent leurs vœux ; deux postulantes prirent le voile. Monseigneur Fabre présida la cérémonie et le prédicateur de la retraite prononça l'allocution d'usage.

TRENTE-NEUVIEME ANNEE

—1882.—

DIEU nous éprouva cette année en nous enlevant deux de nos sœurs : Sœur Marie de Ste Delphine Hotte, et Sœur Marie de l'Annonciation Cadotte. La première mourut le 10 janvier, dans sa trente-quatrième année.——Le Seigneur avait-il eu pour agréable la généreuse offrande que son épouse lui avait faite de sa vie ? Nous ne savons ; mais comment passer sous silence ce grand acte de dévouement de notre bien aimée sœur. Au mois de juillet 1881, lorsque la santé de notre honorée Mère inspirait à la communauté des craintes sérieuses, alors que nous multipliions les neuvaines et les prières, Sœur Marie de Ste Delphine s'était offerte en victime pour la conservation de celle dont le Bon-Pasteur avait si grand besoin. Elle parut heureuse de mourir. Durant les quatre mois qu'elle passa à l'infirmerie, elle ne demanda aucun soulagement,

mais se prêta avec un abandon parfait à tout ce que voulurent les infirmières. Tout son temps était employé à prier ou à faire quelques petits ouvrages par lesquels elle pouvait encore être utile à sa " chère communauté. " Elle put réciter l'office en entier chaque jour jusqu'à la veille de sa mort. C'est après avoir pieusement baisé le crucifix qu'elle rendit le dernier soupir.

Deux mois et demi après, c'était le tour de notre chère sœur Marie de l'Annonciation Cadotte. Elle n'avait pas encore vingt-deux ans et avait trois années de religion. La communauté fondait sur elle de grandes espérances ; mais Dieu la voulait dans son paradis. Elle accueillit la mort comme une douce libératrice : " Venez me chercher, disait-elle peu d'instants avant d'expirer, venez me chercher.....Me voici Seigneur, parce que vous m'avez appelée. "

Une visite et un don généreux de M. l'abbé Colin, supérieur de saint Sulpice, dans les premiers jours de janvier ; un sermon du vénéré sulpicien à notre belle fête du saint Cœur de Marie, le 8 février ; beaucoup d'éclat donné aux exercices du mois de Marie et du Sacré-Cœur ; le 30 juin une ordination à laquelle le P. Langevin, Oblat de Marie Immaculée, neveu de notre dévoué supérieur, fut fait prêtre : voilà les quelques faits que nous trouvons à noter pour cette année.

QUARENTIEME ANNEE

—1883.—

Le 24 janvier, Mgr Bourget vint nous visiter de nouveau. Lorsque nous lui faisions nos adieux l'année dernière, nous ne pensions pas qu'il nous serait donné de le revoir. L'annonce de sa venue fut donc pour toute la communauté un sujet de vive réjouissance. Le vénérable Archevêque nous témoigna comme toujours le plus paternel intérêt, alla dire quelques paroles de consolation aux religieuses malades, vit nos madeleines et bénit nos enfants.

Deux jours après mourut notre chère sœur Marie de St Hubert Gaouët. Atteinte d'une maladie de cœur depuis plusieurs années elle regrettait de ne pouvoir plus rendre à la communauté les services qu'elle lui avait toujours rendus avec tant de bonheur. " Hélas ! disait-elle souvent, je ne suis plus bonne à rien.....Mais que la sainte volonté de

Dieu soit faite. Oui, *fiat, fiat.* Cependant qu'il me tarde d'aller au ciel. " Dans la dernière semaine de sa vie elle eut le bonheur de communier chaque matin. Le jour et la nuit qui précédèrent sa mort furent un colloque continuel entre son âme et le divin Maître ! " Vous voici, mon Dieu, disait-elle, je m'en vais, oui, je m'en vais, emmenez-moi. O Jésus ! je vous aime par-dessus tout. Je suis tout à vous. Je souffre pour vous, je ne veux respirer que pour vous. Allons au ciel pour y demeurer toujours. " Le 26 janvier au matin ses vœux furent exaucés ; elle échangea les souffrances de l'exil contre les joies de la patrie. Elle avait 63 ans et était dans sa trente-sixième année de religion.

Le 19 mars, autre deuil. Nous perdions notre chère sœur Marie de Ste Thérèse Guyon, une des anciennes de la communauté. Elle ne fut que peu de jours malade et supporta ses douleurs avec une résignation admirable. Elle reçut les sacrements et expira après une agonie de six heures. Elle avait pour saint Joseph une dévotion toute particulière. Nous avons la confiance qu'elle célébra sa fête en paradis. Il y avait près de trente-trois ans qu'elle avait prononcé ses vœux.

Le 7 avril s'ouvrirent les exercices des Quarante Heures. Quels jours de grâces et de consolation pour nos cœurs ! C'est le Roi des rois qui descend de sa gloire, qui vient recevoir nos adorations et nos hommages, nous combler de ses faveurs. O délices ineffables des moments passés au pied du trône de son amour ! L'autel est orné de fleurs vermeilles et resplendit de lumières. Nous allons, chacune à notre

tour, garder la divine Hostie, prier en notre nom et au nom de nos Sœurs. Cette année notre chapelle retentit de louanges inaccoutumées qui doivent être bien agréables à Notre-Seigneur. Les membres de l'adoration nocturne vinrent y réciter en commun l'office du Saint Sacrement. Quel esprit de foi, quelle piété chez ces laïques et comme ils nous ont édifiées ! Nous les avons entendus chanter le *Panis Angelicus*, l'*O Salutaris Hostia*, le *Parce Domine* et le *Tantum ergo*. Puis après une amende honorable ils ont récité le *De Profondis* pour les membres défunts de la communauté. Ainsi ils n'ont oublié personne. Chrétiens exemplaires ils méritent d'être considérés comme les gardes d'honneur de nos tabernacles.

Dans le cours de l'été mourut à Nice, en France, M. l'abbé Cousineau, bienfaiteur insigne du Bon-Pasteur, qui nous légua par testament la somme de quatre mille piastres. C'est ainsi que la bonne Providence veille à la prospérité de nos œuvres de miséricorde. Sans elle comment pourraient-elles se maintenir ? Nous sommes pauvres et nous nous dévouons pour secourir les pauvres, les malheureux. Mais nous sommes confiantes, sans crainte pour l'avenir. Il y aura longtemps des âmes généreuses qui viendront au secours des servantes du bon Dieu. Le service funèbre du charitable prêtre, mort si loin de la terre natale, fut chanté dans notre église le 27 septembre.

Depuis trois ans, M. l'abbé Olivier Harel exerçait auprès de nous les fonctions de chapelain. C'était le digne collègue de notre supérieur M. Racicot. Le 8 octobre il fut remplacé par M. l'abbé Faubert.

Nous eûmes cet automne deux professions reli-

gieuses, une le 15 septembre et l'autre le 21 novembre. M. Racicot présida la première et Monseigneur de Montréal la seconde. La retraite nous avait été prêchée par le R. P. Antoine, provincial des Oblats.

Le 27 novembre, Monseigneur vint faire sa visite pastorale au monastère. Dans le discours qu'il adressa à la communauté il nous parla de la dévotion à la sainte Eucharistie et nous demanda d'offrir une demi-heure de prière chaque mercredi aux intentions du Souverian Pontife. Sur le soir eut lieu la procession au cimetière où nous chantâmes un *Libera* pour nos sœurs défuntes. Elles sont déjà nombreuses celles qui nous ont précédées au champ de la mort. Nous gardons fidèlement leur souvenir. Seigneur, ce sont vos épouses, elles vous avaient consacré leur vie ; elles vous ont été fidèles jusqu'à la fin ; donnez à leur âme l'éternel repos.

QUARANTE-UNIEME ANNEE

—1884.—

Au commencement de cette année, Monseigneur de Montréal nous envoya une circulaire dans laquelle il nous recommandait la récitation quotidienne du saint rosaire. Nous nous rendîmes avec empressement aux désirs de Sa Grandeur et, depuis lors, les premiers instants de la récréation du midi et du soir furent consacrés à la récitation du chapelet. Monseigneur, du reste, ne faisait que nous transmettre le vœu de Léon XIII dans son encyclique du 1er septembre 1883. " Agissez donc, Vénérables Frères. disait l'immortel Pontife à tous les évêques du monde. Plus vous avez à cœur l'honneur de Marie et le salut de la société humaine, plus vous devez vous appliquer à nourir la pieté des peuples envers la grande Vierge, à augmenter leur confian-

ce en elle. Nous considérons qu'il est dans les desseins providentiels que, dans ces temps d'épreuve pour l'Eglise, l'ancien culte envers l'auguste Vierge fleurisse plus que jamais dans l'immense majorité du peuple chrétien. Que maintenant excitées par nos exhortations, enflammées par vos appels, les nations chrétiennes recherchent avec une ardeur de jour en jour plus grande la protection de Marie ; qu'elles s'attachent de plus en plus à l'habitude du rosaire, à ce culte que nos ancêtres avaient la coutume de pratiquer non seulement comme un remède toujours présent à leurs maux mais comme un noble ornement de la piété. La céleste Patronne du genre humain exaucera ces prières et ces supplications. Elle accordera aux bons de croître dans la vertu, à ceux qui s'égarent de rentrer dans la voie du devoir. "

Il nous est doux de donner à la très-sainte Vierge les prémices de nos heures de délassement et nous nous rappelons ces paroles de Notre-Seigneur lui-même à l'un de ses pieux serviteurs. " Le Rosaire est une couronne de gloire formée de l'or et des diamants de la charité. Oui, on couronne ma Mère chaque fois qu'on récite la salutation angélique. "

C'est depuis cette année que l'on fait pendant la nuit la visite de toute la maison. Monseigneur l'ordonna expressément à la suite de terribles incendies survenues dernièrement dans quelques établissements religieux, faute de vigilance.

Voilà qu'il faut encore agrandir le monastère. Où prendre les fonds nécessaires pour cela ? *Ite ad Joseph ;* allez à Joseph. Nous venons en effet trouver le bon saint qui a toujours prêté une oreille si bien-

veillante à nos prières. Nous lui disons nos besoins et de concert avec nos jeunes enfants nous organisons une procession, nous chantons des cantiques en son honneur. Chaque matin, notre chapelain l'invoque après la messe ; sept lampes brûlent devant sa statue le mercredi ; le soir nous le prions encore et nous chantons l'hymne de sa fête : *Te Joseph celebrent*. . . . Comment ne serions-nous pas écoutées ? Pleines de confiance en lui, nous faisons commencer les travaux de l'aile destinée aux enfants de l'Industrie le 15 avril.

Le Canada possédait depuis quelques mois en la personne de son Excellence Dom Smeulders un commissaire apostolique chargé par Léon XIII d'une importante mission auprès de l'épiscopat. Toutes les communautés, les pensionnats et les collèges de la ville eurent l'honneur de sa visite. Il vint au Bon-Pasteur le 27 avril. Un de ses secrétaires et plusieurs membres du clergé l'accompagnaient. Après la messe il se rendit à la communauté d'abord, où il nous bénit, puis, à la grande salle où nous avions réuni nos enfants. On y voyait les armes de Léon XIII avec la devise : *Lumen in cœlo*, les initiales de son Excellence et l'inscription : Bienvenue à l'auguste délégué du Souverain Pontife. Nous avions aussi mis en évidence ces paroles du divin Maître qui nous sont si chères : *Ego sum Pastor bonus*. Monseigneur Smeulders s'en inspira dans le touchant discours qu'il nous fit nous rappelant l'infinie miséricorde du Bon Pasteur pour ses brebis égarées et nous exhortant à marcher sur ses traces. Voici l'adresse qu'une pénitente lui lut au nom des classes Ste Madeleine, de Réforme et d'Industrie :

A son Excellence Dom Henri Smeulders, Commissaire Apostolique au Canada.

Excellence,

Brebis recueillies dans le bercail du Bon-Pasteur, nous avons bien lieu de nous réjouir en voyant arriver au milieu de nous le Représentant du Souverain Pasteur de l'Eglise. Nous reconnaissons dans cette démarche de votre Excellence, la tendre sollicitude, la bonté paternelle dont sont entourées toutes les brebis du troupeau de Jésus-Christ. Personne n'est oublié ; les faveurs de l'Eglise sont pour tous ; ses tendresses sont non-seulement pour les âmes, dont la blancheur a toujours conservé son éclat, mais encore pour celles qui ont fait l'expérience de la malice du siècle. Bien plus le malheur donne droit à des égards plus particuliers, à des soins plus minutieux, à des secours plus abondants, à une charité plus efficace.

Nous-mêmes, Excellence, nous avons eu l'occasion d'éprouver avec quelle miséricordieuse tendresse sont traitées les brebis que la dent meurtrière du loup a voulu dévorer; votre présence dans cette enceinte en est une nouvelle preuve.

Que le bon Dieu à qui nous devons recourir pour payer la dette de notre reconnaissance, comble de toutes ses bénédictions les cœurs charitables qui savent nous faire tant de bien ! Que votre Excellence en particulier reçoive une abondance de lumières qui lui rendent facile la tâche épineuse qu'Elle vient accomplir au Canada.

La bénédiction et les paroles paternelles que nous attendons de votre bonté fortifieront, nous en sommes convaincues, notre volonté contre l'esprit du mal, et par là contribueront efficacement à nous maintenir dans le bercail du Bon-Pasteur.

Le 5 mai suivant, jour de notre fête patronale, Son Excellence voulut bien chanter la messe dans notre chapelle. Le P. Lacombe, missionnaire chez les sauvages du Nord-Ouest depuis trente-sept ans, fit le sermon. Son langage apostolique, le tableau qu'il traça de la misère des pauvres infidèles, les traits édifiants qu'il raconta émurent vivement l'auditoire. Ce Nord-Ouest est devenu sa patrie. Comme il aime ses chers sauvages ! Pour eux il a composé plusieurs livres : livres de prières, dictionnaire, grammaire, il leur a consacré ses forces et sa vie. La quête du jour lui fut donnée pour ses missions. Après le dîner le bon Père vint faire sa visite à la communauté. Il nous fit rire, il nous fit pleurer, Nous aurions pu l'entendre une journée entière. Que de pareils entretiens font de bien ! Quel amour ils inspirent pour Dieu ! de quel zèle ils remplissent le cœur pour le salut des âmes ? Nous avons longtemps pensé à ces généreux sacrifices du missionnaire, aux belles et glorieuses victoires qu'il remporte sur ces terres lointaines où règnent les plus monstrueuses erreurs. O grandeur de l'apostolat ! O sublimité de la vocation ! O puissance de Jésus attirant tout à Lui ! "Qui nous expliquera, dirons-nous avec un illustre écrivain de notre siècle, pourquoi il se trouve toujours des hommes pour se consumer dans cet obscur et sanglant travail ; des hommes qui désirent cette vie, qui la cherchent,

qui l'ont rêvée enfants et qui, cachant à leur mère ce grand dessein, mais le nourrissant toujours, obtiennent de Dieu, à force de prières, qu'il soit accompli ! Ah ! c'est le secret du ciel et le plus noble mystère de l'âme humaine. Jusqu'à la fin, il y aura des hommes de sacrifice, illuminés d'une clarté divine qui, les yeux tournés vers Jésus, sauront parfaitement ce que la foule des autres peut à peine comprendre. *In lumine tuo videbimus lumen ;* à la lumière de Dieu, ils devinent les joies de cette vie d'immolation pour Dieu ; ils les cherchent, ils les goûtent, ils veulent s'en assouvir ; le monde n'a point de chaînes de fleurs qui les empêchent de courir à ces nobles fers. Au lendemain du Golgotha, lorsque les Juifs lapidaient le premier confesseur, lui, le visage rayonnant, il s'écriait : " Je vois les cieux ouverts, et le Fils de l'homme qui est debout à la droite de Dieu ! " Ne cherchons pas davantage, l'attrait de la vie apostolique est là. " (1)

Quelques amis de la maison nous fournirent les fonds nécessaires pour l'acquisition des statues de notre fondateur : le vénérable Jean Eudes ; de saint Augustin et de saint François de Sales. Ces statues furent bénites par M. l'abbé Racicot, le jour de la fête de saint Augustin.

Le 30 août mourut une de nos pénitentes, Odila dont nous voulons dire un mot :

Il y a huit ans, à peu près, Odila, cruellement blessée par la dent meurtrière du loup ravisseur, se laissait conduire à notre bercail par une de ses anciennes compagnes de débauche. Sa santé était rui-

(1) L. Veuillot.

née. Nous eûmes longtemps des doutes au sujet de sa conversion. Pour la retenir au bercail, il fallut toute l'énergie et la douce charité de la dévouée maîtresse des pénitentes. Néanmoins, elle se maintint assez bien jusqu'au commencement de mai ; mais alors elle dut entrer à l'infirmerie pour ne plus la quitter. Elle devint même si mal que les derniers sacrements lui furent administrés. La bienfaisante chaleur de juin sembla la raviver un peu et elle put même descendre quelques fois au jardin afin de se réunir à ses compagnes pour la récréation. Mais ce mieux ne fut que passager ; à la mi-août, un ébranlement subit se fit sentir dans tout son être. Elle prit le lit et le 29 août l'onction des mourants lui fut renouvelée ; elle s'y était disposée de son mieux ainsi qu'à la sainte communion qu'elle reçut en même temps. " C'est la dernière fois que le bon Dieu vient à moi ici-bas, " dit-elle, après son action de grâce. Puis appelant notre chère sœur, l'infirmière des pénitentes ; " Ma mère, on m'a donné cinq sous en aumône, voudriez-vous les employer à faire brûler un lampion devant la statue de la sainte Vierge ; j'ai besoin de sa douce protection, car je me sens mourir. " Le reste du jour se passa tranquillement, mais le matin du lendemain, vers 5 heures, la sœur l'entendant gémir, se rendit auprès d'elle : " Etes-vous plus souffrante, pauvre enfant ? " " J'éprouve des douleurs excessives de côté, répondit-elle, cela me fait penser aux côtés de Notre-Seigneur qui furent mis à nus par les fouets des bourreaux ; et cette flagellation sanglante, continua-t-elle les yeux remplis de larmes, combien de fois hélas ! l'ai-je renouvelée par mes monstrueux

péchés...." Notre chère sœur la consola en lui parlant de la miséricorde infinie de ce bon Sauveur, lui suggéra d'offrir le sacrifice de sa vie en expiation de ses fautes et lui demanda si elle n'était point soumise à la volonté divine : " Oh ! oui, reprit-elle avec un accent pénétrant....Tout, tout ce que le divin Maître voudra. Que je suis heureuse de mourir ici ! mon Dieu, mon Dieu, combien je vous remercie de me faire cette grâce, malgré mes fautes si nombreuses. " Puis se tournant vers la sœur : " Soyez bénie, ma mère, pour la grande charité avec laquelle vous avez eu la bonté de me soigner ; veuillez, s'il vous plait, me pardonner tous les sujets de peine que je vous ai causés. " Elle témoigna ensuite sa reconnaissance à celles de ses compagnes qui lui avaient prodigué leurs soins pendant son séjour à l'infirmerie, après quoi, reprenant ses affectueux colloques avec Notre-Seigneur, elle disait encore : " Mourir au Bon-Pasteur, quelle grâce ! merci, oh ! merci mille fois et à jamais, mon Dieu. Que votre volonté soit faite, Seigneur. Tout pour vous, oui, oui, toutes mes cruelles souffrances en expiation de mes nombreux péchés et pour votre amour, ô mon Jésus. "

Durant la matinée la maîtresse des pénitentes fit rendre les enfants de la classe à l'infirmerie afin de prier et de voir une dernière fois leur compagne qui se mourait. Lorsqu'elles furent sur le point de se retirer, la pauvre Odila, les remercia l'une après l'autre de leurs bonnes prières, leur demanda de ne point l'oublier après sa mort et les encouragea à persévérer. " La vie n'est pas longue, dit-elle, voilà à peine huit ans que je suis ici et déjà je meurs ! oui, je

meurs, mais je laisse la vie pleine d'espérance ; oh ! mes sœurs, ne quittez jamais la maison malgré vos épreuves et vos sacrifices. Que je suis heureuse à cette heure, d'avoir, suivant les conseils de nos dévouées Mères, surmonté tous les obstacles. "——S'adressant particulièrement à une jeune fille pleine d'inconstance, elle lui dit d'une voix émue: " Ne sortez point d'ici, chère sœur, je vous en conjure, écoutez l'humble prière d'une brebis qui, comme vous, fut longtemps errante. Il n'y a de paix qu'au bercail du Bon-Pasteur, croyez-moi bien. Oh ! si vous saviez le bonheur qu'on éprouve de mourir petite pénitente de Jésus, vous ne franchiriez jamais le seuil de son enceinte bénie. " Enfin appelant sa compagne d'entrée dans la maison. " Chère Marcelline, exclama-t-elle, que je te dois de reconnaissance de m'avoir obligée, pour ainsi dire, à te suivre ici, j'espère qu'en retour de ta bonne action, Notre-Seigneur t'accordera de mourir aussi heureuse que je le suis maintenant. Adieu, ma bien-aimée Marcelline ! au revoir dans le ciel, je l'espère....adieu à vous toutes aussi chères sœurs, adieu !" Nos enfants se retirèrent attendries de ce qu'elles venaient de voir et d'entendre. Quant à notre pauvre malade, elle endura d'indicibles souffrances toute cette journée et lorsque nous lui demandions si elle souffrait beaucoup : " Pas trop, s'empressait-elle de répondre ; " cependant la force de la douleur lui arrachait des plaintes involontaires. A minuit, elle eut une grande faiblesse à l'issue de laquelle, ouvrant démesurément les yeux, elle s'écria : " Jetez de l'eau bénite sur moi et priez la sainte Vierge, s'il vous plait, le démon est à mes côtés ; " puis

serrant amoureusement son crucifix, elle répétait avec une expression de frayeur terrible ; " J'ai peur....j'ai peur....priez donc pour moi la sainte Vierge. Oh ! le démon revient ; mon Dieu, je remets ma cause entre vos mains. Défendez-moi donc ma bonne Mère. Oui.....oui.....c'est vrai..... mais j'ai fait une confession générale. " Ou bien : " Non, non....ce n'est point vrai ! Mon Jésus, miséricorde. " L'infirmière qui avait fait avertir M. l'aumônier, voulant disposer les choses pour sa venue, en fut empêchée par la mourante qui lui dit d'un ton suppliant : " Ne vous éloignez pas de moi pour l'amour de Dieu, ma mère, je ne puis rester seule, j'ai trop peur du démon. " Enfin l'arrivée du prêtre la calma merveilleusement. On eut dit que la pauvre enfant n'attendait que cette dernière absolution pour aller se jeter dans le sein de son Dieu, car immédiatement après le départ de notre dévoué chapelain, elle se fit tourner du côté de la statue de la sainte Vierge, et elle expira doucement quelques secondes plus tard. On venait à peine de recommencer les prières des agonisants.

Nous avons souvent la consolation d'être les heureux témoins de scènes semblables. C'est là une douce récompense du divin Rémunérateur qui a promis d'accorder, et qui donne véritablement avec une bien grande libéralité, le centuple dès cette vie à ses fidèles serviteurs.

Les mois de septembre et d'octobre nous procurèrent deux jolies fêtes : l'une tout intime, l'autre religieuse et non sans éclat. La première eut lieu le 7 septembre : il s'agissait de célébrer le septième an-

niversaire de l'installation de notre Mère comme prieure de la communauté. Chanson de circonstance, bouquet de fleurs, inscriptions touchantes dans notre salle, vœux de bonheur, franche gaieté, rien n'a manqué. Une fête de famille avec tous ses charmes.

L'autre fête eut lieu à l'occasion de la bénédiction de l'aile neuve du monastère, ou, comme nous l'appelons : la maison Saint Joseph.—Monseigneur de Montréal présida lui-même la cérémonie. Sa Grandeur était accompagnée des révérends Pères Turgeon et Hudon, jésuites, de M. Racicot, notre supérieur, M. Faubert, notre chapelain, Messieurs Bisson et Reid. Nos jeunes enfants lui firent une magnifique réception.

Cette année, la retraite annuelle fut avancée de quelques jours. Elle commença le 2 novembre et fut prêchée par M. l'abbé Colin, supérieur de Saint-Sulpice. Le 21, cinq novices prononcèrent leurs vœux et sept postulantes prirent le saint habit. Nous venons à ce que cette date bénie marque la consécration de jeunes âmes au Bon Pasteur. C'est comme le bouquet de fête que nous offrons à la Vierge immaculée au jour commémoratif de sa présentation au temple.

Nous avons cette année à enrégistrer quatre décès. Notre chère sœur M. du Mont-Carmel Girouard, mourut le 3 mars. Elle était âgée de 51 ans et en avait passé 31 au monastère. Sa maladie ne dura que peu de jours. " Il fait bon, disait-elle, de s'être tenue à l'écart durant la vie ; on est plein de confiance au moment de paraître devant le souverain Juge. "

Vingt jours plus tard, notre chère sœur Marie de St-Olivier Desjardins nous était enlevée. Atteinte

depuis deux ans d'un cancer à la poitrine, elle souffrait un vrai martyre : " Mon Dieu, s'écriait-elle, au milieu des douleurs de ses derniers moments, mon Dieu, venez me chercher..... venez donc s'il vous plait. " Elle expira le jour de la solennité de St Joseph. Elle avait 44 ans.

Notre sœur Marie de St-Cyrille Provost nous quitta au commencement du mois de mai. Elle appartenait à la catégorie des sœurs converses. Tout le monde dans la communauté, religieuses et enfants, la chérissait. Elle était si dévouée, si humble, si empressée à rendre service ! " Que je suis heureuse d'être religieuse, disait-elle ! O mon Dieu ! qu'il fait bon de vivre en votre maison ! " C'est après l'ouverture du mois de Marie qu'elle partit pour le ciel.

La dernière sœur que la mort nous enleva cette année, était au monastère depuis quarante ans. C'était une des plus anciennes. Elle se nommait sœur Marie de la Présentation Préfontaine, et était dans la soixante et dix-septième année de son âge. Elle avait toujours donné l'exemple d'une grande humilité et d'une obéissance parfaite envers ses supérieures. Frappée de paralysie une dizaine d'années après sa profession, elle avait depuis lors passé ses jours dans de continuelles souffrances. Elle articulait difficilement mais s'en affligeait qu'à demi : " Le bon Dieu le veut, disait-elle souvent, pourvu qu'un jour je puisse chanter ses louanges là-haut, que m'importe le reste ? " Ses vœux sont maintenant exaucés, n'en doutons pas et sa voix se mêle aux harmonieux concerts des vierges qui suivent l'Agneau partout où il va. Elle avait fait profession le jour de la fête

de la Présentation de la sainte Vierge, elle mourut en l'octave de cette belle fête.

Depuis 1867, le caveau de la communauté se trouvant rempli, nous avons été obligées de faire inhumer nos sœurs à St-Hubert, dans un cimetière spécial, situé sur le terrain de notre couvent. Seize de nos sœurs y reposent, savoir : Marie de St-Jean-Baptiste De Gonzague, Marie de Ste-Ludivine Gladu, Marie de St-Maximin Dufresne, Marie de St-François-Xavier Bolduc, Marie de Ste-Anastasie Lambert, Marie de Ste-Aurélie Labelle, Marie des Anges Hogue, Marie de Ste-Delphine Hotte, Marie de St-Prosper Corbeil, Marie de l'Annonciation Cadotte, Marie de St-Hubert Gaouëtte, Marie de Ste-Thérèse Guyon, Marie de St-Olivier Desjardins, Marie de St-Cyrille Provost, Marie du Mont-Carmel Girouard.

Mais la construction de notre chapelle nous permit d'agrandir considérablement notre caveau, et depuis cet été nous avons la consolation de pouvoir garder au milieu de nous les restes aimés de nos sœurs défuntes. Le 2 novembre on y érigea un chemin de croix : ce fut une bien touchante cérémonie.

FIN DU PREMIER TOME.

TABLE.

AVANT PROPOS *Pages.*

Un mot sur notre Fondateur : le vénérable Père Eudes ; sur la vénérée mère M. de Ste-Euphrasie Pelletier, fondatrice du Généralat et première Supérieure Générale..... V

ANNALES.

TOME PREMIER.

PREMIERE ANNEE : 1844.

L'œuvre du Bon-Pasteur—Départ de France de nos premières mères—leur arrivée à Montréal—pauvreté, sacrifices, privations—bienveillance paternelle de sa Grandeur Mgr Ignace Bourget—bonté et générosité du Rév. Messire Arraud S. S.—charité de plusieurs bienfaiteurs et bienfaitrices.....1

DEUXIEME ANNEE : 1845.

Travail peu rémunéré—fondation d'un pensionnat.....38

TROISIEME ANNEE : 1846.

Première religieuse—première consécration chez les pénitentes—don du terrain du monastère actuel, par madame Denis Benjamin Viger—érection du nouveau monastère.....42

QUATRIEME ANNEE : 1847.

Emigrés irlandais—le thyphus—dévouement des communautés religieuses—le Bon-Pasteur y prend part—la mère Marie de Ste-Céleste atteinte du thyphus—guérison—mort du digne Supérieur du Bon-Pasteur, M. le chanoine Hudon—il succombe au thyphus.....49

CINQUIEME ANNEE : 1848.

Profession religieuse.....63

Pages.

SIXIEME ANNEE : 1849.

Le choléra à Montréal—l'Assistante, M. de St Gabriel en est atteinte—une pieuse novice s'offre à Dieu comme victime—elle meurt et sœur Assistante est sauvée. 64

SEPTIEME ANNEE : 1850.

Monseigneur Prince, coadjuteur de Monseigneur de Montréal nommé supérieur de la communauté..67

HUITIEME ANNEE : 1851.

Recettes et dépenses.....68

NEUVIEME ANNEE : 1852.

Bénédiction de la cloche extérieure du monastère—terrible incendie à Montréal—protection visible de la sainte Vierge pour ce monastère—la communauté vient en aide aux pauvres incendiés.....69

DIXIEME ANNEE : 1853.

Statistique de la communauté.....73

ONZIEME ANNEE : 1854.

Départ pour Angers de la mère Marie de Ste-Céleste—elle est accompagnée de sœur Marie de Ste-Elizabeth—elles s'arrêtent à l'asile St Patrice—la digne Mère tombe malade—le voyage de France forcément remis—grande joie *au monastère*.....74

DOUZIEME ANNEE : 1855.

La mère Marie de Ste-Céleste quitte de nouveau le monastère pour Angers—tristesse de part et d'autre.....78

TREIZIEME ANNEE : 1856.

Marie de St Gabriel, assistante est nommée supérieure—suppression du pensionnat et de l'externat...81

QUATORZIEME ANNEE : 1857.

La Banque d'Epargne de Montréal gratifie le mo-

Pages.

nastère d'un octroi annuel.....82

QUINZIEME & SEIZIEME ANNEE : 1858 & 1859.

Visite pastorale de Sa Grandeur Mgr Bourget, — son coadjuteur Mgr Joseph Larocque est nommé supérieur du Bon-Pasteur.....83

DIX-SEPTIEME ANNEE : 1860.

Voyage de la mère M. de St-Gabriel, en France— son retour—Monsieur le chanoine Edouard Charles Fabre succède à Mgr Larocque, comme supérieur de la communauté.....87

DIX-HUITIEME ANNEE : 1861.

Monsieur Berthelet, insigne bienfaiteur, fait bâtir à ses frais, l'aile nord-est du monastère.....89

DIX-NEUVIEME ANNEE : 1862.

Consolations et bontés parternelles de Mgr Bourget.....90

VINGTIEME ANNEE : 1863.

Les pénitentes présentent à Madame Quesnel, grande bienfaitrice, un magnifique cadeau, donné par le Souverain Pontife, Pie IX.....93

VINGT-UNIEME ANNEE : 1864.

Processions et prières à N.-D. de Pitié pour avoir des postulantes—réouverture du pensionnat—fondation de la classe des Madeleines.....95

VINGT-DEUXIEME ANNEE : 1865.

Modification dans le cérémonial de l'office par Mgr Bourget.....100

VINGT-TROISIEME ANNEE : 1866.

Mort de Madame Quesnel—visite pastorale—retraite—profession et prise d'habit—départ de missionnaires.....101

Pages.

VINGT-QUATRIEME ANNEE : 1867.

Nombreuses professions—augmentation remarquable du personnel.....106

VINGT-CINQUIEME ANNEE : 1868.

Mort, à Angers, de la vénérée Mère Générale M. de Ste Euphrasie Pelletier, fondatrice du généralat—résumé de sa vie—départ de la Mère M. de St-Gabriel pour Angers—Sœur Assistante, M. de St-Alphonse Cadotte, première supérieure canadienne..112

VINGT-SIXIEME ANNEE : 1869.

Visite de Mgr Bourget au monastère avant son départ pour Rome—touchante exhortation—Monsieur le chanoine E. Chs Fabre, supérieur va le rejoindre quelques mois plus tard dans la ville éternelle—pauvreté de la maison—assistances toutes particulière de généreux bienfaiteurs.....142

VINGT-SEPTIEME ANNEE : 1870.

Retour de Rome de monsieur le chanoine Fabre, Sup. du Bon-Pasteur—détails de son voyage—fondation du monastère de la rue Fullum—ouverture d'un pensionnat à St-Hubert—autorisation du Gouvernement provincial à ouvrir des écoles de Réforme et d'Industrie—bien opéré parmi les pénitentes—consolations 154

VINGT-HUITIEME ANNEE : 1871.

Départ de six missionnaires pour Quito—journal de leur voyage—nouveau départ de missionnaires—elles quittent Montréal pour aller fonder un monastère à Lima—longs détails—mort de la supérieure de la nouvelle maison de Quito à son arrivée dans cette ville.....172

Pages.

VINGT-NEUVIEME ANNEE : 1872.

Deux sœurs partent encore pour Lima—Quito perd sa seconde supérieure— Départ de quatre nouvelles missionnaires—mort de monsieur Berthelet—noces d'or sacerdotales de Mgr Bourget—sa visite au monastère.....237

TRENTIEME ANNEE : 1873.

Monsieur le chanoine E. Chs Fabre devient coadjuteur de Mgr Bourget—Le Bon-Pasteur obtient les prémices de son épiscopat—Le gouvernement provincial confie à notre monastère de la rue Fullum l'œuvre des prisonnières.....250

TRENTE-UNIEME ANNEE : 1874.

Voyage à Angers de Mère M. de St-Alphonse—son retour.....260

TRENTE-DEUXIEME ANNEE : 1875.

Les premières Carmélites arrivées au Canada, visitent le Bon-Pasteur—crise financière à Montréal — pauvreté extrême du monastère —appel à la charité publique— lettre pastorale de Mgr Bourget à cet effet.....271

TRENTE-TROISIEME ANNEE : 1876.

Mort de deux Bienfaitrices—résultat des quêtes —adieux de Mgr Bourget —noces d'or du vénérable supérieur de St Sulpice, le Rév. Messire Bayle —visite au Bon-Pasteur.....306

TRENTE-QUATRIEME ANNEE : 1877.

Lettre annonçant la nomination du nouveau Cardinal Protecteur de la Congrégation —mort de la mère Marie de St Alphonse Rodriguez Cadotte, première supérieure Provinciale au Canada —nomination de Marie de St-Alphonse de Liguori, com-

Pages.

me supérieure Provinciale —la communauté reçoit un nouveau chapelain : Monsieur l'abbé Z. Racicot..346

TRENTE-CINQUIEME ANNEE : 1878.

Mort de Pie IX —la communauté perd un insigne bienfaiteur et un père : le Rév Messire Arraud. S. S. — érection d'une chapelle publique—nouveau pensionnat 364

TRENTE-SIXIEME ANNEE : 1879.

Départ pour Rome de Mgr Fabre— visite au monastère— promesse de se rendre à Angers.....377

TRENTE-SEPTIEME ANNEE : 1880.

Retour de Mgr Fabre— détails de voyage —nomination de Monsieur l'abbé Racicot comme supérieur du Bon-Pasteur.....380

TRENTE-HUITIEME ANNEE : 1881.

Heureuse surprise : Mgr Bourget vient revoir ses enfants du cloître— il laisse sa solitude pour aller tendre la main en faveur de l'évêché.....383

TRENTE-NEUVIEME ANNEE : 1882.

Mort de deux religieuses.....396

QUARANTIEME ANNEE : 1883.

Nouvelle visite de Mrg Bourget—mort de deux sœurs et d'un grand bienfaiteur —visite pastorale de Mgr Fabre.....398

QUARANTE-UNIEME ANNEE : 1884.

Projet d'agrandissement— recours à St Joseph— visite de Don Smeulders,—il vient dire la messe au monastère —sermon par le Rév. Père Lacombe O. M. I.— mort édifiante d'une pauvre pénitente — bénédiction de l'aile neuve du monastère.....402

Pages.
çoit
cot..346

gne
. S.
en-
.....364

no-
.....377

mi-
oé-
.....380

ir
ur
....383

....396

x
e
...398

e
e

..402